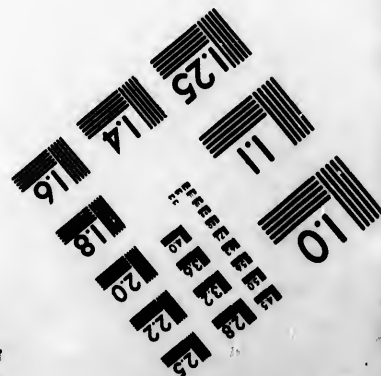
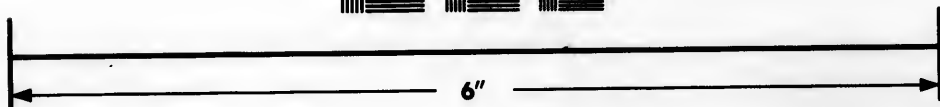
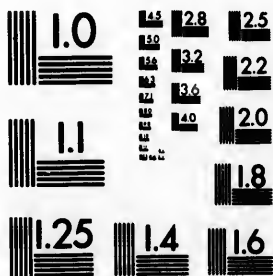


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculé | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:;
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

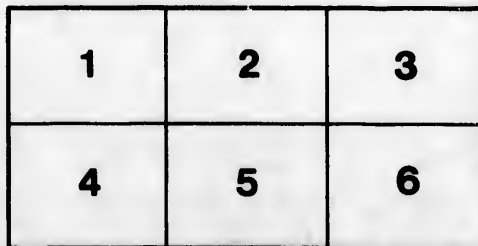
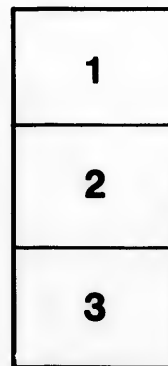
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

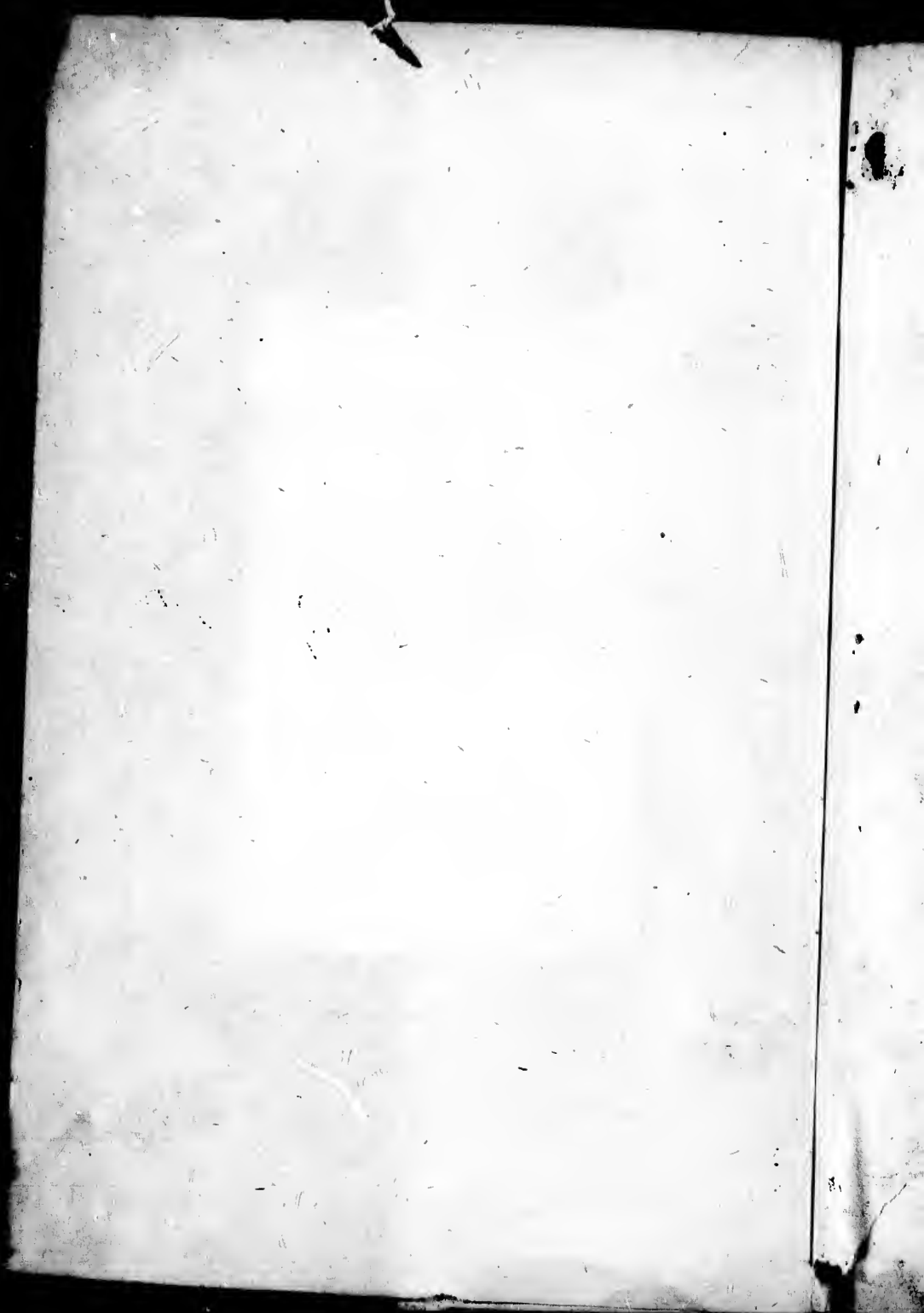
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

32X



La Bibliothèque Canadienne,

OU

MISCELLANÉES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES,

ET

LITTÉRAIRES.

M. Bibaud. Prop.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Hon. de Art. Poet.

TOME VII.

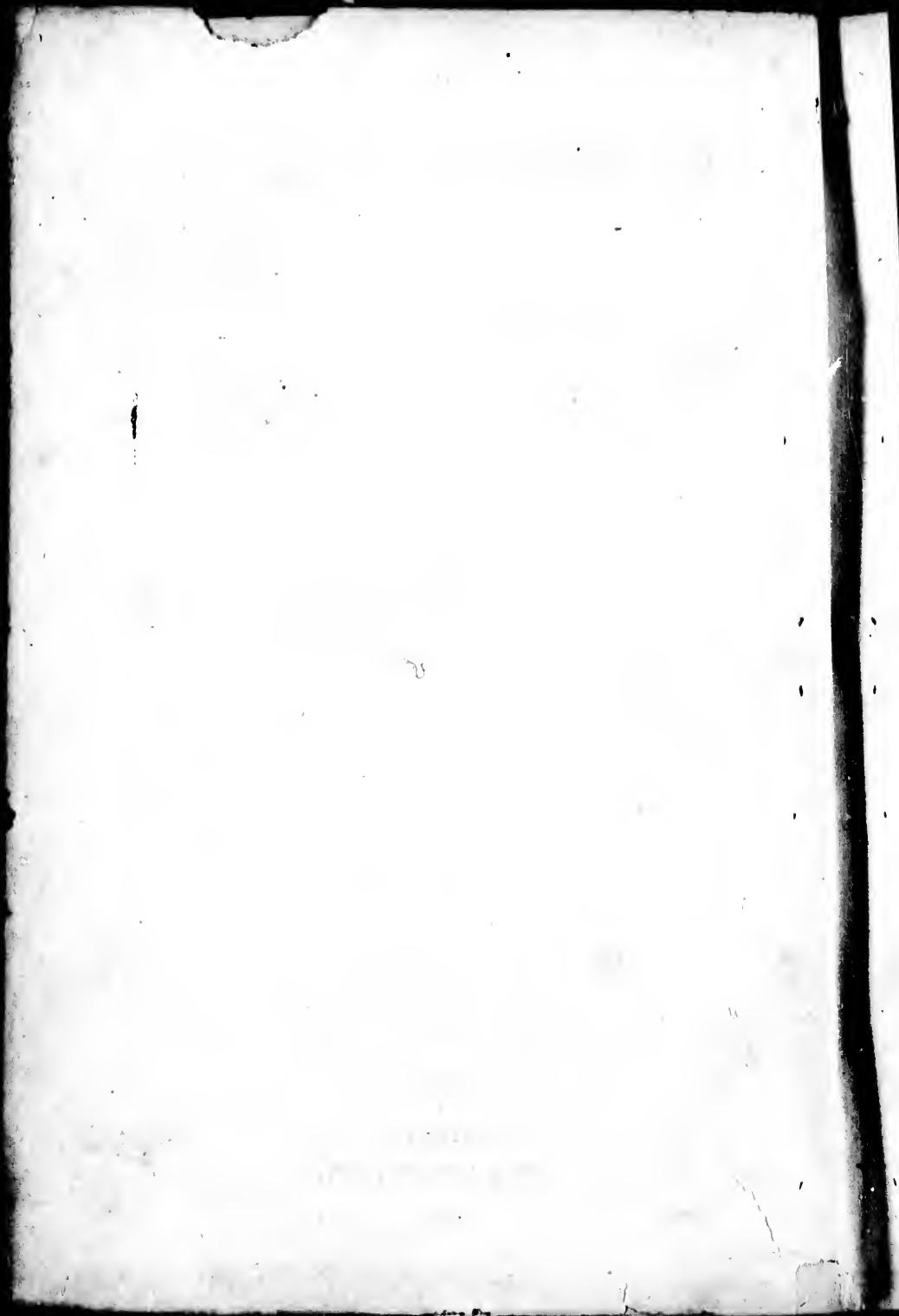
M. BIBAUD,

ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE.

MONTREAL

De l'Imprimerie du MONTREAL HERALD.

1898.



La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII.

JUIN, 1828.

NUMERO I.

CITATIONS.

Les autres études ne sont ni de tous les âges, ni de tous les temps, ni de tous les lieux ; mais les lettres sont un aliment pour la jeunesse, et une récréation pour la vieillesse : elles sont un ornement dans la prospérité ; un refuge et une consolation dans l'adversité : elles égarent au dedans ; elles n'embarrassent point au dehors : elles veillent avec nous, elles voyagent, elles demeurent à la campagne avec nous. — CICÉRON.

*Heureux le sage instruit des lois de la nature,
Qui du vaste univers embrasse la structure.*

.....
*O vous à qui j'offris mes premiers sacrifices,
Muses, soyez toujours mes plus chères délices !
Dites-moi quelle cause éclipse dans leur cours
Le clair flambeau des nuits, l'astre pompeux des jours ;
Pourquoi la terre tremble, et pourquoi la mer gronde ;
Quel pouvoir fait enfler, fait décroître son onde ;
Pourquoi de nos soleils l'inégale clarté
S'abrège dans l'hiver, se prolonge en été ;
Comment roulent les cieux, et quel puissant génie. [GILE.
Des sphères dans leurs cours entretient l'harmonie. — VIR-*

*Du globe tu peignis les visibles beautés,
Ses riches ornemens, ses aspects enchantés ;
Ose plus aujourd'hui : pénètre sa structure,
Ses vastes fondemens, sa noble architecture,
Les formes, les couleurs, les principes des corps,
Et leur guerre féconde, et leurs secrets accords ;
Suis dans tous ses degrés la nature vivante ;
Fais naître les métaux, fructifier la plante ; [LILLE.
Soumets la brute à l'homme, élève l'homme à Dieu. — DE-*

*Combien de l'homme encor les étonnans ouvrages
Secondent dans leurs jeux la nature et les âges !
En limpide nectar il fond les végétaux ;
Le fer se tourne en cendre, et la cendre en métaux.
Heureux donc le rival de la toute-puissance,
Qui des êtres divers analysant l'essence,
Les détruit, les refait, les combine à son gré. — IDEM.*

HISTOIRE DU CANADA.

(Continuation.)

Au milieu de ces hostilités, il y eut quelques lueurs de paix. Le 10 Juin (1693), TAREHA, chef Onneyouth, arriva à Montréal avec un habitant de cette ville, nommé Sr. AMOUR, qui était captif chez les Iroquois depuis quatre ans. Il proposa au chevalier de Callières l'échange de cet homme avec un de ses neveux, et lui remit une lettre du P. Millet, toujours prisonnier à Onneyouth. Ce religieux mandait que Tareha était bien intentionné, et qu'on pouvait ajouter foi à ce qu'il dirait.

M. de Callières l'envoya incontinent à Québec, où le comte de Frontenac lui accorda de bonne grâce l'échange qu'il demandait. Ce bon accueil l'ayant enhardi, il présenta au comte des colliers de la part des principales cabanes, ou familles d'Onneyouth; et pour convaincre le général de la droiture de sa conduite, il l'avertit de se tenir sur ses gardes, particulièrement au temps de la moisson. Tout en donnant cet avis, Tareha assura que les Cantons n'étaient pas éloignés de faire la paix; que les familles qui l'avaient député la souhaitaient avec ardeur, depuis longtemps, et que si elles avaient différé à la demander, c'était uniquement par la crainte de paraître devant leur père irrité; qu'il s'était enfin risqué pour le bien public, espérant que sa franchise ferait sa sûreté.

Le comte de Frontenac était trop accoutumé à ces sortes de protestations pour s'y laisser tromper, et le témoignage d'un missionnaire qui n'était pas libre, ne lui paraissait point une preuve suffisante de la sincérité de celles de Tareha: il répondit néanmoins à ce chef, que quoique la perfidie des Onnontagués à l'égard du chevalier d'Eau et des Français qui l'accompagnaient, et les cruautés inouïes que les Iroquois exerçaient journellement sur les prisonniers français, l'autorisassent à user de représailles, il voulait bien encore écouter un reste de tendresse pour des enfans qui ne méritaient plus ce nom; qu'il n'avait donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que si les Cantons voulaient sincèrement entrer en négociation, ils se pressassent de lui envoyer des députés; qu'il voulait bien encore avoir patience jusqu'à la fin de Septembre; mais que, ce terme expiré, il n'écouterait plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour à cette époque, quelque chose qui pût arriver, et reprit le chemin d'Onneyouth.

Peu de jours après, St. Michel, qui s'était échappé d'Onnontagué, où il avait été conduit, l'année précédente, arriva à Québec, et rapporta que les Anglais avaient construit, dans la prin-

cipale bourgade de ce canton, un fort à huit bastions et à trois enceintes de pallissades, pour servir de refuge aux femmes, enfans et vieillards, en cas d'attaque de la part des Français : il ajouta que huit cents Iroquois étaient sur le point de se mettre en campagne, pour empêcher les colons de faire leur récolte ; et que les Cantons n'avaient jamais été plus éloignés de faire la paix qu'ils ne l'étaient alors, quoique plusieurs familles onney-outhes parussent fort lasses de la guerre.

Dans le temps que St. Michel parlait ainsi, les huit cents Iroquois étaient déjà aux Cascades, à l'extrémité du lac St. Louis. Sur l'avis qu'en reçut le gouverneur général, il fit partir le chevalier de Vaudreuil avec cinq compagnies d'anciennes troupes de ligne et cents soldats de recrue, qui venaient de lui arriver de France. De son côté, le gouverneur de Montréal avait rassemblé un corps de sept à huit cents hommes, et il marcha à leur tête jusqu'aux Cascades ; mais ni M. de Callières, ni le chevalier de Vaudreuil ne trouvèrent plus l'ennemi : il avait décampé, à la nouvelle des préparatifs qui se faisaient contre lui.

On apprit en même temps que le grand armement qui s'était fait à Boston, et qu'on avait cru destiné à attaquer Québec, avait été attaquer le Martinique, et y avait échoué, avec une perte considérable. Les trois mille hommes qui devaient faire une irruption par terre, ne parurent pas non plus ; et pour comble de bonheur, on vit arriver à Montréal, le 4 Août, deux cents canots chargés de pelleteries, sous la conduite du sieur d'Argenteuil. Ce grand convoi portait pour près de cent mille francs de castor, et les principaux chefs de toutes les tribus du nord et de l'ouest, à l'exception de celle des Miamis, y étaient en personne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle, il partit pour Montréal, et y arriva escorté de ces mêmes chefs, qui étaient allés au-devant de lui jusqu'aux Trois-Rivières. Dès le lendemain, il se tint un grand conseil où tout se passa à la satisfaction des assistans. L'orateur huron parla longtemps, et fit un grand récit de toutes les expéditions que sa tribu avait faites contre les Iroquois. Les autres se contentèrent de dire qu'ils étaient venus pour entendre la voix de leur père, pour recevoir ses ordres, et le prier en même temps de leur faire donner à un prix modéré les marchandises dont ils avaient besoin.

M. de Frontenac n'épargna rien pour achever de s'attacher toutes les tribus dont les députés se trouvaient à Montréal : tous ces sauvages partirent charmés de ses manières et comblés de ses présens. Il les fit suivre de près par un grand nombre de Français, sous la conduite du chevalier de Tonti, qui continuait de commander aux Illinois, et que ses affaires avaient obligé de descendre à Québec. MM. de Courtomanche et de Mantet furent de ce voyage, ainsi que M. d'Argenteuil, qui fut nommé lieute-

nant de M. de Louvigny ; M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un établissement à *Chagouamigon*, et Nicholas Perrot, à qui le gouverneur recommanda d'empêcher de gré ou de force les Mianis de traiter avec les Anglais, de qui ces sauvages avaient reçu des présens, par l'entremise des Mahingans.

On apprit, dans le même temps, que le fort Ste. Anne de la Baie d'Hudson avait été pris par les Anglais, au commencement de Juillet. Trois vaisseaux de cette nation avaient hiverné à soixante dix lieues de ce fort, et s'en étaient approchés, dès que la navigation avait été libre. Ils s'étaient bien douté que la garnison était faible, mais ils n'auraient jamais pu s'imaginer qu'elle ne consistât qu'en quatre hommes, dont l'un était aux fers pour cause de meurtre.

Les Anglais avaient débarqué quarante hommes pour attaquer le fort : les trois Français en tièrent d'abord deux, et contraignirent ensuite les autres de s'éloigner. Mais les Anglais ayant appris de quelques sauvages l'état de la place, et le nombre de ceux qui la défendaient, ils eurent honte d'avoir reculé devant trois hommes, auxquels néanmoins ils firent l'honneur d'en opposer jusqu'à cent. Ces braves comprirent qu'il leur serait impossible de résister à tant de monde ; mais ne voulant pas devenir prisonniers de guerre, ils trouvèrent le moyen de s'embarquer dans un canot, sans être appercus, et furent assez heureux pour se rendre à Québec sans accidens. Ils y trouvèrent le gouverneur général fort chagrin de ce que le retardement des vaisseaux de France avait fait manquer encore une fois l'expédition depuis si longtemps projetée contre le Port Nelson.

Vers la fin de Septembre, Tareha revint à Québec, suivant sa promesse, et y amena une femme onneyouthé, que le seul désir de voir le comte de Frontenac, avait engagée à faire ce voyage. Ce n'était pas tout-à-fait, remarque Charlevoix, la reine de Saba ; mais l'Iroquoise était animée du même motif que cette princesse, et le général français en fut tellement flatté, qu'il crut voir dans cette femme quelque chose de plus qu'une sauvagesse. Le comte de Frontenac avait d'ailleurs plus d'une raison de faire à cette femme un bon accueil : elle avait rendu de grands services aux Français prisonniers dans son canton, et c'était à elle principalement que le P. Millet était redevable de la vie. "Dieu," dit "encore Charlevoix, donna à sa charité la même récompense "qu'en reçut autrefois le centenier CORNEILLE ; il l'éclaira "comme lui des lumières de l'évangile ; elle fut baptisée sous le "nom de Susanne," et se fixa au Sault St. Louis, où elle mourut dans un âge avancé.

Ce fut probablement à la considération de cette femme que le comte de Frontenac reçut assez bien Tareha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propositions que lui fit ce sauvage.

Après avoir apporté pour excuse de ce que son canton n'avait pas envoyé de députés au général pour traiter de la paix, que les Anglais avaient empêché les Onneyouths de suivre les sentimens de leur cœur, il osa le prier d'envoyer lui-même des ambassadeurs à Orange, où ces mêmes Anglais voulaient absolument que cette grande affaire se négocîât.

Le gouverneur général ne fut pas peu indigné de se voir joué ainsi par une nation dont il s'était flatté d'être estimé et redouté. Il voulut pourtant donner à entendre à Tareha qu'il était persuadé qu'il pensait en son particulier beaucoup mieux qu'il ne parlait au nom de ceux qui l'avaient député : il lui fit des présens, et le congédia, en lui disant qu'il voulait bien ne pas inter-préter trop défavorablement les excuses des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderait pas à faire repentir les Cantons de n'avoir point profité des dispositions favorables où il était à leur égard, à son arrivée de France, et d'avoir ajouté l'insolence à la mauvaise foi.

Au commencement de l'année 1694, deux Onnontagués vinrent à Montréal, pour demander à M. de Callières, si les députés des cinq cantons, qui, dirent-ils, étaient déjà en chemin, seraient bien reçus à prier leur père Ononthio de leur accorder la paix. Le gouverneur de Montréal leur répondit que probablement ils seraient écoutés, s'ils se présentaient. Ils se retirèrent avec cette réponse, et il se passa deux mois sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callières n'en fut nullement surpris : cependant, pour ne pas manquer à ce qui dépendait de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des prisonniers qu'on ferait sur les Iroquois, on ne découvrirait point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers députés, ou du retard des seconds.

Le 23 Mars, deux Agniers vinrent à Montréal faire les excuses de Téganissorens, qui devait être le chef de la députation, et dirent qu'il fallait s'en prendre aux Anglais, si les Cantons avaient manqué à leur parole ; mais que pourtant la députation ne tarderait pas beaucoup à arriver. En effet, Téganissorens arriva à Québec, au mois de Mai, avec huit députés. C'était le temps des semences, et cette circonstance fit dissimuler au gouverneur général le peu de fond qu'il faisait sur cette députation. Il donna aux députés une audience publique avec beaucoup d'appareil, et prolongea ensuite leur séjour autant qu'il était nécessaire pour donner aux habitans le loisir d'ensemencer leurs terres.

Ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la colonie. M. de Louvigny avait quelque sujet d'appréhender une rupture avec les tribus du nord et de l'ouest, ou du moins un accommodement entr'elles et les Iroquois ; ces derniers ne cessant de leur insinuer que les Français voulaient faire la paix avec les Cantons, sans se mettre en peine de leurs inté-

rés. Tout ce qu'il avait pu gagner, ç'avait été d'engager les principaux chefs de ces tribus à s'éclaircir par eux-mêmes de la vérité. Ces chefs arrivèrent à Québec deux jours après le départ des Iroquois. Le gouverneur ayant su d'eux-mêmes le sujet de leur voyage, envoya un exprès à Téganissorens, pour le prier de revenir à Québec. Il y accourut sur le champ; il y vit les chefs du nord et de l'ouest; et ceux-ci, après l'avoir entendu, crurent comprendre que les Iroquois n'avaient en vue que de leur faire prendre le change; d'empêcher leurs partis de courir sur l'ennemi commun, et de les brouiller avec les Français, pour avoir ensuite meilleur marché des uns et des autres.

Avant son départ, Téganissorens, qui en son particulier, voulait sincèrement la paix, proposa au comte de Frontenac, le rétablissement du fort de Catarocouy, comme un moyen de la hâter et de la rendre durable. Le gouverneur saisit cette ouverture avec toute l'ardeur dont il était capable: il fit travailler avec une extrême diligence à un grand convoi, qui devait conduire à ce poste une garnison, des ouvriers, des munitions, et tout ce qui était nécessaire à un établissement dont il prétendait faire le boulevard de la colonie. Il en donna le commandement au chevalier de Crisasi; mais comme cet officier allait s'embarquer, il reçut ordre de désarmer.

La cause de ce changement était l'arrivée de Serigny à Montréal, où se trouvait le gouverneur général, avec une commission du roi pour la levée d'un détachement considérable destiné à une entreprise contre le Port Nelson, de laquelle il avait été chargé conjointement avec son frère d'Iberville. Il n'y avait pas un moment à perdre, si l'on ne voulait pas faire manquer ce projet pour la troisième fois; et il fallut prendre une partie des hommes qui devaient accompagner le chevalier de Crisasi. On donna cent vingt Canadiens et quelques sauvages du Sault St. Louis à Serigny; le reste fut congédié jusqu'à nouvel ordre.

Au commencement de Septembre, Oureouharé, qui avait accompagné Téganissorens à son retour, revint avec treize prisonniers français, qu'il avait délivrés, et parmi lesquels étaient les deux Hertel, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gémerye, et qu'on avait crus morts; mais il n'amenait point d'autres députés que ceux de son canton de Goyogouin et de celui de Tsonnonthouan. La considération que le comte de Frontenac avait pour leur conducteur les fit écouter favorablement, et ce général voulut que les chefs du nord et de l'ouest, qui étaient descendus avec un grand convoi de pelleteries conduit par M. de Louvigny, fussent présents à l'audience qu'il leur donna.

Oureouharé, qui portait la parole, présenta d'abord un collier dont le sens était qu'il avait brisé les fers de treize Français: il

en présenta ensuite d'autres pour marquer que les cantons dont on voyait les députés s'apercevant que la négociation de Téganissorens traînait trop en longueur, et sachant qu'elle était traversée par les Anglais, avinient pris les devans, et elargé leurs envoyés de prier Ononthio de ne pas s'impacienter, de l'assurer qu'ils voulaient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ses bonnes grâces, et le conjuraient de suspendre encore sa hache pour quelque temps.

Le gouverneur leur répondit qu'il acceptait le premier collier, et qu'il revoyait avec plaisir ses enfans, qu'il avait pleurés comme morts; qu'il savait bon gré aux députés des deux cantons de leur empressement à l'assurer de leurs bonnes dispositions; mais qu'il ne recevait point les autres colliers, par lesquels on prétendait arrêter son bras, et qu'il allait frapper incessamment, si on ne se hâtait point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avait déclaré à Tareha et à Téganissorens. Dans un festin, qu'il leur donna ensuite, il s'étudia à bien convaincre les Goyogoniüs et les Tsonnonthouans, qu'il souhaitait la paix, mais plutôt pour eux-mêmes que pour lui, et en père qui ne châtie qu'à regret ses enfans.

Vers la fin d'Octobre, le P. Millet arriva à Québec, après cinq ans de captivité, et donna avis au gouverneur que Tareha le suivait de près avec les députés d'Onneyouth. Ils départèrent en effet, peu de jours après. M. de Frontenac les reçut d'abord assez mal; mais il se radoucit ensuite, en faisant réflexion que ces négociations avaient au moins cela d'utile, qu'elles procuraient quelque repos aux habitans de la colonie. C'était d'ailleurs pour lui une nécessité de faire au moins semblant de s'y prêter, ou d'aller attaquer les Iroquois avec des forces capables de les détruire, et il s'en fallait bien qu'il en eût de suffisantes pour une pareille entreprise. Il ne pouvait guère compter que sur deux mille hommes, y compris les troupes, les milices et les sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dégarnir les postes les plus exposés, qui étaient en assez grand nombre.

Au reste, si les Anglais cherchaient à empêcher les Iroquois de faire la paix avec les Français du Canada, ceux-ci ne travaillaient pas avec moins d'activité à empêcher tout accommodement entre les Abénaquis et la Nouvelle Angleterre. Ces derniers n'étaient pas moins que les Iroquois fatigués d'une guerre qui, outre les pertes qu'elle leur causait, les forçait de se tenir continuellement sur leurs gardes. Dès le mois de Mai de cette année 1694, deux de leurs chefs s'étaient engagés à conclure un traité de paix avec le gouverneur de la Nouvelle Angleterre; et ce général, après avoir reçu des otages, s'était rendu en personne à Pemkuit, pour accélérer la conclusion du traité. Mais dans le temps qu'il se tenait le plus assuré de mettre enfin son gouverne-

ment hors d'insulte de la part de voisins si dangereux, le sieur de Villien, le même qui s'était si fort distingué au siège de Québec, secondé de M. de Thury, missionnaire à Pentagoët, trouva le secret de regagner un chef malécite, nommé MATAOUANDO, qui s'était déjà déclaré pour la paix ; leva un parti de deux cent cinquante sauvages des environs de Pentaguët et de la rivière St. Jean ; se fit joindre par ceux de la mission du P. BIGOT l'aîné ; se mit à la tête de tous ces guerriers, et les mena sur la rivière de Pescadoué, au milieu des habitations anglaises, et à douze lieues seulement de Boston. Il y avait en cet endroit deux forts un peu éloignés l'un de l'autre ; la petite armée se partagea en deux troupes, et les forts furent emportés en très peu de temps. Il y périt, suivant Charlevoix, deux cent trente Anglais ; il fut brûlé cinquante ou soixante maisons ; et cet exploit ne couta aux vainqueurs qu'un seul homme blessé. Un chef abénaquis, nommé TAXOUS, enhardi, ou plutôt animé par un succès si prompt et si peu coûteux, choisit quarante des plus lestes de sa troupe, arriva, après trois jours de marche, auprès d'un petit fort situé près de Boston, l'attaqua en plein jour, s'en rendit maître, nonobstant une vigoureuse résistance, et alla ensuite faire le dégât jusqu'aux portes de la capitale.

Ces hostilités irritèrent d'autant plus le chevalier Phibs, que sur les assurances qu'il avait données d'un accommodement prochain avec les sauvages, tout le pays était dans une sécurité parfaite, et qu'après des irruptions si brusques, et si peu attendues, le peuple de Boston murmurait hautement et paraissait prêt à se soulever contre lui. Il partit pour Penkuit, et dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux avec qui il avait traité, qu'ils eussent à lui remettre deux des leurs, qui s'étaient trouvés à l'attaque du premier fort ; sinon qu'il les regarderait tous comme complices d'une hostilité faite contre le droit des gens, et après la parole donnée de n'en faire aucune, ajoutant qu'il était à Penkuit en état de tirer vengeance de cette perfidie.

Ces menaces n'embarrassèrent pas peu les sauvages ; ils avaient donné des otages au général anglais, et plusieurs avaient des parens prisonniers à Boston. Ces considérations les firent balancer longtemps sur le parti qu'ils avaient à prendre : à la fin, le plus grand nombre fut d'avis qu'il fallait envoyer des députés au gouverneur de la Nouvelle Angleterre, pour lui faire des excuses sur le passé, et l'assurer qu'à l'avenir il n'aurait plus sujet de se plaindre d'eux. Ils l'auraient fait sans doute, sans les efforts de leurs missionnaires pour rassurer les plus timides, et faire entendre à tous qu'ils avaient fait trop de mal aux Anglais, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités à l'avenir, et qu'il allait de leur salut de demeurer inviolablement attachés aux Français. M. de Villieu engagea en même temps plusieurs

de leurs chefs à aller avec lui à Québec ; d'autres le suivirent de près ; et tous renouvelèrent au gouverneur général les protestations d'une fidélité inviolable.

(A Continuer.)

LES MUSES,

OU DEESSES DES SCIENCES ET DES ARTS.

HESTODE, dans sa *Théogonie*, en compte neuf, filles de Jupiter et de Mnémosyne. "Dans l'Olympe," dit-il, "elles chantent les merveilles des dieux ; connaissent le passé, le présent, l'avenir, et rejoignent la cour céleste de leurs harmonieux concerts." CICÉRON en compte d'abord quatre, Thelxiopé, Mnémé, Aède et Mélète, filles du deuxième Jupiter ; puis neuf, qui ont eu pour père Jupiter troisième, et pour mère Mnémosyne ; et enfin neuf nommées comme les précédentes, mais nées de Piérus et d'Anthiopé. PAUSANIAS en compte trois, savoir, la Mémoire, la Méditation et la Chant, dont le culte fut établi en Grèce par les Aloïdes : c'est-à-dire qu'on personnifia les trois choses qui constituent le poème. VARRON n'en admettait que trois, et dit que Sicyone donna ordre à trois sculpteurs de faire trois statues des Muses, pour les placer dans le temple d'Apollon, et cela dans l'intention de les acheter de celui qui aurait le mieux réussi. Mais comme elles se trouvèrent toutes également belles, la ville les acheta pour les dédier à Apollon. Au reste, ce nombre de trois était tiré de ce qu'il n'y a que trois modes de chant ; la voix sans instrumens ; le souffle avec les instrumens à vent, et la pulsation avec des lyes, &c.

DIONORE donne encore aux Muses une autre origine. "Osiris," dit-il, "aimait la joie, et prenait plaisir au chant et à la danse. Il avait toujours avec lui une troupe de musiciens, parmi lesquels étaient neuf filles instruites de tous les arts qui ont quelque rapport à la musique, d'où vient leur nom de Muses ; elles étaient conduites par Apollon, un de ses généraux ; de là peut-être son nom de Musagète, donné aussi à Hercule, qui a vaît été comme lui un des généraux d'Osiris." LECLERC croit que la fable des Muses vient des concerts établis par Jupiter en Crète ; que ce dieu n'a passé pour le père des Muses, que parce qu'il est le premier parmi les Grecs qui ait eu un concert réglé, et qu'on leur a donné Mnémosyne pour mère, parce que c'est la mémoire qui fournit la matière des poèmes.

L'opinion commune est donc qu'il y a neuf Muses, auxquelles

Hésiode est le premier qui ait donné des noms. "On les fait "présider," dit encore Diodore, "chacune à différents arts, "comme à la musique, à la poésie, à la danse, à l'astrologie, &c." On les dit vierges, parce que les bienfaits de l'éducation sont inaltérables; elles sont appelées Muses, d'un mot grec (*myein*) qui signifie expliquer les mystères, parce qu'elles ont enseigné aux hommes des choses importantes, mais hors de la portée des ignorants. Chacun de leurs noms renferme une allégorie particulière: *Clio* est ainsi appelée, parce que ceux qui sont loués dans les vers acquièrent une gloire immortelle; *Eutherpe*, à cause du plaisir que la poésie savante procure à ceux qui l'écoutent; *Thalie*, pour dire qu'à jamais elle fleurira; *Melpomène*, pour signifier que la mélodie s'insinue jusque dans le fond de l'âme des auditeurs; *Terpsichore*, pour marquer le plaisir que ceux qui ont appris les beaux-arts retirent de leurs études: *Erato* semble indiquer que les savans s'attirent l'estime et l'attention; *Polymnie*, que plusieurs poètes sont devenus illustres par le grand nombre d'hymnes qu'ils ont consacrés aux dieux; *Uranie*, que ceux qu'elle instruit élèvent leurs contemplations et leur gloire jusqu'au ciel: enfin la belle voix de *Calliope* lui a fait donner ce nom, pour nous apprendre que l'éloquence charme l'esprit et entraîne l'approbation des auditeurs.

Les anciens ont regardé les Muses comme des déesses guerrières, et les ont souvent confondues avec les bacchantes. Non seulement elles furent mises au rang des déesses, mais on leur prodigua tous les honneurs de la divinité. On leur offrait des sacrifices en plusieurs villes de la Grèce et de la Macédoine. Elles avaient à Athènes un magnifique autel. Rome leur avait aussi consacré deux temples, et un troisième, où elles étaient fêtées sous le nom de *Camœnes*. Les Muses et les Grâces n'avaient ordinairement qu'un temple; on ne faisait guère de repas agréables sans les les y appeler, et sans les saluer le verre à la main. Hésiode leur donne l'amour pour compagnon, et PINDARE confond leur juridiction. Mais personne ne les a tant honorées que les poètes, qui ne manquent jamais de les invoquer au commencement de leurs poèmes, comme les déesses capables de leur inspirer cet enthousiasme si nécessaire à leur art. Le Parnasse, l'Hélicon, le Pinde, étaient leur demeure ordinaire. Le cheval Pégase paissait ordinairement sur ces montagnes et aux environs. Parmi les fontaines et les fleuves, l'Hippocrène, Castalie et le Permesse leur étaient consacrés, ainsi que, parmi les arbres, le palmier et le laurier.

On les peint jeunes, belles, modestes, vêtues simplement.— Apollon est à leur tête, la lyre à la main et couronné de laurier.— Comme chacune préside à un art différent, elles ont des couronnes et des attributs particuliers. Les peintures d'Herculanéum offrent les neuf Muses ornées de leurs divers attributs.—

DE LA VALACHIE ET DE LA MOLDAVIE.

Vers le seizième siècle, les deux provinces de Valachie et de Moldavie se soumirent aux Turcs par capitulation. En conséquence, elles furent régies par des hospodars indigènes, auxquels la Porte, dans ses firmans, donna le titre de *vayvode*, mot slave synonyme de prince. Flatté de la soumission volontaire de ces principautés, le gouvernement ottoman octroya à leurs hospodars des prérogatives considérables. Leur rang fut mis au-dessus de celui des pachas à trois queues; il égalait la dignité de gouverneur ou vice-roi de Bagdad. A leurs nominations, ils obtenaient du sultan une audience solennelle; ils plantaient trois queues devant la porte de leur palais; les jours de cérémonie, ils portaient une espèce de pelisse d'étiquette, nommée *capenitza*, qu'aucun pacha n'avait droit de porter, et qui était réservée aux vice-rois de Bagdad et aux khans de Crimée. Ils faisaient leur entrée dans leur capitale précédés de deux *peiks* et de deux *solaks*, espèce de satellites attachés dans les grandes pompes à la garde personnelle du Sultan. Ils jouissaient ainsi des distinctions les plus honorables.

Les principautés étaient dites *détachées* par la chancellerie ottomane, parcequ'elles payaient un tribut déterminé et séparé de celui que devaient les autres provinces de l'empire ottoman. Mais toutes ces prérogatives regardaient les hospodars ainsi que le divan du pays, c'est-à-dire le sénat, formé par les boyards ou seigneurs indigènes. Le peuple de la Valachie et de la Moldavie était esclave de ces seigneurs dans toute la force du mot, et ne possédait aucun privilège, aucun droit. Cependant la Porte trouva bientôt, dans les discordes continuelles des principaux boyards, un prétexte de reprendre une partie des droits qu'elle leur avait conférés. A la merci du caprice des sultans, environnées des places frontières sur la rive droit du Danube et sur leur propre territoire, menacées par les forteresses de Chotzim, de Bender, d'Akermann, d'Okzacoff et de Kil-Bouroun, ces deux malheureuses provinces devinrent la proie d'une foule de spoliateurs. Un khan de la Crimée, un *mizza* ou seigneur tartare, un pacha commandant de l'une des places fortes, appuyé d'une pétition de quelques boyards intrigants, pouvait, sur une simple calomnie, faire déposer les hospodars, et même leur ôter la vie. Les ministres de la Porte, non moins rapaces que les khans et les pachas, tantôt partageaient avec les accusateurs les biens de l'hospodar disgracié et les dons de son successeur, et tantôt s'approprièrent seuls les dépouilles de la victime.

En 1716, le drogman de la Porte, Nicolas Maurocordato, profitant de la disgrâce de l'hospodar indigène Brankovan, réussit

à se faire nommer à sa place, et fut le premier Grec qui obtint cette dignité.

Les Moldaves et les Valaques, plongés dans les ténèbres les plus épaisses, n'offraient nulle éducation, nul commerce, nulle industrie, mais une absence totale de civilisation. La neuvième partie des terres était en friche; on ignorait jusqu'aux premiers élémens de l'économie rurale. Les hospodars grecs civilisèrent les deux principautés. Nicholas Maurocordato fonda en Valachie une imprimerie et une école publique, où l'on enseignait le slavon, le grec littéral et le latin. Son frère Constantin Maurocordato fut le bienfaiteur des paysans valaques; il les affranchit du servage le plus monstrueux qui ait jamais existé, et il introduisit dans le pays la culture du blé de Turquie, qui est devenu leur principale ou plutôt leur unique nourriture. Les hospodars grecs qui succédèrent aux Maurocordato rendirent aussi de grands services aux nations valaque et moldave; ils firent traduire dans le dialecte du pays la Bible, les saints Evangiles, les Psalms, la liturgie, et tout ce qui concerne le rituel de l'église d'Orient. Sous l'hospodar Alexandre Ypsilanty, un boyard indigène de Valachie, nommé Tennaquitza Vakaresky, rédigea le premier une grammaire, et régularisa le patois de son pays.

Les hospodars grecs Alexandre Ypsilanty, Grégoire Ghika, Charles Callimachy, et Jean Caradza, furent les législateurs de la Valachie et de la Moldavie. Ces provinces suivent encore aujourd'hui les codes que ces princes firent imprimer, et qui, rédigés d'après celui de Justinien, renferment aussi les coutumes non écrites qui avaient auparavant force de lois, bien qu'elles fussent incertaines, interprétées à volonté, et souvent contradictoires.

Les hospodars grecs, malgré les divers moyens qu'ils possédaient pour faire face aux cabales de leurs rivaux succombaient souvent à leurs attaques, et ne pouvaient vivre que dans la crainte surtout depuis les guerres désastreuses de la Turquie avec la Russie et l'Autriche. Un nouveau grand-visir, un nouveau favori du sultan, trouvaient, pour renverser les hospodars, une arme toujours sûre en les accusant de trahison. Calomniés comme partisans, tantôt de l'Autriche, et tantôt de la Russie, ces princes infortunés éprouvaient le courroux du sultan, perdaient leur place et leur bien; rarement même terminaient-ils leurs jours d'une manière naturelle. Les deux principautés furent mises sous la protection de la Russie par les traités de Canardza, de Jassy et de Bucharest. Mais quoiqu'elles fussent ainsi délivrées de l'influence de voisins puissants, tels que les khans de Crimée, les sultans tartares de Bondzak et de Cavouchan, les pachas d'Ismaïlow, de Bender, de Chotzim, d'Oczakoff et de Kil-Bouroun, toutefois elles avaient à souffrir des vexations continuelles des garnisons des places frontières sur le Danube, et surtout

de cet essaim de négocians turcs, accapareurs privilégiés (nommés *capanlyts*) qui faisaient le monopole de toutes les denrées produites par les deux provinces. La protection de la Russie et la surveillance exercée par ses consuls ne pouvaient empêcher ces abus, qui s'introduisaient sous différentes formes et sous des prétextes spécieux. D'après une convention confirmée par un édit autographe du grand-seigneur, le gouvernement des hospodars devait durer sept ans. Pendant cet intervalle, leur personne était inviolable et les traités avec la Russie ne permettaient pas de les destituer avant un examen rigoureux de leur conduite, examen que faisaient les deux puissances contractantes.

Malgré ces clauses, les hospodars Grégoire Ghika et Constantin Chantzéry furent assassinés en pleine paix : Mavrojény et Alexandre Ypsilanty eurent la tête tranchée ; Nicholas Caradza, Constantin Mourouzy, Alexandre Muurocordato, Ttléko Soutzo et Alexandre Mourouzy furent arbitrairement destitués. Le ministère ottoman avait toujours la ressource de forcer les hospodars secrètement et par menaces, à donner leur démission comme volontaire. C'est ainsi que Jean Caradza, persécuté par Halet, favori de Mahmoud, fut obligé d'abdiquer officiellement, et de se réfugier en Europe pour éviter la mort.

Mais de tous les maux qui pesaient et qui pèsent encore sur les deux provinces, le plus sensible et le plus accablant était ce reste odieux de droit féodal que l'humanité de Constantin Muurocordato n'a pas été à même d'extirper. Ce droit consiste en corvées gratuites auxquelles chaque paysan est tenu pour le service des seigneurs propriétaires. Les corvées ne doivent être que de onze jours par année ; mais elles deviennent infiniment plus onéreuses par l'énormité des abus que se permettent les seigneurs indigènes à l'égard des malheureux cultivateurs. Ces onze jours se multiplient jusqu'au nombre de quarante, de cinquante et au-delà, de manière que les paysans n'ont pas la faculté de labourer leurs terres. Les hospodars redressaient souvent ces abus ; mais les seigneurs, par mille ruses, arrachaient aux paysans des contrats dont les articles stipulaient cette augmentation de service. Outre ces abus ruineux, il existe encore une multitude de privilèges qui font retomber sur les cultivateurs tout le poids des impôts, tandis que des classes nombreuses de laïques et d'ecclésiastiques jouissent de plus ou moins grandes immunités.

Comme les deux principautés de Valachie et de Moldavie pouvaient échoir à tout Fanariote qui savait assez bien les langues orientales et le français pour devenir interprète de la Porte, les intrigues d'une si grande quantité d'aspirans devenaient pareillement funestes aux hospodars en place, et, par conséquent elles influèrent sur le sort des provinces. Les Ypsilanty, les Mourouzy, les Soutzo, les Caradza, avant de devenir princes,

étaient *grands-postelniks*, ou premiers ministres des hospodars de Valachie et de Moldavie. Le gouvernement turc, ainsi que les nations grecque, valaque et moldave, ne donnaient le titre de *prince* qu'aux hospodars ; leurs enfans s'appelaient *bî-zadès* ou fils du prince ; mais cette distinction n'appartemît jamais à leurs petits-fils : ceux-ci n'étaient que simples boyards ou seigneurs.

Quelque éphémère que fût la domination des hospodars, toutefois les provinces qui leur étaient soumises servaient de refuge à tous les Grecs persécutés par les Turcs dans les autres parties de l'empire ottoman. Une multitude de Macédoniens, de Thraces, d'Épirotes, de Thessaliens, exerçaient divers métiers dans ces provinces toutes chrétiennes ; d'autres formaient des relations commerciales avec l'Allemagne, et surtout avec la ville de Leipsick ; la plupart s'enrichissaient par leur industrie rurale, en cultivant à titre de fermiers les terres fertiles des boyards indigènes.

Les lycées de Jassy et de Bucharest, capitales des deux provinces, étaient bien organisés : on y enseignait le grec, le latin, l'allemand, le français, les sciences naturelles et la philosophie. Outre ces lycées, il y avait aussi des écoles secondaires dans les chefs-lieux de chaque district. L'imprimerie de Jassy était assez bien assortie ; et dans les dernières années, on avait fondé à Bucharest un théâtre, sur lequel on représentait des tragédies et des comédies françaises, ou des pièces traduites en grec. Les étrangers de quelque nation, de quelque religion qu'ils fussent, étaient favorablement accueillis. Le mérite obtenait l'estime ; un homme industrieux et doué de quelque talent était sur de réussir. La langue grecque avait été presque généralement adoptée ; et, à l'exception du bas peuple, tous les habitans l'entendaient : la haute classe surtout parlait le grec avec une grande pureté ; plusieurs boyards se distinguèrent même par des écrits en grec ancien ou littéral. En Valachie, les Brankovan, les Nestor, les Kimpinian, les Philipesco et les Golekko ; en Moldavie, les Stourdza, les Paskan, les Kisnovan, les Balsonk et les Dragustzy, ne le cédaient pas, en fait de littérature grecque ancienne, aux Grecs les plus instruits. — Les femmes de plusieurs boyards de ces provinces étaient ou des princesses ou des nobles grecques ; plusieurs Grecs aussi épousaient les filles des seigneurs du pays. Cette amalgame polissait les hautes classes des deux principautés, et y introduisait les mœurs, les usages et la langue de la Grèce. D'un autre côté, les armées russes et autrichiennes qui occupèrent ces contrées à plusieurs reprises y apportèrent les manières européennes, le luxe et les beaux-arts. Toute la haute société apprit le français et l'allemand. La danse et la musique devinrent des articles

d'éducation. On voyait même, chez les boyards les plus riches, des institutrices allemandes et françaises. Cependant on remarquait dans ces provinces la frivolité à côté de la politesse, et le relâchement des mœurs à côté de l'urbanité. . . .

LES CANADIENS DE FRONTIERE,

DIFFERENTS DES HABITANS DU BAS-CANADA ET DE LA BASSE LOUISIANE.

J'ai cru m'apercevoir, dans mes voyages aux Etats-Unis, que les Français n'ont pas la même aptitude à y former des établissemens agricoles, que les émigrants d'Angleterre, d'Irlande et d'Allemagne. De quatorze ou quinze exemples de *farmers* ou cultivateurs français que j'ai pu citer sur le continent, deux ou trois seulement promettaient de réussir; et quant aux établissemens en masse de villages, tels que *Gallipolis*, tous ceux que les Français avaient ci-devant entrepris ou formés sur les frontières de Canada ou de Louisiane, et qui ont été abandonnés à leurs seules forces, ont langui et fini par se détruire; tandis que de simples individus irlandais, écossais ou allemands, s'enfonçant seuls avec leur femme dans les forêts, et jusque sur le sol des sauvages, ont généralement réussi à fonder des fermes et des villages solides. À l'appui de mon opinion, ou plutôt des faits, je vais citer l'exemple de la colonie française du *Poste Vincennes* sur la *Wabash* (ou *Ouabache*), que je visitai après *Gallipolis*.

Après trois jours de marche forcée, nous arrivâmes, le 2d Août 1796, au village louisianais nommé *Poste-Vincennes* sur la rivière *Wabash*. L'aspect du local est une prairie irrégulière d'environ trois lieues de long sur une de large, bordée de tous côtés de l'éternelle forêt, parsemée de quelques arbres et d'une quantité de plantes à ombelle, hautes de trois à quatre pieds. Des champs de maïs, de tabac, de bled, d'orge, de pastèques, même de coton, entourent le village, composé d'une cinquantaine de maisons, dont la blancheur égale la vue, après la longue monotonie des bois. . . . Chaque maison, selon la bonne coutume canadienne, est isolée de toute autre, et environnée de sa cour et de son jardin, clos de palissades. Mon œil fut réjoui de la vue des pêchers chargés de fruits, mais attristé de celle de l'odieux *stramonium*,* qui foisonne universellement aux lieux habités, depuis *Gallipolis* et plus haut.

* Plante d'une odeur narcotique et nauséabonde.

J'étais adressé à l'un des principaux propriétaires né hollandais, parlant bien français ; je reçus chez lui pendant dix jours tous les bons offices d'une hospitalité aisée, simple et franche. Le lendemain de mon arrivée, il y avait audience des juges du canton ; je m'y rendis pour faire mes observations sur le moral et le physique des habitans rassemblés. Dès mon entrée, je fus frappé de voir l'auditoire partagé en deux races d'hommes totalement divers de visage et d'habitude de corps ; les uns ayant les cheveux blonds ou châtains, le teint fleuri, la figure pleine, et le corps d'un embonpoint qui annonçait le santé et l'aisance ; les autres ayant le visage très maigre, la peau hâve et tannée, et tout le corps comme exténué de jeûne, sans parler des vêtements, qui annonçaient la pauvreté. Je reconnus bientôt que ces derniers étaient les colons français établis depuis environ soixante ans dans ce lieu, tandis que les premiers étaient des colons américains qui, depuis quatre à six ans seulement, y avaient acheté des terres qu'ils cultivaient. Les Français, à la réserve de trois ou quatre, ne savaient point l'anglais ; les Américains, presque en totalité, ne savaient guère plus de français. Comme j'avais appris, depuis un an, assez d'anglais pour converser avec eux, j'eus l'avantage, pendant mon séjour, d'entendre les récits et les rapports des deux parts.

Les Français, lamentant leur détresse, me racontèrent que depuis quelques années et particulièrement depuis la dernière guerre des sauvages (1788,) la fortune avait pris à tâche de les accabler de pertes et de privations ; auparavant, et depuis la paix de 1763, époque de la cession du Canada à l'Angleterre, et de la Louisiane à l'Espagne, ils avaient joui, sous la protection de cette dernière puissance, d'un degré et d'un genre singulier de bien-être. Presque abandonnés à eux-mêmes, au sein des déserts, éloignés de soixante lieues du plus prochain poste sur le Mississipi, sans charge d'impôts, en paix avec les sauvages, ils passaient la vie à chasser, à pêcher, à faire la traite des pelleteries, à cultiver quelques grains et quelques légumes pour le besoin de leurs familles. Plusieurs d'entr'eux avaient épousé des filles sauvages, et ces alliances avaient consolidé l'amitié des tribus environnantes. Le *Poste* avait compté jusqu'à trois cents habitans. Pendant la guerre de l'indépendance, l'heureux éloignement où ils étaient de son théâtre, les préserva longtemps d'y être compromis ; mais vers 1782, sur des motifs bien ou mal fondés, un officier kentokois ayant dirigé contre eux un petit corps, ils furent pillés, et leurs bestiaux, richesse principale, dévorés et enlevés. Le traité de 1783 annexa leur colonie aux États-Unis, et sous ce régime ils commencèrent de réparer leurs pertes. Malheureusement, vers 1788, des hostilités se déclarèrent entre les sauvages et les Américains. Il fut dur d'opter entre deux amis ;

mais le devoir commé la prudence les ayant joints aux Américains, les sauvages commencèrent contre eux une guerre d'autant plus cruelle, qu'elle fut celle d'une amitié déçue et irritée. Les bestiaux furent tués, le village bloqué, et pendant plusieurs années, à peine les habitans purent-ils cultiver à la portée du fusil; des requisitions militaires vinrent se joindre à ces calamités. Cependant, en 1792, le congrès ému de pitié, donna quatre cents arpens à chaque tête contribuable, et cent arpens de plus à chaque homme de milice. C'eût été la fortune de familles américaines; ce ne fut pour ces colons, plutôt chasseurs que cultivateurs, qu'un don passager que sans prudence, sans lumières, ils vendirent chacun moins de deux cents livres à des Américains; encore ceux-ci les payèrent-ils en toiles et autres marchandises leur rapportant vingt et vingt-cinq pour cent de bénéfice. Ces terres, de qualité excellente, se vendaient déjà en 1796, deux dollars l'arpent (total 2000 livres au lieu de 200 livres,) et j'oserais assurer qu'aujourd'hui elles en valent dix. Ainsi réduits la plupart à leurs jardins ou au terrain le plus indispensable, les habitans du *Poste* n'ont plus eu pour vivre que le secours de leurs fruits, de leurs légumes, des pommes de terres, du maïs, et très rarement quelque viande de chasse. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient devenus maigres comme des Arabes. Ils crient à la supplantation, à la spoliation, et surtout ils se plaignent qu'en tout procès et contestation, étant jugés par des lois américaines qu'ils n'entendent pas, et par cinq juges, dont deux français n'entendent que médiocrement les lois et la langue, il leur est impossible de soutenir la concurrence. Les Américains repoussent ces reproches par ceux de l'ignorance, du défaut de toute industrie et d'une indolence indienne. Il est vrai que cette ignorance est extrême en tout genre; jamais dans ce village il n'avait existé d'école avant que la révolution française y eût poussé M. l'abbé R. . . que j'y trouvai missionnaire. . . . Sur quatre-vingt-dix têtes françaises à peine en pouvait-on citer six qui eussent lire et écrire, tandis que parmi les Américains, sur cent individus, homme ou femme, quatre-vingt-dix au moins savent l'un et l'autre. Le langage de ces Français n'est pas un patois, comme on me l'avait dit, mais un français passable, mêlé de beaucoup de termes et de locutions de soldat. Cela devait être ainsi, tous ces postes ayant été primitivement fondés ou habités en majeure partie par des troupes; le régiment de Carignan a servi de souche au Canada. Je voulus savoir l'époque de fondation et l'histoire première du *Poste-Vincennes*; mais . . . à peine pus-je tirer quelques notions précises sur la guerre de 1757, quoiqu'il y ait là des vieillards de temps antérieur. Ce n'est que par aperçu que je suppose l'origine première vers 1735.

De leur côté, les colons américains me confirmèrent la plupart

de ces récits ; mais envisageant les faits sous un autre point de vue ; "Si les Canadiens,* me dirent-ils, se trouvent dans une fâcheuse situation, ce n'est pas à nous, c'est à eux-mêmes ou à leur gouvernement qu'ils en doivent adresser la reproche. Ce sont, il est vrai, de bonnes gens, hospitaliers et sociables ; mais ils sont d'une ignorance, d'une paresse demi-sauvages ; ils n'entendent rien en affaires ni domestiques, ni civiles, ni politiques ; leurs femmes ne savent ni coudre ni filer, ni faire du beurre : elles perdent tout leur temps à voisiner, à babiller, et la maison reste sale et en désordre. Les maris n'ont de goût que pour la chasse, la pêche, les voyages de long cours, et une vie toute dissipée. Ils ne font jamais comme nous des provisions d'une saison à l'autre ; ils ne savent ni saler, ni fumer le porc, le daim, ni faire la bière, le *saour-croust*, ni distiller le bled ou les pêches, toutes choses *capitales* pour un cultivateur. S'ils ont quelques denrées ou marchandises, ils veulent, pour s'indemniser de la petite quantité, les vendre quinze et vingt pour cent plus cher que nous qui avons abondance ; et tout leur argent s'en va en achats de babioles, de futilités, en amourettes de sauvagesses, espèce de filles aussi coquettes et bien plus gaspilleuses que les blanches : de même tout leur temps se consume en causeries, en narrations interminables d'aventures insignifiantes, et en courses à la ville, † pour voir leurs amis. Lorsque la paix de 1783 rendit ces habitans *citoyens* des Etats-Unis, au lieu de *sujets* du roi d'Espagne qu'ils étaient, leur première demande fut celle d'un *officier commandant* ; et ils eurent toute la peine possible à comprendre ce que c'était qu'une administration municipale choisie par eux et dans leur sein. Aujourd'hui même, ils n'ont pas de sujets capables de la former. Ils ne veulent pas apprendre notre langue, et nous qui sommes les maîtres du pays, nous ne sommes pas faits pour apprendre celle d'une peuplade de quatre-vingt à quatre-vingt-dix personnes, qui demain se dégouteront et s'en iront en Louisiane, et qui feront bien ; car avec leur peu d'industrie, ils sont incapables de soutenir notre concurrence.

D'après les récits des Américains et des Canadiens, pareil état de choses a lieu dans les établissemens illinois et de la haute Louisiane : le découragement, l'apathie, la misère règnent également chez les colons français de *Kaskaskias*, de *Cohokias*, de la *Prairie du Rocher*, de *St. Louis*, &c. La nature du gouvernement y a contribué d'une part, en ce que le régime, d'abord français, puis espagnol, étant purement militaire, l'officier commandant est un véritable aga, ou pacha, qui donne, vend, ôte à

* C'est le nom que les Américains donnent à tous les habitans français de leur frontière à l'ouest et au nord.

† C'est à dire à la Nouvelle-Orléans, distante de près de 500 lieues par le fleuve.

son gré les privilèges d'entrée, de sortie, d'achat et d'accaparement de denrées; en sorte qu'il n'existe aucune liberté, ni de commerce, ni de propriété, et que pour deux ou trois maisons riches, la totalité des habitans est dénuée et pauvre.

D'autre part, les mœurs et les habitudes des premiers colons ont été une cause originelle de non succès et de ruine: soldats dans le principe, ou contraints de le devenir par leurs guerres avec les voisins, ces colons ont été conduits par la nature des choses à préférer une vie tour à tour agitée et dissipée, indolente et oisive, comme celle des sauvages, à la vie sédentaire, active et patiente des laboureurs anglo-américains. Aussi, lorsque dans ces dernières années, ceux-ci ont pu s'introduire dans les établissemens illinois, sur la rive gauche du Mississipi, leur industrie y a pris un tel ascendant, qu'en cinq ou six ans, ils sont devenus les acquéreurs et les possesseurs de la majeure partie des villages. Les anciens colons en détresse leur ont vendu à vil prix, comme au Poste Vincennes, leurs inutiles possessions. . . . D'autre part, le gouvernement espagnol, pour donner de la valeur à ses terres, ayant adopté la mesure de les concéder à des Américains qui se naturalisent, ces Américains supplantent, en commerce, en agriculture, en industrie, en activité, les colons français, qui se retirent peu à peu devant eux, et passent en Canada ou en Basse-Louisiane.

A l'extrémité des prairies, près du Mississipi, est le village de *Kas*; il est tellement ruiné qu'il n'y reste pas douze familles canadiennes; et cependant en 1764, le colonel BOUQUET y comptait quatre cents têtes: en face, à l'autre bord du fleuve, était devant *Ste. Geneviève*, assez gros village cité pour sa saline: le Mississipi, dans ses débordemens, l'a totalement balayé: les habitans se sont retirés à deux milles de là, sur des hauteurs, où ils vivent dans des maisons à pans de bois, chacun sur sa terre. . . . Au village de la Prairie du Rocher, on ne compte que dix familles, et celui de Cahokias ou *Caho*, n'a pas plus de quarante feux, au lieu de quatre-vingts qu'il avait en 1790. En face de Caho est St. Louis ou *Pancore*, ville ou bourg de soixante-dix maisons rassemblées, ayant un beau et inutile fort en pierre, de deux acres en superficie, avec seulement cinq ou six familles riches, sur cinq cents têtes blanches d'un peuple pauvre, indolent et fievreux.

Quelques traits de la vie journalière des colons des deux peuples feront connaître les véritables raisons de ce dépérissement général des établissemens français sur les frontières de la Louisiane, et même du Canada,* comparé à l'accroissement non moins

* Au Fort Détroit, lorsque j'y passai, le plus grand nombre des Français parlait de se retirer sur le terrain du roi (Georges) plutôt que de se former au régime municipal et laborieux des Américains.

général de ceux des Anglo-américains.

Le colon américain de sang anglais ou allemand, naturellement froid et flegmatique, calcule à tête reposée un plan de ferme; il s'occupe sans vivacité, mais sans relâche, de tout ce qui tend à sa création, ou à son perfectionnement. Si, comme quelques voyageurs lui en font le reproche, il devient paresseux, ce n'est qu'après avoir acquis ce qu'il a projeté, ce qu'il considère comme nécessaire ou suffisant.

Le Français, au contraire, avec son activité pétulante et inquiète, entreprend par passion, par engouement, un projet dont il n'a calculé ni les frais, ni les obstacles; et il arrive souvent qu'après avoir commencé et défait, corrigé et changé, après s'être tourmenté l'esprit de désirs et de craintes, il finit par se dégouter et par tout abandonner.

Le colon américain, lent et taciturne, ne se lève pas de très grand matin; mais une fois levé, il passe la journée entière à une suite non interrompue de travaux utiles. . . . Si le temps est beau, il sort et laboure, coupe des arbres, fait des clôtures, &c.; si le temps est mauvais, il inventorie la maison, la grange, les étables, raccommode les portes, les fenêtres, les serrures, pose des clous, construit des tables ou des chaises, et s'occupe sans cesse à rendre son habitation sûre, commode et propre.

Le colon français se lève matin, ne fût-ce que pour s'en vanter; il délibère avec sa femme sur ce qu'il fera, il prend ses avis; ce serait miracle qu'ils fussent toujours d'accord: la femme commente, contrôle, conteste; le mari insiste ou cède, se fâche ou se décourage: tantôt la maison lui devient à charge, et il prend son fusil, va à la chasse ou en voyage, ou causer avec ses voisins. Tantôt il reste chez lui, et passe le temps à causer de bonne humeur, ou à quereller et gronder. Les voisins font des visites ou en rendent; voisiner et causer sont pour des Français un besoin d'habitude si impérieux, que sur toute la frontière de la Louisiane et du Canada, l'on ne saurait citer un colon de cette nation, établi hors de la portée et de la vue d'un autre.

Avec la causerie et le perpétuel caquet domestique, le Français évapore ses idées, les soumet à la contradiction, suscite autour de lui des tracasseries féminines, des médisances et des querelles de voisins, et finit par avoir gaspillé son temps sans résultats utiles à lui et à sa famille. L'on croit que ces détails sont des bagatelles; mais ils sont l'emploi du temps; et le temps, comme l'a dit FRANKLIN, est l'étoffe dont nous fabriquons la vie. Il faut que cette dissipation morale et physique ait une efficacité particulière à rendre l'esprit superficiel: car ayant plusieurs fois questionné des Canadiens de frontière sur des distances de lieux et de temps, sur des mesures de grandeur ou de capacité, j'ai trouvé qu'en général ils n'avaient pas d'idées nettes et précises;

qu'ils recevaient les sensations sans les réfléchir ; enfin qu'ils ne savaient faire aucun calcul un peu compliqué. " Il y a, me disent-ils, d'ici à tel endroit, la distance de deux fumées de pipe ; l'on peut, ou l'on ne peut pas y arriver entre deux soleils, &c." (VOLNEY, *Tableau du Climat et du Sol des Etats-Unis*, 1821.)

TRIBUNAL DE LONDRES.

La Cour des plaids communs vient d'être saisie d'un procès singulier, et dont l'issue ne paraît pas moins extraordinaire. M. ROLFE avait fait en décembre 1826 une chute de cheval, et avait reçu un coup violent au genou. Il appella M. STANLEY, chirurgien de l'hôpital Saint Barthélemy. M. Stanley ayant examiné la partie malade, reconnut l'existence d'un corps mobile ; il déclara qu'il y avait fracture de la rotule, et que M. Rolfe aurait la jambe roide toute sa vie, si on n'était obligé d'en faire l'amputation. Les attelles furent posées, et demeurèrent cinq à six jours. Au bout de ce temps, M. Stanley leva l'appareil, banda le genou, au milieu des cris du malade, qui souffrait cruellement, et dit que ses soins lui paraissaient inutiles, le repos absolu étant le seul remède qu'il pût indiquer. M. Rolfe fut réduit à ne pouvoir marcher sans béquilles. Son infirmité et ses souffrances durèrent ainsi jusqu'au mois de Septembre 1827, qu'il consulta un autre chirurgien, M. LILLY. Celui-ci, après un mois de soins, s'aperçut que le corps mobile paraissait se rapprocher de la peau, et vouloir sortir. Il fit une incision et retira ce corps mobile, qui n'était point une esquille, mais tout simplement un caillou ; le malade, dont la rotule n'était aucunement fracturée, fut promptement rendu à la santé.

M. Rolfe crut devoir traduire M. Stanley devant la Cour des plaids communs, comme coupable ou d'inhabileté, ou de négligence.

Les débats ont eu lieu le 22 Février dernier. Après explications des parties, on a entendu les premiers chirurgiens de l'Angleterre. Le célèbre sir Astley COOPER, premier chirurgien de Sa Majesté Britannique, a déclaré que, selon son opinion, le traitement suivi par M. Stanley était correct, et qu'il était le seul qu'on pût adopter en toute sécurité. M. BRODIE, M. TRAVERS et M. GREEN, chirurgiens de l'hôpital Saint-Thomas, et M. BELL, ont rendu témoignage à l'habileté reconnue de M. Stanley et à la convenance du traitement. Le judge, M. BURROUGH, dans son résumé, a fait observer aux jurés quelle était la faiblesse du système de la plainte ; il leur a représenté qu'ils ne pouvaient l'accueillir sans décider implicitement que

dès le premier coup d'œil, M. Stanley aurait dû reconnaître que le corps mobile était une pierre, et non pas un os, ce qui était absurde. Malgré ces réflexions, les jurés ont condamné M. Stanley, et adjugé au plaignant 30 livres sterling (750 francs) de dommages et intérêts.

COLLEGE DE CHAMBLY.

Flumina sæpe vides parvis è fontibus orta.

Parler des efforts qui se sont faits, depuis un certain nombre d'années, pour fournir à la jeunesse canadienne les moyens d'acquies plus facilement une éducation ou élémentaire ou classique, ce serait répéter ce que nous avons dit déjà plusieurs fois, ou dire ce que tout le monde connaît : mais personne n'a encore parlé, ni longuement, ni même brièvement, de l'établissement nouveau auquel nous donnons le nom qu'il a dans l'endroit, et qu'il doit avoir ailleurs, celui de *Collège de Chambly*. Nous avons dit, il est vrai, au Tome III, No. I, de la *Bibliothèque Canadienne*, que "Mr MIGNAULT, Curé de Chambly, avait posé la première pierre d'un édifice destiné à l'éducation dans sa paroisse ; que le terrain avait été donné par Mr. Mignault lui-même à la fabrique pour cet objet ; que plusieurs des paroissiens avaient contribué à cette bonne œuvre avec une libéralité digne d'éloge, &c." Nous annoncions par là-même que ce nouvel établissement était le fruit du zèle et de la libéralité de Mr. le Curé et des principaux habitans de Chambly, favorisés par le dernier statut provincial pour la propagation de l'éducation dans cette province ; mais nous ignorions qu'il devait être le cinquième de nos collèges canadiens,* et nous n'aurions jamais pu imaginer qu'il se trouverait sitôt dans l'état florissant où nous l'avons vu dernièrement.

Pour commencer par le matériel, l'édifice, qui n'est encore qu'un corps-de-logis, auquel on se propose d'ajouter deux ailes, lorsque le besoin le requerra, a 61 pieds (mesure française) de longueur en-dedans des murs, sur 50 pieds de profondeur, aussi en-dedans des murs ; c'est-à-dire entre 64 et 65 pieds de front, en-dehors. Il a deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, qui contient la cuisine, le réfectoire et les chambres des domestiques. Le premier étage comprend une salle de récréation de 35 pieds sur 25, un parloir, et la chambre du vice principal, ou vice-président, si nous pouvons nous servir de ces expressions, sur le de-

* Celui de Ste. Anne est le sixième.

vant ; et la salle d'étude, l'école française, la chambre de l'économé et un corridor, sur le derrière. Au second étage se trouvent le dortoir de 60 pieds sur 25 ; quatre chambres pour les professeurs, ou régens, et les classes, et un corridor.

La hauteur du rez-de-chaussée est de huit pieds, d'un plancher à l'autre ; celle du premier étage de dix pieds, avec plafond ; et celle du deuxième étage, de neuf pieds, aussi avec plafond.

Le collège est bâti sur un cite élevé en comparaison de celui de la rue sur la rivière ; il est isolé de tout autre bâtiment, et éloigné du chemin passant, et conséquemment du bruit, et de la poussière, en été, et l'on y jouit constamment d'un air aussi salubre que la saison et le temps le peuvent donner. La position du terrain n'a pas permis de faire de cet édifice un ornement immédiatement apparent pour le village, c'est-à-dire de le placer sur la rue principale, en face du bassin ; mais cet avantage est amplement compensé par ceux qui viennent d'être énumérés.

Le vers latin qui suit le titre est le motto adopté par le fondateur, que nous croyons pouvoir appeler présentement le principal du collège, pour être inscrit sur une pièce de marbre, qui est, ou doit être placée au fronton, au-dessus de la porte principale de l'édifice. On construit maintenant une galerie partant des portes qui se trouvent dans les pignons, et régnant sur toute la devanture, pour servir de promenade aux écoliers, lorsque l'état du terrain, aux environs, n'est pas favorable à cet exercice.

La pierre fondamentale a été posée le 12 Juin 1826, et le bâtiment s'est trouvé en état de servir à sa destination le 1er Février 1827.

Quoiqu'encore dans son enfance, cet établissement procure déjà une éducation élémentaire, mercantile ou classique, à 74 enfans ou jeunes gens, de Chambly, des paroisses des environs, même de nos deux villes principales, et de plusieurs endroits des Etats-Unis. Parmi les élèves américains, dont le nombre est assez considérable, il en est un de New-York, et un autre de Hartford, dans le Connecticut. Il y a actuellement dix-huit pensionnaires et quatre écoliers à demi-pension. Le prix pour les premiers est de £20 par an : les externes paient une piastre par mois.

Il y a présentement trois maîtres, ou régens, outre le vice-président, pour nous servir d'un terme usité dans les universités ou collèges des Etats-Unis. Ce dernier, tout en donnant des leçons de théologie aux régens, qui sont de jeunes ecclésiastiques, veut bien se charger encore de l'enseignement des belles-lettres. Les trois ecclésiastiques enseignent, l'un, la lecture et la grammaire française ; un autre, la langue anglaise, l'écriture et l'arithmétique ; il donne aussi des leçons de grammaire grecque,

mais à un seul écolier, qui avait fait ailleurs un commencement d'études. Le troisième enseigne la grammaire latine, la grammaire française, et les élémens de la géographie.

Quant aux réglemens, ils sont les mêmes que ceux des autres collèges de la province, à l'exception des déviations qu'exige ou que permet la localité, et qui tendent toutes au plus grand bien-être des maîtres et des écoliers. Il est loisible, par exemple, aux pensionnaires d'aller, de temps à autre, faire un repas champêtre, le dîner ou le souper, dans les îles boisées qui se trouvent au bas des rapides, à l'entrée du magnifique Bassin de Chambly, et de prendre, aussi souvent que le temps et les circonstances le permettent, l'exercice salutaire et récréatif du bain, dans la chaude saison. Comme le temps de Noël à l'Épiphanie est celui où les enfans, surtout ceux de la campagne, aiment le plus à se trouver chez leurs parens, à cause des fêtes, des visites, &c., on a cru qu'il conviendrait de partager les vacances en deux portions, l'une d'un mois, du 1er Septembre au 1er Octobre, et l'autre de quinze jours, de la fête de Noël à celle des Rois inclusivement. L'uniforme des autres collèges canadiens a été adopté pour celui de Chambly ; mais il n'est de rigueur que pour les pensionnaires et les écoliers à demi-pension.

Il y a un jeu de paume à chaque pignon du collège, dont la façade regarde le midi. Outre ce jeu, les quilles, le trictrac, la bagatelle, les échecs, le *baggamon*, &c., servent tour à tour, ou suivant le goût, de récréation aux élèves.

Le site de Chambly est assurément un des plus beaux du Bas-Canada ; pour en avoir au-moins une légère idée, qu'on se représente d'abord une île et une pointe charmantes ; puis une suite de maisons, dont plusieurs ont de l'élégance et sont ombragées de hauts peupliers, avec une belle église, formant un village de plusieurs arpens de longueur presque en ligne droite ; ensuite, sur une ligne faisant avec la première un angle presque droit, des maisons ou des magasins plus épars, et laissant voir dans leurs intervalles les champs et les bois plus éloignés ; puis au bord de l'eau et sur le penchant de la côte, une forteresse régulière et vénérable par son antiquité ; un peu plus loin, une église, petite mais élégante ; de grands hangars, de longues casernes, un village, en un mot, plus considérable que le premier, appelé le Canton, et qui par la variété de son sol, la beauté de plusieurs de ses bâtimens, ses moulins, ses belles rangées d'arbres, mériterait seul une description particulière ; auprès, des rapides écumeux et bruyants, des îles boisées ou verdoyantes ; de l'autre côté de la rivière, les maisons de ferme à distances à peu près égales, et la plupart entourées de grands et beaux arbres ; dans le lointain la haute et longue montagne de Rongement ; enfin la Pointe Olivier avec son village et sa belle église, et au milieu de tout cela, le superbe élargissement de la rivière Riche-

lieu appelé le Bassin de Chambly. C'est surtout lorsqu'on voit sur cette magnifique nappe d'eau, par un bon jour, que le spectacle est vraiment enchanteur : les trois clochers du Village, du Canton et de la Pointe semblent représenter les extrémités d'un triangle scalène et presque droit, dont les côtés sont bordés d'objets qui, par la grandeur, la beauté et la diversité, frappent on ne peut plus agréablement les yeux du spectateur.

Si la situation offrait quelque désavantage, par rapport au collège, ce serait peut-être sa trop grande proximité de Montréal, la distance d'un lieu à l'autre n'étant que d'environ cinq lieues. Mais cet inconvénient, si c'en est un, est compensé, du moins jusqu'à un certain point, par la facilité de communication avec les états de Vermont et de New-York, qui ont commencé, et continueront sans doute, de fournir un bon nombre d'élèves à l'institution.

Ce serait peut-être ici le lieu de dire quelque chose de l'excellente école de filles tenue au même lieu, par les demoiselles BROUSSEAU et VAILLANCOUR ; mais pour en parler avec connaissance de cause, nous attendrons les renseignemens que ne tardera pas de fournir l'examen public auquel ces estimables institutrices ont commencé, nous dit-on, de préparer leurs élèves.

LE BARON MASERES.

Dans un ouvrage sur la jurisprudence publié depuis peu, à Paris, M. DUMONT rapporte l'anecdote suivante de feu le baron MASERES.

Après que M. Masères eut été admis au barreau, il se passa un temps considérable sans qu'il obtint une seule cause. Un ami, qui pensait qu'il ne manquait qu'une occasion au jeune avocat pour déployer ses talens, engagea un procureur à lui confier une cause de grande importance pour les parties. Masères, après l'avoir étudiée, s'aperçut qu'elle était tout-à-fait injuste, et que la conséquence de son succès serait la ruine de la partie adverse. Mais il y avait dans la cause de cette dernière un point faible, qui, si on n'y prenait garde, en occasionnerait la perte. Masères, au lieu de s'en réjouir, ou de se livrer aux sentimens que la perspective du triomphe aurait pu inspirer à des âmes vulgaires, se trouva agité de la plus grande inquiétude, et même tourmenté de la crainte de voir une famille ruinée par un manque d'habileté ou d'attention pour sa défense. Dans sa réplique, il ne put s'empêcher d'attirer l'attention de l'avocat de sa partie adverse sur le point en question, et de lui suggérer tout ce qu'il aurait dû remarquer ou qu'il avait oublié. En un moment, l'affaire prit une nouvelle tournure, et Masères perdit sa cause. Son ami l'acosa

ensuite, et le complimenta sur sa délicatesse; mais il lui dit en même temps qu'il n'avait plus rien à espérer au barreau; qu'il avait commis un crime irrémissible, en trahissant son client; et qu'à l'avenir aucun procureur ne lui confierait une cause de la moindre importance. L'avocat consciencieux reçut cette condamnation avec orgueil, et renonça à la loi pour se livrer aux mathématiques, pour lesquelles il avait un goût particulier. Quelques années après, le même ami de Masères, dinant à la table de lord *SHELburne*, qui était alors premier ministre, lui raconta l'anecdote. "Vous m'avez rendu un service," dit sa seigneurie au narrateur: "nous avons à nommer un juge pour le Canada, et si M. Masères veut accepter la place, elle lui sera donnée. Un avocat qui est trop scrupuleux pour sa profession doit faire un excellent juge." M. Masères accepta l'emploi, et s'en acquitta, pendant plusieurs années, à la grande satisfaction du public.* "Cette anecdote," dit M. Dumont, "que je tenais de lord *Shelburne*, (le marquis de *LANDSDOWNE*), m'a été racontée ensuite, avec tous les détails, par le baron Masères lui-même."

LES ORDONNANCES DE MILICE.

COUR DU BANC DU ROI.—Québec,

CHASSEUR vs. HAMEL.

Cette cause importante a été mise devant la cour, Mercredi dernier, (24 Juin) et plaidée avec habileté par le procureur général pour le défendeur, l'avocat du demandeur n'ayant pas paru pour soutenir son exception, et le dernier jour du Terme, les juges ont rendu leur jugement comme suit:—

Mr. le Juge en Chef SEWELL.—Cette cause est une action pour voie de fait. La déclaration du demandeur expose que le défendeur est entré dans la maison du demandeur, et y a saisi et vendu certains effets mobiliers appartenant au demandeur, sans être légalement autorisé à le faire; et en conséquence il demande une compensation en dommages. Le défendeur, par une exception péremptoire en droit, justifie l'entrée, la saisie et la vente des effets en question, sous l'autorité d'un jugement rendu contre le demandeur par une cour martiale de milice, pour une amende de dix schelins par lui encourue en vertu des dispositions des ordonnances de la 27^e Geo. III, chap. 2, et de la

* M. le baron Masères a été Avocat-général dans ce pays, depuis 1766 jusqu'à 1769.

29e Geo. III, chap. 4, pour avoir manqué à son devoir. Le demandeur a répondu à cette justification du défendeur par une dénégation générale en fait et en droit. La cause a été entendue par plaidoyers, et la question qui nous est maintenant soumise est de savoir si la justification est suffisante pour faire rejeter l'action. Si les faits exposés dans le plaidoyer sont vrais, la question se réduit à savoir si les ordonnances de milice passées dans la 27e et la 29e de Geo. III, sont ou ne sont pas maintenant en force.

Ces ordonnances ont été passées par le gouverneur et le conseil législatif, sous l'acte de Québec, avant l'établissement de la présente constitution, et c'étaient des actes permanents. Mais par le statut provincial de la 34e Geo. III, chap. 4, elles furent révoquées, ou rapportées,* en ces termes : "Et qu'il soit de plus statué, que depuis et après la passation de cet acte, une ordonnance passée dans la 27e année du règne de sa Majesté, intitulée, &c. et aussi une ordonnance passée dans la 29e année du règne de sa Majesté, intitulée, &c., seront, et sont par le présent révoquées." Mais le statut provincial de la 34e Geo. III. n'était pas un acte permanent; c'était un acte temporaire en conséquence de la 35e section, qui est ainsi conçue : "Qu'il soit de plus statué, par l'autorité susdite, que cet acte sera et continuera d'être en force, depuis le passation d'icelui, jusqu'au 1er Juillet de l'année de notre seigneur 1796, et pas plus longtems. Et de là s'est élevé le doute, la question de savoir si les ordonnances rapportées par ce statut l'avaient été permanemment, ou temporairement.

J'admets le principe qu'un acte temporaire peut révoquer un statut permanent; mais pour qu'une telle révocation ait lieu, il faut que l'intention de la législature à cet effet soit claire et manifeste; car, au premier aperçu, un acte que la législature déclare être temporaire généralement ne doit avoir qu'un effet temporaire. "Si," dit Mr. le juge BAYLEY, en parlant de la clause ordinaire de continuation dans les actes temporaires, dans la cause du *Roi vs. Rogers*, (10 EAST, p. 575) "cet acte s'applique à l'acte entier, la question est décidée." *Et je le considère comme s'appliquant à l'acte entier*; et après le temps limité pour l'opération de l'acte, je considère la question comme étant la même que si cet acte ne se trouvait plus dans le livre des statuts.

Si la présente cause avait été appuyée sur le même fonde-

* *Rapporter* est le terme usité en France, depuis la révolution, pour signifier révoquer, annuler. On a coutume de se servir, dans ce pays, des mots *rappel* et *rapeller*, pour signifier révocation et révoquer; mais nous ne croyons pas que cette traduction littérale des mots anglais, *repeal*, *to repeal*, soit autorisée par le bon usage.

ment, je l'aurais regardée comme un cas où il était particulièrement nécessaire que l'intention de la législature, quant à une révocation permanente, fût manifestée par le statut même ; car l'effet de la révocation permanente de ces ordonnances aurait été de priver la province, son gouvernement et ses habitans, de la protection d'une milice, et conséquemment de les laisser sans défense, dans le voisinage immédiat d'une puissance étrangère ; et suivant moi, on ne peut pas présumer par une simple interprétation, que telle a été l'intention de la législature.

Mais le cas présent est appuyé sur un meilleur fondement, savoir, l'interprétation de la législature elle-même, quant à l'effet de l'acte de la 34e Geo. III, chap. 4, sur les ordonnances, laquelle est exprimée dans l'acte subséquent de la 43e Geo. III, chap. 1. sec. 53. Pour expliquer ceci, je dois observer que l'acte de la 34e Geo. III, chap. 4, fut continué par celui de la 36e Geo. III, chap. 1, sec. 53, jusqu'au 1er Juillet 1802, et de là jusqu'à la fin de la session alors prochaine du parlement provincial ; mais ces deux actes furent révoqués par la section 53e de la 43e Geo. III, et cela pour empêcher l'opération des ordonnances des 27e et 29e Geo. III, qui en conséquence de cette révocation des statuts, seraient redevenues en force, si leur révocation avait été temporaire. Ces ordonnances furent *révoquées de nouveau* par la même section 53e durant la continuation de la 43e Geo. III ; et cela montre clairement que les statuts précédents et la suspension des ordonnances qu'ils contenaient, furent regardés par la législature sous le même point de vue, quant à la durée, et conséquemment que son intention primitive n'a été que d'opérer une révocation temporaire, et rien de plus. S'il en avait été autrement, et que l'intention de la législature eût été de faire d'abord une révocation permanente, il n'aurait pas été nécessaire d'en faire une seconde.

On admettra que la législature est le meilleur interprète de ses intentions et de ses actes ; et comme il n'a été fait aucun changement dans aucun des actes subséquents à celui de la 43e Geo. III, qui se rapportent à la question qui nous est soumise, et que la révocation originelle des ordonnances a été temporaire, et non permanente, nous sommes d'opinion que lors de l'expiration du dernier statut de la 59e Geo. III, chap. 21, au 1er Mai 1827, les ordonnances sont redevenues et ont été depuis en force.

Mr. le Juge KERN. Depuis que cette question a commencé d'être agitée, je n'ai pas eu le moindre doute sur le sujet. C'est simplement une question d'interprétation, savoir, si le statut expérimental de la 34e Geo. III, chap. 4, et les autres actes subséquents de même nature, ont opéré, ou non, la révocation permanente des ordonnances provinciales de milice. Le préambule même de la 34e du feu roi, montre que la législature avait à

cœur de pourvoir à la protection et à la sûreté de la province, et qu'elle regardait une milice bien organisée comme le meilleur moyen de parvenir à cette fin. Les paroles du préambule sont : "Vu qu'il est essentiel pour la protection et la défense de cette province, d'établir une milice respectable et bien réglée." Les mêmes expressions se trouvent dans l'acte suivant, et, je crois, dans chacun des actes temporaires subséquents relatifs à la milice ; et devons-nous présumer gratuitement, et sans aucune disposition législative à cet effet, que, par la clause de révocation dans ces statuts temporaires, la législature ait eu l'intention de priver la province de la protection et de la sécurité que la milice pouvait procurer ? Loin que la législature ait déclaré d'une manière claire et distincte qu'elle voulait que ces ordonnances fussent annulées pour toujours, nous trouvons dans les termes mêmes des actes temporaires la plus forte présomption que telle n'était pas son intention. Il y a une autre circonstance, découlant de la loi civile du pays, qui est pour moi d'un très grand poids : ici, la milice est, sous certains rapports, une administratrice de la justice, qui prête main-forte au bras civil, en même temps qu'elle constitue une force militaire pour la défense du pays. Pouvons-nous donc présumer que les législateurs aient eu si peu à cœur les intérêts de leurs concitoyens, que de vouloir priver les magistrats civils de son aide ? Le cas du *Roi vs. Rogers* me paraît décisif, et je suis d'opinion que le jugement doit être en faveur du défendeur.

Mr. le Juge BOWEN. Je concours très volontiers dans le résultat de l'opinion que viennent d'énoncer les savants juges qui m'ont précédé, bien que j'aie été d'une opinion différente, lorsque le rétablissement, ou le non-rétablissement des ordonnances a été pris en considération pour la première fois, dans un autre endroit, où j'ai l'honneur d'avoir un siège. Cela provenait de ce que je n'avais pas fait attention à la seconde révocation de ces ordonnances, contenue dans la 53e section du statut de la 43e Geo. III, chap. 1, et que je n'avais considéré la question que d'après les termes de révocation tels que contenus dans le premier statut de la 34e Geo. III, chap. 4. Ce dernier est intitulé, "Acte qui pourvoit à la plus grande sûreté de la province, au meilleur règlement de la milice d'icelle, et qui rapporte certains actes ou ordonnances y relatifs." Le préambule dit, "qu'une milice respectable, soumise à des réglemens convenables, est essentielle à la protection et à la défense de cette province, et que les lois maintenant en force sont inefficaces pour parvenir aux fins proposées." La 31e section statue alors, "que depuis et après la passation de cet acte, (Mars 1793) une ordonnance de la ci-devant province de Québec passée dans la 27e année du règne de sa Majesté, intitulée, "Acte ou ordonnance, &c.

et aussi une ordonnance passée dans le 29^e année du règne de sa Majesté, intitulée, &c. seront, et sont par le présent révoquées." Et par la 35^e section, il est statué, "que cet acte sera et continuera d'être en force, depuis la passsation d'icelui, jusqu'au 1^{er} Juillet 1796, et pas plus longtems; pourvu toutefois que si au temps fixé ci-dessus pour l'expiration de cet acte, la province se trouvait en état de guerre, d'invasion ou d'insurrection, le dit acte continuerait et serait en force jusqu'à la fin de telle guerre, invasion ou insurrection." Dans tous les cas, on ne peut constater l'intention de la législature que par le langage dont elle s'est servie dans ses dispositions législatives, et ce devient toujours une question d'interprétation que de savoir quelle a été l'intention réelle de la législature.

C'est une règle claire que par la révocation d'un statut révocatoire, le statut originel redevient en force; car par-là la législature déclare que la révocation n'existe plus; et c'est la même chose, si la loi révocatoire elle-même statue que la révocation ne sera que temporaire. Mais il n'est pas vrai de dire, comme on l'a fait, qu'une loi *perpétuelle* ne peut jamais être annullée parmanement par une loi *temporaire*; car c'est un principe reconnu en loi, qu'un statut, quoique temporaire à l'égard de quelques unes de ses dispositions, peut avoir une opération permanente sous d'autres rapports. Ce point a été discuté à la Cour du Banc du Roi, en Angleterre, en 1803, lorsqu'il fut question de savoir si le statut de la 26^e Geo. III. chap. 108, sec. 27, qui rapportait celui de la 19^e Geo. II, chap. 35, étant lui-même expiré à la fin de la session du parlement, après Juin 1795, le dit statut de la 19^e Geo. II ne se trouvait pas rétabli; et lord ELLENBOROUGH, en énonçant l'opinion de la cour, s'exprime ainsi: "De ce qu'une loi est temporaire dans quelques unes de ses dispositions, il ne s'en suit pas qu'elle ne puisse point avoir une opération permanente sous d'autres rapports. Le statut de la 26^e Geo. III, chap. 108, révoque *absolument* celui de la 19^e Geo. II, chap 35, quoique les dispositions qui lui sont substituées ne soient que temporaires."

Pour rendre raison de l'interprétation que j'avais adoptée d'abord, il ne sera peut-être pas hors de propos de comparer les termes révocatoires de l'acte de la 26^e Geo. III, chap. 108, avec mêmes termes de notre statut provincial, que j'ai déjà cités. "Et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, que cet acte commencera d'être en force le Lundi 24 Juin 1795, et de là jusqu'à la fin de la session alors prochaine du parlement, et que depuis et après le dit 24 Juillet 1786, les dits actes des 19^e, 22^e, 24^e, 31^e et 32^e Geo. II. et des 6^e et 21^e du règne de sa présente Majesté, seront, et sont par le présent révoqués." Ces termes révocatoires, suivant le sens que je leur donne, ne sont pas plus absolus

que ceux de notre statut provincial de la 34e Geo. III. chap. 4. L'emploi des mots "cet acte," dans la clause ci-dessus, fournit une réponse à plusieurs des argumens tirés de la cause du *Roi* contre *Rogers*, qu'on a regardé comme décidant la question sous considération. Ce cas, loin de détruire le principe que j'ai soutenu d'abord, ne tend, suivant moi, qu'à l'appuyer et le confirmer. Lord Ellenborough y dit : " Dans tout acte qui révoque ou modifie une loi antérieure, il est question de savoir si la révocation est *totale*, ou partielle et temporaire. Ici, il s'agit de constater si les dispositions du statut de la 42e, qui était *originellement* perpétuel, ont été révoquées *entièrement* par celui de la 46e du Roi, ou seulement pour *un temps limité*. Le dernier acte déclare, à la vérité, que certaines dispositions de l'acte précédent seront *révoquées* ; mais ce mot ne doit pas être pris dans un sens absolu, s'il paraît, par la teneur générale de l'acte, qu'il n'y était employé que dans un sens limité."

Je crois en avoir montré suffisamment, s'il s'agissait encore d'une question d'interprétation à décider, ou si la chose était nécessaire, pour justifier l'opinion que j'ai eue d'abord sur le sujet, que la révocation contenue dans l'acte de 1793 (34 Geo. III) était alors regardée comme une révocation absolue. Mais la même législature n'ayant été subséquemment en 1803 (et c'est cette circonstance seule qui me fait départir de ma première opinion, dans laquelle, sans cela, je persisterais encore, quelle qu'en pût être la conséquence,) le droit de m'enquérir quelle a pu être sa véritable intention, en 1793, en révoquant de nouveau les ordonnances en question ; cette interprétation législative de la clause révocatoire dans le statut de 1793, ne me permet pas d'interpréter différemment les mêmes termes révocatoires contenus dans le statut de 1803, qu'on a laissé expirer au 1er Mai 1827, après l'avoir eu continué par différents statuts.

Les voies de fait supposées pour lesquelles le demandeur cherche à obtenir des dommages du défendeur, étant des actes faits en vertu des ordonnances rétablies, je suis d'opinion avec les autres juges, qu'il est prouvé qu'elles justifient pleinement le défendeur.

Mr. le Juge TASCHEREAU.—Le cas actuel se rattache en principe à ceux qui ont été cités par le défendeur. Il est évident que la législature n'a jamais eu l'intention de révoquer permanentement les ordonnances de milice ; et que les termes et le sens des divers statuts auxquels on a fait allusion demandent cette interprétation. C'est pourquoi le jugement doit être en faveur du défendeur.—(Traduit du *Star de Québec*.)

EPIGRAMMATA

E gallico sermone à viro canadensi in latinum conversa.

*Tres in caupond potabant Martis alumni ;
Cum rixâ strepulus non mediocri erat.
Cum vino fragor augetur : puer hospitis intrat,
Exigit impensas ; ense petitus obit. . .
Oh ! puer est ! perit ! sors aspera ! . . . Pereitus irâ
Miles, cur, hospes, vociferaris, ait ?
Nil perdes ; damnum hoc addatur sumptibus. . . ohc !
Chartæ inscribantur vina, lagena, puer.*

*E tardo elicias nova ut argumenta cerebro,
Hortensi, frontem sollicitare soles :
Sed frustra pulsas frontem, appellasque cerebrum ;
Namque tuum caput est non habitata domus.*

*Passus erat morsum à deformi Aurelius angue :
Ecquid mirificum contigit inde, putas ?
Percussus perit, dices, Aurelius. . . . Error.
Disruptâ serpens occidit ipse cute.*

*Ardebat flammis latè se expendentibus œdes :
Antèque erat mulier flebilis atque gemens.
Ebrius exclamat, propè qui titubabat, age, cia,
Tu mulier plorans, nùm domus ista tua est ?
Ista mea est. . . Ignis tuus ergo ? accendere quæso,
Hunc tabaci calamum fas sit ab igne tuo.*

*Dùm pulsando infert aut aufert follibus auram
Clericus, et fundunt organa dulce-melos ;
Dentibus infrendens in tractantem organa, clamat :
En psalnum insufflo, cantat hic antiphonam !*

*Auri quidquid habet vorat aut bibit helluo magnus :
Unum vestis habet globulum, trigintaque natus.*

N.B.—C'est ici le lieu de corriger une erreur de copiste, ou une faute d'impression, qui s'est glissée dans une des inscriptions latines publiées dans le numéro d'Avril dernier. A la page 187, ligne 12^e de la troisième inscription, pour *portam*, lisez *palmam*. Lisez aussi *inglorius*, au lieu d'*inglorious*, à la ligne 1^{ère} de la première inscription.

RECETTES.

Pour détruire le ver à choux, arrosez le terrain, à la racine des plantes, avec une forte décoction des feuilles, de la tige et des racines de l'ellébore, ayant soin que la décoction, lorsque vous l'appliquerez, ne soit pas plus chaude que l'atmosphère.*

Pour détruire la mouche bleue (*lytta*), qui exerce ses ravages dans les champs de patates, de luzerne et de fèves de Windsor, remplissez d'eau un arrosoir jusqu'aux deux tiers de sa capacité ; sur cette eau versez de l'huile de poisson à la hauteur de deux pouces ; mêlez bien le tout ensemble, et avant que les deux substances aient eu le temps de se séparer, arrosez de leur mélange les plantes infestées par les mouches. Cet arrosage détruit l'insecte sans faire tort à la plante.

ANECDOTE.

Le 15 Mars 1791, on donnait *Cinna* sur un des théâtres de Paris. Le nouveau parterre croyant que l'on voulait jouer un député dans chaque rôle de conjuré, cria : "A bas ! à bas ! l'auteur à la lanterne !" Alors un acteur s'avance et dit : "Messieurs, l'auteur n'est point coupable ; c'est un nommé CORNEILLE, mort il y a plus de cent ans.—Eh bien, s'il est mort, nous n'avons que faire de ses pièces !" s'écria un citoyen en veste : "pourquoi ne pas jouer *Charles IX*, de l'ami CHÉNIER ? Parlez-moi de ça ; c'est un auteur qui se porte bien, lui !" et aussitôt tout le monde cria : "*Charles IX ! Charles IX !*" La troupe civique obéit, joua la farce patriotique de Chénier, et se promit bien de ne se plus mettre du *Corneille* dans la tête.—*Encyclopédie Comique*.

EPITAPHE.

Ci-git qui fut de belle taille,
Qui savait danser et chanter,
Faisait des vers vaille que vaille,
Et les savait bien réciter ;

* Cette plante se trouve ici dans quelques jardins. Ceux de nos jardiniers qui ne l'ont pas chez eux, feraient peut-être bien de se la procurer, pour pouvoir s'en servir au besoin, sans être obligés de recourir à leurs voisins ou à leurs amis.

Sa race avait quelque antiquaille,
 Et pouvait des héros compter ;
 Même il aurait livré bataille,
 S'il en avait voulu tâter !
 Il parlait fort bien de la guerre,
 Des cieus, du globe de la terre,
 Du droit civil, du droit canon,
 Et connaissait assez les choses,
 Par leurs effets et par leurs causes :
 Était-il honnête homme ? Oh non !

SCARRON.

 VARIÉTÉS.

Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, que les principaux chefs de cette nation devaient aller trouver l'agent des États-Unis, à sa résidence, pour entendre une communication du Président touchant la constitution adoptée récemment par les Chéroquis. Comme plusieurs hommes d'influence des États voisins et d'ailleurs, particulièrement des membres du Congrès, soit par une crainte mal fondée, soit par une volonté déterminée de s'opposer à toute amélioration parmi les Indiens, ont poussé le cri d'alarme, " qu'une tribu sauvage au cœur de l'Union a pris une attitude d'indépendance, en formant une constitution, et qu'il faut s'y opposer," nous appréhendions que l'Exécutif ne regardât de mauvais œil quelques uns des principes de notre gouvernement naissant. Nous avons été néanmoins heureusement désappointés. Les paroles du Président n'intiment en aucune manière qu'il faille empêcher les Chéroquis de former une constitution : au contraire, elles donnent à entendre que cette constitution peut être organisée par le gouvernement général, si ses dispositions n'enfreignent pas les relations qui existent entre les États Unis et les Chéroquis. Ce ne fut jamais l'intention des auteurs de cette constitution, ni de leurs constituans, de donner atteinte à ces relations. Nous croyons que les Chéroquis sont convaincus de l'importance, particulièrement en ce moment de crise, où les ennemis abondent, de tenir la main du Président, ou en d'autres termes, du gouvernement général, en adhérant religieusement aux traités existants.--*Phœnix Chéroquis.*

Outre la Narration du dernier voyage du capitaine FRANKLIN à l'océan arctique, par le Canada, Mr. MURRAY prépare

pour la presse deux ouvrages importants, qui se rattachent au premier, et qui doivent être publiés sous l'autorité du gouvernement. Le premier est la *Botanique de l'Amérique Britannique du Nord*, par le Dr. HOOKER. L'expédition a rapporté 2,500 espèces de plantes, outre 3000 espèces de mousses. Toutes ces plantes seront décrites, et l'on y joindra celles dont il est parlé dans les autres auteurs; de manière à former une *Flore* complète de l'Amérique britannique du Nord. Le Dr. Hooker est très capable de remplir cette tâche.

Le second est la *Zoologie* du même pays, par le Dr. RICHARDSON, un des messieurs de l'expédition. On y joindra la description de tous les animaux connus de la même région; et l'ouvrage sera enrichi de gravures représentant les espèces nouvelle ou rares.—*Papier de Londres.*

La *Statistique* de cette Province par l'Arpeuteur-général, est presque achevée, nous dit-on, et sera probablement publiée dans quelques semaines. Elle comprendra, outre un recensement, un état des produits de l'agriculture en grains, animaux, &c. et une esquisse minéralogique. Le tout doit être donné par comtés et districts, et formera un ajout utile à la *Topographie* du même auteur.—*Gazette de Québec.*

L'exploration du pays situé au nord de Québec, sur les bords du Saguenay, du lac St. Jean et de la rivière St. Maurice, qui, en vertu du statut provincial, aurait dû se faire le printemps dernier, sera commencée, apprenons-nous, par les commissaires, entre le 10 et la fin de Juillet. Un parti se propose de remonter la rivière de la Malbaie, et de traverser ensuite le pays jusqu'à Chicoutimy, pour y rencontrer un autre parti, qui doit remonter le Saguenay par Tadoussac. Les rivières qui se jettent dans le lac St. Jean seront examinées, ainsi que le pays à la ronde, à la distance de 45 milles de ses bords; et un parti qui remontera la rivière jusqu'au poste de *Chamachoua*, traversera les hauteurs jusqu'aux sources du St. Maurice, par lequel il descendra aux Trois-Rivières, et de là à Québec, au commencement de gélées.—*Ibid.*

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.

A une assemblée de cette Société, tenue il y a quelques mois, il fut lu un écrit de Mr. GREEN, son Secrétaire, sur "*Certaines Peintures produites dans cette Colonie.*" Cette communication fut regardée comme tellement importante, que sur la proposition

SCARRON.

numéros, que
trouver l'agent
e communica-
ée récemment
l'influence des
des membres
par une volonté
ni les Indiens,
e au cœur de
rmant une con-
lions que l'Ex-
des principes
été néanmoins
ésident n'inti-
s Chéroquis de
ent à entendre
gouvernement
relations qui
e ne fut jamais
leurs constitu-
oyons que les
rticulièrement
t, de tenir la
vernement gé-
ants.—*Phoenix*

laine FRANK-
RAY prépare

du Comte de DALHOUSIE, patron de la Société, il fut résolu unanimement que l'écrit et les échantillons en question devaient être transmis à la Société des Arts de Londres, sous les auspices de laquelle on en pourrait faire des essais plus convenablement. En conséquence de cette résolution, le papier et les échantillons furent confiés à Mr. R. SYMES, de cette ville, pour être mis entre les mains du Dr. AIKIN, Secrétaire de l'Institution ; commission dont ce monsieur s'est acquitté avec soin et attention.

Voici la description des peintures en question :—

1 Une laque rouge, ressemblant au *carmin*, mais approchant plus de l'*écscarlate* ; plus durable qu'aucun rouge de chochenille : extraite d'un *gallium*.

2 Une laque d'un rouge brun durable, extraite de la même racine.

3 Une autre laque brune durable, extraite de l'enveloppe extérieure de la noix douce, *juglans cathartica*.

4 Une ochre d'un jaune clair, de St. Augustin et de Lorette, avec une recette pour la convertir en un orangé brillant.

5. Une terre jaune transparente, de la Baie St. Paul, avec une recette pour lui donner une couleur brune foncée.

6 Une terre rouge opaque, ressemblant au rouge de Perse, appelé *rouge sauvage* ; des Iles de la Magdeleine.

7 Un rouge opaque, plus brillant que le premier, préparé avec la même matière.

8 Un oxyde métallique brun transparent, ressemblant à la terre d'ombre de Turquie ; de Ste. Foy.

9 La matière avec laquelle les sauvages teignent en jaune brillant et durable. Des semences de *myrica gale*, des bords des lacs et des rivières. Un arbrisseau odoriférant.

Aucune des substances ci-dessus n'avait été remarquée (que nous sachions) comme étant propre à l'usage des artistes dans les couleurs à l'huile.

Il paraîtra par les lettres suivantes, que nous avons permission de publier, que la Société des Arts a fait beaucoup de cas des échantillons ci-dessus et de l'écrit de Mr. Green, en conférant à ce monsieur l'honneur de sa médaille d'or d'Isis, laquelle a été remise à Mr. Symes, et apportée par lui à Québec, ce printems.

Le Secrétaire de la Société des Arts au Comte de Dalhousie.

Milord—J'ai ordre d'exprimer à votre Seigneurie la satisfaction que la Société a éprouvée à la lecture de l'intéressant écrit de Mr. Green concernant certaines peintures, produits des colonies que vous gouvernez. La valeur intrinsèque de la communication est beaucoup augmentée dans l'opinion de la Société, par le vote émis (sur la proposition de votre Seigneurie) par la Société Littéraire et Historique de Québec ; lequel, en nous mettant en possession d'une production qui fera honneur au pro-

chain volume de nos transactions, nous met en correspondance avec une Institution très respectable.—La médaille d'or d'Isis, qui accompagne cette lettre, est un remerciement que la Société fait à Mr. Green pour sa communication : le prix en sera aussi augmenté dans l'opinion de Mr. Green, et de la Société des Arts, si votre Seigneurie veut bien avoir la bonté de présenter la médaille à Mr. Green, à la prochaine assemblée de l'Institution dont il est Secrétaire.—J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTHUR AITKIN, Secrétaire.

Londres, 25 Mars, 1828.

Le même à William Green, Ecuyer.

Monsieur—J'ai ordre de vous informer que la Société a reçu et pris en considération votre intéressant écrit sur certaines peintures, produit du Canada. On les a éprouvées, autant que la petite quantité qui a été envoyée le pouvait permettre, tant à l'huile qu'à l'eau, avec des résultats très satisfaisants. La laque brune paraît supérieure à la laque brulée de garance, la seule couleur présentement connue qui puisse lui être comparée. La laque rouge est pareillement supérieure à la plupart des échantillons de la même espèce qui se trouvent dans les boutiques.—L'ochre rouge et l'ochre jaune se travaillent admirablement bien avec de l'eau, et avec de l'huile, elles égalent les meilleures que nous ayons. Comme témoignage du prix que la Société attache à votre communication, elle vous prie d'accepter sa médaille d'or d'Isis.—Elle serait bien aise de recevoir des échantillons plus considérables des articles ci-dessus, particulièrement des racines du *gallium tinctorium*, pour les mettre entre les mains de Mr. Geo. FIELD, le plus habile fabricant de laque de garance que nous ayons présentement à Londres.

ARTHUR AITKIN, Secrétaire.

Londres, 25 Mars, 1828.

En conséquence du désir exprimé dans la première lettre, S. E. le Gouverneur Général, à une assemblée récente de la Société Littéraire et Historique de Québec, a pris occasion de présenter la médaille d'or d'Isis à Mr. Green, en accompagnant la cérémonie de remarques dont tous les membres présents ont reconnu la justesse et la convenance.—*Gaz de Québec, par autorité, du 12 Juin.*

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S :

A Ste. Geneviève, le 3 du présent mois de Juin, par Messire BRUNEAU, Mr. A. T. KIMBER, Notaire, de Montréal, à Dlle. Marie Anastasie BERTHELOT, fille d'A. BERTHELOT, écuyer, de Ste. Geneviève ;

A Montréal, le 10, William SMITH, écr., Avocat de Québec, à Dlle. Henrietta PLATT, fille de feu G. PLATT, écr ;

Au même lieu, le 23, par Messire ST. PIERRE, Mr. W. P. SPINK, à Dlle Joséphine FRECHETTE, tous deux de cette ville;

A la Rivière du Loup, le même jour, par Messire LEBOURDAIS, Mr. Léandre LEMAITRE-AUGER, Marchand, à Dlle. Elisabeth RANVOYZE', fille de feu Et. RANVOYZE', écr. :

A Laprairie, le 24, par Messire BOUCHER, Mr. Pierre VILLENEUVE, à Dlle Mélanie DUPRE', fille d'Antoine DUPRE', Ecr.

A Québec, le même jour, Mr. Aug. KELLY, Marchand, à Dlle. Marie Adélaïde DRAPEAU ;

Aux Trois-Rivières, le 25, P. N. ROSSITER, écr. Avocat, de Montréal, à Dlle. Anne Caroline CARTWRIGHT ;

A Terrebonne, le 26, par Messire ST. GERMAIN, Joseph Ovide TURGEON, écr. membre de la Chambre d'Assemblée, à Dlle. Hélène Olive TURGEON, fille de Michel TURGEON, écr.

DE'CE'DE'S :

Le 12 Décembre, à Laval, département de la Mayenne, en France, Messire Charles LANGLOIS dit GERMAIN, ci-devant Prêtre de ce diocèse ;

Le 3 du présent mois de Juin, à Lanoraie, Messire Michel BEZEAU, Curé de cette paroisse, âgé de 47 ans;

Le 11, à Contrecoeur, Benjamin LEROUX, écr., Capitaine de Milice, âgé de 70 ans ;

Le 15, à St. Nicholas, Dlle. Adélaïde LEVASSEUR-BORGIA, âgée de 20 ans ;

Le 21, à Varennes, Mr. Georges LAURENT, Marchand, âgé de 50 ans ;

Le 24, à St. Laurent, Mr. J. Bte. GROUX, Etudiant en rhétorique au Petit-Séminaire de Montréal ;

Le 27, à la Pointe aux Trembles, Mr. Joseph BEAUDRY, âgé de 38 ans ;

Le même jour, à L'Assomption, universellement regrettée, Dame Marianne Elisabeth POUURET, épouse de J. E. FARI-BAULT, écuyer, âgée de 56 ans ;

Le 28, à la Pointe Fortune, Miles M'DONELL, écr., âgé de 62 ans ;

Le 29, à Montréal, JEAN OLIVIER, enfant de P. L. LETOURNEUX, écr., âgé de 2 ans et 4 mois;

Dernièrement, à Châteauguay, Dlle. Eugénie DEMERS, âgée de 23 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII.

JUILLET, 1828.

NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

Tandis que les sauvages de l'Acadie harcelaient ainsi la Nouvelle Angleterre, MM. d'Iberville et de Serigny se rendaient maîtres du Port Nelson, de la Baie d'Hudson. Ils arrivèrent à l'entrée de la rivière Ste. Thérèse, le 24 Septembre, sur deux vaisseaux, la *Salamandre*, commandé par le premier, et le *Poli*, par le second. Ils firent leur débarquement le jour même, et la nuit suivante, quarante Canadiens investirent le fort. Ce fort était une maison quarrée, à laquelle on avait attaché quatre bastions. En ligne de la palissade, il y avait deux autres bastions, dont l'un servait de logement aux officiers : entre les deux était une espèce de demi-lune, où il y avait une batterie de huit pièces de canon de huit, qui battaient sur la rivière, et en bas une plateforme à rez de chaussée, avec six pièces de gros canon. Le corps de la place était muni d'une double palissade, et avait trente six canons et six pierriers. La garnison était de cinquante-trois hommes ; mais le commandant était un marchand, ou traitant, qui n'entendait rien à la guerre.

Le 27, après qu'on eut déchargé du *Poli* dans la *Salamandre* tout ce qui était nécessaire pour le siège, les deux commandans voulurent s'approcher du fort ; mais les glaces les arrêtrèrent un mois entier. Enfin le 28 Octobre, la *Salamandre* mouilla à un mille au-dessus de la place, et M. d'Iberville fit camper tout son monde à terre.

Le siège commença d'une manière assez triste pour MM, d'Iberville et de Serigny : CHATEAUGUE, ou CHATEAUGUAY, leur frère, qui servait sur le *Poli*, en qualité d'enseigne, s'étant avancé le 4 Novembre, pour empêcher les assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet.* Depuis le 4 jusqu'au 9, on ne fut occupé qu'à se loger. Le 9, on commença de former les batteries, qui furent en état le 13 à midi. Mais avant de

* Ce fut le troisième de cette famille (Lemoyne), remarque Charlevoix, qui mourut au service de son prince. Les deux autres étaient MM. de Ste. Hélène et de Bienville.

les faire servir, d'Iberville envoya sommer le commandant de se rendre.

Cet officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, et n'ayant aucune espérance d'en pouvoir faire, si les Français s'obtenaient à passer l'hiver dans leur camp, et surtout ne connaissant rien à l'art militaire, répondit qu'il consentait à livrer sa place, et que le lendemain, il enverrait son lieutenant pour régler la capitulation. Il tint parole : le lieutenant demanda que tous les officiers fussent logés dans le fort pendant l'hiver; qu'on ne touchât ni à leurs hardes ni à leurs papiers, et qu'aussitôt que la navigation serait libre, on les transportât en France, d'où ils auraient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut signée le même jour, et fut exécutée de bonne foi. M. d'Iberville prit possession de la place, le lendemain, et lui donna le nom de *Fort Bourbon*. Les provisions de bouche qui s'y trouvèrent aidèrent aux Français à passer agréablement l'hiver, qui fut plus rude et plus long que de coutume; mais au printemps, ils furent presque tous atteints du scorbut : M. de Tilly, lieutenant du *Poh*, et dix autres Canadiens en moururent. La navigation ne se trouva libre qu'à la fin de Juillet : d'Iberville attendit encore jusqu'au commencement de Septembre, dans l'espérance de faire quelque prise : mais aucun vaisseau anglais ne parraissant, il nomma M. de la Forêt commandant du Fort-Bourbon, et M. de MARIEN son lieutenant; leur laissa soixante-quatre Canadiens et six sauvages du Sault St. Louis, et prit la route du Canada, avec ses deux navires. Mais les vents contraires l'ayant retenu longtemps sur les côtes de Labrador, il tourna du côté de France, et arriva à La Rochelle le 9 Octobre.

Cependant l'intérieur de la colonie ne jouissait pas à beaucoup près, d'un état de tranquillité, ou du moins de sécurité parfaite. Les Iroquois, malgré leurs députations et leurs promesses, se remontraient autour des habitations françaises, et y exerçaient leurs ravages accoutumés. Le comte de Frontenac crut, contre l'avis de bien des gens, que le remède le plus efficace à ces maux était le rétablissement du Fort de Catarocony, projet qu'il n'avait pas perdu de vue, depuis son retour en Canada. Afin d'en hâter l'exécution, il partit pour Montréal, où il arriva le 8 Juillet, escorté de cent-dix habitans des gouvernemens de Québec et des Trois-Rivières. Il leva encore cent hommes de milice, deux cents soldats et deux cents sauvages, dans le gouvernement de Montréal, avec trente-six officiers. Dès que cet armement fut prêt, il se mit en chemin sous la conduite du chevalier de Crisai. Cet officier montra, dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus de son général, une conduite qui lui mérita les éloges de ceux-mêmes qui désapprouvaient le plus l'entreprise. En quinze jours

de temps, il fit le trajet difficile entre Montréal et le lac Ontario, et rebâtit le fort de Catarocouy. Son zèle et sa vigilance ne se bornèrent pas là : avant de retourner à Montréal, il envoya quatre-vingts sauvages, divisés en petites troupes, à la découverte de différents côtés, et le résultat prouva que cette mesure de précaution n'était pas inutile. En effet, quarante de ces découvreurs étant allés du côté d'Onnontagné, quelques uns d'entr'eux, qui s'étaient avancés jusqu'à la rivière de Chouaguen, y virent descendre trente-quatre canots d'Iroquois, et ils entendirent même quelques uns de ces sauvages qui se disaient les uns aux autres, que bientôt ils rendraient aux Français et à leurs frères du Sault St. Louis, une visite à laquelle ils ne s'attendaient pas. Les autres partis confirmèrent qu'un grand nombre d'Iroquois étaient en campagne ; et tous firent assez de diligence pour donner au gouverneur de Montréal le loisir de mettre ses postes hors d'insulte, et à M. de Frontenac celui de former un corps de huit cents hommes dans l'Isle Perrot.

Les ennemis n'en eurent pas moins la hardiesse de s'avancer jusqu'à Montréal, et de débarquer même par petits peletons dans cette île, où ils massacrèrent quelques habitans. Sur l'avis qu'en eut le gouverneur général, il jugea à propos de diviser sa petite armée, et de la répartir dans les paroisses pour y couvrir les moissonneurs. Cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois. Ne pouvant rien faire par petites troupes, ces barbares s'avancèrent en un corps assez considérable jusque derrière Boucherville ; mais ils y furent défaits par M. de la Durantaye ; et ainsi finit la campagne dans le centre de la colonie. Les commencemens en avaient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les quartiers de l'ouest. M. de Lamotte-Cadillac avait déterminé les sauvages voisins de son poste à faire des courses sur l'ennemi commun : ces sauvages amenèrent un grand nombre de prisonniers à Michillimakinac. Les Iroquois voulurent s'en venger sur les Français, et marchèrent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer contre eux ; résolu, s'ils le refusaient, de les chasser eux-mêmes de la rivière St. Joseph, où il y avait une nombreuse bourgade de ces sauvages. Par bonheur, M. de Courtemanche se trouvait dans cette bourgade avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent : il se joignit aux Miamis, et tomba si brusquement sur les Iroquois, qui ne s'attendaient à rien moins, qu'après en avoir tué et blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite en grand désordre.

Cet échec leur fut très sensible ; mais ils en furent dédommagés par la perfidie d'un chef huron, que les Canadiens avaient surnommé LE BARON. Il avait empêché sous-main les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, et tandis

qu'il descendait à Québec avec les députés des sauvages alliés, pour faire au gouverneur général des protestations d'un éternel attachement, il avait envoyé son fils avec trente guerriers qui lui étaient entièrement dévoués, vers les Tsonnonthouans. Ils y conclurent avec ce canton un traité dans lequel ils comprirent les Outaouais ; et lorsque cette intrigue éclata, la partie était si bien liée, qu'il fut impossible à M. de Lamotte de la rompre. Tout ce qu'il put faire, ce fut de suspendre l'exécution du traité, du moins de la part des Outaouais.

Une autre chose inquiétait ce commandant : les sauvages de son district se plaignaient depuis longtemps de la cherté des marchandises que leur vendaient les Français. Ne pouvant pas remédier lui-même à ce désordre, dont il était plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, il suggéra aux députés qu'il envoyait à Montréal sous un autre prétexte, de présenter un collier pour demander la diminution du prix des marchandises, et d'insister sur ce point comme sur une chose dont ils étaient bien résolus de ne se point départir. Ils le firent, et allèrent même un peu plus loin que ne l'avait prétendu M. de Lamotte : ils parurent devant le comte de Frontenac comme des gens qui proposent la paix ou la guerre ; et en lui présentant leur collier, ils ne dissimulèrent point, que s'il ne leur accordait leur demande, ils prendraient leur parti.

Une telle proposition faite avec un air de menace ne pouvait pas être écoutée favorablement, et le collier fut rejeté avec hauteur. Le comte de Frontenac fit aux députés les reproches que méritait leur insolence ; mais il sut mêler à propos, parmi les marques de ressentiment, des manières qui laissaient entrevoir plus de bonté que de colère ; de sorte qu'il fut aisé aux sauvages de comprendre qu'ils seraient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme ils s'étaient expliqués de manière à faire juger qu'ils n'étaient pas trop disposés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur ôtait la connaissance de leurs véritables intérêts. Il ajouta que pour lui il était bien résolu de faire la guerre ; qu'il aurait été charmé de voir tous ses enfans se joindre à lui, pour venger le sang d'un grand nombre de leurs frères ; mais qu'il n'avait pas besoin d'eux ; qu'il ne pouvait mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudraient ; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis qu'il leur avait donné, que les Iroquois n'auraient jamais d'autre vue, par rapport à eux, que de les détruire, et que l'expérience devait leur avoir appris qu'ils ne cherchaient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les députés, et donna

surtout à penser au chef huron ; mais elle ne lui fit pas rompre le silence qu'il avait gardé jusqu'alors : il se contenta de dire qu'il n'était chargé d'aucune parole de la part de sa nation ; qu'il avait seulement ordre d'entendre ce que son père Ononthio voudrait bien lui dire, afin d'en faire rapport à ses frères. Le gouverneur, qui avait été instruit de toutes ses menées, lui dit qu'il avait beau dissimuler ; qu'il le connaissait, et qu'il ne le craignait point. Alors les Outaouais et les Nipissings prièrent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avaient point de part à tout ce que cet homme pouvait faire qui dût lui déplaire : les derniers ajoutèrent qu'ils ne voulaient pas retourner dans leur pays, mais qu'ils étaient résolus de rester auprès de leur père, pour être témoins de l'entreprise qu'il allait exécuter.

Quelque temps auparavant, M. Lesueur avait conduit à Montréal un assez grand convoi de l'extrémité occidentale du lac Supérieur : tandis que M. de Frontenac donnait audience aux sauvages qui l'avaient accompagné, un chef Seiou s'approcha de lui d'un air fort triste, lui appuya ses deux mains sur les genoux, et lui dit, les larmes aux yeux, qu'il le conjurait d'avoir pitié de lui ; que toutes les autres tribus avaient leur père, et que lui seul était comme un enfant abandonné. Il étendit ensuite une robe de castor, sur laquelle ayant rangé vingt-deux flèches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un village de sa nation, et demanda au général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection.—M. de Frontenac le lui promit ; mais il ne fut pris aucune mesure pour donner suite à cette promesse, et tirer avantage de la démarche du chef Seiou.

M. de Frontenac fit partir un Français avec les députés outaouais, pour avertir M. de Lamotte-Cadillac de la résolution qu'il avait prise de porter incessamment la guerre dans les cantons iroquois. Cet envoyé trouva le commandant de Michillimakinac fort embarrassé : des députés iroquois avaient été reçus par les sauvages de son poste, et en avaient obtenu tout ce qu'ils souhaitaient : non seulement ils avaient conclu un traité de paix avec les Hurons et les Outaouais ; ils les avaient encore fait résoudre à s'unir avec les ennemis des Français pour leur faire la guerre. M. de Lamotte s'était donné inutilement bien des mouvemens, pour obtenir d'être présent à leurs conférences ; mais ONASKE', chef des Outaouais *Kiskakons*, l'avait instruit de tout ce qui s'y était passé. Il ne restait plus qu'à déconcerter ces intrigues ; et la chose devint encore plus difficile après le retour des députés, qui avaient été à Montréal, et pendant l'absence desquels tout ceci s'était tramé. Ces députés publièrent, en arrivant, que tous les Français étaient morts, c'est-à-dire que

tout pour eux était désespéré : ils assurèrent en particulier qu'ils n'osaient paraître sur mer ; qu'ils n'avaient ni vin, ni eau de vie, et qu'eux-mêmes revenaient avec les mêmes chemises qu'ils avaient portées à Montréal, Ononthio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

Dans cette extrémité, M. Lamotte ne se déconcerta point ; le Français qui était venu avec les députés lui ayant remis les lettres du gouverneur, par lesquelles il apprit les avantages remportés depuis peu par les Français sur les Iroquois, il eut soin de les faire beaucoup valoir, surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que malgré la disette des marchandises, causée par le retardement des vaisseaux de France, que les vents contraires, et non la crainte des Anglais, avait empêchés d'arriver aussitôt que de coutume, il donnerait tout ce qu'il lui en restait dans ses magasins au même prix où elles avaient toujours été, et qu'il les donnerait même à crédit.

Cette proposition eut un bon effet : Onaské et quelques autres émissaires du commandant s'en prévalurent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés, sur les conséquences des démarches qu'ils venaient de faire ; et lorsque M. de Lamotte les vit ébranlés, il les assembla. Il leur dit, que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'était passé depuis qu'il était parmi eux, ils reconnaîtraient que ce n'était point lui qui les avait trompés, ainsi qu'ils s'en étaient plaints, mais qu'ils s'étaient laissé séduire par de mauvais esprits, dont ils auraient dû se défier. S'apercevant que ce reproche les avait touchés, il jugea qu'il serait inutile de leur faire un plus long discours, et sans leur laisser le temps de se consulter, il leur proposa d'envoyer plusieurs partis contre les Iroquois, qui étaient actuellement en chasse avec les Hurons et quelques Outaouais.

A peine le commandant eut-il cessé de parler, qu'Onaské, OUILAMEK, chef Poutéouatami, et un Algonquin, nommé MIKINAC, se déclarèrent chefs de l'entreprise, et rassemblèrent aussitôt un nombre considérable de guerriers. Ils coururent de suite chercher les Iroquois : on se battit avec acharnement sur le bord d'une rivière ; mais à la fin, les Iroquois furent obligés de se jeter à la nage pour se sauver. Les vainqueurs amenèrent à Michillimakinac trente-deux prisonniers, et y apportèrent trente chevelures, avec un butin d'environ cinq cents peaux de castor. Plusieurs Hurons étaient du nombre des prisonniers ; on les remit entre les mains de leur tribu, qui parut très sensible à cette déference.

Après un coup de cet éclat, il n'y avait pas à craindre que les Outaouais s'accommodassent, au moins de sitôt, avec les Iroquois. "Telle est," dit Charlevoix à cette occasion, "la déplorable condition de ceux qui ont à gouverner des barbares sans foi et sans

principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter sur leur parole et de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur serment, sans autre motif que leur légèreté naturelle. Les Outaouais venaient de violer le foi qu'il nous avaient si souvent jurée; de nouveaux sermens les avaient attachés aux Iroquois, et ils redeviennent sur le champ leurs ennemis!" L'histoire des peuples civilisés, surtout celle des révolutions, des guerres et des interventions militaires du commencement de ce siècle, prouve que cette remarque n'est pas exclusivement applicable à des barbares à des sauvages.

Quelque temps après le combat dont nous venons de parler, M. d'Argenteuil arriva de Montréal à Michillimakinac, et y publia les grands préparatifs que faisait le comte de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur pays. M. de Lamotte invita les sauvages à se joindre à leur père; mais il les avertit qu'il leur faisait cette invitation de lui-même, n'en ayant reçu aucun ordre de son général. Onaské déclara d'abord qu'il irait combattre sous la bannière d'Ononthio, et le commandant se flatta, pendant quelque temps, qu'une troupe de quatre cents guerriers irait grossir l'armée française; mais divers incidens rompirent toutes ses mesures, et l'on eut tout sujet de croire que les Hurons avaient détourné ce coup, pour se venger de l'affront qu'ils avaient reçu dans la défaite des Iroquois.

Le comte de Frontenac ayant résolu de pénétrer, au printemps, jusqu'au centre du pays des Iroquois, donna ordre au gouverneur de Montréal d'envoyer préalablement cinq ou six cents hommes de son gouvernement et de celui des Trois-Rivières, dans le canton d'Agnier. Ce parti fut bientôt prêt; mais comme il était sur le point de se mettre en marche, on reçut avis que la mine était éventée, et que les Agniers prenaient des mesures pour être secourus, non seulement par les autres cantons, mais encore par les Anglais de la Nouvelle York.

M. de Callières le fit savoir au comte de Frontenac, qui lui manda d'envoyer seulement trois cents hommes choisis pour tomber sur les chasseurs iroquois, qui devaient être en grand nombre, comme de coutume, et sans défiance, entre le fleuve St. Laurent et la Grande Rivière. Ce détachement partit à la fin de Janvier (1696,) sous les ordres de M. Louvigny; mais il fut arrêté treize jours, près de Montréal, par les neiges, qui tombèrent cette année en beaucoup plus grande abondance que d'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieues de Catarocony, avec des fatigues incroyables, trouvant partout une neige de sept à huit pieds d'épaisseur. Il envoya de là des sauvages à la découverte; ceux-ci marchèrent pendant dix jours, et rencontrèrent enfin dix Iroquois et une femme: ils en tuèrent trois et prirent le

reste. Ces prisonniers furent amenés à Montréal : un ou deux furent brûlés par les sauvages, et les autres distribués dans les villages du Sault et de la Montagne. Quelques autres prisonniers, qu'on fit, à l'approche du printemps, rapportèrent que les Iroquois s'étaient tenus tout l'hiver enfermés dans leurs forts, et qu'ils se proposaient de venir en grandes troupes, pour empêcher les Français de faire leurs semences.

Au mois de Mai, le chevalier de Callières descendit à Québec, pour régler avec le gouverneur général les opérations de la campagne, dont les préparatifs étaient déjà fort avancés ; et quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montréal, pour tenir la main à l'exécution de ce qui avait été conclu. Le 22 Juin, le comte de Frontenac l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du chevalier de Vaudreuil, de M. de Ramsay, gouverneur des Trois-Rivières, des troupes et des milices du gouvernement de Québec et de celui des Trois-Rivieres. Celles du gouvernement de Montréal étaient déjà assemblées, et il ne restait plus rien à faire que de se mettre en marche.

L'armée partit de Montréal le 4 Juillet, et se rendit le même jour à la Chine, où arrivèrent aussi cinq cents sauvages, dont on fit deux troupes : la première, composée d'Iroquois du Sault St. Louis et d'Abénaquis domiciliés, fut mise sous les ordres de M. de Maricourt, capitaine : la seconde, où étaient les Hurons de Lorette et les Iroquois de la Montagne, eut pour commandans MM. de Beauvais et LEGARDEUR, frères, tous deux lieutenants. Dix Outaouais, auxquels se joignirent quelques Algonquins, des Sokokis et des Nipissings, formèrent une bande séparée, sous le commandement du baron de Békancour.

Les troupes furent partagées en quatre bataillons, de deux cents hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens capitaines, MM. de la Durantaye, de Muys, DUMESNIL et de GRAIS. On fit aussi quatre bataillons des milices canadiennes : celui de Québec était commandé par M. de St. MARTIN capitaine réformé ; celui de Beaupré, par M. de Grandville, lieutenant ; celui des Trois-Rivières, par M. de GRANDPRE, major de la place ; et celui de Montréal, par M. DESCHAMBAUTS, procureur du roi, de cette ville. M. de Subercase, capitaine, faisait les fonctions de major-général, et chaque bataillon, tant des troupes que des milices, avait son aide-major.

Le 6, cette armée, la plus nombreuse qui eût encore été formée en Canada, alla camper dans l'Isle Perrot, et le lendemain, elle en partit dans l'ordre suivant : M. de Callières menait l'avant-garde, composée de la première bande de sauvages, et de deux bataillons de troupes : elle était précédée de deux grands bateaux, où était le commissaire d'artillerie, avec deux pièces de campagne, et des mortiers pour jeter des grenades, des artifices

et autres munitions semblables. Quelques canots, conduits par des Canadiens, les accompagnaient, avec toutes sortes de provisions de bouche. Le comte de Frontenac suivait, environné de canots, qui portaient sa maison et son bagage, et d'un bon nombre de volontaires, et ayant avec lui M. LAVASSEUR, ingénieur en chef. Les quatre bataillons de milice, plus forts que ceux des troupes réglées, faisaient le corps de bataille, que commandait M. de Ramesay, sous le général; et les deux autres bataillons des troupes, avec la seconde bande des sauvages, formaient l'arrière-garde, sous les ordres du chevalier de Vaudreuil. Cet ordre ne fut point interrompu pendant la route, si ce n'est que le corps qui avait fait un jour l'avant-garde, faisait l'arrière-garde le lendemain.

On arriva le 19 à Catarocouy, où l'on séjourna jusqu'au 26, pour attendre quatre cents Outaouais, que M. de Lamotte-Cadillac avait promis, mais qui ne parurent point, non plus que quelques voyageurs français, qui devaient les accompagner. Le 28, l'armée se trouva à l'entrée de la rivière de Chouaguén. Cette rivière étant étroite et rapide, le général, avant de s'y engager, envoya cinquante découvreurs par terre, de chaque côté. On ne put faire, ce jour-là, qu'une lieue et demie. Le lendemain, l'armée fut séparée en deux corps, pour faire plus de diligence, et pour occuper les deux bords de la rivière, par terre et par eau. Le comte de Frontenac prit la gauche, avec M. de Vaudreuil, les quatre bataillons de troupes et un bataillon de milices. MM. de Callières et de Ramesay tinrent la droite, avec tout le reste. Sur le soir, on se réunit, après avoir fait trois lieues de chemin, et l'on s'arrêta au pied d'une chûte de dix à douze pieds de hauteur, qui occupe toute la largeur de la rivière. Une partie de l'armée s'était mal à propos engagée dans le courant de cette chûte, et il eût été dangereux de la faire reculer. M. de Callières sut remédier à cette imprudence: il fit mettre tout son monde à l'eau; fit porter les canons par terre, et trainer les bateaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chûte. Cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit dans le plus grand ordre, à la lueur de flambeaux d'écorce. Le rapide passé, on marcha avec plus de précaution, non seulement parce qu'on approchait de l'ennemi, mais parce que les chemins étaient extrêmement mauvais.

Enfin l'armée entra dans le lac de *Gannentaha*, par un endroit nommé le *Rigolet*, qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux paquets de joncs pendus à un arbre: on y compta quatorze cents trente tiges; ce qui signifiait qu'autant de guerriers iroquois attendaient les Français et les défiaient au combat. L'armée traversa le lac en ordre de bataille. M. de Callières, qui

tenait la gauche, feignit de faire la descente de ce côté-là, où étaient les ennemis, et dans le même temps, le chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite, avec sept ou huit cents hommes ; puis, tournant autour du lac, il alla joindre M. de Callières : alors tout le reste de l'armée défilait.

(A Continuer.)

LE COMBAT DES TRENTE.

Le Combat des Trente, c'est ainsi qu'on le nomme dans l'antique province de Bretagne, est un fait d'armes chevaleresque, aussi célèbre parmi les Bretons que le fut chez les Romains le combat des Horaces. Il n'eut point pour objet ou pour résultat l'asservissement d'une nation à une autre ; ce ne fut pas, comme on l'a tant répété, pour savoir *qui avait plus belle amie* des Anglais ou des Bretons, ni pour jouter en l'honneur des Dames ; que trente braves allèrent défier l'ennemi, et s'exposèrent à la mort ou à la captivité. On a calomnié ces braves chevaliers, en leur prêtant des motifs aussi frivoles. Leur résolution fut inspirée par un vif sentiment d'humanité, et leur dévouement fut honorable de tout point.

Les querelles de la comtesse de Blois et de la comtesse de Montfort pour la possession du duché de Bretagne, avaient couvert cette malheureuse contrée de sang et de ruines. Les Français défendaient les droits de la duchesse de Blois, et la veuve du comte de Montfort avait appelé les Anglais sous ses bannières. Le capitaine DAGGEWORTH, que les écrivains de cette époque nomment DAGORNE, commandait, au nom de cette princesse, la ville et le territoire d'Auray. Ce Daggeworth, ou Dagonne, en chef prévoyant et expérimenté, défendit à ses troupes de piller et de maltraiter les marchands et les cultivateurs : il savait se faire obéir ; mais il fut défait en bataille rangée par les barons de Bretagne, et il perdit la vie dans le combat. A peine fut-il mort que les exactions et les meurtres recommencèrent. Le capitaine qui lui succéda, nommé BEMBOROUGH, s'empara de Ploermel, ravagea la contrée et la remplit de deuil et de misère. BEAUMANOIR, chevalier de haute renommée, accompagné d'un autre vaillant personnage, nommé JEAN, alla trouver les Anglais pour les inviter à faire cesser ces inutiles désordres. Les deux Bretons rencontrèrent en route une foule de pauvres paysans horriblement maltraités, dont ils eurent grand pitié : les uns avaient les fers aux pieds et aux mains, d'autres étaient attachés par les pouces, tous étaient liés deux à deux, trois à trois, comme les animaux que l'on mène au marché. Beaumanoir les

vit, et son cœur se brisa. Il s'adressa à Bemborough avec fierté : "Chevaliers d'Angleterre, dit-il, vous vous rendez bien coupables, de tourmenter ces pauvres habitans, eux qui sèment le blé, et qui vous procurent en abondance le vin et la bonne chère. Je vous dis toute ma pensée ; s'il n'y avait pas de laboureurs, ne faudrait-il pas aux nobles défricher et cultiver la terre en leur place, battre le blé et endurer la pauvreté ? et ce serait grande peine pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Qu'ils aient donc la paix dorénavant, car ils ont trop souffert depuis que l'on a oublié les sages ordonnances et les dernières volontés de Dagorne." Bemborough en colère répondit au chevalier : "Taisez-vous, Beaumanoir, et ne nous rompez pas la tête. EDOUARD sera couronné roi de France, et les Anglais seront partout les maîtres, malgré vous et tous les Français." Beaumanoir reprit naïvement : "Songez un autre songe, celui-ci est mal songé. De telles forfanteries ne valent néant, et il en arrive souvent mal à ceux qui le plus en disent." Le héros breton, ne pouvant rien obtenir de Bemborough, lui porta alors un défi ; et il fut résolu que de chaque côté on combattrait loyalement, à cheval, trente contre trente. Les barons de Bretagne, avertis de l'entreprise, se rassemblèrent pour rendre grâce à Dieu, et espèrent que leurs campagnes seraient bientôt délivrées du joug de l'avidité de Bemborough et de ses soldats. On connaît le résultat du combat, qui se livra dans la lande de Mi-Voie, l'an 1350, le Samedi tenant Loctare Jerusalem. Bemborough et la plupart de ses compagnons furent tués ; le reste se rendit à rançon. Quatre Bretons succombèrent dans l'action, qui fut terrible. Beaumanoir, blessé, demanda à boire ; mais GEOFFROY DUVOIS lui répondit : Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera, et tout l'honneur de la journée sera pour nous ! Il le fut en effet.

Cette belle et généreuse action a été mise au rang des fables par quelques critiques qui s'étaient de ce qu'aucun historien français n'en avait fait mention, et de ce que les historiens bretons n'en avaient parlé que sur la foi d'un manuscrit de 1470, conservé dans la bibliothèque de Rennes. Cependant le fait avait été raconté par FROISSART, qui lui avait accordé toutes les louanges qu'il mérite ; mais, dans un grand nombre de manuscrits de cet écrivain, et dans toutes les éditions qu'on en a publiées, il se trouve que, par un singulier hasard, les chapitres des années 1350, 1351, et jusqu'à 1356, ont été remplacés par un extrait des grandes chroniques de Saint-Denis. M. BUCHON a retrouvé, dans un manuscrit du prince de Soubise, les morceaux enlevés à Froissart, et il s'est assuré de leur authenticité, en comparant ce nouveau texte à celui de deux autres manuscrits qui appartiennent à M. JOHNES en Angleterre. Il a donc publié, dans ses *Chroniques nationales et étrangères*, le récit du

Combat des Trente, extrait des Chroniques de Froissart (tom. III, 7^e addition.) D'une autre part, M. de FREMINVILLE, ancien officier de marine, occupé de recherches historiques sur les antiquités de la Bretagne, a découvert à la bibliothèque du Roi un récit en vers du Combat des Trente, manuscrit du XVII^e siècle. Ainsi la réalité de cet épisode des guerres de la Bretagne au XIV^e siècle est maintenant établie par des pièces irrécusables.

AGRICULTURE.

Lettre de JOHN NEILSON, écuyer, à F. X. VAILLANCOURT, écuyer, Assistant-Secrétaire de la Société d'Agriculture de Québec; datée,

Au Carouge, le 24 Mars, 1825.

MONSIEUR,

Je regrette beaucoup que les circonstances ne me permettent pas de me trouver à l'exhibition qui doit avoir lieu mercredi prochain, et à la distribution des prix pour les produits des terres pour l'année dernière.

Je m'étais proposé de soumettre au Comité le résultat de deux expériences que j'ai fait faire l'été dernier, à ma terre du Carouge, dans l'espérance que cela pourrait être utile.

Le peu de chose qu'un grand nombre de nos cultivateurs retirent maintenant de terres anciennement défrichées, surtout de celles dont le sol n'est pas de la première qualité, me paraît venir de ce que ces terres sont épuisées des substances qui servent de nourriture aux plantes utiles, ou de ce que le peu de nourriture qui leur reste, est pris par de mauvaises herbes naturelles au sol et au climat.

Il faut donc, pour augmenter le produit de ces terres, détruire les mauvaises herbes et remettre à la terre des engrais ou matières qui fournissent de la nourriture aux plantes qui sont utiles à la nourriture de l'homme et des bestiaux.

Tout les cultivateurs savent combien il est difficile de détruire les mauvaises herbes lorsqu'elles se sont emparées du sol. C'est le premier travail d'amélioration, et un travail absolument nécessaire : car autrement les engrais, qui ne devraient nourrir que des plantes utiles, serviraient de nourriture à de mauvaises herbes, qui étoufferaient les bonnes.

En Europe, depuis près d'un demi-siècle, on a réussi à doubler et tripler le produit des vieilles terres, en détruisant les mauvaises herbes et en engraisant les terres, principalement à *même les moyens que chaque terre fournit par elle-même.* On s'est ap-

perçu que l'on détruisait les mauvaises herbes en remuant souvent la terre pendant l'été, ce qui expose les graines de ces herbes à végéter et périr, et facilite la destruction de celles qui poussent de racine, en les exposant au soleil et en les ramassant lors des hersages. La terre ainsi nettoyée, on y mettait des engrais qui servaient aux récoltes de l'année d'ensuite. C'était beaucoup d'ouvrage, et la perte de la récolte d'une année; cependant on y gagnait. Mais on s'est avisé ensuite de faire le même travail pendant l'été, et de retirer une récolte la même année. On y a parfaitement réussi depuis une trentaine d'années, en introduisant la culture en rangs de 2 pieds et demi l'un de l'autre, et un cours de récoltes nouveau. On préfère, pour semer en rangs, des choses qui ne demandent à être semées qu'après les semences ordinaires. Cette culture suit toujours une récolte de grain, dont le chaume a été labouré l'automne. Si la terre est bien sale, on la herse, laboure de travers et herse encore, par un temps sec et de soleil, après les semences ordinaires. A chaque hersage on ramasse soigneusement les racines des mauvaises herbes. Après le dernier hersage, on fait les rangs, on y met l'engrais; si ce sont des patates ou des fèves que l'on veut semer, on les met par-dessus le fumier, et on les enterre à mesure, afin que le fumier ne sèche pas; si ce sont des bettes, des carottes, des choux, des navets, etc., on enterre aussi à mesure le fumier ou l'engrais dans le rang, et l'on sème ou plante ensuite, selon la saison, sur le haut du rang. Presque tout l'ouvrage se fait à la charrue et par la force des chevaux et l'art du laboureur. On a inventé de petites charrues et des herses pour remuer la terre entre ces rangs, chaque fois que les semences de mauvaises herbes germent, que leurs racines poussent, ou bien lorsque les plantes qu'on y a semées demandent ce travail, soit pour ôter ou remettre la terre contre leurs racines.

On a employé, généralement, le produit de cette nouvelle culture en rangs à la nourriture des bestiaux, ce qui a mis le cultivateur en état d'en hiverner un plus grand nombre, et en meilleur état, et aussi de ramasser plus de fumier.

Après ces récoltes de légumes en rang, on sème le champ ainsi nettoyé et engraisé en grain, et avant le dernier hersage, on y sème de la graine de trèfle et foin, ce qui donne une récolte abondante de grain, et l'année d'ensuite de foin, et un bon pacage la troisième année; la quatrième année, on le laboure et le sème en grain; la cinquième année, on recommence à nettoyer et engraisser par une récolte en rangs. Dans ce cours de récoltes, toute la terre labourable se trouve divisée de manière qu'il y a chaque année 1 champ de légumes en rang, 2 de graines de foin et 1 de pacage, sans que le même champ porte la même récolte deux années de suite. Les parties de la terre non labourables servent de pacage additionnel.

issart (tom.
VILLE, an-
ques sur les
que du Roi
t du XVIIe
de la Bre-
pièces irré-

VAILLAN-
Agriculture
rs, 1825.

permettent
du mercredi
roduits des

tat de deux
re du Ca-

ivateurs re-
surtout de
paraît ve-
qui servent
de nourri-
naturelles au

res, détruire
ais ou ma-
i sont utiles

de détruire
sol. C'est
ment néces-
nourrir que
mauvaises

ussi à dou-
ant les mau-
ent à même
On s'est ap-

Par ces moyens, les cultivateurs en Europe ont véritablement doublé et triplé le produit de toutes leurs terres sèches depuis trente ans, sans aucune augmentation sensible de travail. Toutes les terres ainsi cultivées, au lieu de s'épuiser, s'améliorent annuellement.

Tout ce qui nous manque pour introduire une semblable culture ici, et un cours de récoltes aussi avantageux sur toutes les anciennes terres sèches et épuisées, serait un peu de connaissance parmi nos cultivateurs de la manière de faire les travaux et les outils qu'on y emploie, la manière de conserver les légumes et de s'en servir pour la nourriture des bestiaux, le soin et l'emploi des engrais, et l'introduction, peut-être, de quelque grain qui puisse se cultiver en rangs, et la manière de se fournir de graines de foin, surtout de trèfle, à même sa propre terre.

C'est en vue d'introduire dans la culture en rangs un grain qui puisse être utile et souffrir en même temps le nettoyage et l'engrais de la terre, que j'ai fait faire une expérience l'année dernière avec le sarrasin. J'en ai semé un pot dans deux rangs à 2 pieds et demi l'un de l'autre, dans mon champ de légumes : le sol est composé d'un tuf rouge, qui ne produisait, avant les améliorations que j'y ai faites par la nouvelle culture, depuis 5 ans, qu'un peu d'oseille sauvage, de petites ronces et des immortelles. La semence de ce pot de sarrasin se fit en même temps que mes navets, du 15 au 18 juillet. Il a été mis un peu de fumier vert dans les rangs. La récolte se fit à la fin de septembre, et le produit a été de trois minots ; ce qui fait sur le pied de 108 minots par arpent, et 48 pour 1. Au prix du sarrasin à Québec, le printemps dernier, le produit d'un arpent de très mauvaise terre, cultivé de cette manière en sarrasin, serait de £15 ; 16 ; les patates dans le même champ, l'année dernière, ne se seraient vendues que £6 : 10 par arpent ; les navets, £20 par arpent ; ces derniers se vendent bien au-dessus de leur valeur réelle. Le sarrasin fournit une excellente nourriture pour la volaille, les cochons, et même une nourriture saine pour l'homme ; comme les navets, il vient à maturité, quoique semé longtemps après les travaux ordinaires du printemps.

Beaucoup de monde dans ce district ont ramassé de la graine de mil ; mais peu de personnes paraissent avoir essayé le trèfle, qui est encore plus nécessaire que le mil dans un bon cours de récoltes. J'ai fait l'année dernière, de trois à quatre cents bottes de foin de trèfle et mil par arpent, sur un terrain naturellement plus mauvais que celui où j'ai fait semer le sarrasin. Il avait été semé en grain l'année précédente, J'ai fait faucher ce trèfle lorsqu'il était en fleur, excepté un cinquième d'arpent du plus chétif sur un butte. Il a été fauché en septembre ; le produit a été de 40 livres de graine de trèfle : ce qui fait 230 livres par arpent. Le trèfle des États-Unis se vend à Québec à 1s. la livre,

souvent rempli de mauvaises graines, ou gâté à ne pas lever.— La qualité de celui qui a été produit sur ma terre me paraît supérieure. Au prix du trèfle américain, il donnerait £11; 1 par arpent. Le foin dont on a tiré la graine ne pourrait servir qu'à faire du fumier. On l'a battu avec des fléaux pour en tirer la graine, et l'ouvrage a été considérable. Dans les Etats-Unis, on a des machines pour nettoyer la graine de trèfle, qui nous serviraient bien ici.

Je vous envoie un échantillon du sarrasin et du trèfle, par mon fermier. J'ai l'honneur d'être, votre très humble et obéissant serviteur,
J. NEILSON.

M. VAILLANCOURT, Assist. Sec. Soc. Ag. Q.

P.S. La quantité de terre laborable épuisée que j'ai mise en bon état et sous le cours de récoltes mentionné dans cette lettre, depuis 7 ans, se monte à environ 20 arpens. Je ne pouvais nourrir sur ma terre alors que trois vaches et deux chevaux; encore il fallait souvent acheter du foin et de l'avoine. Je n'ai fait charrier de la ville qu'une trentaine de voyages de fumier, la première année, et j'ai employé depuis pour aider à la décomposition des tas d'engrais que j'avais ramassé sur ma terre, quelques pipes de chaux. Je n'ai employé constamment aux ouvrages de la terre, qu'un seul homme, que j'ai fait aider pendant les foins et les récoltes. La terre nourrit maintenant six vaches et trois chevaux, en abondance de tout. Toute la terre labourable était pleine de marguerites, de chiendent, de chicorée sauvage, d'oseille sauvage et autres mauvaises herbes; maintenant on n'en voit presque aucune dans les champs qui ont été soumis à un cours de récoltes régulier, et ces champs s'améliorent visiblement. Je fais ramasser annuellement sur ma terre des engrais pour environ un arpent sans compter le fumier, qui me met en état d'engraisser un champ de cinq arpens chaque année, outre le fumier nécessaire pour le jardin. Il est certain que la même chose pourrait se faire avec deux, trois, et quatre fois autant de bestiaux, de terre, et moins de quatre fois autant d'hommes. Les engagés ne font que rarement autant d'ouvrage que les hommes qui appartiennent à la famille du cultivateur lui-même, qui, ordinairement, conduit mieux sa terre que celui qui n'a pas été élevé à cela. Avec la connaissance des améliorations dans l'agriculture qui ont été mises en pratique dans les anciens pays fort peuplés, les cultivateurs canadiens auraient une supériorité marquée, sur tout dans ce pays, sur les meilleurs cultivateurs qui pourraient nous venir de l'Europe.
J. N.

LE SUMAC DU CANADA.

Il est parlé, dans un article de notre numéro de Mai dernier, du *Sumac* ou *Vinaigrier*, comme étant d'une grande utilité dans les tanneries : nous tenons le morceau suivant de Mr. M'FARLANE, le tanneur de la Côte des Neiges auquel il est fait allusion dans l'article en question.

“ Le *Sumac* ou *Rhus*, est un genre de plante dont les botanistes comptent au moins neuf espèces, outre plusieurs variétés. L'espèce qui croît spontanément sur la montagne de Montréal et aux environs, et qui est même une production naturelle de la plupart des sols secs du Bas-Canada, semble être le *rhus typhinum*,* ou sumac à bois de cerf. Il s'élève à la hauteur de huit ou dix pieds, et porte des branches irrégulières, qui, durant le premier été de leur croissance, sont couvertes d'un duvet très doux au toucher. Les feuilles, en forme de fer de lance, sont opposées en nombre impair, de treize, quinze, dix-neuf, &c. sur le même pédicule, qui a de douze à quinze pouces de longueur. La surface inférieure est plus veloutée, et d'un vert moins foncé que la supérieure. La floraison et la fructification ont lieu aux extrémités des rameaux (péduncules) destinés à ces opérations naturelles, en grappes ou épis à grains serrés, de couleur de pourpre, qui demeurent sur l'arbre tout l'hiver, et même jusqu'au commencement d'une nouvelle fructification. Les graines sont portées au loin par le vent, et germent partout où le terrain est ouvert et mou. Les endroits où le feu a passé, dans les bois ou dans les champs, semblent être les plus favorables à la crue du sumac canadien.

“ On emploie les feuilles et les rameaux de cette plante dans les tanneries : mais en Canada, le sumac n'a pas eu jusqu'à présent tout l'effet désiré ; parce qu'en même temps qu'il tanne la peau, in donne au cuir une teinte verdâtre ; tandis que le sumac commun importé du Levant, ou du midi de l'Europe, donne au cuir une belle couleur claire. La plante qui produit cette couleur est le *rhus coriarium*, ou sumac des tanneurs, espèce différente, dont les fleurs et les fruits sont de couleur jaunâtre.

“ Peut-être que quand des savans se seront plus assidûment appliqués à l'avancement des arts utiles, on pourra remédier à ce défaut dans le sumac du Canada : peut-être aussi sera-t-il possible de naturaliser le *rhus coriarium* dans ce pays. Quoiqu'il en soit, il est certain que le sumac à cornes de cerf est cultivé pour l'usage des tanneries, dans quelques uns des Etats-Unis, dans ce-

* Mr. J. Lambert croit que c'est le *rhus glabrum*.

lui de New-York, par exemple, où il se vend, dit-on, £20 le tonneau, lorsqu'il est moulu et prêt à être employé.

“ Il est probable que la teinte verdâtre donnée au cuir par le sumac du Canada provient de l'espèce d'écorce qui est employée en même temps : car on se sert rarement, ou plutôt on ne se sert jamais du sumac, pour compléter le procédé, sans y joindre quelque autre ingrédient. En Angleterre, c'est ordinairement l'écorce de chêne : dans ce pays, c'est ordinairement l'écorce de cette espèce d'épinette appelée *pruche*, qui, employée seule, ne manque jamais de donner au cuir une couleur rouge ou pourprée.”

ETAT DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE EN 1809,

D'après Mr. John Lambert.

On ne peut pas dire que la littérature, les arts et les sciences sont peu fleurissans en Canada, parce qu'ils n'y ont jamais fleuri ; et d'après ce que j'ai dit des défauts du système d'éducation en usage dans la colonie, il n'est pas probable qu'ils s'élèvent beaucoup au-dessus de leur niveau actuel, du moins de notre temps. La politique du gouvernement français était de tenir le peuple dans l'ignorance ; il n'y avait point d'imprimeries ; et l'on ne pouvait faire venir des livres de France qu'avec difficulté, et à grands frais. La légèreté et la dissipation qui régnaient dans la société tendaient encore à déprécier le savoir. Les Jésuites et leurs missionnaires étaient les seuls hommes qui eussent du goût pour les sciences, et qui possédassent les moyens de cultiver ce goût. Ils étudièrent avec ardeur l'histoire naturelle du pays, et les mœurs de ses habitans ; et c'est d'eux que nous tenons la plupart de ce que nous savons de l'intérieur de l'Amérique Septentrionale.

Si, sous le gouvernement français les Canadiens avaient été disposés à cultiver les arts et les sciences, cette disposition se serait développée sous le marquis de la GALISSONNIÈRE, qui fut le gouverneur le plus actif et le plus entreprenant qui fut envoyé en Canada, et qui avait une connaissance étendue dans chaque branche des sciences. Il était à tous égards, un homme d'état accompli, et ses connaissances dans l'histoire naturelle, la philosophie et les mathématiques, devinrent utiles aux vues de son gouvernement. Il se procura des renseignemens des parties les plus éloignées de la colonie, concernant ses habitans, ses animaux, ses arbres, ses plantes, ses terres et ses minéraux ; ainsi que sur les lacs, les rivières et les mers qui baignent cette portion étendue de l'Amérique qu'il gouvernait. Il était même en

état de faire la description des places éloignées qu'il n'avait pas vues, mieux que les gens qui les habitaient. Enfin M. de la Galissonnière était l'homme qu'il fallait pour exciter dans l'esprit des Canadiens un goût pour les sciences et les beaux arts, si cet esprit n'avait été qu'endormi; mais le fait est que descendant d'hommes paresseux, inquiets et volages, ils n'eurent jamais la moindre inclination ni la moindre habileté à se tirer de l'état d'ignorance et de dissipation dans lequel ils étaient plongés.

L'état des arts et de la littérature n'a pas fait des progrès bien rapides, après la conquête du pays par les Anglais. Les marchands et les colons qui s'établirent parmi les Français, étaient peu propres à répandre le goût des arts et des sciences, à moins que ce ne fût la science des trocs et l'art de gagner cent pour cent sur ses marchandises.

Pendant plusieurs années, on n'imprima dans la colonie d'autre ouvrage qu'un almanac: on ne pouvait même trouver des talens pour la publication et des souscriptions pour le soutien d'une gazette; ce qui était d'autant plus surprenant, que ces ouvrages périodiques sont très goûtés des Anglais, et existaient depuis plus de cent ans dans les colonies voisines. A présent, les gazettes se répandent sur tout cet immense territoire (des Etats-Unis) comme des brins de paille devant un vent violent; et en fait de mérite, plusieurs ne valent pas plus que ces fêtas.

Depuis quelques années, les Canadiens ont paru désirer se faire une réputation littéraire: ils semblent vouloir compenser la négligence avec laquelle ils ont traité jusqu'à présent cet avantage utile et agréable dans la société. La publication de six papiers-nouvelles par semaine, est une preuve de la prospérité progressive du pays; quoique ce puisse n'être qu'un symptôme trompeur du progrès de la littérature.

Quatre de ces papiers se publient à Québec, et deux à Montréal. Ces papiers avec un almanac, et les Actes du Parlement Provincial, sont tous les ouvrages qui s'impriment dans le Bas-Canada. Deux de ces papiers-nouvelles sont établis depuis quinze ou seize ans: ce sont les *Gazettes* de Montréal et de Québec, qui se publient en français et en anglais.

Les gazettes parlent peu des mœurs et des manières de la société: elles laissent ces sujets aux autres feuilles hebdomadaires. Ces feuilles sont le *Quebec Mercury* et le *Canadian Courant*, qui se publient en anglais seulement; le *Canadien* et le *Courier de Québec*, qui se publient en français.

Le *Canadien* est conduit par quelques hommes de loi et quelques membres de l'Assemblée, mal affectionnés, ou plutôt mécontents; c'est le seul papier de l'opposition qu'il y ait dans la province; mais les paysans, ou ne peuvent pas le lire, ou font très-peu d'attention aux plaintes qu'il contient contre le gou-

vernement. Il leur suffit de ne point sentir les fardeaux et les calamités dont les autres se plaignent. Cependant les éditeurs et les correspondans du *Canadien* abusèrent tellement de la liberté de la presse dans le cours de l'année 1808, que Sir James CRAIG jugea à-propos d'ôter à plusieurs de ces Messieurs les commissions qu'ils avaient dans la milice canadienne.

Il faut pourtant avouer qu'il est bon d'observer de près les dépenses publiques de chaque pays ; et la faillite (*defection*) du dernier commissaire-général en Canada, ainsi que la vente honteuse des forges de St. Maurice, justifient un examen soigneux de la conduite des officiers publics. J'ai aussi entendu dire qu'il existe dans le gouvernement du Haut-Canada des abus criants, qui devraient être examinés sans délai. Les purs républicains mêmes des Etats-Unis, qui reprochent sans cesse aux anciens gouvernemens de l'Europe, leur corruption et leurs vices, avouent qu'ils ont fait dernièrement le procès à un vice-président pour trahison,—à un sénateur pour conspiration,—à un commandant en chef de la marine, pour lacheté,—et à un commandant en chef de l'armée, pour intrigue et corruption.

L'autre papier français appelé le *Le Courier de Québec*, est d'un très petit format, et se publie tous les Samedis, à raison de deux piastres par an. — Deux ou trois jeunes Canadiens-français ont établi ce papier, afin d'y insérer leurs pièces fugitives. Ces messieurs ont établi, depuis peu, une *Société Littéraire* qui, quoiqu'elle ne renferme point les talens et les connaissances d'un Institut National, ou d'une Société Royale, méritée néanmoins tout l'encouragement que le gouvernement du Canada est en état de donner à un tel établissement. Dans un tel pays, la première lueur du génie doit être apperçue avec plaisir.

Le *Mercury* et le *Canadian Courant* se remplissent de nouvelles étrangères et locales. Les essais originaux qui paraissent dans ces papiers, n'ont rapport qu'au pays, et sont généralement le fruit de l'esprit de parti, de l'aigreur, et de l'envie de médire ; et conséquemment, sont presque toujours écrits en dépit de l'esprit, du bon sens, et de la nature.*

La seule bibliothèque publique qu'il y ait en Canada, se trouve à Québec, dans une des salles de l'évêché. Elle est petite, et très médiocrement fournie de livres nouveaux. Les livres qu'elle contient ne circulent dans cette ville que parmi ceux de ses habitans qui sont souscripteurs. Les romans sont en grande vogue parmi les dames du Canada, comme ils le sont parmi celles d'Europe. Ce sont les seuls livres qui semblent avoir des charmes pour les personnes du beau sexe d'à présent, et peu importe, dans l'opinion de plusieurs, quel est le contenu de ces li-

* *In Wit, and Sense, and Nature's Spite.*

vres, et comment ils sont écrits. Mais généralement parlant, la lecture n'est pas un amusement aussi commun ici qu'en Angleterre ; et je crois que les dames du Canada passent la plus grande partie de leur temps à ne rien faire, ou, ce qui revient à peu près à la même chose, à faire des riens.

MERVEILLES DE LA NATURE ET DE L'ART.

LE CAMELEON.

Le caméléon, si célèbre par tout ce qu'on en dit ; le caméléon, qu'on accuse de changer de forme et de couleur, pour prendre celles de tous les objets dont il approche ; le caméléon, auquel on compare ces hommes bas et rampants, qui, n'ayant jamais d'avis à eux, se plient à toutes les formes, embrassent toutes les opinions, et ne se repaissent que de fumée et de vains projets ; le caméléon enfin, dont les poètes ont fait, dans le délire de leur imagination, un animal fantastique, n'est qu'un lézard, dont les plus grands n'ont guère plus de quatorze pouces de longueur totale. Sa tête, aplatie par-dessus, l'est aussi par les côtés ; son cou est très court, et sur sa tête on voit une espèce de capuchon, ou plutôt de pyramide à cinq faces, formée par cinq arrêtes, qui partent du museau, du sommet de la tête et des coins de la gueule. Ses yeux sont vifs et bons. Au-dessous de sa gorge est une petite poche. De petites éminences très lisses sont répandues sur sa peau.

Sans entrer dans de plus grands détails sur la structure tant intérieure qu'extérieure du caméléon, nous ne nous occuperons que des particularités qui ont pu donner lieu à la ressemblance qu'on lui attribue avec ce qu'on appelle les vils courtisans. La première peut venir de la manière dont la nature a formé pour lui seul l'organe de la vue. Non seulement ses yeux sont enveloppés des membrances conservatrices : mais ils sont encore mobiles, indépendants l'un de l'autre ; de sorte que quelquefois il les tourne de façon que l'un regarde en arrière, et l'autre en avant ; ou bien il voit de l'un des objets qui se trouvent placés au-dessus de lui, tandis que de l'autre, il aperçoit ceux qui sont placés au-dessous.

Quant à la seconde ressemblance, qui caractérise la versatilité de ceux qu'on lui compare, elle consiste dans le changement si fréquent et si rapide des teintes de sa peau, qu'il est assez difficile d'assigner qu'elle est sa couleur naturelle. Par exemple, il est à l'ombre ou en repos depuis quelque temps, les petites éminences qui le couvrent sont d'un rouge pâle, et le dessous de

ses pattes est d'un blanc jaunâtre. Exposé au soleil, la partie de son corps qui est éclairée devient souvent d'un gris plus brun, et la partie sur laquelle les rayons du soleil ne tombent pas directement offre des couleurs plus éclatantes, et des taches qui paraissent isabelles, par le mélange du jaune tendre, que présentent alors les petites éminences, et du rouge clair du fond de la peau. Dans les intervalles ; ces petites éminences offrent du gris mêlé de verdâtre et de bleu, et le fond de la peau est rougeâtre. Dans d'autres circonstances, le caméléon change en un clin d'œil ; tantôt il est d'un beau vert, tacheté de jaune ; mais dès qu'on le touche, il paraît tout à coup couvert de taches noirâtres, assez grandes, mêlées d'un beau vert. Lorsqu'on l'enveloppe dans un linge ou dans une étoffe d'une couleur quelconque, il devient quelquefois plus blanc qu'à l'ordinaire ; mais il est bien démontré, malgré tout ce qu'on a pu dire de contraire, qu'il ne prend pas les couleurs des objets qui l'environnent.

D'après les observations qui ont été faites sur ce quadrupède ovipare, il paraît certain que la crainte, la colère et la chaleur sont les seules causes des diverses couleurs qu'il présente, et qui ont été le sujet de toutes les fables qu'on s'est plu à faire sur son compte.

Le caméléon se trouve dans tous les climats chauds, tant de l'ancien que du nouveau continent. Sa destinée paraît être d'intéresser de toutes les manières ; car si, dans les pays policés, il a donné naissance à des contes ridicules et à des superstitions absurdes, il jouit sur les bords du Sénégal et de la Gambie, de la plus grande vénération ; et la religion des Nègres du cap de Monté, non contente de leur défendre de le tuer, leur ordonne de le secourir et de l'aider, lorsque, tremblant le long d'un rocher, il cherche à en descendre, en s'attachant péniblement avec ses ongles, se retenant avec sa queue, et se consumant en vains efforts. Mais une fois qu'il est mort, tout culte cesse, et il est mangé par ces mêmes Nègres, après qu'ils l'ont fait sécher au soleil.

Cet animal, ainsi que les autres lézards, peut vivre près d'un an sans manger : c'est vraisemblablement ce qui a fait dire qu'il ne se nourrissait que d'air.

LE TEMPLE D'ÉLEPHANTA.

L'île d'Éléphanta, située sur la côte de Malabar, à une distance d'environ trois lieues de Bombay, consiste en deux montagnes de roc, couvertes d'arbres et de broussailles. Sa circonférence est à peu près de trois milles. Le premier objet qui frappe la vue, en débarquant dans cette île, est une figure d'éléphant taillée dans le roc, de grandeur naturelle, qui se trouve au milieu

de la campagne. On aperçoit aussi dans le même endroit un cheval de pierre si bien fait, qu'on le prendrait pour un animal vivant.

Mais, quelque digne d'admiration que soient ces deux monumens, il en est un troisième qui a excité et qui excite encore l'attention des curieux, et qui a fourni une ample carrière aux discussions des antiquaires. C'est une fameuse pagode, ou temple payen, taillé entièrement dans le roc, et dont les Portugais ont rapporté beaucoup de merveilles. Sa grandeur est d'environ cent vingt-cinq pieds en carré, et sa hauteur de quatre-vingts. Quatre rangs de colonnes massives, aussi taillées dans le roc, uniformes dans leur ordre, et placées à une distance régulière, forment trois magnifiques avenues à la principale entrée du temple, dont la voute n'est qu'un grand rocher. L'extrémité du centre de l'avenue du milieu est occupé par une figure colossale, à trois têtes, et dont la hauteur, à partir de la base du rocher, est de quinze pieds. Elle représente la trinité de la mythologie des Indous : Brama, Wishnou et Shiva : le *Créateur*, le *Préservateur*, et le *Destructeur*. La figure de Brama, qui est au milieu, déploie des traits réguliers sur lesquels se peignent la douceur et la sérénité. Celle de Wishnou présente les mêmes caractères. Mais la sévérité et la vengeance expriment de la manière la plus frappante, les attributs du terrible Shiva : une de ses mains tient un naja (ou serpent à lunettes), et l'autre des fruits et des fleurs, parmi lesquels on distingue la grenade et le lotus, si souvent introduits dans la mythologie des Indous.

Du côté opposé à ces trois divinités, auxquelles des figures de géans semblent servir de gardes, on en voit une plus gigantesque que toutes les autres ; elle est appuyée sur un nain. Cinquante figures d'hommes et de femmes, rangées dans la plus exacte symétrie, remplissent l'intervalle qui se trouve entre les trois divinités et leurs gardes. Elles sont chacune de douze à quinze pieds de haut. Quelques unes ont six bras, d'autres trois têtes. Il en est enfin dans le nombre qui sont si monstrueuses, qu'elles ont le doigt de la grosseur de la jambe d'un homme ordinaire. A l'exception d'une de ces figures, qui représente une amazone, il n'en est aucune qui indique un caractère particulier ; et soit que celles des femmes se rapportent à des déesses ou à des mortelles, les ornemens qu'elles portent consistent, comme ceux des femmes des Indous, dans des bracelets et des bagues, qui tiennent à la cheville et aux doigts de leurs pieds. Quant aux hommes, ils n'ont que des bracelets. L'espace qui se trouve entre ces figures est rempli de petits êtres aériens, qui voltigent avec une variété infinie, au milieu des figures colossales que nous venons de décrire.

Les côtés du temple, ainsi que les extrémités de ses avenues

collatérales, sont décorés de semblables figures. On en voit qui portent sur la tête des couronnes fort bien travaillées, ou des sceptres dans les mains. Quelques unes ont sur la tête d'autres petites figures qui sont comme en prière. Il y en a aussi qui s'appuient sur des femmes, ou sur la tête d'une vache, animal fort respecté dans l'Inde ; d'autres enfin qui prennent une jolie fille par le menton, ou qui déchiront en pièces de petits enfans. Mais en général, toutes ces figures manquent d'un caractère décidé, et l'espèce de mollesse qui les caractérise donne à croire qu'elles appartiennent, plutôt à la sculpture égyptienne, qu'à la sculpture grecque.

A la droite et à la gauche du temple, on voit des avenues qui conduisent à des excavations ; celles de la droite sont les plus ruinées ; cependant on y aperçoit encore quelques vestiges de sculptures. Un étang occupe l'une d'elles. On ignore si c'est à la nature ou à l'art qu'il doit son origine. A gauche est un petit temple dont la façade est ouverte, et la voute supportée par des colonnes d'une architecture différente de celle du grand temple. Les côtés sont décorés de sculptures ; la voute et les corniches sont peintes en mosaïque.

Ce temple contient deux bains, dont l'un a dû être d'une magnificence extrême. Une figure colossale se trouve entre les deux bains.

Plus on considère ce temple, ces colonnes et ces figures taillées dans le roc, et moins on peut concevoir la hardiesse de l'entreprise, l'immensité des travaux qu'elle a occasionnés, et le génie extraordinaire de celui que en a donné le plan. — (*Merveilles du Monde.*)

CATARACTES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.

La chute de Niagara est sans contredit la plus prodigieuse de toutes ces contrées. C'est un incident réellement étrange en géographie, qu'un fleuve de 700 mètres de largeur, sur une profondeur moyenne de 15 pieds de courant, à qui tout à coup manque le sol de la plaine où il serpente, et qui, d'un seul jet, précipite toute sa masse de 144 pieds de hauteur, dans un terrain inférieur, où il poursuit son cours, sans que d'ailleurs l'œil du spectateur aperçoive aucune montagne qui ait gêné ou barré sa route. L'on n'imagine point par quelle localité singulière la nature a disposé et nécessité cette scène prodigieuse ; et quand on l'a reconnu, l'on demeure presque aussi surpris de la simplicité des moyens que de la grandeur du résultat.

Sur le prolongement du même coteau d'où tombe le St. Lau-

rent, et aussi sur la rive méridionale du lac Ontario, la rivière Gèneséc subit deux ou trois chutes, dont la somme additionnée égale celle de Niagara, et prouve que l'escarpement conserve son niveau avec une régularité remarquable : j'ai dit *deux* ou *trois* chutes, parce que les voyageurs diffèrent entr'eux sur ces nombres, et que n'étant pas témoin, je ne puis résoudre la question. M. ARROW-SMITH n'en compte que deux, dont la plus voisine du lac a 75 pieds anglais de hauteur, et la seconde, au-dessus d'elle, 96 pieds ; ce qui fait 171 pieds anglais, et revient à 157 pieds français, de hauteur totale.

M. POUCHOT, officier français en Canada dans la guerre de 1756, compte trois chutes ;* la première large de deux arpens et haute de 60 pieds ; la seconde peu considérable ; la troisième large de trois arpens et haute de 100 pieds ; faisant une hauteur totale de 160 pieds.

Cette somme de 160 pieds coïncide très bien, comme l'on voit, avec les 157 pieds de M. Arrow-Smith, dont les auteurs paraissent avoir négligé la seconde cascade.

BOUGAINVILLE, le célèbre navigateur autour du monde, qui fit aussi la guerre de 1756 au Canada, évalue, dans son journal manuscrit qu'il m'a communiqué, cette seconde chute à 20 pieds : ce serait donc une hauteur totale de 180 pieds. Or Niagara compte pour sa chute 144 pieds ; et pour la pente des rapides qui la précèdent, environ 50 pieds anglais, ou à peu près 46 pieds de France ; en total, 190 pieds. La différence se réduit à 10 pieds ; et si l'on considère que ces élévations varient selon les époques des eaux basses et des débordemens, l'on conviendra que des mesures prises en temps divers, par diverses personnes, peuvent difficilement mieux cadrer.

Au-dessous de Québec, sur la rive nord du St. Laurent, une rivière médiocre forme une cataracte, célèbre sous le nom de *Montmorency* : elle a 220 pieds de hauteur sur une nappe de 46 à 50 de large, et elle présente des effets très pittoresques, par l'apparence blanche et neigeuse qu'elle prend dans cette énorme chute.

Au-dessus de la même ville, sur la rive sud, est la chute d'une autre rivière appelée la *Chaudière* : elle est moins haute de moitié que les précédentes ; mais sa largeur est de 225 à 230 pieds.† Une troisième chute, nommée le *Cohoes*, est celle de la Mohawk, trois milles avant son embouchure dans le fleuve Hudson : elle est évaluée par les uns à 65 pieds ; par d'autres,

* De la rivière Gèneséc, qu'il appelle *Casconchiagon*, au tome troisième de ses Mémoires, publiés à Yverdon, en 1781.

† On a déjà vu, dans ce journal, des descriptions détaillées des chutes de Niagara, de Montmorency et de la Chaudière.

à cinquante seulement : la nappe d'eau a environ 800 pieds de large : elle est brisée par beaucoup de roches.

Une quatrième chute est celle du *Potomac*, à Matilda, six milles au-dessus de George-town : elle a environ 72 pieds de hauteur, sur 8 à 900 de large. Le fleuve, qui jusqu'alors avait coulé dans une vallée bordée de coteaux, sauvages comme ceux du Rhône en Vivarais, tombe tout à coup, comme le St. Laurent, dans un profond ravin de pur roc, granit micacé, taillé à pic sur les deux rives : il s'en dégage, quelques milles plus bas, par un évasement de la vallée dans le pays inférieur.

L'on compte encore plusieurs autres chutes remarquables plutôt par leur hauteur que par leur volume : telle est celle de *Falling-Spring*, sur l'une des hautes branches de la rivière James, venant de *Warm-Spring*. M. JEFFERSON, qui la cite dans ses Notes sur la Virginie, l'évalue à 200 pieds anglais de hauteur ; mais sa nappe n'a que 15 pieds de largeur.

Telle est encore celle de *Paisaick*, dans le New-Jersey, haute de 66 à 70 pieds, et large d'environ 110. Quant à celle appelée *St. Antoine*, sur le Mississippi, au-dessus de la rivière St. Pierre, je dirai seulement, d'après M. Arrow-Smith, qu'elle a 29 pieds anglais, c'est-à-dire un peu moins de 27 pieds de France.

M. de VOLNEY, à qui nous avons emprunté ces détails, ne parle point de la chute de *Kakabbika*, comparable, sous plusieurs rapports, à celle de Niagara. Il ne dit rien non plus de la terrible chute du *Saguenay*, dont aucun voyageur, dit-on, n'a encore osé s'approcher assez pour en pouvoir mesurer, même à peu près, la hauteur et la largeur.

A tous ces grands accidens de la nature, continue l'auteur, notre Europe n'offre de comparable que la chute de *Terni* en Italie, et celle de *Lauffen*, sous Schaffouse, où le Rhin se précipite, selon M. COXE, de 70 à 80 pieds. Ce voyageur observe que la nappe d'eau est brisée par de grandes masses de rochers, et c'est avec sa hauteur, un second motif de la comparer à celle du *Potomac*. Quant à la chute de *Terni*, elle est la plus haute de toutes, puisqu'elle a 700 pieds de hauteur ; mais le volume d'eau n'est pas très considérable.

AMOUR DES SCIENCES.

GORGIAS le Léontin avait acquis, par une étude de plus de soixante ans, une érudition si vaste, que sa tête pouvait passer pour une encyclopédie de sciences. Un jour, il osa proposer, à l'assemblée des jeux olympiques, de répondre à toutes les questions qu'on voudrait lui faire : et quoiqu'il y eût dans cette cir-

constance une foule de savans, capables, sinon de remporter, du moins de disputer longtems la victoire, le mérite reconnu de Gorgias les empêcha de se montrer, et leur silence mit le comble à la gloire de ce philosophe. Pour honorer ses talens, et pour en perpétuer la mémoire, la Grèce entière fit ériger, dans le temple de Delphes, une statue d'or massive, qui représentait Gorgias un livre à la main.

MARGUERITE d'Ecosse, épouse de LOUIS XI, roi de France, voyant ALAIN CHARTIER, homme très savant, mais très laid, qui dormait dans une salle par où elle passait, s'approcha de lui, et lui baisa la bouche. Ses dames, surprises de cette bonté pour un homme aussi mal voulu des Grâces, qu'il était bien venu des Muses, lui en firent des reproches. "Ce n'est pas l'homme, que j'ai baisé, leur dit la princesse, mais la bouche d'où il sort, tous les jours, tant de belles choses."—(*L'Abeille Française.*)

LA MONTAGNE DE KOSCIUSZKO.

Extrait du discours de M. VILLENAVE, à la séance du 18 Mai de la Société Philotechnique.

"..... Dans une petite république presque ignorée parmi nous, et que la politique de trois souverains, qui n'ont pu s'entendre pour sa possession, a laissée debout sur les débris de la Pologne, presqu'aux portes de Kracovie, est la montagne de Bronislawa (mot composé de deux autres mots qui signifient défendre la gloire.) C'est sur cette montagne que les Polonais ont voulu élever à Kosciuszko un monument que le despotisme ne pût abattre, qu'aucune révolution ne pût détruire, que le temps même ne pût outrager. Ce monument n'est donc ni une statue, ni un obélisque: c'est... une montagne élevée sur une autre montagne; c'est un ouvrage de géants, continué pendant plusieurs années, naguère terminé, et qui a eu pour but, non de détrôner quelque Jupiter de la terre, mais d'honorer éternellement un grand citoyen, qui avait défendu l'indépendance de son pays.

La tombe du héros n'a point été placée au sommet du monument. Elle reste encore dans l'enceinte de la ville, sur la montagne de Wamel, où seul avec Joseph PONIATOWSKI, Kosciuszko partage l'honneur de la sépulture des rois, et se place près du grand SOBIESKI.

Un lustre entier a été employé à la création de cette montagne. On a souscrit dans toute la Pologne dans la Lithuanie,

et jusque dans l'empire des Czars. Toute la jeunesse de Warsovie, la noblesse, les femmes, les vieillards, les enfans, ont remué la terre ou manié la bêche. Des rubans, des banderolles étaient attachés aux brouettes qu'un sexe délicat, qui a des émotions pour la gloire et qui sait les transmettre et les exciter, disputait aux hommes l'honneur de faire rouler sur les flancs de la montagne, de faire gravir sur ses étroits sentiers : c'était l'enthousiasme de tout un peuple ; c'était l'élan patriotique d'une nation qui, effacée dans le présent, se cherchait dans l'avenir ! . . .

Ceux que l'éloignement retenait ; ceux qui, trop affaiblis par l'âge, ne pouvaient travailler, envoyaient des contributions volontaires. Avec le produit de cette souscription nationale, un comité composé de professeurs de l'université, de membres de l'académie et de la société des sciences de Cracovie, a pu acheter le terrain qui descend de la montagne de Bronislawa et une vallée qui est à ses pieds, pour y établir une colonie de vétérans sous le nom de Kosciuszko. Cette colonie va ouvrir un noble asile aux guerriers qui ont survécu au héros, et qui combattirent avec lui pour la liberté.

J'ai cru, messieurs, devoir appeler un moment votre attention sur un des faits les plus mémorables de nos jours. Il annonce que les nations savent toujours manifester leurs sentimens, et voici une éloquence toute nouvelle : un peuple qui ne peut s'exprimer par la parole ou par les livres, et qui parle par des montagnes ! Et voici encore un comité ! Les grands intérêts de la Grèce, devenus ceux du monde civilisé, ont aussi fait établir des comités de secours dans presque toute l'Europe et jusque par-delà les mers qui séparent les deux hémisphères. On ne cesse de signaler un comité directeur : il existe en effet ; mais ce n'est pas seulement à Paris, c'est ailleurs encore ; autour et au loin de la France, on peut l'accuser, on peut le dénoncer. Ce comité directeur se compose de trois grands coupables : *l'esprit humain*, qui est en travail partout où il n'est point en marche ; *la civilisation*, qui ne peut reculer ; et *le temps* qui s'avance toujours."

BOTANIQUE MÉDICALE.

Au Rédacteur du Southern Patriot.

Mr. le Rédacteur—Vous trouverez dans le *National Intelligencer* du 31 Mai, une lettre du général VARNUM, mentionnant la guérison d'un cancer (ou chancre) effectuée au moyen de la *Pyrola*. Je crois, monsieur, que vous rendriez service à l'humanité, en donnant à cette lettre une place dans votre journal ; et

vous pouvez ajouter la morceau suivant concernant la même plante, lequel je tiens d'un ami.

Quand les sauvages Osages étaient à Washington, un monsieur très respectable, qui ne perd aucune occasion d'ajouter au fonds des connaissances humaines, ou de soulager les affligés, leur demanda s'ils n'avaient pas découvert, dans les environs de cette ville, quelqu'une des plantes qu'ils regardaient comme médicinales dans leur tribu? "Oui, lui répondirent-ils, nous avons vu ici la reine des plantes, et nous te la montrerons." Ils l'emmenèrent donc dans les bois, et lui montrèrent la plante qu'ils appellent *Pipsissewa*, comme je le tiens de la bouche de mon ami. On a fait depuis un grand nombre d'expériences sur l'usage de cette plante, dans les maladies cancéreuses les plus désespérées avec un succès étonnant.

D'après la description qu'on m'a faite de la plante, c'est la *pyrola*, et en cherchant, dans l'Encyclopédie de REES, l'article PYROLA, vous trouverez, vers la fin, qu'il est dit que cette plante est en grande estime parmi les naturels de l'Amérique du Nord, sous le nom de *Sissipewa*.

Si je ne me trompe, cette plante est très commune dans ce pays, et les propriétés médicinales en ont été jusqu'à présent entièrement inconnues ou négligées. J'espère que cette petite notice portera ceux qui sont en état de le faire à donner des éclaircissemens sur le sujet.

Extrait de la lettre du Général Venum à laquelle il est fait allusion dans l'article précédent.

"Il y a environ sept ans, ma femme fut attaquée d'un cancer à la cheville du pied, lequel crût avec une grande rapidité, et lui causa des douleurs qui devenaient de plus en plus aigües : elle en fut affligée de cette manière l'espace de neuf mois, durant lesquels on n'épargna ni peines ni soins pour lui procurer tout le soulagement qu'on pouvait attendre de la médecine et de la chirurgie. On essaya deux fois inutilement de déraciner le mal, en y appliquant des caustiques végétaux : plusieurs autres applications furent également sans succès. Le membre devint faible et parfois fort enflé. La plaie était large et profonde ; et la malade avait perdu l'appétit et paraissait dépérir tous les jours. Dans cet état, nous commençâmes à faire usage du remède qui a produit sa guérison. Le principal ingrédient est une plante toujours verte, qui se trouve dans tous les états du nord, dans les terres à bois qui produisent un mélange de chênes et de sapins. Le peuple lui donne différents noms : les botanistes l'appellent *pyrola*. Nous faisons une forte décoction, en faisant bouillir la *pyrola* dans de l'eau pure, mise dans un vaisseau contenant

une grande quantité de soufre pulvérisé, et nous jettions la décoction dessus lorsqu'elle bouillait. Madame Varnum prenait une petite potion de cette décoction deux ou trois fois par jour, et en lavait la plaie et les parties adjacentes, plusieurs fois dans la journée, et tenait constamment sur la cheville un linge chaud trempé dedans. Elle prenait environ une once de sel médicinal commun, tous les deux jours. La décoction était renouvelée quand il en était besoin. Nous commençâmes ce système d'opération vers le milieu d'Avril, 1815, et nous le continuâmes sans interruption, ni relâche, ni variation. Au bout de quelques jours, la malade commença à en éprouver les heureux effets : ses douleurs s'appaisèrent peu à peu, et elle recouvra son appétit et ses forces, tant dans le membre affligé que dans tout son corps, et au bout de six semaines, sa plaie fut entièrement fermée et guérie, et sa santé parfaitement rétablie."

Autre remède pour les cancers.

Réduisez en cendres un demi-boisseau ou trois picotins d'écorce de chêne rouge des champs; faites les bouillir jusqu'à ce que les trois gallons soient réduits à un; passez ce gallon au couloir, et faites le bouillir jusqu'à ce qu'il devienne une substance épaisse semblable à du lait de beurre ou à de la crème; étendez-en une petite quantité sur un morceau de soie ou de charpi de la grandeur de la place ou partie affectée. Dans plusieurs cas venus à ma connaissance, deux emplâtres ont suffi pour opérer une guérison complète, quand le cancer était dans un endroit d'où le remède pouvait pénétrer aussitôt jusqu'à sa racine; autrement, il faut plusieurs emplâtres, le remède devant être renouvelé toutes les deux heures, jusqu'à ce que les racines du cancer soient suffisamment amorties. Appliquez ensuite à la plaie une emplâtre consolidante mêlée d'un peu d'onguent mercurial, et pansez-la jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement guérie; ce qui arrivera au plus tard, au bout de vingt ou trente jours. J'ai connu plusieurs personnes qui ont été parfaitement guéries par la recette ci-dessus, laquelle n'a jamais failli en aucun cas. Ce remède a guéri en particulier un cancer qui avait été coupé deux fois par un habile chirurgien.

Ayant été moi-même très alarmé par un cancer, il y a environ trois ans, après avoir suivi pendant quelque temps les ordonnances d'un médecin très expert, j'appliquai au mal, contre l'avis du docteur et en dépit des craintes de ma famille, mais très heureusement pour moi, deux emplâtres du remède ci dessus, avec le succès le plus complet; tellement qu'il n'a paru depuis aucun symptôme de la maladie.

WILLIAM LEIGH.

Nouvelle preuve de la vertu efficace de la Pipsissewa pour la guérison des cancers.

JAMES LEWIS, de ce comté, est venu nous trouver pour nous prier de faire savoir qu'il a été guéri d'un cancer avancé, dans l'espace de trois semaines, au moyen d'une espèce de thé ou tisane de *Pipsissewa*, et d'une forte décoction de la même plante appliquée sur la plaie. Le cancer était sur sa joue, et la cicatrice, qui paraît encore, montre qu'il avait déjà fait des progrès alarmants. Il affirme que cette plante guérit d'autres éruptions. — (*Gazette de Kentucky.*)

CHARDON DU CANADA.

Monsieur le Rédacteur—Ayant vu dans votre journal plusieurs articles concernant le Chardon du Canada, et ayant eu la satisfaction d'en détruire plusieurs touffes, par un procédé différent de ceux que j'ai vu recommander, je me sens disposé à le communiquer au public.

En 1822, je découvris le chardon du Canada dans un pâturage où je tenais vingt moutons. Je les fauchai deux ou trois fois par un temps humide; mais ils n'en parurent que croître davantage, et le printemps suivant, ils s'étaient étendus sur beaucoup plus de terrain qu'ils n'en avaient occupé d'abord, et étaient beaucoup plus forts. Je les fis couper de nouveau. Je pris ensuite environ deux pintes de sel, que je répandis dessus, et les moutons, qui en étaient affamés en mangèrent autant qu'ils purent, et continuèrent à se tenir sur le lieu, jusqu'à ce qu'ils eussent écrasé et enfoui dans la boue les chardons et les autres herbes. Je continuai à répandre du sel sur les chardons, une ou deux fois par semaine, pendant plusieurs mois; je mis d'autres animaux dans l'enclos; en peu de temps, le terrain se trouva presque nu, et le peu de chardons qui y restaient se couvrirent de rouille. Je labourai le terrain, le printemps suivant; je l'ensemenciai ensuite, et je crois qu'il n'y reste pas présentement un seul chardon. J'en découvris une autre touffe dans une autre pièce de terre; je la traitai de la même manière; et j'y ai maintenant une pièce de grains, où j'ai la satisfaction de dire qu'on ne voit plus de chardons.— (*Gazette de Worcester.*)

di
de
rie
Qu

CHANSONS.

Sur l'air :— *Des Folies d'Espagne.*

A tout enfant encor dans le bas-âge
On va porter et bonbon et joyau ;
On le caresse, on parle son langage :
Chéri partout, c'est l'Amour au berceau.

A quatorze ans, il ne cherche qu'à plaire,
Il s'adonise avec un soin nouveau :
Cheveux frisés, parure régulière,
Air composé ; c'est l'Amour au pinceau.

A quarante ans, capricieux, volage,
Il quitte Iris, Catin, Lise, Isabeau :
D'un vin fumeux vient-il de faire usage,
Il les reprend ; c'est l'Amour au tonneau.

A soixante ans, le désir seul l'agite,
Mais le plaisir lui serait un fardeau :
Il cherche en vain la gaité qui l'évite ;
Rien ne lui platt ; c'est l'Amour au tombeau.

Sur l'air :— *Du Serin que le fait envie.*

Nargue du temple de la gloire,
Où l'on ne vit qu'après la mort !
Nargue des filles de mémoire !
Leur ton et me glace et m'endort.
Ici, sans grimper sur leurs traces,
Nous allons trouver de plain-pié,
Du bon vin servi par les Grâces,
Dans le temple de l'amitié.

SOURCES MINÉRALES.

En parlant, au Tome III, No. 4, de la *Bibliothèque Canadienne*, des Sources Minérales de notre pays, nous avons oublié de faire mention d'une des principales, qui est celle de Ste. Marie de la Nouvelle Beauce. Voici ce qu'en disait la *Gazette de Québec* du 31 Août 1818.

“ Une précieuse source d'eau minérale très limpide, découverte depuis peu, près de l'église de Ste. Marie dans la Nouvelle Beauce, a excité considérablement l'attention du public. La découverte de cette source combinée avec les avantages locaux de cette belle paroisse, pourra attirer dans la Beauce un grand concours de dames et de messieurs, durant l'été. Cette source est sur le terrain de l'honorable juge PERRAULT, qui est, dit-on, disposé, ainsi que Messieurs TASCHEREAU, seigneurs de la paroisse, à donner toute sorte de facilité aux messieurs qui voudront y bâtir des maisons de campagne, en concédant des emplacements convenables le long de la rivière Chaudière, qui, dans cet endroit, a plus de deux arpens de largeur. On a déjà construit un bâtiment de briques près de l'église, et l'on dit qu'on y peut bâtir en briques avec un tiers moins de dépenses que si l'on y bâtissait en pierres ou en bois ”

A l'Editeur du Herald.

Monsieur.—Les qualités médicinales de plusieurs sources d'eau minérale, tant en Europe qu'en Amérique, sont bien connues : l'Allemagne et l'Angleterre sont célèbres par leurs eaux médicinales, et l'Amérique ne leur cède point en célébrité sous ce rapport : les sources de Walston et de Saratoga dans l'état de New-York, sont en grande réputation, et l'on s'y rend de toutes les parties du Canada et de l'Union américaine. Que plusieurs des indispositions du corps humain soient guéries, ou soulagées par l'eau minérale, c'est ce qui est connu et avoué par tout le monde. Mais le public n'est pas encore généralement informé que nous jouissons en Canada de ce bienfait de la providence. Les sources minérales qui se trouvent près des moulins de Mr. LEINH, dans le *township* de Cornwall, dans le Haut-Canada, méritent d'attirer l'attention du public. Elles coulent hiver et été, et sont connues dans le voisinage depuis plusieurs années : il a été opéré par leur moyen des cures remarquables, et tous les ans, dans les mois de Juin, Juillet et Août, il s'y rend une foule de personnes de toutes les classes. C'est surtout depuis deux ans que leurs vertus ont généralement été connues et estimées. L'eau en est extrêmement légère, contenant une grande portion d'esprit minéral subtilisé et une petite portion de terre ; elle est tant soit peu ferrugineuse (*chalybeate*), purgative et altérative. Il conste qu'elle a soulagé un grand nombre de personnes dans les diverses indispositions des reins : elle a la vertu d'adoucir les humeurs âcres et vicieuses, et de prévenir les maladies provenant de ces causes. Elle provoque admirablement la digestion, et fait disparaître les obstructions de divers genres. Elle produit des effets surprenants dans les affections goutteuses

(*rheumatic*) athérétiques et scorbutiques, et effectuée promptement et radicalement la guérison de plusieurs des maladies de la peau ; nettoie et ferme les ulcères. On a vu des personnes venir, ou se faire porter à ces sources, le corps tout couvert de pustules ulcéreuses, et s'en retourner parfaitement nets et guéris, au bout de quelques semaines. Ces eaux ont aussi guéri des rhumatismes bilieux et des convulsions : enfin leurs vertus sont connues par expérience de plusieurs centaines de personnes des deux sexes ; mais il arrive souvent que nous prisons d'autant moins une chose qu'elle est plus près de nous, et coûte moins. Il reste à ajouter à cette communication, que si quelques uns étaient portés à douter de la vérité de ces assertions, on leur citerait, aux sources, des personnes et des maladies guéries, autant qu'il serait nécessaire pour les satisfaire.

A. B.

Williamstown, 7 Juillet, 1828.

N. B.—Si tout ce qu'on dit, ou seulement la moitié de ce qu'on dit ici de ces sources, est véritable, elles méritent bien de devenir aussi célèbres et aussi fréquentées que celles de Saratoga et de Walston. Le voyage à Cornwall est aussi agréable, et moins coûteux, du moins pour les habitans de la ville et d'une grande partie du district de Montréal, que celui de Saratoga. Il se fait, comme on sait, par bateau à vapeur, de La Chine aux Cascades, et du Coteau du Lac jusqu'à Cornwall même. Sur toute la route entre ce village et Montréal, le pays offre une diversité de sites, de scènes et d'objets qui ne peuvent que frapper agréablement les regards du spectateur, et lui faire considérer le voyage comme une promenade des plus divertissantes.

MÉLANGES.

Développement extraordinaire des facultés intellectuelles et morales, à la suite de certaines maladies.

Pendant le séjour que les envoyés des Etats-Unis firent à Fond du Lac, pour négocier un traité avec les peuplades indigènes répandues autour du lac Supérieur, M. MacKENNEY, membre de la légation, fit de fréquentes visites à une jeune Indienne de quinze à seize ans, atteinte d'une hémiplegie dont les effrayans progrès annonçaient la fin prochaine de cette infortunée. Une couche de roseaux étendus sur la terre était son lit de douleur. On lui prodiguait toutes les ressources de la médecine des sauvages, c'est-à-dire que les sorciers s'évertuaient autour d'elle, pour chasser la maladie ; mais la jeune fille avait perdu tout

TOME VII.—No. II.

espoir. Elle ne s'occupait que du soin de consoler ses parens et de leur inspirer la résignation dont elle donnait l'exemple. Cette touchante piété filiale augmentait chaque jour l'intérêt que M. MacKenney portait à sa maladie ; ce qu'il admirait surtout en elle, c'était une raison supérieure, une justesse d'idées et d'expressions, dont il semble qu'une intelligence non cultivée n'est pas susceptible. Il n'eut pas le tems d'observer jusqu'au bout ce phénomène si digne d'attention, et ce qui l'affligea beaucoup, il ne put rien faire pour lui rendre la santé ; il n'y avait point de médecin attaché à la légation, et M. MacKenney n'était que militaire. D'ailleurs, l'état de la malade ne laissait plus d'espérance ; les nerfs optiques étaient paralysés, de manière que l'infortunée était aveugle.

Un voyageur à observé, dans une région montagneuse de la France, un fait analogue à celui que M. MacKenney a vu sur le lac Supérieur. Dans un village de la Lorraine, où il s'était arrêté la nuit, ce voyageur fut conduit par son hôte dans la chambre qui lui était destinée ; il fallait, pour cela, traverser une pièce où la jeune fille de la maison reposait sur un lit. " Ne faites pas de bruit, dit le malheureux père, notre pauvre fille dort peut-être, et cela lui arrive si rarement ! son sommeil nous est si précieux ! en vérité, cet enfant vaut mieux que nous tous." Malgré les précautions du père et du voyageur, la jeune malade entendit le bruit que l'on ne put se dispenser de faire en ouvrant la porte de sa chambre ; elle appela son père, d'une voix si douce, qu'elle semblait résonner sur le cœur ; la conversation s'engagea. " Ses idées, dit le voyageur, ne s'étendaient pas hors du cercle qu'elle avait parcouru, c'est-à-dire des objets qu'elle avait vus, et des livres qu'elle avait pu lire et comprendre ; mais, sur tout ce qui était à sa portée, ses notions étaient si justes, si nettes, si lucides ; elle en parlait avec une propriété d'expressions si remarquable, qu'il était impossible de ne pas admirer la précision et l'admirable simplicité de son langage. Chacune de ses pensées manifestait si bien la céleste pureté de son ame ! Son père avait raison : on ne pouvait s'empêcher d'en convenir après l'avoir vue et entendue ; et cependant sa famille valait beaucoup : elle était très estimée dans le village, et tous les habitans s'affligeaient d'avance du malheur dont elle était menacé."

Une petite-vérole répercutée avait mis cette jeune fille dans l'état déplorable où le voyageur la vit. La maladie avait épargné son beau visage, dont la pâleur n'affaiblissait point l'aimable expression ; elle a succombé sans doute. Il semble que les êtres de cette nature n'apparaissent sur la terre que pour y laisser de longs regrets.

On pourrait multiplier les citations et rapporter beaucoup d'autres exemples, presque tous de jeunes filles qui ont acquis,

au pris de leur santé, et le plus souvent de leur vie, une intelligence et des qualités peu communes. Cette singulière influence des maladies tient-elle à l'organisation du sexe féminin? Avant de s'occuper des moyens de résoudre cette question, il serait indispensable de constater les faits dont on aurait à rechercher la cause. Ces faits ont été observés et recueillis par des hommes : ils n'ont pu voir, sans une profonde émotion, dans un être faible et délicat, la force morale aux prises avec les souffrances physiques. L'observateur était peut-être trop affecté pour conserver cette indifférence philosophique qui laisse voir les choses telles qu'elles sont. Les recherches de cette nature sont plus difficiles qu'on ne le pense, et, pour les faire avec succès, il ne suffit pas d'être médecin.

Voyages de Sidi-Aly, Amiral Turc.

M. BIANCHI rend compte (à la Société Géographique de Paris) de la *Relation des Voyages de Sidi-Aly*, fils d'HOUSEIN, amiral de SOLIMAN II, traduite de l'allemand de M. DIEZ, par M. MORIS.

SIDI-ALY, surnommé KIATIBI-ROUMI, fils de Hussein, inspecteur des chantiers impériaux, fut un des marins les plus célèbres et les plus instruits de l'empire ottoman au seizième siècle. Il fit ses premières armes sous KHAIREDDIN (Barberousse), et fut ensuite chargé par Soliman, comme amiral de la flotte d'Egypte, de réunir à Suez les flottes ottomanes qui se trouvaient dans le golfe Persique et dans la mer des Indes. Plusieurs fois Sidi-Aly se mesura avec succès contre les escadres portugaises dans ces parages. Mais une tempête, en dispersant ses vaisseaux, en fit échouer plusieurs et le jeta lui-même sur la côte de Guzerate. Il vendit les débris de sa malheureuse flotte au sultan de cette contrée, et une partie de ses troupes s'enrôla dans l'armée des Indiens. Quant à lui, accompagné de 50 des siens, il prit le parti de retourner à Constantinople par terre. C'est de la relation de ce voyage que se compose la plus grande partie de l'ouvrage traduit par M. Moris. De 1553 à 1556, Sidi traversa le Guzerate, le Sind, le Zaboulistan, le Bedackchan, le Kotlant, la Maverannehar (ou la Transoxane) et le désert de Keptchak. Ici, dit le rapporteur, l'impossibilité d'aller plus avant obligea le voyageur de rétrograder vers le S.-O., et lui fit découvrir une nouvelle route par le Khowarezm, le Khorassan, le Perse et le Kurdistan : ce fut de là qu'il revint par la Mésopotamie et la Romélie à Constantinople. Cette Relation se recommande autant par les faits historiques que par les détails curieux qu'elle contient sur les localités, les mœurs, les usages, les croyances et l'histoire naturelle des contrées parcourues. Sidi-Aly, ajoute

M. Bianchi, d'après le sentiment de HADJI-KHALFAH, se montra aussi savant dans la science de la navigation et de l'astronomie qu'habile écrivain en vers et en prose. Dans le cours de son voyage, ses talens furent d'un grand secours à plusieurs des princes auprès desquels il séjourna. Il les aidait dans leurs guerres, servait de médiateur dans leurs différens, et les charmait par ses poésies. Chaque prince lui fit les propositions les plus avantageuses pour le retenir près de lui. Le sultan de Delhi le fit rétrograder de Lahore pour mettre à profit ses connaissances dans l'astronomie, et le combla de largesses. Le sultan de Guzerate lui offrit le pays de Bardedj, et le Khan des Usbecks voulut lui faire accepter la ville de Boukhara. Mais son amour pour la patrie autant que son attachement pour la maison ottomane l'emporta dans Sidi-Aly sur toutes les offres de fortune.

On a de lui plusieurs ouvrages : 1^o le *Mouhit* (Océan,) qui traite de la mer des Indes ; 2^o un traité sur l'emploi de l'astrolabe, ou quart de cercle, etc. intitulé : *Miroir de l'Univers* ; 3^o une traduction du livre des conquêtes, intitulé : *Futouhué*.

Depuis sa mort, l'armée navale des Turcs n'a point eu d'hommes qui l'aient égalé jusqu'au tems de Hadji-Khalfah : telle est du moins l'opinion de Hadji-Khalfah lui-même. Cependant M. Bianchi pense que les hommes de mer auxquels on pourrait sous quelques rapports le comparer dans ces derniers tems, sont HASSAN-PACHA et HUSSEIN. Le premier est connu par ses combats contre les Russes dans la mer Noire, et le second par les améliorations si importantes qu'il a introduites dans la marine ottomane.

Méthode Facile d'Etudier le Français.

Une dame anglaise, âgée de soixante-quinze ans, écrivit de Londres à son fils, à Paris : " Mon cher Guillaume, je me suis enfin décidée à t'aller rejoindre à Paris : comme je ne veux pas avoir l'air d'une sotte à mon arrivée, j'ai l'intention, avant mon départ, de consacrer trois mois à apprendre le français par principes. La reine ELISABETH, selon ce que nous dit ASCHAM, apprit complètement le latin entre Pâques et Noël ; pourquoi n'apprendrais-je pas, dans le même temps, une langue plus aisée ? "

Réponse.—" Ma chère mère, conformément à votre demande, je vous envoie les meilleurs écrivains sur la langue française ; ce sont *Grammaire* du Dufiet, 2 vol. in-8^o ; *Dictionnaire* de Lavaux, 2 vol. in-4^o ; *Traité des difficultés de la langue française*, par le même, 2 vol. in-8^o en 1,400 pages à double colonne ; je suis fâché que le caractère en soit si menu, mais il n'y en a pas d'autre ; *Dictionnaire des Synonymes*, par Lavaux, 2 vol. in-8^o, même

caractère. Ainsi, vous voyez que vous n'avez qu'à étudier la grammaire, parcourir les dictionnaires, et apprendre par cœur, 2,800 pages de difficultés, et à peu près 2,000 pages de synonymes. Il y a beaucoup d'autres bons livres sur cette matière ; mais ce petit nombre suffira pour remplir vos vœux.

“ Dans le vif espoir de vous voir dans trois mois, je suis votre fils affectionné.—*Signé G. DURHAM.*”

TRIBUNAL DE POLICE D'AUXERRE.

En lisant les fables du modeste et bon Lafontaine, qui n'a point admiré celle de la laitière et du pot au lait ?

Cette fiction ingénieuse, qui, dans l'accident de la laitière, a pour but de prouver la fragilité des calculs humains, a beaucoup d'analogie avec celui que vient d'éprouver la fille Jarly, et qui a donné lieu à une action devant le tribunal de simple police.

CAROLINE SARLO est propre aux spéculations, elle possède au plus haut degré l'intelligence du commerce, elle se livre particulièrement au monopole des œufs et des fromages, aussi tout le canton de Seignelai se plaît à protéger l'activité et l'industrie de la jeune et jolie biquetière ! c'est le terme du pays.

La foire d'Auxerre approche, la vente sera sûre, le bénéfice réel : il ne faut pas laisser échapper une pareille occasion, aussi Caroline se met-elle en quête et bientôt dans son magasin sont réunis 100 œufs et 100 fromages.

Comme fortune pour elle ne fait que de commencer, elle n'a pas encore de voiture, mais elle possède un coursier à longues oreilles, le plus docile animal de la contrée.

Au jour indiqué, deux paniers, l'un contenant les œufs, l'autre les fromages, sont placés sur le dos du patient aliboron, et dès le matin Caroline, son sceptre à la main le dirige vers la ville ; il suivait tout pensif le chemin de Montereau à Auxerre en longeant un fossé plein d'eau, tandis que Caroline non loin de lui, songeant à son petit bénéfice, fredonnait gaîment au air villageois ; mais hélas ! sa gaité ne sera pas de longue durée.

Bientôt au devant d'elle et sur la chaussée se présentent trois chartiers de bateaux, ayant chacun un trait composé de trois chevaux : on sait que ces messieurs ne sont pas très civilisés, ce n'est pas parmi eux que l'on rencontre l'urbanité, la politesse française ; Caroline en fait une triste expérience.

Se faisant d'avance un malin, ou plutôt un cruel plaisir du tort et du chagrin qu'ils vont faire éprouver à la pauvre Caroline, dont l'air décent, la figure, la taille légère devraient leur inspirer tout autre sentiment, ils quittent la chaussée, mettent leurs chevaux au trot ; l'un d'eux accroche un des paniers, l'âne charcelle, perd l'équilibre, et voilà Martin qui plonge jusqu'au cou dans l'eau avec ses marchandises.

Le pauvre animal veut se relever; en se débattant il broye tous les œufs, et oncque de la vie on ne vit omelette plus copieuse, tandis que tous les fromages surnageant les uns sur les autres, se décomposent, se divisent et disparaissent sous les eaux.

Caroline éplorée voit dans un instant se détruire toutes ses espérances et le fruit de ses économies. Son compagnon d'infortune est prêt à périr; elle se jette dans le fossé et embrasse martin dans l'attente d'une mort prochaine, car, les quatre pattes en l'air, il buvait déjà à longs traits; quelqu'un vient au secours, le baudet gagne la rive, et Caroline en est quitte pour ses œufs brisés, ses fromages fondus et toute ses espérances-décues.

Mais plus heureuse que Perrette de Lafontaine, il lui restait la ressource d'une demande en dommage et intérêts, qui a été accueillie, et a réussi malgré tous les efforts faits pour tromper la justice sur les véritables coupables: des témoins, consciencieux amis de la vérité, ont dissipé le nuage qui la voilait, le malveillant a été reconnu et puni d'une condamnation à l'amende, et à cinquante francs de dommage en intérêts envers Caroline.

FRAGMENS DE MEDECINE PRATIQUE.

Par F. O. DOUCET, Docteur en Médecine.—(Paris, 1828.)

Tel est le titre d'un petit ouvrage qui vient de nous être communiqué. Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir qu'il est d'un de leurs compatriotes. Nous regrettons que le temps et l'espace nous manquent pour en faire l'analyse; peut-être aussi faudrait-il être médecin pour la faire convenablement. Nous nous contenterons donc de recommander aux messieurs de la profession de se procurer ces opuscules, comme l'auteur les appelle, et pour leur en donner le désir, nous leur mettrons sous les yeux les deux extraits qui suivent.

“Les fragmens qui font le sujet de cette brochure (dit l'auteur, par voie d'introduction,) ont été présentés à deux sociétés savantes de Paris, qui en ont ordonné l'impression, et qui ont admis l'auteur au nombre de leurs membres.

“La *Gazette de Santé*, dans sa revue mensuelle, a distingué ce travail, qu'elle a jugé digne de l'attention et des réflexions des médecins français. Malgré l'importance, un peu exagérée peut-être, que l'on a bien voulu accorder à ces opuscules, faits à la hâte, je suis loin de me dissimuler leur imperfection. Et pour ne parler que de la *Note sur les fièvres bilieuses*, elle seule eût pu fournir la matière d'un long volume: mais le temps, l'absence des documens indispensables, et une infinité d'autres difficultés qui entourent un étranger, m'ont mis dans l'impossibilité

de remplir un but aussi important."

Voici le début de la *Note sur les fièvres bilieuses*, dont il est parlé ci-dessus :

"Sandwich est une paroisse située entre le lac Erié et le lac Huron, sur les bords du détroit qui sert de communication à ces deux lacs. C'est un pays très plat, continuellement couvert d'eaux stagnantes que les chaleurs de l'été dessèchent partiellement ; du reste, peu cultivé. Les bords du détroit fournissent, par leur grande fertilité, au-delà du nécessaire pour les besoins particuliers du petit nombre d'individus qui l'habitent. Les effluves marécageux qui se dégagent pendant l'été, sont la cause incontestable d'une épidémie de fièvre bilieuse qui attaque tous les ans ce pays, au mois de Septembre. J'ai été à même d'observer cette maladie pendant trois années consécutives, et j'ai pu remarquer que, tous les ans, elle avait un caractère particulier, qui la dominait, au point d'obliger les médecins à changer le traitement dans sa base. Ainsi, en 1819, elle était accompagnée de la plupart des symptômes de l'hépatite ; en 1820, ce fut une péripneumonie ; en 1821, ni le poumon ni le foie ne furent affectés, mais l'estomac. Quand je dis que c'était une fièvre bilieuse avec hépatite, ou péripneumonie, ou gastrite, je ne veux pas qu'on croie que le symptôme que je signale était la maladie elle-même ; car la maladie existait avant que le symptôme apparût, et elle existait encore quand il était disparu, et il fallait toujours traiter la fièvre quand on avait guéri le symptôme. La preuve encore, c'est que la maladie principale se terminait toujours par une crise commune aux trois années, telle que des sueurs copieuses ou des évacuations alvines, ou bien les unes et les autres à la fois, selon les sujets ; et cette crise n'influaient en aucune manière sur la disparition de l'hépatite, de la péripneumonie ou de la gastrite, puisque toutes les traces de ces affections avaient déjà disparu par les moyens appropriés, quand arrivait la crise qui amenait une franche convalescence. Je sais combien cette manière de voir diffère de l'opinion émise et soutenue avec opiniâtreté par quelques médecins français, qui sont persuadés que tous les symptômes morbides ont pour cause un mal local et circonscrit dans une partie déterminée de l'organisme. J'ai fait tous mes efforts pour constater la réalité de cette manière de voir, et je pense qu'elle ne peut pas être adoptée d'une manière absolue.— Il y a certainement plusieurs maladies dont la nature a été beaucoup éclairée par la localisation ; mais toutes ne sont pas de ce nombre, et je suis d'avis que les maladies bilieuses dont je parle doivent en être retranchées, comme je crois qu'on en trouvera la preuve dans les observations suivantes, que je regarde comme le type des épidémies de 1819 et de 1820."

Nous regrettons de n'avoir pas de place pour ces observations (maladie et traitement), non plus que pour les réflexions dont elles sont suivies.

Mr. le Dr. Doucet, (qui est revenu de France à New-York, à ce que nous croyons), se propose de publier sur le même sujet des fièvres bilieuses automnales du Détroit, un ouvrage beaucoup plus étendu que celui dont nous venons de parler.

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S :

A Lotbinière, le 1er de Juillet courant, par Messire DAVELUY, Mr. J. B. MORAND, Marchand, à Dlle. Luce Héléne L'HEUREUX ;

Aux Trois-Rivieres, le 14, par Messire CADIEUX, L. C. CRESSE, écuyer, Avocat, à Dlle. Julie Angélique BADEAUX, fille de Joseph BADDAUX, écuyer, Notaire du Roi pour le district ;

A Montréal, le 21, Mr. E. M'KAY, Marchand, à Dlle. Luce BOUCHER, tous deux de cette ville ;

A Québec, le 29, par Mgr. le Coadjuteur, André Lauchlin FRASER, écuyer, Seigneur de St. André, à Dlle. Julie POULIOT, de Québec ;

Dernièrement, à Montréal, Daniel SALMON, écuyer, Avocat, à Dame Veuve Wm. PORTEOUS, ci-devant de Laprairie.

DE'CE'DE'S :

Le 14 du courant, à Québec, Messire Louis DESFOSSE's, un des Chaplains de l'église de St. Roch, âgé de 26 ans ;

Le 15, à St. Charles, (River Boyer,) Hubert TURGEON, écr., Seigneur du dit lieu, âgé de 24 ans ;

Le 17, à Berthier, Messire CERANT, Vicaire, âgé de 70 ans.

Le même jour, à l'Islet, J. F. COUILLARD DESPRE's, écuyer, Major de milice, et ci-devant membre de la Chambre d'Assemblée, âgé de 64 ans ;

Le 19, à Laprairie, Mr. Jean FORTON, âgé de 78 ans ;

Le même jour, à St. Eustache, à l'âge de 13 ans, Dlle. Eulalie DUMONT, fille d'E. N. L. DUMONT, écuyer, Seigneur de la Rivière du Chêne ;

A Halifax, le 20, à l'âge de 34 ans, Mr. Edward PYKE, fils de J. G. Pyke, écuyer, et frère de l'honorable Juge PYKE, de Montréal ;

A Montréal, le 29, Dame Catherine ROY, veuve de feu Mr. C. S. DELORME, âgée de 81 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII.

AOUT, 1828.

NUMERO III.

HISTOIRE DU CANADA.

M. Levasseur traça aussitôt un fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le magasin des vivres, les canots, et les bateaux, et la garde en fut confiée au marquis de Crisai et à M. DESBERGERS, tous deux capitaines, auxquels on donna cent cinquante hommes choisis. On avait cru pouvoir surprendre les Iroquois, du moins quant au lieu de l'attaque, mais un transfuge du village de la Montagne, qui avait été détaché avec plusieurs autres du même village pour faire des prisonniers, les instruisit du véritable dessein des Français. Un autre avis que ce même transfuge alla ensuite donner au canton de Tsonnonthouan, qui était le sien, produisit un effet tout contraire à celui qu'il en attendait : M. de Callières, qui connaissait assez les sauvages pour s'attendre que quelques uns d'eux déserteraient, s'était avisé de dire assez haut, en partant de Catarocouy, qu'il ne fallait point être surpris de ce que les Outaouais n'arrivaient point, puisque M. de Frontenac les avait fait prier d'attaquer le canton de Tsonnonthouan, tandis qu'il marcherait contre celui d'Onnontagué. Le déserteur ne manqua pas d'aller porter cette nouvelle dans son canton ; ce qui fut cause que tous les guerriers y restèrent pour le défendre.

Ce même soir, on aperçut une grande lueur du côté du grand village d'Onnontagué, et l'on jugea, comme il était vrai, que les sauvages y avaient mis le feu. On avait déjà découvert beaucoup de pistes de gens qui allaient à Goyogouin et à Onneyouth, et qui venaient de ces deux cantons ; et l'on ne douta point que les Onnontagués n'y eussent envoyé toutes leurs bouches inutiles, et n'en eussent fait venir tous ceux qui étaient en état de porter les armes.

Le 3 Août, l'armée alla camper à une demi-lieue du débarquement, près des *Fontaines sallées*. Le lendemain, M. de Subercase la rangea en bataille sur deux lignes, et fit les détachemens nécessaires pour porter l'artillerie. M. de Callières commandait la ligne de gauche, et M. de Vaudreuil, celle de droite : le général était entre les deux, porté dans un fauteuil, environné de sa maison et des volontaires, ayant devant lui le canon.—

TOME VII.—No. III,

K

Le chemin était très difficile, et l'on ne put arriver que le soir fort tard au village, que l'on trouva presque réduit en cendres : deux Français qui y étaient prisonniers depuis long-temps venaient d'y être massacrés.

Ce qui surprit davantage, c'est que les ennemis eussent ruiné un fort où ils auraient pu se défendre long-temps. On ne comprend pas comment les Anglais, qui l'avaient bâti, l'eussent ainsi abandonné, et n'eussent fait aucun mouvement pour défendre leurs alliés. Quinze cents Iroquois, autant, ou même moins d'Anglais, et quelques pièces d'artillerie, qu'on aurait pu facilement faire venir de la Nouvelle York, la proximité des bois, si propres aux ambuscades, et la facilité de défendre le Rigolet, auraient suffi pour mettre le comte de Frontenac en danger d'être battu, ou du moins dans la nécessité de s'en retourner sans avoir rien fait.

Le 5 au matin, on apprit de quelques captifs, qui s'étaient échappés, que tout ce qui n'était pas en état de porter les armes à Onnontagué, s'était réfugié à une lieue de là. Dans l'après-diner, un soldat français, qui avait été pris avec le P. Millet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un collier de la part des chefs de ce canton, pour demander la paix. Le général le renvoya sur le champ, avec ordre de dire à ceux qui l'avaient député, qu'il voulait bien recevoir leurs soumissions, mais à condition qu'ils viendraient s'établir dans la colonie; qu'au reste, il allait faire marcher des troupes de leur côté, pour savoir leur dernière réponse.

En effet, le chevalier de Vaudreuil partit le lendemain, pour ce canton, à la tête de six ou sept cents hommes. Il avait ordre de couper les bleds, de brûler les villages, et de recevoir six chefs en qualité d'otages, et au cas qu'on lui fit la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux qu'il pourrait joindre.

Le 6, un prisonnier français, qui s'était échappé, donna connaissance de plusieurs caches de bled et de hardes : on s'en saisit, et l'on continua de ruiner le pays, les deux jours suivants. Le 8, on prit à l'entrée des bois un Onnontagué âgé de près de cent ans, qui n'avait pu fuir avec les autres, ou qui ne l'avait pas voulu; car il paraît, dit Charlevoix, qu'il y attendait la mort avec la même intrépidité que ces anciens sénateurs romains, dans le temps de la prise de Rome par les Gaulois. On eut la cruauté de l'abandonner aux sauvages de l'armée, qui sans égard pour son grand âge, déchargèrent sur lui le dépit que leur avait causé la fuite des autres. "Ce fut, continue le même historien, un spectacle bien singulier de voir plus de quatre cents hommes acharnés autour d'un vieillard décrépît, auquel à forces de tortures, ils ne purent arracher un seul soupir, et qui ne cessa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendus les esclaves des Fran-

çais, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La seule plainte qui sortit de sa bouche fut, lorsque par compassion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux ou trois coups de couteau pour l'achever. "Tu aurais bien dû, lui dit-il, ne pas abrégér ma vie; tu aurais eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme. Quant à moi, je meurs content, parce que je n'ai aucune bassesse à me reprocher."

Le 9, M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le fort et les villages d'Onneyouth, revint au camp avec environ trent-cinq hommes, la plupart prisonniers français, dont il avait rompu les chaines. Ils étaient accompagnés des principaux chefs du canton, qui venaient se mettre à la discrétion de M. de Frontenac. Ce général leur fit un accueil favorable, dans l'espérance d'attirer les autres; mais il les attendit vainement. Il y avait dans cette troupe un jeune Agnier de qui M. de Vaudreuil avait appris qu'il n'y avait aucune apparence que les Anglais vinssent au secours de leurs alliés, et que la consternation régnait partout.

Sur cet avis, le conseil de guerre fut assemblé, et l'on y délibéra sur ce qu'il y avait à faire, pour mettre la dernière main à une expédition si bien commencée. M. de Frontenac opina d'abord qu'il fallait aller traiter le canton de Goyogouin comme on avait fait ceux d'Onnontagué et d'Onneyouth: non seulement cette proposition fut généralement applaudie; mais on ajouta qu'après avoir ruiné ces trois cantons, il était à propos d'y construire des forts pour empêcher les sauvages de s'y rétablir. Cette dernière proposition fut approuvée comme la première: le chevalier de Callières s'offrit à demeurer dans le pays, pendant l'hiver, pour exécuter ce projet, et son offre fut d'abord acceptée. M. de Maricourt et quelques autres officiers, la plupart Canadiens, furent nommés pour y rester sous ses ordres; mais on ne fut pas peu surpris, lorsque, dès le soir même, le général déclara qu'il avait changé de pensée, et qu'il fallait se disposer à reprendre la route de Montréal.

Ce fut vainement que M. de Callières et quelques autres voulurent lui faire des représentations, et que le mécontentement se manifesta même assez hautement, surtout parmi les Canadiens et les sauvages du Sault St. Louis: laissant murmurer les sauvages et tous ceux qui n'approuvaient pas sa résolution, il partit dès le même soir, et alla camper à deux lieues de son fort. Il s'y rendit le lendemain, et le fit raser. Il s'embarqua le 11, et arriva le 20, à Montréal, n'ayant perdu que six hommes dans son expédition.

Il est certain que le comte de Frontenac s'arrêta en très beau chemin, et qu'il lui eût été facile de réduire au moins les Goyogouins; et sa conduite en cette occasion donna lieu à divers soupçons, qui ne pouvaient pas être tous bien fondés. Charlevoix, en rapportant tout ce qui se dit alors sur son compte, réussit assez

bien à le laver du reproche d'avoir voulu dominer, ou se rendre nécessaire aux dépens du repos de la colonie qu'il gouvernait, en n'humiliant pas les Iroquois autant qu'il l'aurait pu faire; mais il serait difficile de le disculper entièrement d'un sentiment de jalousie peu séant à un homme de son rang et de ses talens, s'il était vrai qu'on lui eût entendu dire, en donnant l'ordre du retour, "qu'on voulait obscurcir sa gloire," ou plus explicitement, "que le gouverneur de Montréal était jaloux de sa gloire, et que c'était pour l'effacer qu'il voulait l'engager dans une entreprise dont le succès était incertain."

Quoiqu'il en soit des motifs qui décidèrent le comte de Frontenac à la retraite, comme il savait que la disette des vivres n'était guère moins grande dans les cantons où il n'avait pas pénétré, que dans ceux qu'il avait ravagés, et que la Nouvelle-York n'était pas en état de leur en fournir, il se flatta que pour éviter leur ruine, ils accepteraient la paix aux conditions qu'il lui plairait de leur imposer. Pour achever de les y contraindre, il résolut de continuer la guerre, et après avoir donné à ses troupes et aux milices le temps de se refaire de leurs fatigues, il en fit plusieurs détachemens, qui harcelèrent l'ennemi jusqu'à l'automne.

Après avoir donné ses ordres, le général descendit à Québec, où le *Wesp*, vaisseau du roi, arriva le 25 Août, avec l'ordre d'y embarquer incessamment des troupes et des Canadiens, sous le commandement de M. de Muys, capitaine, un des officiers les plus capables qu'il y eût alors dans la colonie. Le *Wesp* devait porter ce renfort droit à Plaisance, et y attendre M. d'Iberville, qui ne devait s'y rendre qu'après avoir enlevé aux Anglais le fort de Pemkuit; une place fortifiée au milieu des tribus abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces sauvages, si utiles à la Nouvelle France, ou ne fussent accablés par les forces de la Nouvelle Angleterre, ou détachés de l'alliance des Français par le défaut de secours de leur part.

MM. d'Iberville et de Bonaventure, compagnons inséparables, il paraît, dans ces parages, étaient arrivés à la Baie des Espagnols, le 26 Juin: ils y trouvèrent des lettres du chevalier de Villebon, par lesquelles ils apprirent que trois vaisseaux anglais les attendaient à l'entrée de la rivière St. Jean; et ils remirent en mer, le 4 Juillet, pour les aller chercher.

Ils les rencontrèrent le 14, et d'Iberville ayant démâté le *Newport*, de 24 pièces de canon, s'en rendit maître, sans avoir perdu un seul homme. Cinquante Micmacs, qu'il avait embarqués sur son bord, contribuèrent beaucoup à sa victoire. Le lendemain, les deux vaisseaux français s'approchèrent de la rivière St. Jean, où Villebon les attendait avec cinquante sauvages. Ils y restèrent jusqu'au 10 Août, et y débarquèrent les munitions dont on les avait chargés pour le fort de Naxoat, qu'on avait substitué à celui de Jemset. Les cinquante sauvages de Villebon, qui

étaient de la même tribu que ceux qui avaient suivi d'Iberville, s'embarquèrent sur le *Profond*, que commandait M. de Bonaventure. Le 7, ils mouillèrent à Pentagoët. Ils y trouvèrent le baron de St. Castin avec deux cents sauvages, Cannibas et Malécites. M. d'Iberville leur distribua les présents du roi, tant pour eux, que pour ceux des leurs qui étaient allés en guerre d'un autre côté. St. Castin et sa troupe s'embarquèrent dans leurs canots avec MM. de Villieu et de Montigny et vingt-soldats. Ils arrivèrent à la vue de Pemkuit, le 13, et ils l'investirent le 14. Le même jour, MM. d'Iberville et de Bonaventure mouillèrent à une lieue de la place : et ayant appris que St. Castin avait déjà dressé un canon et deux mortiers, ils envoyèrent sommer le commandant de se rendre. Cet officier répondit avec fierté que quand la mer serait couverte de vaisseaux français et la terre d'Indiens, il ne se rendrait pas qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse, les sauvages commencèrent à tirer : le fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie et tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit, d'Iberville descendit à terre, et fit travailler avec tant de diligence aux batteries, qu'à trois heures après midi, elles étaient toutes dressées. On tira alors quelques bombes, qui mirent l'alarme dans le fort. St. Castin, qui s'en aperçut, fit avertir les assiégés que s'ils attendaient l'assaut, ils auraient à faire aux sauvages, dont ils devaient savoir qu'ils n'avaient aucun quartier à espérer.

Cette menace eut son effet : la garnison, qui était de quatre-vingt-douze hommes, obligea le commandant à capituler. Les conditions qu'il demanda furent que lui-même et ses gens seraient conduits à Boston, et échangés contre les Français et les sauvages qu'on y retenait prisonniers, et qu'on les garantirait contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé : le commandant et sa garnison sortirent le soir même de la place, et Villieu y entra avec soixante Français. On y trouva quinze pièces d'artillerie montées et des munitions et des vivres en abondance.

Le 17 et le 18 furent employés à le ruiner : ensuite d'Iberville envoya une partie de la garnison au gouverneur de la Nouvelle Angleterre, et lui fit dire que s'il voulait retirer le reste et l'équipage du *New-Port*, il fallait lui remettre incessamment tous les Français et les sauvages qu'il retenait dans ses prisons. Il partit en même temps pour Pentagoët, où il attendit quelque temps la réponse du gouverneur ; mais comme elle tardait à venir, et qu'il n'avait pas assez de vivres pour nourrir tant de monde, il renvoya le reste de ses prisonniers à Boston, ne retenant que les officiers, dont il confia la garde à Villieu.

Le 3 Septembre, il fit voile avec M. de Bonaventure et sa prise. Ils avaient à peine doublé les îles qui sont à l'entrée de la rivière de Pentagoët, qu'ils aperçurent au vent sept voiles, qui

venaient à eux, et qui les tenaient entr'elles et la terre. D'Iberville cria aussitôt au sieur de LAUSON, qui commandait le *New-port*, de se tenir le plus près de lui qu'il serait possible. Vers le soir, l'escadre anglaise étant déjà fort proche, d'Iberville fit revirer de bord et porter à terre : puis, après avoir fait environ une lieue, il longea la côte en tirant vers les Monts Déserts. Alors les Anglais, désespérant de le joindre, ou n'osant s'approcher d'une côte qu'ils ne connaissaient peut-être pas bien, changèrent aussi route, et prirent celle de la rivière St. Jean. Le lendemain matin, d'Iberville ne les voyant plus, s'éleva au large, et courut ainsi jusqu'à l'Île Royale ; ce qui l'empêcha d'embarquer un assez grand nombre de sauvages, qui l'attendaient au port de la Hève, et qui devaient l'accompagner à Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Île Royale, ceux qu'il avait embarqués à la Baie des Espagnols et à la Rivière St. Jean, à l'exception de trois, qui ne voulurent pas le quitter, et il mouilla dans la rade de Plaisance, le 12 Septembre, n'ayant perdu dans son expédition, que le jeune ДУТАТ, garde-marine, qui servait d'enseigne sur son bord.

Cependant l'escadre anglaise qui avait manqué les trois vaisseau français, continua sa route vers l'Acadie, et jetta l'ancre vis-à-vis d'un établissement français appelé *Beaubassin*, où elle débarqua quatre cents hommes, parmi lesquels il avait cent cinquante sauvages. D'abord le commandant et ses gens parurent disposés à ne faire aucun mal aux habitans, qui au temps de la conquête de l'Acadie par le chevalier Phibs, s'étaient engagés à demeurer fidèles au roi d'Angleterre, et avaient été reçus sous sa protection. Mais une affiche contenant quelque règlement pour la traite, et signée du comte de Frontenac, ayant été montrée au commandant, il éclata en reproches contre les habitans, les traita de sujets rebelles, et leur église, leurs maisons, leurs granges, leurs bestiaux, leurs meubles, tout fut détruit ou réduit en cendres.

De Beaubassin l'escadre se rendit à la rivière St. Jean. Après y avoir découvert et enlevé quelques caches de munitions et de marchandises, que les Français y avaient faites, elle reprit la route de Boston. Elle n'avait pas encore fait beaucoup de chemin, qu'elle fut rencontrée par une frégate de 32 pièces de canon et deux autres petits bâtimens, commandés par un capitaine anglais nommé SIKIK, qui, en vertu d'un ordre dont il était porteur, l'obligea de retourner à la rivière St. Jean, pour attaquer le fort de Naxoat. Ainsi la flotte ennemie, augmentée de trois vaisseaux et de deux cents hommes ne débarquement, reparut à l'entrée de la rivière St. Jean, lors qu'on la croyait proche de Boston.

Le chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le 12 Octobre, par son frère, M. de NEUVILLETTE, le plus jeune des fils du baron de Békancourt. Il avait écrit la veille, au P. SIMON, ré-

a
 D
 P
 ap
 de
 po
 la
 U
 vis
 po
 sui
 éta
 vil
 plu
 il é
 I
 fure
 si u
 peu
 nuit
 le fo
 feu d
 pièce
 déme
 qu'el
 sieur
 extré
 appri
 le res

collet, qui gouvernait assez près de là une mission de sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourrait de ses néophytes à le venir joindre, et le 14, ce religieux lui amena trente-six guerriers. Il avait déjà mis son fort en assez bon état; il fit travailler à de nouveaux retranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son frère, par M. DE GANNES, un de ses officiers, par le sieur DE LACOTE, écrivain du roi, et par le sieur TIBERGE, agent de la compagnie de l'Acadie. Le 17 au soir, il fit battre la générale; et toute sa garnison étant sous les armes, il lui fit une harangue pathétique, à laquelle on ne répondit que par le cri de *Vive le Roi!*

Dans le même temps, les sieurs de CLIGNANCOURT et BAPTISTE, fibustier, arrivèrent au fort avec dix Français. M. de Villebon leur demanda de se mettre à la tête des sauvages, pour disputer la descente aux Anglais, et de lui envoyer de temps en temps quelqu'un pour recevoir ses ordres.

Le 18, entre huit et neuf heures du matin, on avertit le commandant qu'il paraissait une chaloupe pleine de gens armés. Il fit aussitôt tirer l'alarme, et dans l'instant chacun prit son poste. Deux autres chaloupes, armées comme la première, suivaient de près: on les laissa approcher jusqu'à la demi-portée du canon, après quoi on tira dessus; ce qui les obligea à se mettre à l'abri derrière une pointe, où elles firent feu de descente, sans qu'il fût possible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fussent guère qu'à la portée du mousquet, parce que la rivière était entre deux.

Un moment après, on les vit s'avancer en bon ordre jusque vis-à-vis du fort, où il commencèrent aussitôt à travailler à un épaulement pour se mettre à couvert du feu de la place. Ils dressèrent ensuite une batterie de deux pièces de campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborèrent alors le pavillon d'Angleterre, et le soir, ils placèrent un troisième canon plus gros que les deux autres et plus près du fort; mais, comme il était à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien servis; mais ceux du fort le furent encore mieux. La mousqueterie de part et d'autre fit aussitôt un très grand feu, et les sauvages des deux partis s'étant un peu avancés sur le bord de la rivière, se battirent en braves. La nuit mit fin au combat. Le lendemain, dès la pointe du jour, le fort recommença à tirer. Les Anglais ne répondirent à son feu qu'entre huit et neuf heures, et ne le firent qu'avec les deux pièces de leur batterie. Une de ces pièces fut bientôt démontée, et l'on continua à faire un feu si terrible sur la seconde, qu'elle fut aussi abandonnée, peu de temps après. Vers midi, le sieur de FA LAISE arriva de Québec; ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défense de Naxoat, dont il avait appris le siège en chemin. On lui assigna aussitôt son poste, et le reste du jour, le feu de la place fut très vif.

Sur le soir, les Anglais allumèrent un feu qui occupait un grand espace, et l'on ne douta point qu'ils ne songeassent à décamper. En effet, quelque temps après, on les vit qui chargeaient leurs chaloupes. M. de Villebon voulut engager les sauvages que commandaient Clignancourt et Baptiste, à passer la rivière au-dessus du fort, pour tomber ensuite sur eux; mais il s'y refusèrent. Le lendemain, le camp des assiégeans se trouva vide. Neuville fut aussitôt détaché pour les suivre; mais après qu'il eut fait trois lieues, il les trouva embarqués dans quatre bâtimens d'environ soixante tonneaux, et descendant la rivière à la faveur d'un bon vent. Il tira beaucoup sur eux, pour leur faire croire que les sauvages étaient à leurs trousses; après quoi, il retourna au fort.

Tandis que les Anglais recevaient cet échec sur la côte de l'Acadie, une poignée de Français et de Canadiens entreprenait de les chasser des postes qu'ils occupaient dans l'île de Terre-Neuve. M. d'Iberville était arrivé à Plaisance, comme on l'a vu plus haut, le 12 de Septembre. Le gouverneur de cette place et de tous les établissemens français dans l'île, était un M. de BROUILLAN, homme brave et actif; officier habile et expérimenté; mais en même temps brusque, hautain, et avide de richesses autant ou plus que de gloire militaire.* Trois jours avant l'arrivée de d'Iberville, il était parti avec neuf vaisseaux, pour aller attaquer St. Jean, le plus considérable des établissemens anglais en Terre-Neuve. L'attaque se fit, mais ne réussit point, et M. de Brouillan revint à Plaisance, le 17 Octobre. Il y trouva M. d'Iberville, qui n'avait pu aller le joindre, faute de vivres. Il n'avait pas cependant perdu son temps; car, après plusieurs excursions pour reconnaître le pays, ayant reçu par le *Wesp* et le *Postillon* les secours d'hommes et les provisions qu'il attendait de Québec, il fit ses préparatifs pour aller attaquer *Carbonnière*, le poste anglais le plus reculé vers le nord. Il était sur le point de partir pour cette entreprise; lorsque M. de Brouillan débarqua à Plaisance: il lui communiqua son dessein; mais le gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'était point de son goût; qu'il n'y consentirait jamais, et que s'il s'obstinait à le suivre, il empêcherait les Canadiens de l'accompagner. D'Iberville le connaissait assez pour craindre que, s'il entreprenait de lui tenir tête, il ne poussât les choses à quelque extrémité fâcheuse. Il crut donc qu'il valait mieux quitter la partie: il résolut même de repasser

* En 1692, secondé du baron de LANOTMAN, capitaine réformé, le même dont nous avons des mémoires sur le Canada, et de quelques autres officiers, mais n'ayant que cinquante hommes de garnison, et à peu près autant d'habitans, M. de Brouillan repoussa l'attaque d'une escadre anglaise formidable contre sa place, avec une vigueur et une habileté qui lui firent beaucoup d'honneur.

en France, et de laisser M. de Brouillan chargé, seul d'une expédition dans laquelle il désespérait de pouvoir agir de concert avec lui. Mais les Canadiens n'eurent pas plutôt été informés de cette résolution, qu'ils déclarèrent tous unanimement qu'ils s'étaient engagés à lui seul, qu'ils avaient ordre de M. de Frontenac de le reconnaître pour leur chef, et qu'ils retourneraient plutôt à Québec que d'en accepter un autre.

"D'Iberville était Canadien," dit ici Charlevoix, et personne n'a fait plus d'honneur à sa patrie; aussi était-il l'idole de ses compatriotes. En un mot, ces braves Canadiens était la dixième légion, qui ne combattait que sous la conduite de César, et à la tête de laquelle César était invincible. D'ailleurs," ajouta-t-il, "le gouverneur de Plaisance avait la réputation d'être dur et haut dans le commandement, et il n'y eut jamais de troupes avec lesquelles on réussit moins par la hauteur et la dureté, que les milices canadiennes, très aisées cependant à conduire, lorsqu'on sait s'y prendre d'une manière toute opposée, et qu'on a su gagner leur estime."

M. de Brouillan voulant qu'on commencât par attaquer la capitale, il fut réglé qu'on se rendrait séparément à St. Jean; M. d'Iberville avec ses Canadiens, et le gouverneur avec ses troupes et ses milices; que quand ils se seraient réunis, M. de Brouillan aurait tous les honneurs du commandement; mais que le pillage (c'est l'expression de Charlevoix,) serait partagé de telle sorte entre les deux troupes, que d'Iberville, qui faisait la plus grande partie des frais de l'expédition, aurait aussi la meilleure part du butin.

M. de Brouillan s'embarqua sur le *Profond*, que commandait toujours M. de Bonaventure, qui, quoique Canadien et ami de d'Iberville, n'avait pris aucune part à ses démêlés avec le gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec ce dernier, qui avait trouvé le secret de s'attacher cet officier, en lui faisant espérer de le mettre à la tête des Canadiens, qui, (remarque encore Charlevoix,) dans toute autre occasion n'auraient fait aucune difficulté de marcher sous ces ordres.

D'Iberville partit le 1er. Novembre, par terre, avec tous les Canadiens, plusieurs gentilhommes et quelques sauvages. Après neuf jours d'une marche difficile, il arriva au poste appelé le *Forillon*. Le chevalier de RANGONE, gentilhomme augoumois, l'y joignit le lendemain, venant de St. Jean, où M. de Brouillan l'avait envoyé avec quelque soldats, pour examiner en quel état se trouvait ce poste. Le 12, il alla seul à *Rognouse*, autre petit poste abandonné, où était le rendez-vous général, pour s'aboucher avec M. de Brouillan. Il y eut encore ici une nouvelle brouillerie au sujet du commandement et du butin à faire, et puis une nouvelle reconciliation dûe à la modération de d'Iber-

ville. Les deux commandans partirent ensemble pour aller à la *Baie de Toule*, sur le chemin de Rognouse à St. Jean. Ils rencontrèrent sur leur route le sieur de PLAINÉ, gentilhomme canadien, que d'Iberville avait envoyé à la découverte avec douze hommes, et qui lui amenait douze prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avait cent-dix Anglais à la Baie de Toule, et que tous ceux qui avaient abandonné les postes conquis par le gouverneur de Plaisance, (dans son expédition contre St. Jean,) n'y avaient perdu que leurs maisons; qu'ils comptaient bien les rebâtir au printemps, et y faire leur pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmèrent d'Iberville dans la pensée que c'était par les bois qu'il fallait attaquer les Anglais dans cette île; par la raison que de cette manière, on leur enlevait généralement tout ce qu'ils possédaient, et qu'ils ne savaient plus où se réfugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer le *Profond* en France, avec tous les prisonniers dont il croyait pouvoir disposer.

M. de Brouillan n'attendait que ce départ pour lever le masque: il commença par déclarer qu'il prétendait que tous les Canadiens fussent à ses ordres; qu'il leur donnait M. de Muys pour commandant, et qu'il casserait la tête au premier qui refuserait de lui obéir. Il dit ensuite à M. d'Iberville qu'il pouvait aller où bon lui semblerait avec ses volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piège que lui avait tendu le gouverneur de Plaisance, pour l'engager à renvoyer le *Profond*, et l'obliger par là à rester en Terre-Neuve les bras croisés, tandis que lui-même aurait tout l'honneur et le profit de la conquête de St. Jean. M. de Brouillan n'était pourtant pas sans inquiétude du côté des Canadiens: il comprenait qu'il allait allumer une guerre civile, où il ne serait peut-être pas le plus fort. D'autre part, d'Iberville n'était pas peu embarrassé lui-même par l'impuissance où on le mettait de remplir ses engagements avec les Canadiens; et il craignait de n'avoir pas assez d'autorité sur eux, pour les empêcher de se faire justice par la voie des armes. Ces réflexions, faites de sang froid de part et d'autre, produisirent une troisième conciliation: on se promit réciproquement de ne plus parler de rien.

(A Continuer.)

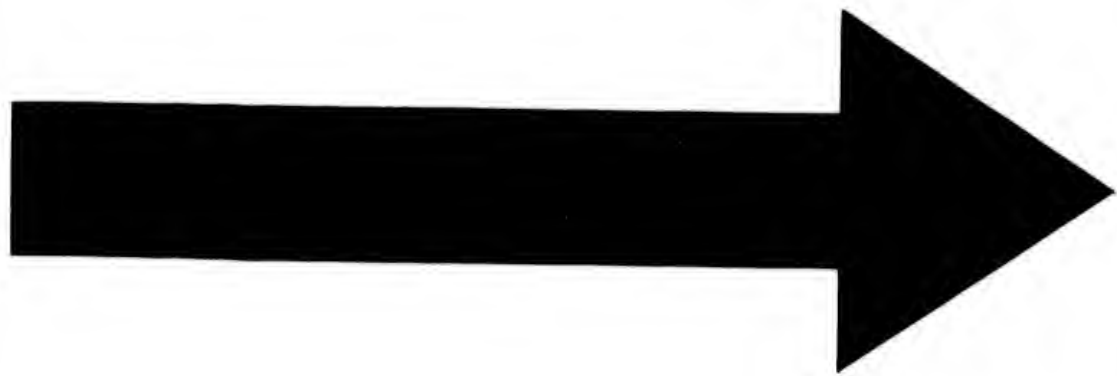
BIOGRAPHIE.

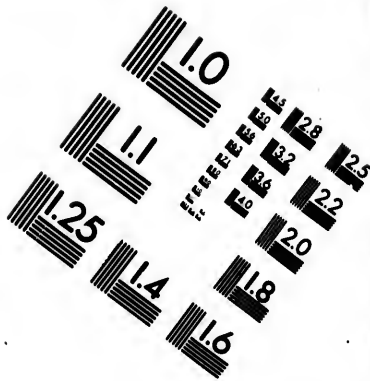
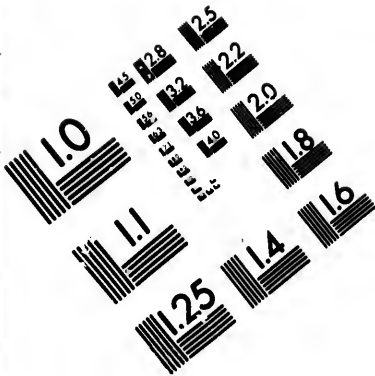
CLEMENT (Jean Marie Bernard), né à Dijon, le 25 Décembre 1742, fut d'abord professeur au collège de cette ville; mais su un mécontentement que lui causèrent quelques nouveaux règle

mens, il quitta brusquement sa place, et vint à Paris, en 1768. Quoiqu'alors à peine âgé de 26 ans, il eut le courage d'attaquer les novateurs dans tout l'éclat de leur gloire, toute la force de leur puissance, et de se déclarer le défenseur du goût, dont tous ses écrits prouvent assez qu'il connaissait les vrais principes. Il les avait puisés à leur véritable source, dans une étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'antiquité. "Peut-être, dit l'abbé SABATIER, M. Clément a-t-il excédé les bornes de la critique, non pas en s'écartant, comme on a voulu le faire croire, de la modération et de l'honnêteté, mais en mettant trop de sévérité dans ses décisions, et surtout en se refusant d'analyser les beautés, après avoir discuté les défauts. Cette espèce d'injustice a paru principalement dans ses observations à l'égard de la traduction en vers des *Géorgiques* de VIRGILE, par M. l'abbé DELILLE."

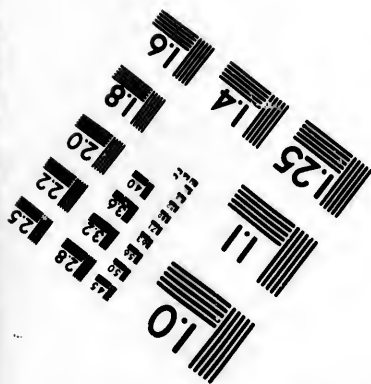
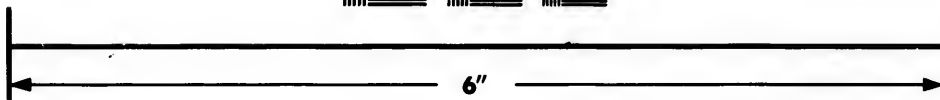
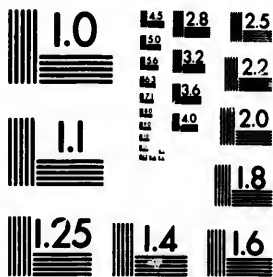
Ce reproche n'est pas sans quelque fondement : on peut dire cependant pour la justification de Clément, qu'il était jeune alors et enthousiaste admirateur de Virgile. Chacun exaltait le nouveau traducteur ; il avait égalé, disait-on, et plus d'une fois même surpassé l'original. Clément n'entendit pas de sang froid des éloges qui lui semblaient injurieux à la mémoire du plus grand des poètes latins, et il se crut obligé, pour l'intérêt de la saine littérature, de démontrer que cette traduction avait souvent affaibli la haute poésie du modèle, et plus souvent encore substitué le bel, esprit aux images et au sentiment. Donner de l'esprit à Virgile était un crime impardonnable aux yeux du nouvel Aristarque. Il s'attacha donc aux défauts, que personne ne voulait voir, et négligea les beautés, que tout le monde voyait assez. Mais en lui-même il rendait justice à la brillante versification de l'abbé Delille, et au rare talent qui avait surmonté en partie les obstacles d'une traduction jusqu'alors jugée impossible.

Quelque parti que l'on prenne sur cette querelle littéraire, on sera toujours forcé de convenir que si les critiques de Clément sont armées quelquefois de trop de sévérité, jamais du moins elles ne portent absolument à faux, et dans un art où *il n'est point de degré du médiocre au pire*, l'excès de la sévérité est peut-être préférable à l'excès de l'indulgence. "Il est avantageux et même nécessaire au maintien de la république des lettres, dit encore l'abbé Sabatier, qu'il s'élève de temps en temps de ces esprits assez éclairés pour connaître les règles du bon goût, assez habiles pour démêler les usurpations du mauvais, et assez fermes pour en arrêter les progrès. La littérature est une espèce d'arène où les combattans sont soumis au jugement de chaque spectateur, qui a droit d'y aller combattre à son tour, et personne ne doit s'y engager, s'il refuse de s'assujétir aux lois établies, dont la première est la liberté." Il eût donc été plus raisonnable et souvent plus utile aux auteurs de faire tourner au profit de leurs





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10

talens les observations du critique, que d'employer leur crédit à persécuter sa personne.

Cette réflexion, qui est de l'auteur que nous venons de citer, nous conduit naturellement à parler du démêlé de St. LAMBERT avec Clément. St. Lambert, averti par l'infidélité d'un imprimeur, que la Critique de poème des *Saisons* allait paraître, courut chez le lieutenant de police, se plaindre qu'on osât imprimer une critique de son poème, dans laquelle on se permettait, disait-il, des personnalités odieuses. A ses yeux cette critique était un libelle. Il parvint à faire enlever et séquestrer toute l'édition. Clément écrivit à St. Lambert, et sa lettre pleine de raileries, irrita tellement le poète, qu'il fit agir tous ses amis, et obtint un ordre de M. de SARTINE pour l'arrestation de Clément, qui fut mis au fort l'Evêque. Il n'y resta que trois jours; JEAN-JACQUES, dit-on, contribua à son élargissement; car le philosophe genevais s'éleva fortement contre cet acte d'autorité. "Ne pourra-t-on plus, s'écria-t-il, dire que des vers sont froids et rampants sans s'exposer à une détention ignominieuse?" Une dame, devant laquelle il parlait ainsi, se hâta d'employer son crédit, et fit rendre la liberté au critique. A quelque temps de-là, cette même dame lisant des vers récemment échappés à la plume de St. Lambert, demanda à ROUSSEAU ce qu'il en pensait? "Le nouveau Philoxène, répondit-il, dira qu'on le remène aux carrières."—L'usage voulait alors, qu'après avoir été enfermé, on allât faire une visite à ceux mêmes qui avaient demandé l'ordre de détention. Clément se conforme à l'usage : il va voir l'auteur des *Saisons*. "J'espère, dit St. Lambert, que nous oublierons ce qui s'est passé.—Monsieur, répondit Clément, en le quittant aussitôt, c'est à vous à l'oublier." Il avait raison : le souvenir de cette tracasserie despotique ne pouvait être pénible et honteux que pour St. Lambert.

Après l'aventure du fort l'Evêque, Clément poursuivit sa carrière littéraire. Au mérite de bien analyser un ouvrage, d'en faire connaître les défauts, et de donner des préceptes de goût toujours fondés sur la nature et la raison, il joignait encore le talent de la poésie. Plusieurs morceaux des satires qu'il a publiées sont restés dans la mémoire de ceux qui aiment les vers. Sa manière approche souvent de celle de DESPREAUX, soit pour le fond des choses, soit pour la tournure et le mécanisme de la versification. Son style est toujours simple et noble; et ses périodes enchaînées, ses repos ménagés avec art, prouvent qu'il avait reçu de la nature le sentiment de l'harmonie, et que sa muse, ennemie du clinquant et de la versification scintillante, ne recherchait que l'or pur des RACINE et des BOILEAU.

Sa conversation était quelquefois gaie, souvent instructive, mais en général modeste et peu brillante; il avait besoin d'être

excité. On connaît de lui cependant quelques saillies heureuses: nous citerons entr'autres celle-ci: GILBERT estimait son talent et lui demandait souvent des conseils; mais les deux satiriques se perdirent de vue pendant quelques mois. Clément était à la campagne; il revient à Paris, et rencontre sur le Pont-Neuf Gilbert vêtu d'un habit fort riche et d'une veste de drap d'or: "Eh! bon jour, mon ami, que je suis aise de vous voir! comment vous portez-vous? Pas mal, répondit Gilbert, ma santé est bonne, et depuis quinze jours ma fortune est devenue meilleure: l'archevêque de Paris m'a fait une pension. En effet, répliqua aussitôt Clément, vous voilà beau et paré comme un devant d'autel."

Les ouvrages de Clément sont, I. *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et les poèmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*. Genève, 1771, 1 vol. in 8°. II. *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*. Paris, 1772, 1 vol. in 8°.— Cet ouvrage intéressant, où respire le goût de la saine littérature et de ses vrais principes, doit être lu et médité par tous ceux qui, avec des talens, se disposent à suivre avec fruit la carrière des lettres. III. *Lettres à Voltaire*, Paris, 1773 et 1774, 3 vol. in 8°. L'auteur de la *Henriade* indigné lui donna le surnom d'*Inclément* dont le célèbre critique riait souvent lui-même, et qui est devenu presque inséparable de son nom. IV. *De la Tragédie pour servir de suite aux Lettres à Voltaire*. Amsterdam, Paris, 1784, 1 vol. in 8°. V. *Essai sur la manière de traduire les poètes en vers*; 1 vol. in 8°. Cet ouvrage et le précédent sont les chefs d'œuvre de l'auteur, et les principaux titres qui le placent au premier rang des critiques et des législateurs littéraires. VI. *Médée*, tragédie en trois actes, Paris, 1779.— Elle n'obtint aucun succès à la représentation: on y rencontre cependant de beaux vers, de belles tirades; l'exposition est digne d'être admirée et d'être méditée par les poètes tragiques. Nous croyons devoir transcrire ici une note écrite de la main de l'auteur sur un exemplaire de *Médée* trouvé chez lui après sa mort. "L'auteur n'avait que vingt ans, lorsqu'il fit en province cette esquisse dramatique. Plus de quinze ans après, sa pièce fut jouée à Paris et jugée avec une rigueur qu'il avait provoquée par ses critiques et ses satires; il ne s'en plaignit point, et se soumit de bonne grâce à la loi du talion. On se rappelle cependant que le premier acte de la nouvelle *Médée* fut très applaudi; ce qui n'engagea point l'auteur à la faire reparaître au théâtre. Après avoir donné le précepte, il voulut donner l'exemple, et prit pour lui le conseil qui termine sa troisième satire. VII. *Essai de critique sur la littérature ancienne et moderne*. Paris 1785, 2 vol. in 8°. Ces essais pourraient de-

venir classiques ; ils sont pleins d'apperçus neufs et d'observations fines, qui décèlent le profond littérateur. VIII. *Satires*, I vol. in 8^o. 1785. La troisième édition, qui est le plus correcte, se trouve dans dans le recueil des *Satires* du 18^e siècle. IX. *Traduction de plusieurs harangues de Cicéron*. Paris, 1786 et 1787, 8 vol. in 12. X. *Petit Dictionnaire de la Cour et de la Ville*, Paris, 1788, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, devenu rare, prouve que l'auteur possédait cet esprit d'observation qui, saisissant les rapports éloignés des objets, sait en faire ressortir avec art les nuances les plus délicates. XI. *Les Onze Journées*, contes arabes, traduction posthume de GALLAND, revue et corrigée par Clément. Paris, 1798, 1 vol. in-12. XII *Amours de Leucippe et de Clitophon*, traduit du grec d'ACHILLE-TATIUS, évêque d'Alexandrie. Paris, 1800, 1 vol. in 12. XIII *Journal Français*, rédigé concurremment avec PALISSOT. XIV *Journal Littéraire*, Paris, 1796 et 1797, 4 vol. in 8o. XV. *Tableau annuel de la littérature française*. Paris. 1801, 1 vol. in 8o. XVI. Une nouvelle édition de *J. B. Rousseau*, avec des *Commentaires* par Clément ; ouvrage qui n'a pas été continué. XVII. *Jérusalem délivrée*, poème imité du TASSE, Paris, 1800, 1 vol. in 8o. L'auteur ayant appris que LAHARPE promettait au public une traduction du Tasse, voulut devancer son rival, et publia sa *Jérusalem* avant d'y avoir mis la dernière main. On y rencontre beaucoup de négligences ; on y trouve aussi de grandes beautés, de l'harmonie, de la force, de la richesse poétique, et des morceaux d'une grande facture, qui annoncent un poète nourri dans la bonne école. Si un rédacteur d'*Ornemens de la mémoire*, si un compilateur éclairé voulait extraire de ce poème, quelques uns des passages les plus dignes d'être retenus, ce travail contribuerait pas peu à enrichir l'esprit et former le goût de la jeunesse.

Clément mourut à Paris le 3 Février 1812. M. G. DE LA MADELAINE, son ami, a fait pour lui cette épitaphe.

Clément par ses vers et sa prose
 Vengea le dieu du goût trop fréquemment proscrit,
 Et luttant contre un siècle, en proie au bel-esprit,
 De l'antique bon-sens fit triompher la cause.
 Il meurt, mais il échappe au néant des tombeaux ;
 Et sur les hauteurs du Parnasse,
 S'en va pour jamais prendre place
 Entre Addison et Despréaux.

LE PHARE D'EDDYSTONE.

Les rochers d'Eddystone, sur l'un desquels le phare de ce nom

est placé, sont situés, près du sud-sud-ouest du détroit de Plymouth, distant de quatorze milles du port de cette ville, et près de dix milles du promontoire appelé *Ramhead*. Comme il se trouvent précisément près de la place où les vaisseaux font le cabotage, il est tout naturel de penser que les dangers qu'ils présentaient étaient des plus grands, avant que le phare fût établi. Leur situation est telle qu'ils sont en butte à toutes les houles qui viennent du sud-ouest, houle que tous les marins s'accordent à trouver plus grandes et plus effrayantes que toutes celles qu'on voit ordinairement dans les autres mers.—Il est utile d'observer, qu'en sondant la mer, du côté d'Eddystone, on trouve qu'elle a de quatrevingt à quarante brasses de profondeur; d'où il résulte que toute la mer du sud-ouest vient incontestablement se briser contre ces masses inébranlables, qui s'étendant à travers le canal, dans une direction nord et sud, augmentent nécessairement la hauteur et la force des vagues qu'un vent frais, au défaut d'un orage, pousse également avec la plus grande violence.

Tout le monde en Angleterre était persuadé de la nécessité d'établir un phare dans ces parages; mais personne n'osait se charger d'une entreprise qui offrait de si grandes difficultés dans son exécution. Cependant un habitant de Littleburg, dans le comté d'Essex, nommé Henry WINSTANLEY, ayant obtenu du gouvernement les pouvoirs nécessaires pour construire sur les rochers d'Eddystone, un édifice qui donnât les résultats désirés, il le commença en 1696, et le termina dans l'espace de quatre ans. Satisfait de son ouvrage, il ne douta pas de sa solidité, et sur quelques observations qui lui furent faites, à ce sujet, il répondit qu'il était si tranquille sur ce point, qu'il désirait que pendant le séjour qu'il comptait encore faire dans l'édifice qu'il venait d'élever, une tempête horrible survint, afin de confondre ses envieux, et de prouver à ses concitoyens que sa confiance était fondée. Jamais vœu ne fut plus téméraire; car le 26 Novembre 1703, tous les vents s'étant déchainés avec une violence dont on n'avait pas encore eu d'exemple, la mer devint furieuse, et la nuit suivante, les vagues s'élevèrent à un hauteur si considérable, qu'elles firent disparaître le phare, ainsi que toutes les personnes qui l'habitaient. Quelques recherches que l'on fit, on ne put jamais parvenir à découvrir le corps de Winstanley, ni de ceux de ses compagnons d'infortune, et l'on ne retrouva de tout l'édifice, que la barre de fer qui avait servi à le fixer sur le rocher.

Six ans après ce désastre, un négociant nommé John RUDYERD, construisit un nouveau phare en bois, qui brava tous les élémens pendant l'espace de près d'un demi-siècle, et fut renversé de fond en comble, en 1755. Alors, M. SIMEATON, aussi ha-

bile mécanicien que savant ingénieur, fut choisi comme étant la personne la plus capable de refaire cet important ouvrage, et de lui donner la stabilité nécessaire. En effet, tous ses soins se tournèrent d'abord vers ce but, et le fruit de ses réflexions et de sa longue expérience dans les arts qu'il professait, le conduisit à se convaincre qu'un édifice en pierre était, sous plusieurs rapports, et particulièrement sous celui de la solidité, préférable à un de bois. Ce projet trouva un grand nombre de contradicteurs ; mais la constance de M. Simeaton ayant enfin triomphé de tous les obstacles qu'on lui opposait, il ne s'occupa plus qu'à chercher qu'elle pouvait être la forme la plus convenable à donner à un édifice destiné à être situé dans une position aussi critique. En conséquence, il trouva qu'en élargissant la base du bâtiment, sans augmenter pour cela les dimensions de la partie qui se trouverait entre le sommet du rocher et celui de son ouvrage, il gagnerait en force ce qu'il oterait de la résistance à opposer au pouvoir destructeur qu'il avait à combattre.

Toutes ses idées étant fixées, et son plan définitivement arrêté, il posa la première pierre de son édifice, le 2 Avril 1757, et le 4 Août 1759, il fut entièrement terminé. Il a quatre-vingts pieds d'élévation, et est divisé en quatre étages, au-dessus desquels est une galerie où le fanal se trouve placé. Chacun de ces étages n'a qu'une seule chambre voutée. Ce phare, que tous les connaisseurs regardent comme une des merveilles de l'art, a résisté, jusqu'à présent, à toutes les attaques des élémens réunis.

LA CAROTTE A MOREAU.

Le morceau suivant, quoique déjà un peu ancien, nous a paru digne d'être inséré et conservé dans ce recueil, à cause des renseignements et des avis utiles qu'il contient.

« Le sousigné a été appelé en grande hâte, Lundi dernier, au secours de trois enfans de la paroisse de St. Antoine, qu'on disait avoir été empoisonnés par la *Carotte à Moreau*. Lorsque j'arrivai, un des trois enfans, âgé de cinq ans, était déjà mort : un autre âgé de 7 ans, mourut dans les convulsions les plus horribles, quelques minutes après que je l'eus vu. Le troisième enfant, soit qu'il eût moins mangé de cette racine vénéneuse, ou qu'il en ait mangé après les deux autres, en est revenu. Les deux premiers furent trouvés dans le chemin, dans un état semblable à celui que cause l'ivresse : le troisième se rendit tout de suite à la maison, et dit à sa mère qu'il avait mangé de mauvaises carottes, qui avaient rendu son frère et l'enfant du voisin bien malades. Avec une présence d'esprit peu ordinaire aux parens,

le
ci
l'e
j'a
av
pl
dis
l'a
lui
se s
pou
nest
pèc
la ci
(cic
dern
que
com
saiso
mier
le se
de ce
gents
maiso
morts
paroi
rent t
de ce
Il e
entre
potage
figure
se tern
gueur,
moreau
trèmen
étant p
Tom

elle lui fit avaler abondamment de l'eau chaude et du lait, ce qui le fit vomir très copieusement. On distingua clairement la *carotte à moreau* dans ce qu'il avait rendu. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le pouls de cet enfant n'était point du tout altéré, bien que son système nerveux fût dans le plus grand engourdissement, et que les prunelles de ses yeux fussent extrêmement dilatées.

Cette plante délétaire, la *carotte à moreau*, ainsi que l'appellent les paysans, est, comme je l'avais toujours soupçonné, la cigüe vénéneuse, (*cicuta virosa*) de LINNÉE. On m'a montré l'endroit où la catastrophe dont je viens de parler, est arrivée, et j'ai vu les restes des différentes racines que ces infortunés enfans avaient mangées. Ces racines croissaient dans un fossé tout plein d'eau, à côté du chemin; et c'est là une des propriétés distinctives de la cigüe vénéneuse; d'où vient que les anciens l'appelaient cigüe aquatique (*cicuta aquatica*) et que les Anglais lui ont donné le même nom (*water hemlock*). Les Athéniens se servaient, dit-on, du jus, ou du suc exprimé de cette plante, pour mettre à mort leurs criminels d'état: c'est avec cette funeste liqueur qu'ils ôtèrent la vie à SOCRATE. Il y a trois espèces de cigües: 1^o la cigüe bulbeuse (*cicuta bulbifera*); 2^o la cigüe tachetée, (*cicuta maculata*); 3^o la cigüe vénéneuse, (*cicuta virosa*), qui est celle dont il a été parlé plus haut. Cette dernière est, comme son nom l'indique, beaucoup plus venimeuse que les deux autres, et surtout dans le printemps, lorsque la tige commence à se montrer; et c'est pour en avoir mangé dans cette saison, que ces enfans sont morts si promptement: le premier ne vécut guère plus d'une heure après en avoir mangé, et le second une heure et demie. Il arrive si souvent des accidens de cette nature, qu'on est étonné de voir des parens assez négligents pour laisser croître la *carotte à moreau* si près de leurs maisons. Il y a trois ans, deux enfans de la même paroisse sont morts pour en avoir mangé: et il y a dix ou douze ans, dans la paroisse de St. François, le père, la mère et sept enfans moururent tous dans la même après-midi, ayant fait cuir en quantité de ces racines, qu'ils avaient prises pour des carottes ordinaires.

Il est étonnant qu'on puisse s'y tromper si souvent; car il y a entre ces deux plantes, une différence frappante. La carotte potagère croît dans un sol léger, sec et sablonneux; elle est de figure conique, diminuant graduellement à partir de la tête, et se terminant par une fibre: elle a de six à douze pouces de longueur, et est de couleur rouge, jaune ou orangée: la *carotte à moreau*, au contraire, croît dans l'eau ou dans un terrain extrêmement humide; elle est bulbeuse, ou en forme de cruche, étant plus grosse à un ou deux pouces au-dessus de la tête; elle

est noueuse, se termine *abruptement*, et a rarement cinq pouces de longueur. Chaque tige a plusieurs racines; qui forment presque, en divergeant, des angles droits: elle est de couleur blanchâtre ou jaunâtre, et a une très-mauvaise odeur; lorsqu'on la mâche, elle remplit aussitôt la bouche d'une saveur désagréable, quoi qu'aromatique; et cette sensation reste quelque temps sur la langue. Comme je l'ai observé plus haut, il y a trois espèces de eigues: celle dont on se sert en médecine, la *cicutâ maculata* ou *cönium maculatum*, est la plus douce des trois. S'il fallait ajouter fol aux histoires étonnantes que rapporte le Dr. STORCK, de Vienne, ce serait une panacée; un spécifique, infallible pour toutes ces affections glanduleuses, qu'on pourrait appeller *herculiennes*, et qu'on a toujours regardées comme l'opprobre de la médecine. Le docteur ne fait point scrupule de la donner même pour un remède infallible pour le cancer. Mais hélas! le spécifique est tombé dans l'oubli avec celui qui l'a découvert. Il faut pourtant avouer que c'est une bonne médecine dans certains cas; mais alors on l'emploie presque toujours avec le mercure, soit sous une forme ou sous une autre. Dans la coqueluche et dans les affections spasmodiques de l'estomac, elle donne quelquefois du soulagement. Les feuilles broyées et appliquées sur les ulcères cancéreux, produisent un bon effet; mais elles répandent une odeur que bien des malades ne peuvent pas supporter.

Medicus.

Rivière Chambly, 28 Avril, 1818.

CHANÇON

Faite pour un dîner donné à BENJAMIN FRANKLIN, à Paris.

Sur l'air: *Lampons; lampons.*

Que l'histoire sur l'airain
 Grave le nom de Franklin;
 Pour moi, je veux, à sa gloire,
 Faire une chançon à boire.
 Le verre en main;
 Chantons notre Benjamin.

En politique il est grand;
 A table, joyeux et franc:
 Tout en fondant un empire,
 Vous le voyez boire et rire:
 Le verre en main, &c.

progr
 que c
 que d
 croît
 Plu
 parat
 dans

* O
 dont le

Comme un aigle audacieux,
Il a volé jusqu'aux cieux,
Et dérobé le tonnerre
Dont ils effrayaient la terre.
Le verre en main, &c.

L'Américain indompté
Conserve sa liberté :
Moitié de ce bel ouvrage
Est encor de notre sago.
Le verre en main, &c.

On ne combattit jamais
Pour de plus grands intérêts :
Ils veulent l'indépendance
Pour boire des vins de France.
Le verre en main, &c.

L'Anglais, sans humanité,
Voulait les réduire au thé :
Franklin fait, à l'Amérique,
Boire du vin catholique.
Le verre en main, &c.

Ce n'est point mon sentiment
Qu'on fasse un débarquement :
Que faire de l'Angleterre ?
On y boit que de la bière.
Le verre en main,
Chantons notre Benjamin.

IMPRIMERIE.

C'est la découverte la plus favorable à la civilisation et aux progrès des sciences et des arts : grâce à elle, on peut espérer que ce qui a été appris jusqu'à présent ne sera point perdu, et que désormais les lumières de l'homme ne pourront que s'accroître.

Plusieurs villes se sont disputé l'invention de l'imprimerie ; il paraît cependant que l'honneur en doit rester à celle de Mayence, dans la personne de Jean GUTTENBERG, l'un de ses citoyens.*

* Quoique l'invention de l'imprimerie soit attribuée à beaucoup de personnes, dont les plus connus sont Jean GUTTENBERG, de Strasbourg ; Jean FAVRE, de

Il était d'une famille noble du nom de *Sorgenlock*, dont les différentes branches avaient des surnoms pris des enseignes qui distinguaient les maisons qu'elles habitaient, tel que celui de *Guttemberg*, qui était le nom de la sienne. Ce gentilhomme, réfléchissant au temps considérable qu'il fallait pour faire plusieurs copies d'un livre, imagina de graver sur des planches de bois des pages entières, que l'on imprimait ensuite autant de fois que l'on voulait. Ce fut là le premier pas vers la découverte de l'imprimerie. C'était beaucoup; mais ce n'était pas assez encore: il fallait un travail immense pour graver ainsi un seul ouvrage; et *Guttemberg* voulait abréger le temps: il mit en œuvre un nouveau moyen: il sculpta en relief des lettres mobiles ou sur bois, ou sur métal. Ces lettres se plaçaient les unes à côté des autres, enfilées par un cordon, comme les grains d'un chapelet. On présume qu'il fit ce second essai à *Strasbourg*, en 1440.

Ces tentatives lui réussirent peu dans le commencement, et épuisèrent toute sa fortune. Il se vit obligé, vers 1444, de retourner à *Mayence*, et de s'associer avec un orfèvre de cette ville, appelé *FAUST*. Ce dernier ne paraît avoir contribué à la nouvelle invention qu'en donnant les fonds nécessaires. On admit dans la société un écrivain de profession, homme industrieux, nommé *Pierre SCHOEFFER*, natif de *Gernzheim*, en *Allemagne*. Ce fut lui qui acheva la découverte de l'imprimerie, en trouvant le secret de jeter en fonte les caractères, que jusqu'alors on avait sculptés un à un. Cette nouvelle invention, qui ne laissait plus rien à désirer que la perfection, eut lieu en 1452.

Les trois associés paraissent avoir travaillé ensemble jusqu'en 1455, et il est probable que ce sont eux qui ont mis au jour une bible sans date et sans aucune indication du nouvel art qui l'avait produite, et dont les caractères sculptés en bois et mobiles

Mayence; *CONRAD* et *ARNAUD*, frères, de la même ville; *Pierre SCHOEFFER*, *Pierre GRENSEMER*, *Thomas PIETROSON* et *Laurent GERSON*, la ville de *Harlem* n'en réclame pas moins l'invention pour *Laurent COSTER*, qui naquit dans ses murs. Aussi fait-on voir dans la maison de ville de *Harlem*, un livre intitulé: *Speculum humanae salvationis*, que l'on assure être le premier qui ait été imprimé. Il est rempli de figures et conservé sous une enveloppe de soie, dans un coffre d'argent. On voit aussi dans le même lieu, la statue de *Laurent Coster*. Voici l'inscription et les vers qui furent mis sur la porte de sa maison :

MEMORIE SCABUM.

Typographia, ars artium omnium conservatrix,

Hic primùm inventa, circo annum 1440.

Vana, quid archetypos et prela, Maguntia, jactas ?

Harlemi archetypos prelaque nata scias.

Estult hic, monstrante Deo, Laurentius artem.

Dissimulare verum, dissimulare Deum est.

attestent une antiquité plus reculée que la bible connue de Faust et Schoeffer, imprimée en l'an 1462, en caractères de fonte. Il ne nous est parvenu de cette première bible que le second volume, qui existait à la bibliothèque mazarine : le titre, les sommaires et les lettres initiales ont été ajoutés à la main.

Guttemberg se sépara de ses associés vers 1455, et mourut en 1468. Il était depuis 1465, attaché à l'électeur de Mayence, ADOLPHE DE NASSAW, en qualité de gentilhomme, avec des appointemens annuels.

C'est donc de Mayence que l'art typographique sortit pour se répandre par toute la terre. Ce fut ce même Adolphe de Nassaw, qui accueillit si honorablement Guttemberg, qui en même temps forçait les imprimeurs à abandonner la ville que l'on pouvait appeller leur patrie. Ayant surpris Mayence, et usant du droit du vainqueur, il lui ôta ses libertés et ses privilèges ; et l'industrie souffrit de ce despotisme : les ouvriers s'en fuirent, et les imprimeurs se dispersèrent en différentes contrées de l'Europe.

UDALRIC, HAN, SUVENHEIM et Arnold PANNARIS se rendirent à Rome, où on les logea dans le palais des Maximes. Ils y imprimèrent, en 1467, la *Cité de Dieu* de St. AUGUSTIN, une bible latine, les *Offices* de CICERON, et quelques autres livres. A Venise, Jean de SPIRE et VAUDELIN publièrent en 1476 les *Épîtres* de St. CYPRIEN ; et dans la même année, Sixtus RUSURGER fit paraître à Naples quelques ouvrages de piété. A Milan, Philippe de LAVAGNA mit au jour un *Sultone*, en 1475. Dès 1468, Londres avait vu sortir un livre de ses presses.— Strasbourg était célèbre par les beaux caractères de fonte de Jean de COLOGNE et de Jean MAUTHEIM. Lyon, Rouen, Bâle, Louvain, Séville, Florence, Genève, et les autres grandes villes de l'Europe eurent bientôt des imprimeries : Abbéville même fit paraître en 1486, une traduction de la *Cité de Dieu*, en 2 vol. in folio.

Ce fut vers 1469 que l'imprimerie commença à s'exercer dans la capitale de la France. On doit son établissement aux docteurs de la maison de Sorbonne, qui appellèrent à Paris trois imprimeurs de Mayence, Ulric GERING, né à Munster, canton de Lucerne; Martin CRANTZ, et Michel FRTSBERGER. On les plaça d'abord dans la maison même de la Sorbonne. Le premier livre qu'ils publièrent fut les *Épîtres de Gaspard Rinus Pergamensis*. Le caractère dont ils se servirent pour l'impression de cet ouvrage est rond, de gros-romain. Il s'y rencontre souvent des lettres à demi-formées, des mots achevés à la main, des inscriptions manuscrites, les lettres initiales en blanc, pour donner le moyen de les peindre en azur ou en or. Le papier est fort et collé sans être bien blanc. Gering amassa de grands biens par

la pratique de son art ; et en reconnaissance de ce qu'il devait à la maison de Sorbonne, il lui légua une partie de son héritage, pour être employé à l'instruction de la jeunesse. C'était faire un noble usage de la fortune qu'il devait aux moyens mêmes qui répandaient les sciences.

La *stéréotypie* est un procédé d'imprimerie de l'invention de M. M. DIDOT et HERHAN. Il consiste à imprimer avec des caractères fixes : ce qui met à même de faire plusieurs réimpressions d'un même ouvrage, sans renouveler la composition et la correction. On peut, par ce moyen, donner au public des livres d'une correction finie et à bien meilleur compte.—(*Petit Dictionnaire des Inventions, &c.*)

LA CHASSE DES CHEVAUX.

Les naturels du haut de la rivière Columbia, à partir des rapides, diffèrent essentiellement par le langage, les mœurs et les habitudes, de ceux dont il a été parlé dans les chapitres précédents. Ceux-ci n'habitent point dans des villages, mais sont errants, comme les Tartares et les Arabes du désert : leurs femmes sont plus industrieuses, et leurs filles plus retenues que celles des peuplades du bas de la rivière. Ils ne vont point nus, mais portent des habits de peaux de daim, qu'ils ont soin de frotter avec de la terre blanche, pour les tenir propres. On les voit toujours à cheval : ils sont en général bons cavaliers : ils poursuivent le daim, et pénètrent jusqu'au Missouri, pour tuer le bœuf illinois, dont ils font sécher le chair, qu'ils apportent sur leurs chevaux, pour en faire leur principale nourriture durant l'hiver. Ces voyages ne sont pas pour eux sans dangers ; car ils ont beaucoup à appréhender de la part des *Pieds-noirs*, leurs ennemis. Comme cette tribu est puissante et féroce, les *Serpens*, les *Nex-percés* ou *Chahaptins*, les *Têtes-plates*, &c. font cause commune, et se liguent contre elle, lorsqu'il s'agit d'aller faire la chasse à l'Est des montagnes. Ils partent avec leurs familles, et souvent la cavalcade se monte à 2000 chevaux.—Quand ils ont le bonheur de ne pas reconter l'ennemi, la chasse est ordinairement bonne : ils chargent une partie de leurs chevaux de la venaison, et s'en retournent chez eux, pour passer tranquillement l'hiver. Quelquefois, au contraire, ils sont tellement harrassés par les *Pieds-noirs*, qui fondent sur eux de nuit, et leur enlèvent leurs chevaux, qu'ils sont contraints de s'en revenir sans avoir fait de chasse : et alors ils n'ont que des racines pour nourriture, durant tout l'hiver.

Ces sauvages sont passionnés pour les courses de chevaux :

les paris qu'ils font en ces occasions vont quelquefois jusqu'à les dépouiller de tout ce qu'ils possèdent. Les femmes vont à cheval comme les hommes. En guise de bride, ils se servent d'une corde faite de crin de cheval, qu'ils attachent à la bouche de l'animal. La selle est un coussin très propre à l'usage auquel il est destiné, blessant rarement le cheval, et ne fatiguant pas le cavalier autant que nos selles européennes. Les étriers sont des morceaux de bois fort, ingénieusement travaillés, repliés, et de même forme que ceux dont on se sert dans les pays civilisés. Ces morceaux de bois sont recouverts d'une pièce de peau de chevreuil posée humide, et qui, en séchant, se roidit et devient dure et ferme.

Ils se procurent leurs chevaux parmi les troupeaux de ces animaux marons qui se rencontrent quelquefois au nombre de mille à quinze cent. Ces chevaux viennent du Nouveau Mexique, et sont de race espagnole : nous en vîmes qui avaient été étampés par des Espagnols. Quelques uns de nos gens, qui avaient pénétré au sud, me dirent qu'ils avaient vu des brides dont les mors leur avaient paru d'argent. La forme des selles dont les femmes se servent prouve qu'ils ont pris modèle sur les selles espagnoles destinées au même usage.

Comme la manière de prendre les chevaux marons ne doit pas être généralement connue de mes lecteurs, je la rapporterai ici en peu de mots. Le sauvage qui veut prendre des chevaux, monte sur un de ses meilleurs coursiers, muni d'une longue corde faite de crin de cheval, et dont un des bouts est en nœud coulant : arrivé près d'un troupeau, il se jette au milieu, et lançant sa corde, il la passe adroitement sur la tête du cheval qu'il veut prendre ; puis tournant promptement son coursier, il tire la corde après lui : le cheval se sentant étrangler, fait peu de résistance : le sauvage s'approche alors, lui attache les deux pieds de devant, et le laisse, jusqu'à ce qu'il en ait pris ainsi le nombre qu'il veut emmener. Il les conduit ensuite devant lui, et les dompte au besoin.—(*Voyage de Franchère.*)

ANCIEN ETAT DE LA GRECE.

Extrait de l'Histoire de THUCYDIDE.

JUSQUE vers le temps de la guerre du Péloponèse, le pays qui porte aujourd'hui le nom de Grèce, ne fut point habité d'une manière constante ; mais il était sujet à de fréquentes émigrations, et ceux qui s'arrêtaient dans une contrée, l'abandonnaient sans peine, repoussés par de nouveaux occupants, qui se succé-

daient toujours en plus grand nombre. Comme il n'y avait point de commerce, que les hommes ne pouvaient sans crainte communiquer entr'eux, ni par terre, ni par mer; que chacun ne cultivait que ce qui suffisait à sa subsistance, sans connaître les richesses; qu'ils ne faisaient point de plantations, parce que n'étant pas défendus par des murailles, ils ne savaient pas quand on viendrait leur enlever le fruit de leur labeur: comme chacun enfin croyait pouvoir trouver partout sa subsistance journalière, il ne leur était pas difficile de changer de place. Avec ce genre de vie, ils n'étaient puissants ni par la grandeur des villes, ni par aucun autre moyen de défense. Le pays le plus fertile était celui qui éprouvait les plus fréquentes émigrations: telles étaient les contrées qu'on nomme à présent Thessalie, la Béotie, la plus grande partie du Péloponèse, dont il faut excepter l'Arcadie, et les autres enfin, en proportion de leur fécondité: car dès que par la bonté de la terre, quelques peuplades avaient augmenté leur force, cette force donnait lieu à des séditions qui en causaient la ruine, et elles se trouvaient d'ailleurs plus exposées aux entreprises du dehors.— L'Attique, qui, par l'infertilité de la plus grande partie de son sol n'a point été sujette aux séditions, a toujours eu les mêmes habitans, et ce qui n'est pas une faible preuve de l'opinion que j'établis, c'est qu'on ne voit pas que des émigrations aient contribué de même à l'accroissement des autres contrées. C'était Athènes que choisissaient pour refuge les hommes les plus puissants de toutes les autres parties de la Grèce, quand ils avaient le dessous à la guerre, ou dans des émeutes: ils n'en connaissaient point de plus sûr, et devenus citoyens, on les vit, même à d'anciennes époques, augmenter la population de la république: on envoya même dans la suite des colonies en Ionie, parce que l'Attique ne suffisait plus à ses habitans.

Sans défense dans leurs demeures, sans sûreté dans leurs voyages, les Grecs ne quittaient point les armes; ils s'acquittaient armés des fonctions de la vie commune, à la manière des barbares. Les endroits de la Grèce où ces coutumes sont encore en vigueur, prouvent qu'il fut un temps où des coutumes semblables y régnaient partout. Les Athéniens les premiers déposèrent les armes, prirent des mœurs plus douces, et passèrent à un genre de vie plus policé.

Sparte n'est pas composée de bâtimens contigus, mais la population y est distribuée par bourgades, suivant l'ancien usage de la Grèce.

Tel j'ai trouvé l'ancien état de la Grèce: il est difficile d'en démontrer l'exactitude par une suite de preuves liées entr'elles: car les hommes reçoivent indifféremment les uns des autres, sans examen, ce qu'ils entendent dire sur les choses passées, même lorsqu'elles appartiennent à leur pays.

Remarques par M. de VOLNEY.

En lisant tous ces articles, il n'est pas une ligne dont on ne puisse faire l'application aux sauvages de l'Amérique, à l'exception de ce qui concerne l'Attique.

L'on ferait un ouvrage extrêmement instructif, si l'on considérait et si l'on représentait sous ce point de vue de comparaison l'histoire de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Italie. L'on y apprendrait à évaluer, à leur juste prix, une foule d'illusions et de préjugés dont on égare, dont on fausse nos jugemens, dans l'enfance et l'éducation. L'on y verrait ce qu'il faut penser de ce prétendu âge d'or où les hommes erraient nus dans les forêts de l'Hellas et de la Thessalie, vivant d'herbes et de glands : l'on sentirait que les anciens Grecs furent de vrais sauvages, de la même espèce que ceux d'Amérique, et placés presque dans les mêmes circonstances de climat et de sol, puisqu'alors la Grèce, couverte de forêts, était beaucoup plus froide qu'aujourd'hui. L'on en induirait que ces Pélasges, crus un seul et même peuple, errant et répandu depuis la Crimée jusqu'aux Alpes, n'ont été probablement que le nom générique des hordes sauvages des premiers indigènes, vagabonds à la manière des Hurons et des Algonquins, des anciens Germains et des Celtes ; et l'on supposerait avec raison que des colonies d'étrangers plus avancés en police, venus des côtes d'Asie, de Phénicie, et même d'Égypte, en s'établissant sur celles de la Grèce et du Latium, ont eu avec ces indigènes des rapports, tantôt hostiles, et tantôt conciliants, de la nature de ceux des premiers colons anglais dans la Virginie et dans la Nouvelle Angleterre. Par ces comparaisons, l'on expliquerait et les mélanges et les disparitions de quelques uns de ces peuples ; les mœurs et les coutumes de ces temps inhospitaliers, où tout étranger était un ennemi, où tout brigand était un héros ; où il n'existait de loi que la force, de vertu que le courage guerrier ; où toute tribu était une nation, toute réunion de baraques une métropole ; l'on verrait dans cette époque d'anarchie et de désordre de la vie sauvage, l'origine de ce caractère d'orgueil et de jactance, de perfidie et de cruauté, de dissimulation et d'injustice, de sédition et de tyrannie, que montrent les Grecs dans le cours entier de leur histoire : l'on y verrait la source de ces fausses idées de gloire et de vertu, accréditées par les poètes et les rhéteurs de ces temps farouches, qui ont fait de la guerre et de ses lugubres trophées le but le plus élevé de l'ambition humaine, le moyen le plus brillant de la renommée, l'objet le plus imposant de l'admiration de la multitude ignorante et trompée : et parce que dans ces derniers, temps surtout, nous avons pris à tâche d'imiter ces peuples, et que nous regarderons leur politique et leur morale, à l'égal de

leurs arts et de leur poésie, comme le type de toute perfection, il se trouve, en dernier résultat, que c'est aux mœurs et à l'esprit des temps sauvages et barbares que notre culte et nos hommages sont adressés.

—

TANT PIS,—TANT MIEUX.

CONTE DIALOGUE.

Eh ! bonjour donc, compère Etienne.

—Ah ! c'est toi, mon ami, Lubin !

Te voila de retour enfin ?

—Oui ; la santé ?—Bonne ; et la tienne ?

—Pargué ! la miemme est bonne aussi.

Quoi de nouveau, compère, ici ?

—J'ai perdu ma tante Bastienne.

—Hélas ! tant pis.—Tant mieux, plutôt :

J'étais sans maison, aussitôt,

J'allai m'établir dans la sienne.

—Tant mieux, en ce cas.—Non, ma foi !

La maison, un peu trop ancienne,

Une nuit s'écroula sur moi.

—Tant pis.—Mais non ; vaille que vaille,

J'en courrais les risques encor :

Dans les débris d'une muraille,

Ami, je découvre un trésor.

—Un trésor ?—Oui ; le richard Blaise,

Qui faisait tant le renchéri,

Me pressa, quand je fus guéri,

D'épouser sa fille Thérèse.

—Tant mieux.—Eh ! non, c'est un lutin,

Qui me rompit d'abord la tête :

Je suis bon, mais un peu mutin,

Et le lendemain de la fête,

Je la rossai dès le matin.

—Tant pis, vraiment.—Non pas, compère :

Dès qu'une fois martin-bâton

Eut accouru, la ménagère

Devint plus douce qu'un mouton.

—Alors, tant mieux.—Tant mieux ? eh ! non :

Thérèse, depuis cette aubade,

Ne but, ni mangea, par boutade ;

Et pour me ruiner, je crois,

Elle devint exprès malade.

—Tant mieux ; en moins d'un mois,
Ma femme heureusement, est morte.
—Ah ! tant mieux.—Le **** m'emporte,
Si tu n'as dit vrai cette fois.

DE L'INFLUENCE DES NOMS.

Il est incontestable que les noms produisent de singuliers effets sur l'imagination. MOLIERE quitta le nom de *Poquelin* ; CREBILLON, celui de *Jolyot* ; VOLTAIRE, celui d'*Arouet*.—C'est déjà une preuve de goût dans un homme qui se montre au public, que de prendre un nom qui soit agréable, s'il n'a qu'un nom ridicule ; et ceux qui gardent un nom trivial, comme font plusieurs écrivains d'aujourd'hui, se flattent vainement de l'illustrer : ils pronvent seulement qu'ils sont doublement sots, d'abord par leur orgueil, ensuite en s'obstinant à conserver un nom qui préviendra toujours mal en leur faveur.—Le nom de famille du pape SERGIUS était *Grauin* : il fit sagement de le quitter.—*Barbier* n'est connu aujourd'hui que sous le nom de *DANCOURT*.—Madame de GOMEZ conserva le nom de son premier mari, pour ne pas prendre celui du second, qui se nommait *Bonhomme*.—Le poëte THEOPHILE *Viaut* supprima, en homme d'esprit, son nom de famille.—Un savant, qui se nommait *Bout-d'homme*, latinisa ce nom, et se fit appeller *VIRULUS*.—*DORAT* se nommait *Dine-mandi*, mot limousin, qui signifie *Dine-matin*. Il prit le nom de la ville où il demeurait, lorsqu'il vint à Paris. La fille de ce poëte épousa, malgré lui, un homme de lettres qui s'appellait *Goulu*, et qui est resté dans l'oubli.—Du temps de CROMWELL, le long parlement, qu'on nommait par raillerie *Croupion*, fut présidé par un homme qui s'appellait *Maigre-échine* ; et ce malheureux nom augmenta le ridicule jetté sur le parlement. AKAKIA et MELANCHTON traduisirent leurs noms en grec, parce que le premier s'appellait, en italien, *Sans-malice*, et le second, en allemand, *Terre-noire*. Un des plus aimables poëtes de l'Italie changea son nom de *Trapasso* en celui de *METASTASE*.*

D'un seul nom quelquefois le son dur et bizarre
Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.

* Le directoire exécutif envoya en Suisse, en 1797, un commissaire nommé *Rapinat*, qui avait pour adjoints deux hommes, dont l'un se nommait *Forfait* et l'autre *Grugon*. On fit alors sur M. Rapinat le quatrain suivant :

Un bon Suisse, que l'on ruine,
Voudrait bien que l'on décidât
Si *Rapinat* vient de *rapine*,
Ou *rapine* de *Rapinat*.

(Dictionnaire de la Folie et de la Raison.)

LE ROCHER FENDU.

Dans le *township* de Willsborough (Etat de New-York) est un rocher fendu fort curieux. Une pointe de montagne, qui s'avancait d'environ cinquante verges dans le lac Champlain, paraît avoir été brisée par quelque violente secousse de la nature. Cette pointe est éloignée du rocher ou de la montagne principale d'environ vingt pieds, et les deux côtés opposés se conviennent si exactement, qu'il n'est point besoin d'autre chose pour prouver qu'ils ont été autrefois unis. La pointe rompue ou détachée contient environ un demi-acre de terre et est couverte de bois. La hauteur du rocher de chaque côté de l'ouverture est d'environ douze pieds. Au tour de cette pointe est une baie spacieuse, mise à l'abri des vents de sud-ouest et de nord-ouest par les collines et les bois environnants. Du côté de l'ouest sont quatre ou cinq fermes extrêmement bien cultivées, qui ensemble, à certaines saisons et dans certaines positions, forment un des plus beaux paysages que l'on puisse imaginer. Lorsqu'on navigue le long de cette côte, plusieurs milles avant d'arriver au *Rocher Fendu*, des montagnes nues et stériles semblent être suspendues sur la tête du voyageur et le menacer de la destruction. Une surface liquide, dont il ne voit pas le terme, se déploie devant lui. L'homme alors sent sa petitesse, et l'infidélité même rend un hommage involontaire au créateur. A l'instant et inopinément, la scène change ; et regardant d'un œil curieux et avide par la fente du rocher, la nature offre à sa vue un bassin d'argent, une plaine verdoyante, une humble chaumière, une moisson dorée, une forêt majestueuse, une montagne élevée, un ciel d'azur, s'élevant l'un au-dessus de l'autre, "dans la juste gradation de l'étonnant ensemble."—(DR. MORSE.)

LES SAUTERELLES.

Le premier récit des ravages commis par les sauterelles, se trouve entre les plaies infligées à l'Égypte, lorsque Pharaon, après en avoir reçu l'ordre du Seigneur, refusa de laisser partir le peuple de Dieu.

Dans l'année 591, une armée infinie de sauterelles d'une grandeur extraordinaire causa des ravages excessifs dans une partie de l'Italie ; et ayant à la fin été précipitées dans la mer, l'infestation qu'elles causèrent occasionna une peste qui fit mourir près d'un million d'hommes et de bêtes.

Dans le territoire de Venise en 1478, on dit aussi qu'il périt

plus de 30,000 personnes, dans une famine occasionnée par ce terrible fléau.

En 1650, on en vit entrer une multitude dans la Russie par trois endroits différents : de là elles passèrent dans la Pologne et dans la Lithuanie, où l'air fut obscurci par leur grand nombre. Dans quelques endroits, on les trouvait mortes, entassées les unes sur les autres à la profondeur de quatre pieds ; en d'autres places, elles couvraient la terre comme un drap noir ; les arbres étaient affaissés sous leur poids, et le dommage qu'elles causèrent excéda toute computation.

Dans le Languedoc, à une époque plus récente, lorsque le soleil commença à avoir de la force, les sauterelles se mirent à voler, et se jetèrent sur le bled, dévorant la tige et les feuilles aussi bien que l'épi, et cela avec tant de célérité, que dans trois heures de temps, elles avaient consumé un champ entier. Après avoir mangé le bled, elles attaquèrent les vignes, les légumes, les saules, et à la fin le chanvre même, malgré son amertume.

En 1747, de vastes essaims firent des ravages infinis dans la Valachie, la Moldavie, la Transilvanie, la Hongrie et la Pologne. L'un de ces essaims, dans le mois d'Août, avait plusieurs centaines de toises de large, (un à Vienne avait trois milles de large), et était d'une si grande longueur, qu'il employa quatre heures pour passer au-dessus de la Tour Rouge : et telle était sa densité, qu'il interceptait totalement la lumière du soleil, et que lorsqu'il volait un peu bas, le monde ne pouvait pas se reconnaître à la distance de vingt pas.

Le major MOORE, dans son récit du détachement du capitaine LITTLE, lorsqu'il était à Pounah, fut témoin d'une armée immense de sauterelles qui ravagea le pays des Marattes, et que l'on supposa être venue de l'Arabie. On disait que la colonne avait 500 milles d'étendue, et elle était si compacte que lorsqu'elle était au vol, semblable à une éclipse, elle cachait complètement le soleil ; de sorte qu'aucun objet ne donnait de l'ombre, et des tombes fort élevées, qui n'étaient pas à plus de deux cents verges de sa résidence, étaient entièrement invisibles.

Mr. BARRON rapporte un exemple encore plus frappant des ravages des sauterelles dans les parties méridionales de l'Afrique : il rapporte qu'on pouvait dire à la lettre qu'une étendue de terre de près de deux milles quarrés en était couverte. Lorsqu'elles furent chassées dans la mer par un vent de nord-ouest, elles formèrent sur le bord de la mer, dans l'espace de cinquante milles, un banc de quatre pieds d'épaisseur, et lorsque le vent était sud-est, l'infection en était si forte, qu'elle se faisait sentir à une distance de 150 milles.

De 1778 à 1780, l'empire de Maroc fut dévasté par les sau-

terelles, d'une manière terrible; toute espèce de verdure fut mangée, sans épargner même l'écorce si amère des orangers et des grenadiers. — Il s'en suivit une famine épouvantable. On voyait les pauvres errer çà et là dans les campagnes, soutenant leur existence avec les racines des plantes; des femmes et des enfans suivaient les chameaux, et recueillaient dans leur fumier les grains d'orge qui n'avaient pas été digérés, et les dévoraient avec avidité. En conséquence, il en périt un nombre immense, et l'on rencontra dans les rues et sur les chemins, les cadavres des morts restés sans sépulture.

En 1799, avant la peste, la surface de la terre, depuis Mogadore jusqu'à Tangiers, fut couverte de sauterelles. — Toute la contrée depuis les confins du Sahara, fut ravagée par elles: mais de l'autre côté de la rivière Elchos, on n'en voyait pas une, quoiqu'il n'y eût rien pour les empêcher de voler de l'autre bord. Tout le pays au nord d'El-Arich était plein de légumes, de fruits et de grains, offrant le contraste le plus frappant avec la désolation du district voisin. — Enfin elles furent toutes précipitées dans l'océan occidental par un violent ouragan; le rivage, comme dans les exemples précédents, fut couvert de leurs carcasses, et l'horrible infection qu'elles jetaient, causa une peste; mais lorsque le mal cessa, leurs dévastations furent suivies d'une récolte fort abondante.

Un Monsieur qui résidait à Smyrne, visitant Ephèse en 1824, raconte dans une lettre à l'écrivain, qu'il a voyagé au travers d'une armée de sauterelles, qui étaient en si grand nombre, que l'air en était obscurci: elles offraient l'apparence d'une grosse tempête de neige, (excepté pour la couleur, qui était d'un jaune foncé au lieu d'être blanche,) et elles étaient si voraces, que quelques morceaux de pain jetés à terre furent dévorés à l'instant. Non seulement l'air était rempli de ces insectes, mais la terre en était couverte, de sorte que son cheval en avait écrasé des centaines. Et il dit qu'on n'aurait pas même pu jeter un schelling par terre sans qu'il tombât sur une sauterelle. Elles avaient environ deux pouces de long, et étaient d'une couleur de nankin pâle.

Le bruit que font les sauterelles, lorsqu'elles sont occupées à l'œuvre de destruction, a été comparé au pétilllement d'une flûtte poussée par le vent, et l'effet de leurs ravages a été comparé au feu.

Les sauterelles ne paraissent pas formées pour voler bien loin; cependant il est rapporté d'après une autorité digne de foi, que le 21 Novembre 1811, le navire *Georgia*, capitaine Stokes, dans un moment où les îles Canaries (qui étaient les terres dont il était le plus près) étaient éloignées d'environ 200 milles, étant tout à coup surpris par un calme, après avoir eu une bonne brise

L'A
M. G.
" Q
l'appar
ques jo
démie
cette ric
" Les
sieurs d
des acci
imprude

du sud-est, éprouva ensuite un vent fort léger du nord-est : il tomba d'un nuage apparent un nombre immense de grosses sautelles ; tellement que le pont, les cordages et toutes les parties du vaisseau sur lesquelles elles pouvaient se poser, en étaient couvertes. Elles ne paraissaient pas le moins épuisées : au contraire, lorsqu'on tentait de se saisir de quelques unes d'entre elles, elles sautaient immédiatement, et s'efforçaient de s'esquiver. Ce calme, ou un vent très léger, dura une heure entière, et pendant tout ce temps, ces insectes continuèrent à tomber sur le vaisseau et à l'environner ; celles à la portée desquelles il était, tombaient dessus, mais il en tomba dans la mer un nombre immense, que l'on voyait flotter en masse de chaque côté. — (*Religious Magazine, de Philadelphie.*)

Les sauterelles ont quelquefois, par leur immense multitude, causé de grands ravages en Canada, dans la chaude saison. Un exemple de cette nature a eu lieu dans l'île d'Orléans, il y a quelques années, pendant deux étés consécutifs. On dit que le nombre en était si prodigieux, qu'après avoir détruit toutes les productions végétales de l'île, elles furent forcées de l'abandonner par la crainte de mourir de faim ; et après s'être rassemblées sur l'eau en grands essaims, elles descendirent avec le reflux jusqu'à Québec, passèrent par la ville, dépouillèrent les ramparts, &c. de l'herbe qui s'y trouvait, et gagnèrent la campagne au sud en colonnes séparées. Plusieurs périrent dans le voyage ; ce qui éclaircit un peu leurs rangs, et comme les autres se dispersèrent sur un grand espace de terre, le dégât qu'elles y firent ne fut pas aussi considérable que celui qu'elles avaient fait d'abord dans l'île d'Orléans. — (*John Lambert.*)

INSTITUT DE FRANCE.

SUR LA COMÈTE DE 1832.

L'Académie des Sciences reçoit la lettre suivante, signée de M. G***, professeur à Paris.

« Quelques journaux allemands prédisent, pour l'année 1832, l'apparition d'une comète qui doit faire périr notre globe. Quelques journaux français les ont copiés. J'ose demander à l'Académie si elle ne croit pas de son devoir de démentir au plus tôt cette ridicule astrologie.

« Les terreurs populaires ont de graves inconvénients. Plusieurs des membres de l'Académie peuvent encore se souvenir des accidents et des désordres qui suivirent une pareille menace imprudemment communiquée à l'Académie des Sciences par M.

DELALANDE, en mai 1773. Des personnes faibles moururent d'effroi, des femmes avortèrent, et certains hommes surent trop bien exploiter à leur profit la terreur qu'inspira cette prétendue comète ; ils vendirent fort cher des places en paradis. L'annonce de la comète de 1832 pourrait produire les mêmes effets, si l'autorité de l'Académie n'y portait un prompt remède, et beaucoup de bons esprits implorèrent en ce moment sa salutaire intervention."

Comme il est extrêmement probable que l'Académie ne fera aucune réponse à cette lettre, nous entrerons ici dans quelques détails, qui montreront combien les terreurs populaires que redoute M. G*** seraient dépourvues de fondement.

La comète qui doit paraître en 1832 est la comète de 6 ans $\frac{1}{2}$, dont l'orbite a été calculée en France par un de nos astronomes les plus distingués (M. DAMOISEAU,) membre de l'Académie des Sciences. Tout ce qu'on a dit en Allemagne sur cette comète est fondé sur les résultats obtenus à Paris. Or ces résultats sont si loin d'être inquiétants, qu'ils ne laissent pas la moindre possibilité d'un accident. La comète de 1832, dans sa plus courte distance de la terre, en restera éloignée de plus de seize millions de lieues. Elle s'en approcherait mille fois davantage, qu'il n'y aurait rien à en redouter. En 1770, une comète approcha à 750,000 lieues (environ neuf fois plus loin que la lune.) Lalande évalue à 13,000 lieues la distance où une comète pourrait produire sur la terre des désordres sensibles.

D'où vient donc l'erreur des journalistes dont parle l'auteur de la lettre ? Sans doute uniquement de ce que cette comète passera très près de l'orbite de la terre (à 4 diamètres et demi, treize à quatorze mille lieues ;) de sorte qu'en effet si la terre se trouvait au point de son orbite qui sera un instant voisin de la comète, il pourrait en résulter quelques phénomènes inquiétants. Mais ce cas encore une fois est loin d'être possible pour l'année 1832.

Il est inutile de dire qu'une méprise aussi grossière que celle que nous venons de signaler n'a été commise par aucun astronome. La seule publication respectable faite à ce sujet en Allemagne est une Lettre de M. OLBERS, dans laquelle ce savant rend compte des résultats obtenus par M. Damoiseau ; et c'est sans doute parce que des personnes peu instruites ont vu dans cette Lettre qu'une comète approcherait en 1832 très près de l'orbite de la terre, qu'elles se sont persuadé que la terre serait rencontrée par elle.

La lettre de M. G*** contient relativement à Lalande une assertion que nous croyons devoir relever. Cet astronome ne fut que la cause bien innocente de la terreur générale qui se répandit dans le public, en 1773. Voici comment les choses se pas-

èrent.—NEWTON, en parlant des suites que pourrait avoir la rencontre d'une comète qui viendrait choquer la terre, avait dit que la providence avait tout disposé pour rendre cette rencontre impossible.

Lalande ne partageait pas cette opinion. On ne connaissait, il est vrai, aucune orbite qui rencontrât celle de la terre ; mais les attractions planétaires peuvent altérer sensiblement les orbites. D'ailleurs on était bien loin de connaître les orbites de toutes les comètes. N'y avait-il pas de la témérité à donner comme certain qu'aucune des orbites jusque-là non calculées ne rencontrerait l'orbite de la terre, et que, parmi celles qu'on connaissait, aucune ne serait jamais dérangée de manière à la couper ? Il n'y avait rien de très juste dans toutes ces remarques de Lalande ; le temps les a confirmées, puisque l'orbite de la comète de six ans trois quarts passe si près de celle de la terre que la moindre perturbation pourrait déterminer leur intersection. Mais, pour qu'un désastre arrive, il ne suffit pas que les orbites se rencontrent : il faut encore que les astres se trouvent en même temps au point d'intersection, et les probabilités pour qu'une pareille rencontre n'est pas lieu sont immenses.

C'est ce que pensait Lalande. Il avait composé sur ce sujet un mémoire pour une rentrée publique de l'Académie ; mais, se trouvant placé au dernier rang dans l'ordre des lectures, le temps manqua, et son mémoire ne fut pas lu. Le titre, *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, annonçait une question faite pour intéresser le plus grand nombre des auditeurs. On se demanda ce que contenait ce mémoire ; on apprit qu'on devait y voir les effets que pourrait produire une comète qui viendrait choquer la terre. Le bruit se répandit que la comète allait arriver, qu'elle était prédite par Lalande. MAUPERTUIS, dans ses Lettres sur le même sujet, avait disserté d'une manière bien plus positive et bien plus effrayante, et personne n'y avait pris garde ; mais Maupertuis n'était pas connu positivement comme astronome ; il n'avait pas fait d'almanachs, il n'était pas en possession d'insérer dans les journaux l'annonce de tous les phénomènes astronomiques. L'alarme que fit naître cette prédiction prétendue fut si générale, que le lieutenant de police voulut lire le Mémoire ; il n'y trouva rien qui pût motiver les terreurs qu'on avait conçues, et il en ordonna la prompte publication. Quand il fut imprimé, personne ne voulut y croire : on prétendit que l'auteur en avait supprimé la fatale prédiction, pour ne pas effrayer par l'annonce d'une catastrophe à laquelle il n'y avait aucun moyen de se soustraire. Les mêmes terreurs se renouvelèrent à plusieurs époques, mais avec moins de force ; et toujours on en faisait honneur à Lalande, qui n'en avait pas dit un mot.

Aujourd'hui les comètes ne sont plus un objet d'effroi aussi général. A mesure que la masse de la population s'instruit davantage, les terreurs si variées de tous les genres deviennent moins à craindre. Les conjonctions des planètes, qui ont autrefois causé des terreurs bien plus générales et bien plus déraisonnables encore, les éclipses, qui ont partagé si longtemps avec les comètes le droit d'épouvanter les peuples de la terre, ont été reconnues incapables de produire aucun des effets qui leur étaient attribués. De toutes ces terreurs, il ne reste, relativement aux comètes, qu'une possibilité si peu vraisemblable qu'aucun homme raisonnable ne peut concevoir de crainte à ce sujet.

Une chose, au surplus, qu'il ne faut pas omettre de noter relativement aux comètes, c'est que les nouvelles données obtenues sur leur constitution sont de nature à modifier beaucoup les idées qu'on se faisait des accidens que pourrait occasionner leur choc. Ces astres en effet, auxquels on supposait une densité qui pouvait aller jusqu'à surpasser plusieurs milliers de fois celle de la terre, sont en général formés de matières si légères qu'on peut appercevoir des étoiles de première et de seconde grandeurs qui se trouvent derrière elles. La rapidité du mouvement des comètes est encore une circonstance bien propre à rassurer sur les désastres qu'elles pourraient occasionner, puisqu'il en résulte que le temps pendant lequel elles pourraient agir sur nous, serait nécessairement très court, et n'excéderait jamais, comme DIONIS DUBOIS l'a prouvé, deux ou trois heures. Au reste, tout ce qui regarde cette matière se trouve développé dans le dernier volume de *l'Histoire de l'Astronomie*, par DELAMBRE, publié récemment par M. MATHIEU.—(*Journal Français.*)

ANNALS OF THE LYCEUM OF NATURAL HISTORY.

ANNALES DU LYCÉE D'HISTOIRE NATURELLE, DE NEW-YORK.

Nous avons reçu les numéros IX, X et XI de cette intéressante collection, formant le cahier de novembre 1827. Ce cahier est rempli en très-grande partie par une exposition de la partie systématique de l'ornithologie du nord de l'Amérique, par M. CH.-L. BONAPARTE, sur laquelle nous aurons plus d'une occasion de revenir. Les autres articles, sont aussi très importants pour les sciences : M. Aug. SMITH a disséqué le protée des lacs (*menobranchus*), et fait des observations sur la sirène intermédiaire (*siren intermedius*). Le naturaliste américain n'adopte pas l'opinion de M. G. CUVIER que les protées et les animaux de même organisation sont des larves qui ne changent point d'état ;

mais ses objections sont faibles, et prouvent seulement qu'il n'a point compris la pensée du célèbre naturaliste français. M. MITCHELL continue ses travaux ichthyologiques et décrit une espèce de *diodon* qui parait nouvelle ; elle a été pêchée entre les Bermudes et Terre-neuve. Mais ce qui, dans ce cahier, attirera principalement l'attention, ce sont les découvertes géologiques. Il est prouvé maintenant que le *mégatherium* de l'Amérique du sud et le *bœuf musqué*, relégués vers le nord, ont vécu sous la latitude moyenne des États-Unis, où les roches conservent leurs débris. On voit aussi que, parmi les amphibiens, quelques espèces éteintes sont communes aux deux continents. Les faits se compliquent à mesure qu'ils se multiplient ; ils seraient peut-être encore imprudent de les classer dans un ordre qu'il faudra changer pour faire place aux futures découvertes.—(Revue *Encyclopédique*.)

LE VIRTUOSE AMBULANT.

Avant-hier, au café des Variétés, l'habile violoniste BOUCHER était assis en dehors avec quelques-unes de ses connaissances, lorsqu'un enfant de six ou sept ans s'arrêta devant la porte et se mit à racler une ouverture. Après avoir exécuté son morceau, le virtuose imberbe fit sa tournée financière et arriva progressivement à M. Boucher, qui lui répondit qu'entre camarades on ne se devait rien. L'enfant répondit d'un ton faté : Bah ! vous êtes donc musicien ?—Probablement. Le petit secoua la tête, et répliqua : C'est pour ne rien donner que vous dites ça—Quel est ton professeur, demanda l'artiste.—C'est papa ; mais à présent j'en sais plus que lui.—Il n'est donc pas musicien, ton papa ?—Non, il est cordonnier.—As-tu des frères et sœurs ?—Je n'ai plus qu'un petit frère, mais il n'a que 4 ans !—Quel âge as-tu donc toi ?—Oh ! moi, j'ai déjà 6 ans passés ; je peux aider papa et maman à gagner leur vie.—Et tu aides déjà tes parens avec ce que tu gagnes ainsi ?—Pardine ! certainement, et c'est pour eux tout.—Comment ! tu n'achètes pas quelques gâteaux et des friandises par-ci par-là, avant que de leur donner le reste.—C'est mal, ce que vous dites-là.—Je ne te dis pas de le faire, je te demande si tu le fais ?—Non, jamais, parce que papa et maman n'ont pas toujours d'ouvrage, et que papa ne joue pas assez bien du violon pour gagner comme moi.—Aimes-tu jouer du violon ?—Certainement, puisque je joue déjà onze ouvertures, sans compter tout le reste.—Voudrais-tu en mieux jouer ?—Oui, je le voudrais bien, mais papa ne peut pas m'en apprendre plus.—Veux-tu que je t'enseigne moi ?—Bah ! vous voulez rire, vous n'êtes peut-être

pas musicien seulement ; laissez-moi aller à d'autres qui seront plus généreux que vous.—Loin de t'en empêcher, si je t'enseignais, ce serait pour que tu gagnasses davantage.—Vrai ! est-ce pour tout de bon, et cela ne m'empêcherait pas de jouer mes ouvertures et tout ce que je sais ?—Non, pourvu que tu ne racles pas et que tu fasses tout ce que je te dirai.—Oh ! je les sais bien mes ouvertures, tenez, voulez-vous que je vous les joue ? si c'est vrai que vous êtes musicien, vous verrez bien ? Et il se remit à jouer. M. Boucher l'interrompit dès les premières mesures pour lui faire quelques observations ; l'enfant extrêmement intelligent, les comprit tellement, qu'il ne laissait même pas le temps au virtuose de les lui expliquer entièrement. Il prouvait ainsi qu'il les concevait toutes, lorsque cet intéressant bambin s'arrêta pour lui dire : Avez-vous un crayon ?—Pourquoi faire ?—Pour m'écrire votre adresse. M. Boucher, charmé que cela vint de l'enfant même, écrivit son adresse et la lui donna ; il lui dit : Tiens, voici mon adresse, surtout ne la perds pas, et viens me voir tous les matins de sept à neuf heures ; je te donnerai plus que des bonbons en t'enseignant, de même que mes fils, à acquérir du talent pour secourir plus utilement ton papa et ta maman, et par la suite, quand ton frère sera grand comme toi, tu pourras l'instruire à ton tour, et un jour suffire à l'existence de toute la famille ; mais pour cela, il faut toujours bien aimer tes père et mère, leur donner tout ce que tu gagneras, et beaucoup travailler, afin qu'ils soient plus heureux. A demain, je t'attends, ne l'oublie pas, et dis bien tout cela à ton papa et à ta maman ; ne leur cache jamais rien.

En s'en allant, on entendit l'enfant dire : Il est drôle, ce monsieur, si ce n'est pas pour de rire ! C'est égal, il a l'air d'un bon homme. Les personnes qui étaient présentes lui dirent de ne pas manquer cette heureuse occasion ; ils lui expliquèrent ce qu'est M. Boucher, et lui firent comprendre que cette aventure était ce qui pouvait lui arriver de plus avantageux.

C'est ainsi que JARNOWICK commença ; peut-être M. Boucher fera-t-il du petit garçon du café des Variétés, un PAGANINI ! Ce charmant enfant a de l'esprit naturel ; on a pu en juger d'après toutes ses réparties : il est possible qu'il devienne un des artistes les plus distingués de son époque ; et pour cela, il n'a fallu qu'un moment à un grand artiste pour nous révéler peut-être un grand talent dans l'avenir.—(Papier de Paris.)

R
de
pe
ce
sa
tir
nic
les
co
fai
d'h
co
la p
ble
apr
sec
pas
à b
l'ea
du r
con
tira
tissa
bou
qui,
recu
C
tout
brill
en to

Le
du p
dans
ment
Néan
le lem
sirent

ANECDOTES.

Hommage délicat rendu à l'Agriculture.

En 1779, un peu avant la saison des semailles, leurs Altesses Royales le Prince de Galles et le Prince Evêque d'*Osnubruk* demandèrent et obtinrent, dans les jardins royaux de *Kew*, un petit enclos de terre qu'ils bêchèrent eux-mêmes : ils l'ensemencèrent ensuite en froment, qu'ils cultivèrent avec grand soin, le sarclèrent jusqu'à trois fois ; le coupèrent, l'engrangèrent ; battirent, vannèrent et amoncelèrent. Cette opération étant la dernière, du ressort de l'Agriculture, la Reine amena adroitement les princes à la réflexion que suggérait naturellement la variété compliquée de leurs travaux : elle saisit cette occasion de leur faire sentir combien était précieuse à la société cette classe d'hommes obscurs que l'on appelle généralement *Fermiers* ; à combien de fatigues ils sont assujettis, combien ils ont de droit à la protection et à la bienveillance des chefs de la société. Le bled recueilli et déposé dans le grenier des jeunes cultivateurs, après leur avoir donné une première leçon, leur en préparait une seconde ; il fallait essayer d'en faire du pain. Les princes en passèrent par tous les procédés de la boulangerie : un moulin à bras leur donna une idée de tous ceux qui ont pour moteur l'eau, le feu et le vent. On sassa ensuite la farine, on la sépara du son, on en fit de la pâte : on étudia la nature du levain, on conçut sa nécessité ; l'on finit par chauffer le four, et par en retirer une demi-douzaine de beaux pains bien dorés, bien appétissants, bien sains, d'un goût exquis, dont se régalerent les jeunes boulangers, et toute la famille royale, particulièrement la reine qui, sans qu'on s'en aperçut, ayant dirigé toutes les opérations, recueillait pour ainsi dire le fruit de ses propres travaux.

Cette anecdote est du petit nombre de celles qui excluent tout ornement d'emprunt : ce n'est point aux imaginations brillantes, mais aux cœurs tendres, qu'elle se recommande dans sa touchante simplicité.—(*L'Abeille Canadienne.*)

Hindous, Preneurs de Serpens.

Le 28 Juillet, 1826, un preneur de serpens, qui avait été mordu par un cobra-capella énorme, me fut amené ; il était presque dans un état d'insensibilité. Le poison avait agi trop puissamment pour pouvoir être expulsé ; il mourut en une demi-heure. Néanmoins ses compatriotes crurent qu'il serait rendu à la vie : le lendemain ils placèrent son corps dans un canot, le conduisirent à Ramnagor, située à 16 milles plus bas, et le portèrent

chez un dévot personnage qui avait la réputation de faire revivre les hommes morts par ces sortes d'accidens ; mais le troisième jour, l'état de putréfaction du cadavre les força de le rapporter.

Toute la ville de Chenargour sait que ce fakir, preneur de serpens, prétendait posséder un charme qui prévenait les effets du poison. Quelques heures avant sa mort, il fut invité à aller chez un marchand, où l'on avait vu un serpent dans un appartement intérieur. On dit que le serpent s'entortilla autour de son corps, mais il paraît que, tandis qu'il cherchait à s'en débarrasser sans être vu, le reptile le mordit tout près de la hanche. A l'instant le poison commença ses ravages ; la honte néanmoins empêcha le fakir de révéler ce qui venait d'arriver ; il se plaignit seulement de l'excès de la chaleur, et courut chez lui ; il fit tout ce qu'il put pour neutraliser l'effet du poison, mais inutilement ; ce fut alors qu'il demanda à être mené chez le docteur européen.

Les Hindous sont devenus très méfians au sujet de ces hommes, sachant qu'ils ont l'habitude de lâcher des serpens qu'ils tiennent cachés, et prétendent avoir trouvé ceux qu'ils cherchaient.—(*Journal du Révérend Wm. BOWLEY, missionnaire à Chenargour.*)

VARIÉTÉS.

Le public apprendra sans doute avec plaisir que le Dr. TESSIER de Québec, qui est maintenant dans cette ville, est occupé à traduire en anglais le système de *Thérapeutiques* de M. BÉGIN, qui est un traité pratique de la nouvelle doctrine française, auquel le traducteur a ajouté des notes et des observations sur l'application qui en doit être faite au climat et aux maladies de l'Amérique septentrionale. On nous dit que l'ouvrage est prêt pour la presse, et qu'il sera publié dans cette ville. Le numéro de Mai du *Southern Review* parle avec le plus grand éloge du mérite de l'original ; et l'on peut compter sur l'habileté du traducteur, qui a reçu une partie de son éducation professionnelle dans nos écoles, et qui est un écrivain médical expérimenté. Quand on considère que la pratique française s'étend tant dans les Etats-Unis que dans la Grande-Bretagne, et qu'aucun ouvrage du même genre n'a encore paru en langue anglaise, on ne peut douter de l'utilité et du succès de la publication du Dr. Tessier.—(*N. Y. Statesman.*)

M. SMILLIE, le jeune, bien connu ici, il y a environ 12 mois, pour un jeune graveur ingénieux, est revenu d'Ecosse, où il a eu

l'avantage d'étudier sous les meilleurs maîtres. Il a gravé quelques vues des environs de Londres, (qu'on peut voir au bureau de ce papier,) qui montrent très certainement, que la pratique en fera un maître en son art.—(*Gazette de Québec.*)

A St. Paul de la Valtrie, le 20 Août, vers les six heures du matin, la terre a tremblé. Il y a eu trois secousses consécutives, semblables à des coups d'un tonnerre lointain, et assez fortes pour faire tinter les vitres; après lesquelles le tremblement de terre s'est fait entendre comme un vent souterrain, en partant du bas de la paroisse et gagnant le nord, le long du côté est de la rivière *Naquouarau* et de la *Rivière Rouge*, (rivière de St. Paul, qui se décharge dans le *Naquouarau*.) Ce tremblement s'est aussi fait sentir le long du ruisseau *St. Pierre*, qui passe près de l'église de St. Paul, et en général dans toute l'étendue de cette paroisse, jusque dans le *township* de *Kildare*. Il a duré environ une minute et demie. Il y a trois ans, un pareil tremblement eut lieu pendant la nuit, dans la même paroisse.

P. S.—On a rapporté depuis, que le tremblement du 20 Août s'est fait sentir à Ste. Elizabeth, paroisse voisine de St. Paul.—(*Spectateur Canadien.*)

Dans le *township* de *Beverly*, district de *Gore*, Haut-Canada, près de l'auberge de Mr. Bliss, sur le chemin de *Waterloo*, se trouve l'arbre plus beau peut-être qu'il y ait au monde. C'est un chêne dont le tronc a trente pieds de circonférence, et qui s'élève en une colonne parfaite de cinquante pieds sans branches.—(*Gore Gazette.*)

Un correspondant de la campagne nous écrit ainsi:

Monsieur l'Editeur,—Vous avez sans doute entendu parler de l'insecte que nous appellons *pucés des bleds*, ou simplement *pucés*, et des ravages qu'il fait parmi les bleds dans cette province, et dans certaines paroisses du district de *Montréal* en particulier. Celles qui en souffrent le plus et depuis plus longtemps sont peut-être *St. Denis*, la *Présentation*, *St. Hyacinthe*, et à ce que j'entends dire, *Soulanges*. N'étant point naturaliste, je ne sais pas quel nom les savans donnent à ces insectes, qu'ils doivent connaître sans doute, s'il en existe ailleurs que dans ce pays-ci: c'est pourquoi je ne réussirai peut-être pas dans mon dessein, qui est d'apprendre de vous ou de quelqu'un de vos abonnés quelque recette ou moyen de détruire, ou du moins de diminuer cette vermine dévastatrice, de manière à ce que le dégât soit moins sensible et moins préjudiciable. Il y a des recettes pour détruire ou chasser les pucerons, les mouches jaunes, les mouches bleues, les vers à choux, &c., pourquoi n'y en au-

rait-il pas pour détruire les mouches à bled? En m'adressant par la voix de votre journal (si vous voulez bien accueillir ma production), à des centaines de personnes à la fois, je prends du moins le moyen le plus sûr et le plus prompt pour parvenir au but que je me suis proposé, qui est, comme je viens de le dire, de trouver le moyen de nous délivrer, autant que possible, de la vermine qui dévore notre bled en herbe presque tous les étés. La personne qui indiquera une méthode pour obtenir sans trop de frais l'effet désiré, rendra, suivant-moi, un grand service à ses compatriotes, et aura droit aux remerciemens de votre serviteur,
 AGRICOLA.

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S :

A Québec, le 5 Août courant, par Monseigneur le Coadjuteur, Bernard MURRAY, écuyer, Médecin et Chirurgien, à Dlle. Julie DORION, fille de feu Mr. Pierre DORION, de Québec ;

A Kamouraska, le 9, par Messire VARIN, François GAUVREAU, écuyer, à Dame Reine PERRAULT, veuve de feu Martin CHINIC, écuyer ;

A St. Pierre Lesbecquets, le 12, Louis DEMERS, écuyer, à Dlle Angélique MALHIOT, tous deux de l'endroit.

DE'CE'DE'S :

Le 6, à La Prairie, Dlle. Jovite LANOTOT, âgée de 16 ans ;

Le 8, à Vaudreuil, Dame Justine Mélanie PAMBRUN, épouse de Mr. L. M. G. DUBRUL, N. P. ;

Le 10, à Montréal, Charles TURGEON, écuyer, Arpenteur, âgé de 59 ans ;

Le 16, à Contrecoeur, J. D. POULIN, écuyer, âgé de 55 ans ;

Le 17, à l'Islet, J. F. COUILLARD DESPRE'S, écuyer, Major de milice, âgé de 54 ans ;

Le 22, (par accident) Mr. Benoît Xiste BENDER, enfant de F. X. BENDER, écuyer, âgé de 11 ans et 5 mois ;

Le 23, à la Rivière-Ouelle, Nicholas BOUCHARD, écuyer, Capitaine de milice, âgé 78 ans ;

Le 27, à Montréal, Mr. J. Bte. ALLARD, âgé de 70 ans ;

Le même jour, à Ste. Anne du Bout-de-l'île, Mr. Alexander FRASER, fils aîné de Simon FRASER, écuyer, âgé de 21 ans ;

Le 29, à Woodlands, Pointe du Lac, Louis DUNIERE, écuyer, âgé de 74 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII. SEPTEMBRE, 1828. NUMERO IV.

HISTOIRE DU CANADA,

L'armée se remit en marche pour la baie de Toule, et y arriva le même jour. Le 24, d'Iberville envoya à la découverte plusieurs détachemens de Canadiens, qui tous firent des prisonniers; et le 26, il prit lui-même les devans avec sept hommes, pour s'emparer d'une hauteur d'où les Anglais auraient pu reconnaître l'armée, et l'incommoder dans sa marche. Après qu'il eut fait environ trois lieues, il rencontra un de ses partis, qui était allé jusqu'à St. Jean, et le retint près de lui. Un peu plus loin, il aperçut trente Anglais, qui avaient découvert l'armée: il se mit à leurs trousses; entra avec eux dans un petit havre, d'où ils étaient sortis; passa une rivière très rapide, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; força les Anglais dans une espèce de retranchement, et demeura maître du havre. Les ennemis y eurent trente six hommes tués sur la place; on en prit quelques uns; le reste se sauva à St. Jean. Le soir, l'armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de séjourner jusqu'au lendemain, à cause d'une neige si épaisse qu'elle obscurcissait l'air, et ne permettait pas de voir devant soi. Montigny, pour qui le repos était un tourment, ne laissa pas de faire une course dans les bois, et d'en ramener plusieurs prisonniers.

Le 28 au matin, toute l'armée marcha en ordre, Montigny faisant l'avant-garde avec trente Canadiens, et dévancant le gros de cinq cents pas. Après deux heures et demie de marche, il découvrit, à la portée du pistolet, un détachement de quatre-vingt-huit Anglais avantageusement postés derrière des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux, et ceux-ci ne voyant que trente hommes, leur répondirent d'une décharge de leur mousqueterie, et les attendirent de pied ferme. Montigny tint bon de son côté, tirant toujours en attendant l'armée. Elle le joignit bientôt: M. de Brouillan attaqua les Anglais de front; d'Iberville tourna sur la gauche pour les prendre en flanc, du côté où le rocher ne les couvrait point. Ils se battirent bien, mais au bout d'une demi-heure de résistance, ils plièrent de toutes parts. Ils avaient perdu plus de cinquante

TOME VII. — No. IV.

hommes, tandis que, du côté des Français, il n'y avait eu que trois hommes de tués et trois de blessés. d'Iberville, suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, poursuivit les fuyards, l'épée dans les reins, et les mena battant jusqu'à St. Jean, où il arriva un quart d'heure avant l'armée. Dans ce peu de temps, il s'était saisi de deux redoutes, et avait fait plus de trente prisonniers.

L'armée se logea dans les maisons du bourg. Le fort, qui restait à prendre, était revêtu d'une palissade de huit pieds de hauteur, mais du reste, en assez mauvais état. On envoya sommer le gouverneur de se rendre, par une femme, qui était du nombre des prisonniers: il la retint, et ne fit point de réponse; ce qui fit juger qu'il était déterminé à se défendre. On envoya aussitôt chercher à la baie de Toulle les canons, les mortiers et les munitions de guerre qu'on y avait laissés. Dans la nuit du 29 au 30, MM. de Muys et de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du fort. D'Iberville et Nescambiwit, chef sauvage, s'avancèrent avec trente hommes choisis pour les soutenir, et M. de Brouillan se mit en bataille avec tous ses gens, pour marcher à leur secours, s'il en était besoin. Les maisons furent brûlées, et le lendemain, un Anglais sortit du fort avec un pavillon blanc.

Sur les propositions qu'il fit, on convint d'une entrevue hors de la place, dont le gouverneur ne voulait pas que les Français vissent le mauvais état. Il se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux habitans du bourg. M. de Brouillan lui ayant fait ses propositions, il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre; mais comme on s'aperçut qu'il ne voulait que gagner du temps, parce qu'il avait découvert deux gros vaisseaux, qui louvoyaient depuis deux jours pour tâcher d'entrer dans le port, on lui déclara qu'il fallait prendre son parti à l'instant même, ou qu'on allait donner l'assaut. Comme il n'était pas en état de le soutenir, il convint de se rendre le jour même, aux conditions suivantes: 1^o. qu'on lui fournirait deux bâtimens pour le conduire avec tout son monde en Angleterre; 2^o. que personne ne serait fouillé; 3^o. que ceux des Anglais qui voudraient se retirer à Bonneville le pourraient faire en toute sûreté.

Cette capitulation signée de part et d'autre, le gouverneur anglais rentra dans sa place, et en sortit, un moment après, avec deux cent cinquante hommes, sans les femmes et les enfans. Il n'avait eu qu'un soldat blessé dans une escarmouche lorsqu'on allait reconnaître le fort; mais toute cette garnison n'était guère composée que de pêcheurs, qui savaient à peine tirer un coup de fusil, et leur commandant était un simple

bourgeois, choisi pour l'occasion par les capitaines de vaisseaux. Le fort était assez bon, mais, dépourvu de tout: la garnison n'y avait pas de vivres pour vingt-quatre heures, ni un morceau de bois pour se chauffer; aussi n'y était-elle entrée qu'au moment où M. d'Iberville avait paru dans le bourg. Les deux navires qui n'avaient pu entrer dans le port assez à temps pour secourir la place, prirent le parti de s'en retourner en Angleterre.

Le 2 Décembre, Montigny fut envoyé avec douze hommes à *Portugalcove*, dans la baie de la Conception, éloignée de trois lieues de St. Jean, pour y arrêter un grand nombre de fuyards, qui voulaient se réfugier à Carbonnière, et il en prit trente. DUGUE' DE BOISBRIAND, gentilhomme canadien, fit encore un plus grand nombre de prisonniers, près de St. Jean, en un lieu que Charlevoix nomme *Kirividi*, et bientôt le nombre s'en trouva de plus de cent.

Après le partage du butin, qui ne se fit pas sans de nouvelles altercations entre MM. de Brouillan et d'Iberville, le gouverneur de Plaisance proposa de garder St. Jean, et d'en donner le commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resterait aucun Canadien, n'en ayant, pas, disait-il, un seul de trop pour les expéditions qu'il méditait. De Muys n'avait garde d'accepter à cette condition le commandement dont on voulait le charger, et la résolution fut prise et exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les forts, et généralement tous les bâtimens qui étaient encore sur pied. Cela fait, MM. de Brouillan et de Muys se disposèrent à retourner à Plaisance, et M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les braves qui s'étaient attachés à sa fortune.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglais, dans l'île de Terre-Neuve, que Bonneviste et Carbonnière. Le premier de ces postes, dit Charlevoix, était trop bien fortifié pour pouvoir être insulté par une aussi petite troupe de gens, qui, marchant sur la neige, et presque toujours dans des chemins impraticables à tout autre qu'à des Canadiens et des sauvages, ne pouvaient porter que leurs fusils et leurs épées, avec ce qu'il fallait de vivres pour ne pas mourir de faim. L'île de Carbonnière est inabordable pendant l'hiver, pour peu qu'elle soit défendue, et plus de trois cents Anglais s'y étaient réfugiés des autres places qu'on leur avait enlevées. Les vagues lui faisaient alors un rempart qu'une armée entière, avec une bonne artillerie, n'eût jamais pu forcer.

On fit, dans ce reste de campagne, six ou sept prisonniers, parmi lesquels il faut sans doute compter un bon nombre de femmes et d'enfans. On les envoya à Plaisance; mais le plus

grand nombre s'en sauvèrent, parce qu'il n'y avait pas à ce poste assez d'endroits fermés pour s'assurer d'eux.

Après M. d'Iberville, qui donna, dans cette expédition, de grandes preuves de sa capacité, et qui se trouvait partout où il y avait plus de risques à courir et de fatigues à essuyer, et Montigny, qui ordinairement prenait les devans, et laissait peu à faire à ceux qui le suivaient, Dugué de Boisbriand, D'AMOUR DE PLAINE, BOUCHER DE LA PERRIERE, tous trois Canadiens, et Nescambiwit, furent ceux qui se distinguèrent le plus.

M. d'Iberville retourna à Plaisance, pour y attendre le secours qu'il avait demandé de France, par M. de Bonaventure, et sans lequel il ne pouvait tenter d'achever sa conquête. Il l'attendit vainement, et l'arrivée de Serigny, son frère, qui mouilla dans cette baie, le 18 Mai 1697, avec une escadre et des ordres de la cour, l'obligea de renoncer à cette entreprise, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baie d'Hudson.

En lisant le récit de cette expédition de Terre-Neuve, on ne peut s'empêcher de la regarder du même oeil que celles qu'on a déjà vu entreprendre aux Français contre la Nouvelle-York et la Nouvelle Angleterre. Dans toutes ces entreprises, l'unique but apparent des assaillants est de tuer, de piller, de détruire, de faire des déserts de lieux auparavant habités et florissans. Ici pourtant, on voit un motif raisonnable, un but utile; les auteurs de l'entreprise voulaient ôter aux Anglais la pêche et le commerce de la morue, pour les donner exclusivement à leur nation; mais pour y réussir, il aurait fallu ne pas conquérir uniquement pour ravager, mais pour conserver; et remplacer les anciens habitans, qu'on chassait, par des nationaux; mais ces moyens manquant, dans cette petite guerre, comme dans les précédentes, le résultat fut de faire du mal à autrui sans se procurer à soi-même aucun avantage réel et positif.

Tel était l'esprit du temps dans ce pays, que tout particulier se croyant en droit de s'armer et d'aller tuer, ravager et piller partout où sa volonté ou le hazard le conduisait chez les Anglais ou les sauvages. Dans le même temps que d'Iberville et Brouillan étaient occupés à détruire les établissemens anglais de Terre-Neuve, deux ou trois petits partis de dix ou quinze hommes chacun se mirent en campagne pour aller chercher fortune ou rencontre du côté de la Nouvelle York. Une de ces troupes tomba dans une ambuscade, près d'Orange, et tous ceux qui la composaient furent tués ou faits prisonniers. Une autre rencontra des sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglais, et fut en partie détruite. Digne récompense de ces téméraires et coupables maraudes. Mais, en reprenant les choses d'un peu plus

haut, suivons encore une fois d'Iberville dans les parages du détroit et de la baie d'Hudson.

Le 2 Septembre 1696, une galiote à bombes et quatre autres vaisseaux anglais parurent à la vue du fort Bourbon : il n'y avait pas plus de deux heures qu'ils étaient mouillés dans la rade, lorsque MM. de Sérigny et de LAMOTTE-EGRON y arrivèrent aussi sur deux bâtimens. Mais le partie étant trop inégale pour hasarder le combat, ces messieurs se retirèrent aussitôt. Lamotte-Egron fit naufrage et se noya, en voulant se rendre à Québec : Sérigny reprit la route de France, et arriva heureusement à la Rochelle.

Le fort n'était guère en état de résister à l'escadre anglaise : on ne laissa pas néanmoins d'y faire d'abord une assez bonne contenance. Le 5 et le 6, la galiote soutenue de deux navires, fit un assez grand feu, à la faveur duquel les Anglais voulurent tenter la descente. Mais le sieur Jérémie, qui servait dans la place en qualité d'enseigne, s'étant embusqué derrière des buissons avec quarante fusilliers, fit sur les premières chaloupes qui s'approchèrent des décharges si fréquentes et si bien dirigées, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Alors la galiote recommença à jeter des bombes ; et comme il n'y avait pas dans le fort un seul endroit où la poudre fût en sûreté, le sieur de La Forest, qui y commandait, ne vit d'autre parti à prendre que celui de capituler. Il demanda d'être conduit sur les terres de France avec toute sa garnison, et qu'il fût permis à chacun d'emporter ce qui lui appartenait. Ces deux articles furent accordés ; mais les Anglais ne furent pas plutôt entrés dans la place, qu'ils dépouillèrent les Français et les envoyèrent prisonniers en Angleterre. Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, et se rendirent presque tous en diligence à la Rochelle pour s'embarquer sur l'escadre que M. de Sérigny devait conduire à Plaisance, et qui y arriva, comme nous l'avons vu plus haut, le 18 Mai 1697.

Les instructions qu'il remit à son frère portaient qu'avant de passer à la baie d'Hudson, il ferait un tour à la rivière St. Jean, pour voir si le fort de Naxoat n'avait pas besoin de secours. Mais la saison étant trop avancée pour entreprendre deux expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre, il fut résolu qu'on irait droit au fort Bourbon. L'escadre, composée de quatre navires et d'un brigantin mit à la voile le 8 Juillet, et arriva le 28 à l'entrée du détroit d'Hudson. D'Iberville l'avait passé le 3 Août ; mais alors il se trouva au milieu de glaces flottantes, qui poussées avec violence par les courans, mettaient à chaque instant ses vaisseaux en danger de périr. Aussi dès le 5, le brigantin fut écrasé entre un de ces écueils flottans et *Le Palmier*, que montait M. de Sérigny, et cela si

subitement qu'on eut à peine le temps de sauver les hommes.

Le 28, d'Iberville, qui montait le *Pélican* de 50 canons, se trouva dans une mer libre, mais seul, et ne sachant ce qu'étaient devenus ses autres vaisseaux, que les glaces lui avaient cachés depuis le 11. Il crut néanmoins qu'ils avaient pris les devans, parce que, la veille, il avait entendu tirer des coups de canon, et il fit voile pour le Port Nelson, à la vue duquel il arriva le 4. Septembre. Le soir, il jeta l'ancre assez près du fort Bourbon, et envoya sa chaloupe à terre, avec le sieur de MARTIGNY, son cousin germain, pour prendre connaissance de la place, et des vaisseaux anglais qu'il avait aperçus dans le détroit d'Hudson.

Le lendemain, vers six heures du matin, il découvrit, à environ trois lieues sous le vent, trois vaisseaux qui louvoyaient pour entrer dans la rade. Il leur fit les signaux dont il était convenu avec Sérigny, et comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les ennemis. Il se prépara aussitôt à les attaquer, quoiqu'il n'eût pas plus de cent cinquante hommes en état de combattre, et qu'il eût à faire à trois navires dont l'un était plus fort que le sien, et les deux autres portaient chacun trente deux pièces de canon.

Malgré cette inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité qui les étonna : vers les neuf heures et demie du matin, on commença à se canonner, et jusqu'à une heure après midi, le feu fut continuel et très vif des deux côtés. Alors d'Iberville, qui avait conservé le vent, arriva tout court sur les deux frégates, et leur envoya plusieurs bordées à dessein de les désemparer ; puis il alla à la rencontre du troisième vaisseau, nommé le *Hamshire*, qui l'approchait, ayant vingt six canons en batterie sur chaque bord, et deux cent cinquante hommes d'équipage. Il le rangea sous le vent, son canon pointé à couler bas, et lui envoya sa bordée. Elle fut faite si à propos, que le *Hamshire*, après avoir fait au plus sa longueur de chemin, coula à fond. D'Iberville revira aussitôt de bord, et tourna sur le *Hudson's Bay*, celui des deux autres vaisseaux anglais qui était le plus à portée d'entrer dans la rivière Ste. Thérèse ; mais comme il allait l'aborder, le commandant baissa son pavillon et se rendit.

D'Iberville chassa ensuite le troisième, appelé le *Deringue*, dont il n'était qu'à une portée de canon ; mais n'osant forcer de voiles, parce qu'il était fort délabré, il revira de bord, pour se raccommoier ; après quoi, il se remit à la poursuite du seul ennemi qui lui restât, et qui était déjà à trois lieues de lui. Il s'en était déjà fort approché, lorsque le soir, une brume épaisse s'étant élevée tout à coup, il le perdit de vue, ce qui l'obligea de revenir sur ses pas. Cependant rien ne l'empêchant plus de s'approcher du fort Bourbon, il alla mouiller dans la

ra
bo
att
ve
all
la
St
né
éch
ple
rev
né
et o
plac
don
app
dans
me
beau
C
la pr
l'ass
coup
il co
nom
se re
livre
chere
appan
serait
génér
traité
ment
les ma
Dès
sortit
sauvés
vaisse
bervill
comm
de M.
dans le
le plus
cinquai
pût le

rade, le 8 au matin, et fit embarquer un mortier et cinquante bombes dans le *Hudson's Bay*, pour commencer l'attaque, en attendant ses trois autres vaisseaux. Mais le lendemain, le vent s'étant élevé, et la mer grossissant extraordinairement, il alla mouiller au large; ce qui ne l'empêcha pas d'être jetté à la côte, et d'aller échouer avec sa prise, à l'entrée de la rivière Ste. Thérèse.

La tempête ayant eu lieu de nuit, on ne put prendre les mesures nécessaires pour sauver les vaisseaux, en tâchant de les faire échouer dans un endroit sûr; aussi se trouvèrent-ils crevés et pleins d'eau dès avant le jour. Néanmoins, le calme étant revenu, l'équipage se sauva à terre, et emporta tout ce qui était nécessaire pour l'attaque du fort; mais on n'avait plus de vivres, et on ne pouvait s'en procurer qu'en se rendant maître de la place: aussi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'assaut. Il avait à peine commencé ce travail, lorsqu'il aperçut ses trois navires, qui, peu de temps après, mouillèrent dans la rade. Ils avaient essuyé la même tempête; mais comme ils s'étaient trouvés beaucoup plus au large, ils en avaient beaucoup moins souffert.

Cette jonction procurait des vivres à d'Iberville, et lui assurait la prise du fort Bourbon; aussi ne songea-t-il plus à donner l'assaut, qui n'était pas nécessaire, et pouvait lui coûter beaucoup de monde. Le 10, il fit dresser des batteries, et le 12, il commença de faire jeter des bombes. Le commandant, nommé Henry BAILLY, n'attendait apparemment que cela pour se rendre. Le lendemain, il battit la chamade, et convint de livrer sa place, aux conditions suivantes: 1°. Qu'on ne toucherait point à ses papiers, ni à ses livres de compte, qui appartenaient à la compagnie de Londres; 2°. Qu'on laisserait aux officiers et aux soldats leurs hardes, leurs malles, et généralement tout ce qui leur appartenait; 3°. Qu'ils seraient traités comme les Français; 4°. Qu'on les enverrait incessamment en Angleterre; 5°. Que la garnison sortirait avec toutes les marques d'honneur, et ne serait point désarmée.

Dès que cette capitulation eut été signée, le commandant sortit avec cinquante deux hommes, dont dix-sept s'étaient sauvés du *Hudson's Bay* dans le fort, lors du naufrage de ce vaisseau et du *Pélican*, et recouvrèrent ainsi leur liberté. D'Iberville ayant pris possession de sa conquête, y établit pour commandant le sieur de Martigny, et M. de BOISBRIAND, frère de M. Dugué, en qualité de lieutenant de roi. On fit entrer dans la rivière le *Palmier*, celui des trois navires qui avait été le plus maltraité par la tempête, et Sérigny y fut laissé avec cinquante hommes, pour le ramener en France, supposé qu'on pût le réparer. D'Iberville mit à voile le 24 Septembre, avec

le *Wesp*, et le *Profond*, sur lequel il avait fait embarquer l'équipage du *Pélican*, et arriva à Belle-Isle le 8 Novembre.

Il ne se passa rien de bien important dans le centre de la colonie, depuis l'automne de 1696 jusqu'au printemps de l'année suivante : à l'exception des petits partis dont nous avons parlé un peu plus haut, les Français et les sauvages domiciliés se tinrent plus tranquilles que d'ordinaire ; et cela d'après les ordres du comte de Frontenac, qui avait reçu, par la voie de l'Acadie, des dépêches de la cour, où on lui donnait des avis qui ne lui permettaient pas de dégarnir la colonie de troupes. Le ministre lui mandait qu'il y avait dans les ports d'Angleterre des vaisseaux qui devaient faire voile incessamment pour aller joindre une escadre qu'on armait à Boston pour attaquer le Canada. Il ajoutait que le roi voulait qu'il tint prêts mille ou douze cents hommes, pour exécuter les ordres qu'il recevrait de sa majesté, au cas qu'il n'y eût rien à craindre pour Québec.

Les Iroquois s'apercevant bientôt qu'on ne songeait plus à les aller inquiéter chez eux, se mirent de toutes parts en campagne ; ce qui obligea le gouverneur de Montréal de multiplier les partis, pour rompre leurs mesures. Le comte de Frontenac sentit alors le tort qu'il avait eu de ménager une nation, à laquelle il avait fait trop de mal pour espérer de la gagner jamais, et qu'il n'avait pas assez affaiblie, pour la mettre hors d'état d'inquiéter les Français ; et ce qui se passait alors dans les contrées de l'ouest vint ajouter encore à son chagrin et à sa sollicitude.

Un assez grand nombre de Miamis des bords de la rivière *Maramet*, ou *Merrimak*, une de celles qui se déchargent dans le lac Michigan, en étaient partis, sur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs frères établis sur la rivière St. Joseph, et avaient été attaqués en chemin par des Scioux, qui en avaient tué plusieurs. Les Miamis de St. Joseph, instruits de cet acte d'hostilité, allèrent chercher les Scioux jusque dans leur pays, pour venger leurs frères, et les rencontrèrent retranchés dans un fort, avec des Français du nombre de ceux qu'on appelait *coureurs de bois*. Ils les attaquèrent à plusieurs reprises avec beaucoup de résolution, mais ils furent toujours repoussés, et contraints enfin de se retirer, après avoir perdu plusieurs de leurs gens. Comme ils s'en retournaient chez eux, ils rencontrèrent d'autres Français, qui portaient des armes et des munitions aux Scioux, et ils les leur enlevèrent, sans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent ensuite savoir aux Outaouais ce qui venait de se passer, et ceux-ci envoyèrent une députation au comte de Frontenac, pour lui représenter qu'il était absolument nécessaire d'apaiser les Miamis, si l'on voulait qu'ils ne se joignissent pas aux Iro-

quols. Ils étoient en effet tellement irrités contre les Français, que Nicholas Perrot, si accrédité parmi eux, fut sur le point d'être brûlé, et n'échappa à leur fureur que par le moyen des Outagamis, qui le tirèrent de leurs mains.

Le général fit aux députés la réponse qu'il jugea la plus convenable, et prit les mesures qu'il crut les plus propres à empêcher que cette affaire n'eût les suites fâcheuses qu'on lui faisait appréhender. Mais celle qu'il en appréhendait le plus lui-même, parce que son autorité en aurait souffert, c'étoit la suppression de ce qu'on appelloit alors des *congés*, et dont le gouverneur général avoit la distribution. Dès l'année précédente, sur les plaintes qui avoient été faites contre les inconveniens et les suites fâcheuses des *courses de bois*, le roi avoit expressément défendu au gouverneur de permettre à aucun Français de monter dans les pays des sauvages, pour y faire le commerce. D'après ses représentations pourtant, et celles de MM. de Callières et de Champigny, il fut finalement jugé, dans le conseil du roi, que comme il ne convenoit pas d'abandonner les postes qu'on avoit établis parmi les sauvages, il falloit se contenter de réprimer les abus du commerce des particuliers avec ces peuples, sans entreprendre de le supprimer entièrement.

(A Continuer.)

DECOUVERTE DE L'AMERIQUE.

PREMIERES OCCUPATIONS ET AVENTURES DE CHRISTOPHE COLOMB.

Le lieu de la naissance de CHRISTOPHE COLOMB n'est pas précisément indiqué; les uns désignent Nerni ou Cuguero, petits bourgs voisins de Gènes; d'autres, Savone et Plaisance. Seulement il est certain que ses parens, sujets de la république de Gènes, jouissaient d'une grande réputation d'honnêteté; qu'ils perdirent leur fortune pendant les guerres d'Italie, et qu'alors, pour subsister, ils se livrèrent au commerce maritime. Leur fils Christophe ayant, dès sa première jeunesse, manifesté un goût marqué pour la navigation, ils s'attachèrent à développer ses talens naturels, par une éducation analogue. Christophe apporta beaucoup d'ardeur et d'application à l'étude des sciences, qui seules pouvaient le conduire à la connaissance entière de l'art qu'il chérissait; aussi, par ses rapides progrès dans le dessin, la géométrie, la cosmographie et l'astronomie, se trouva-t-il en état d'entrer, avant quinze ans, vers 1461, dans la carrière où il devoit s'illustrer.

Il accompagna d'abord des marins génois, dans quelques voyages aux ports de la Méditerranée; mais bientôt, brulant d'étendre ses connaissances maritimes, il entreprit de visiter les mers du Nord, dans lesquelles il s'avança jusqu'à plusieurs degrés en dedans du cercle polaire. Il s'attacha ensuite à un de ses parens, nommé aussi *Colomb*, marin distingué, qui, avec une petite frégate armée à ses frais, s'était enrichi et rendu célèbre par ses courses, tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Vénitiens, rivaux des Génois dans le commerce. Pendant quelques années, que dura cette association, Christophe fut d'un grand secours à son parent, qu'il éclaira de ses lumières, et défendit par son courage; mais le génie de Colomb se trouvait trop à l'étroit dans ce genre de navigation.

Les Portugais jouissaient alors d'une certaine renommée dans les découvertes; leurs entreprises hardies ouvraient un vaste champ à tous ceux qu'animait le désir de voir des pays nouveaux, ou celui de se distinguer; déjà plusieurs marins, amis de Christophe, étaient entrés à leur service. Colomb les imita, et ne tarda pas à se faire distinguer par son mérite et par ses talens. Etabli en Portugal, il y épousa la fille de *PERESTRELLO*, navigateur expérimenté, qui avait découvert les îles de *Porto-Santo* et de *Madère*. *Perestrello* étant mort, ses journaux et ses cartes devinrent la propriété de Colomb, qui en profita pour étudier les premières opérations des Portugais: il y puisa des renseignemens curieux, des observations importantes, que toutefois il ne se permit d'adopter, qu'après les avoir vérifiés par lui-même; à cet effet, il entreprit plusieurs voyages, dans lesquels il se montra un des plus habiles navigateurs de l'Europe.

Toujours avide de connaître, et capable de méditations profondes, Colomb ne cessait d'établir des rapprochemens, souvent lumineux, entre les anciennes et les nouvelles découvertes; il s'appliquait surtout à remonter aux principes qui avaient guidé les Portugais, persuadé qu'on pouvait non-seulement aller plus loin qu'eux, mais encore trouver, en prenant une direction opposée à la leur, un chemin plus court que celui par lequel ils cherchaient une communication avec le continent de l'Inde. Cette opinion hasardée le conduisit naturellement à une autre, dont il crut devoir tirer les plus grandes conséquences. En examinant l'étendue de la route que faisaient alors les Portugais le long de la côte d'Afrique, il conjectura que puisque l'on pénétrait si loin au midi, on parviendrait aussi à découvrir de nouvelles terres, en se portant à l'occident. Le raisonnement, l'autorité des cosmographes et les indices des navigateurs, le fortifièrent de plus en plus dans son idée. Il rapporte lui-même avec une bonne foi qui ne diminue en rien sa gloire, les principes et les faits sur lesquels il appuyait sa théorie. La figure sphérique

de la terre étant connue, et la grandeur de son volume déterminée avec quelque exactitude, il suivait évidemment de là, que les continents de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ne formaient qu'une petite portion de la superficie du globe terrestre . . .

Il paraissait très vraisemblable que le continent du monde connu, placé sur un des côtés du globe, fût balancé par une quantité à peu près égale de terres dans l'hémisphère opposé. . . Des pilotes, s'étant avancés à l'ouest, avaient trouvé des roseaux d'une grosseur énorme, et ne ressemblant aucunement aux roseaux ordinaires; d'autres, des pièces de bois travaillées de main d'hommes, flottant sur les eaux et poussées par un vent d'ouest, d'où l'on pouvait conclure qu'elles venaient de quelque terre inconnue, située vers ce même point. . . Lorsque le vent soufflait de l'occident, la mer jettait parfois, sur le rivage des Açores, de grands pins déracinés que ces îles ne produisaient pas. . . On avait vu jusqu'à des hommes d'une espèce nouvelle dans des pirogues. Enfin, les corps morts de deux de ces étrangers, ayant été jettés sur les côtes, on s'était convaincu que leurs traits n'offraient aucun point de similitude avec ceux des habitans du monde connu.

Sans doute Colomb, encouragé par ces faits et plusieurs autres semblables, et d'après ses propres observations, pouvait croire son opinion bien fondée; mais, comme tous les grands hommes, joignant aux talens la modestie, il voulut encore s'éclaircir des lumières de ceux de ses contemporains qu'on citait avantagusement dans les sciences. Il leur communiqua ses idées avec une noble défiance, qui tempérerait en lui l'enthousiasme d'un créateur de projets. L'un d'entr'eux, nommé Paul FELIQUE, médecin florentin, et savant distingué, approuva non seulement le projet, mais fournit encore à son auteur des faits qu'il ignorait, des cartes et des renseignemens précieux, en l'engageant à suivre une aussi belle entreprise, qui le couvrirait de gloire, et procurerait à l'Europe les plus grands avantages.

Dès lors pleinement convaincu de la vérité de son système, Colomb dut s'occuper de la confirmer par un voyage; mais les frais d'une telle expédition lui rendaient indispensable la protection de quelque puissance de l'Europe. Colomb pensa aussitôt à sa patrie; il eût désiré qu'elle profitât du fruit de ses travaux. Le sénat de Gènes rejeta son projet comme chimérique. Quelle confiance en effet Colomb pouvait-il inspirer à ses compatriotes, parmi lesquels il n'habitait plus depuis longtemps, et qui surtout ignoraient son habileté et son caractère. Colomb porta son hommage au prince dont il étoit devenu le sujet. JEAN II, roi de Portugal, parut goûter ses propositions; mais, jaloux lui-même de se distinguer par des

opérations maritimes, et avide de nouvelles possessions, il fit partir secrètement une caravelle, pour ravir à Colomb la gloire de sa découverte. Cette expédition eut le succès qu'elle méritait; le pilote chargé de suivre le plan de Colomb en était incapable; après avoir erré pendant quelque temps sur la mer, il revint en assurant que le projet devait être considéré comme un rêve. Indigné de ce procédé, Colomb quitta le Portugal, et passa en Espagne vers la fin de l'année 1484, dans l'intention de soumettre son plan à FERDINAND et à ISABELLE, qui gouvernaient alors les royaumes réunis de Castille et d'Arragon; mais craignant d'éprouver auprès de cette puissance, quelque nouveau désagrément, il envoya, en même temps, son frère Barthelemy vers le roi d'Angleterre, HENRY VII. Ce prince, un des plus instruits et des plus puissants de l'Europe, accueillit favorablement le projet, et donna l'assurance qu'il ferait tous les frais de son exécution. Christophe Colomb ne put profiter des dispositions du roi d'Angleterre; il se trouvait définitivement engagé avec l'Espagne, lorsqu'il apprit l'heureuse négociation de son frère, dont le voyage avait été retardé par divers accidens.

Mais Colomb n'était pas parvenu à se faire écouter de la cour d'Espagne, sans éprouver de grandes difficultés: il luttait tour à tour contre le caractère défiant et circonspect de Ferdinand, et contre l'incertitude d'Isabelle son épouse, qui, d'un caractère plus élevé et plus entreprenant, se laissait sans cesse influencer par les rapports de juges ignorants, chargés d'examiner le projet, et qui, tous à l'envi, le condamnaient. Cinq ans s'étaient écoulés en de vaines promesses, et Colomb, fatigué de solliciter sans succès une réponse formelle, se disposait à quitter l'Espagne, lorsque le prieur Jean PEREZ, confesseur de la reine, le pria de retarder son voyage de quelques jours. Ce religieux estimait Colomb, parce qu'il lui connaissait de grands talens et beaucoup de vertus; assez instruit dans les mathématiques, il s'était livré à un examen approfondi de son système, et l'avait trouvé solidement établi. Perez se chargea de voir la reine, et lui parla du projet dans les termes les plus propres à la convaincre de sa réussite. Frappée des représentations d'un homme qu'elle respectait, et craignant surtout de voir passer dans les mains d'une autre puissance tant d'avantages présumés, Isabelle voulut de nouveau faire examiner le projet de Colomb, à qui elle envoya un présent, pour le dédommager du temps précieux qu'on lui avait fait perdre. Cet illustre navigateur se vit encore au moment d'être condamné par d'autres juges aussi peu éclairés que les premiers; Ferdinand faillit même de rompre tout à fait la négociation. Mais pendant les nombreux délais qu'il avait été obligé d'accorder,

Colomb s'était fait des amis et des protecteurs puissants, qui parvinrent enfin à lui faire accorder ce qu'il désirait.

Colomb passa avec Isabelle et Ferdinand un contrat par lequel ces souverains le créaient, lui et ses héritiers, grand-amiral et vice-roi de toutes les îles et continens qu'il découvrirait, en lui accordant le dixième de tous les bénéfices qui résulteraient du commerce des productions étrangères. Isabelle mit beaucoup d'empressement à ordonner les préparatifs de l'expédition. Quant à Ferdinand, quoique son nom figure dans le traité, il témoignait encore une telle défiance dans l'exécution du projet, qu'il ne voulut y prendre aucune part en sa qualité de roi d'Arragon; il stipula avec son épouse que toute la dépense en serait supportée par la couronne de Castille. Colomb prit congé de leurs majestés, et se rendit dans le port de Palos, petite ville de l'Andalousie, où l'on équipait les vaisseaux destinés à l'expédition.

L'armement ne répondit ni à la dignité de la nation, ni à l'importance de l'entreprise, dont les frais, qui avaient tant effrayé le trop circonspect Ferdinand, s'élevèrent à peine à quatrevingt-dix mille francs de notre monnaie. Il se composait de trois bâtimens, le plus gros d'un port peu considérable; les deux autres ne pouvaient guère passer que pour des chaloupes. Ils étaient approvisionnés pour un an, et portaient quatrevingt-dix hommes, parmi lesquels on distinguait quelques gentils-hommes de la cour d'Isabelle, chargés d'accompagner Colomb, et les trois frères PINZON, riches et bons marins de Palos, qui voulurent suivre la fortune du héros navigateur. Le plus gros vaisseau, monté par Colomb, en sa qualité d'amiral, reçut de lui le nom de *Sainte-Marie*, en l'honneur de la Vierge, dans laquelle il avait une grande dévotion; le second, appelé *la Pinta*, était commandé par Martin Pinzon, et le troisième, *la Nigna*, par Jacques Pinzon.

Il fallait le génie et le courage de Colomb, ainsi que l'intime conviction, où il était, d'accomplir son grand projet, pour s'abandonner à une navigation hasardeuse, dans des mers inconnues, avec d'aussi faibles moyens. L'illustre voyageur ne se dissimulait sans doute pas les dangers qu'il allait braver; mais que ne peuvent, dans une grande âme, le désir d'acquérir de la gloire et la confiance dans la Divinité! Colomb ne voulut pas s'embarquer avant d'avoir, par un acte public de dévotion, appelé sur lui et sur ses compagnons la protection du Tout-puissant. Ils se rendirent processionnellement à l'église du monastère de Rabida, où ils se confessèrent, reçurent l'absolution, et communiquèrent des mains du respectable Jean Perez, qui n'avait cessé de s'employer en faveur de Colomb. Dans cette touchante cérémonie, tous les assistans adressèrent à Dieu

leurs prières pour le succès de l'entreprise, qui ne pouvait manquer d'étendre la foi chrétienne. Enfin le lendemain, Mardi 3 Août 1492, au lever du soleil, et en présence d'une foule considérable de spectateurs qu'agitaient la crainte et l'espoir, Colomb mit à la voile pour cette expédition mémorable, dont les résultats devaient avoir une si grande influence sur les destinées du monde.

La fin au numéro prochain.

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR BIBAUD voudrait-il insérer dans sa *Bibliothèque Canadienne* les vers suivants, qui terminent le second acte de la *Médée* de SENEQUE, et que plusieurs ont considérés comme une prédiction de la découverte de l'Amérique ?

----- *Venient annis*
Sæcula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet et ingens
Pateat tellus, Tiphysque novos
Detegat orbés, nec sit terris
Ultima Thule.

Après une longue période d'années, un temps viendra, où l'Océan rompant tout obstacle à la communication entre les peuples divers, de vastes régions se présenteront, un autre Tiphys découvrira un nouveau monde, et Thulé ne formera plus les dernières limites de la terre.

CHRISTOPHE COLOMB, qui fut ce Tiphys nouveau qu'avait annoncé le poète tragique, donna le nom de San-Salvador à l'île où il aborda en 1492; les Caraïbes la nommaient Guanahani: c'est une Lucayes.

Mr. BIBAUD obligera un de ses souscripteurs, en donnant place dans son intéressant recueil aux treize vers latins suivants, qui renferment le système de la classification des Serpents, des continuateurs de BUFFON. On les a accompagnés de quelques explications.

GENERA SERPENTUM.

1. *Squammarum, generi COLUBRORUM, est unicus ordo*
Sub ventre; et duplex sub caudâ, est scutellarum.

3. *Squammarum ordo unus sub caudâ est, ventreque, BOIS.*

3. *Instruitur largis sub caudâ, ventreque, squammis
CROTALUS, extrémè que sonant crepitacula caudâ.*

4. *In tergo, paribus squammis, et ventre teguntur
Serpentes illi Physicus quos nuncupat ANGUES.*

5. *Cingitur orbiculis squammosis AMPHISBENA.*

6. *CÆCILIIS, rugis tantùm latera ambo plicantur.*

7. *LANGAHÀ subtegitur magnis propè tempora, squammis;
Ventre deinde tegunt, nec non primordia caudâ,
Orbes squammosi; concludunt tenuia scuta.*

8. *Parva ACROCHORDI variant tubercula pellem.*

Explication des vers ci-dessus.

GENRE DES SERPENTS.—SYSTEME DE LACEPEDE.

1er GENRE.—COLUBRI.

Sous ce nom on désigne ce genre de serpens qui ont un seul rang de grandes écailles sous le ventre, et deux rangs de petites plaques sous la queue. On en compte 96 espèces.

2d GENRE.—BOA (ou Boa constrictor.)

Ceux qui n'ont qu'un seul rang de grandes plaques tant au-dessous du corps, qu'au-dessous de la queue. (10 espèces.)

(C'est de la première espèce de ce genre qu'est l'Anaconda, qui paraît être le même que le Pimberah et le Buyo, et qu'on nomme aussi le Devin ou serpent Devin. De ce genre, était le serpent de REGULUS sur le fleuve Bagrada. On lui a donné aussi improprement le nom de Dragon.)

3e. GENRE.—CROTALUS (ou Serpent à Sonnettes.)

Ceux qui ont de grandes plaques sous le ventre et sous la queue, dont l'extrémité est terminée par des écailles articulées et mobiles, qu'on a nommées sonnettes. (4 espèces.)

(Peut-être que la 4e. espèce de ce genre, qu'on forme du serpent qu'on a nommé le Muet, est nulle, n'étant fondée que sur l'état de ce serpent, dans sa première année, où la sonnette n'est point, ou qu'imparfaitement, formée.)

4e. GENRE.—ANGUES.

Ceux qui n'ont au-dessous du corps et de la queue que des écailles semblables à celles du dos. (13 espèces.)

5e. GENRE.—AMPHISBENE.

Ce mot qui signifie *Double-marcheur*, désigne ceux qui sont entourrés partout d'anneaux écailleux. (2 espèces.)

(Le serpent à deux têtes serait un monstre, et n'entrerait dans ce genre, que s'il en avait la conformation.)

6e. GENRE.—CÆCILIA.

Ceux dont les côtés sont plissés. (2 espèces.)

7e. GENRE.—LANGAHÀH.

Genre de serpens qui se trouvent dans l'île de Madagascar, dont le dessous du corps présente, vers la tête, de grandes

plaques; ne montre ensuite que des anneaux écailleux; et dont la queue, garnie de ces mêmes anneaux à son origine, n'est revêtue que de simples écailles à son extrémité. (une espèce.)

8e. GENRE.—*ACROCHORDE*. (de Java.)

Ceux dont la peau est revêtue de petits tubercules. (une espèce.)

Dans le système de VALLEMONT DE BOMARE, les *colubri* forment le 3e. genre, et les serpens à sonnettes le premier. On peut observer que ce n'est pas dans leur signification naturelle, mais seulement par convention que les mots *angues* et *colubri* sont employés dans la classification des serpens; et qu'il est faux que les *Amphisbènes* aient une tête à chaque extrémité; et que les *Cæciliæ* soient privés de la vue. Les serpens à sonnettes n'appartiennent qu'à l'Amérique. On ne voit pas que les autres espèces, particulières à ce continent, et qui se trouvent principalement dans le Haut-Canada, aient été classées. On désirerait que quelque amateur s'en occupât

BIOGRAPHIE.

LES DESHOULIERES AMERICAINES.

BLEECKER.—(Ann-Elisa), dame qui a joui d'une célébrité littéraire à New-York, fille de Mr. BRANT-SCHUYLER, née en Octobre 1752. Dès sa tendre jeunesse, elle aima passionnément les livres. En 1769, elle fut mariée à John I. BLEECKER, écuyer, et vécut pendant plusieurs années tranquille et heureuse, à Tomhanie, superbe village, situé à dix-huit milles au-dessus d'Albany. L'approche de l'ennemi par le Canada, en 1777, l'obligea de quitter sa retraite et interrompit sa félicité: des chagrins domestiques enveloppèrent son esprit comme d'un nuage obscur, et cette dame, qui était douée d'une grande sensibilité, ne put surmonter le poids accablant de ses chagrins. Après que la paix eut été signée, elle revint à New-York, dans l'espérance d'y revoir ses anciennes connaissances; mais la dispersion de ses amis, et la désolation qui s'offrit à sa vue de toute part, lui causèrent une douleur qui l'accabla: elle retourna dans sa chaumière, où elle mourut le 23 Novembre 1773. Elle fut l'amie des vieillards et des infirmes, et sa bonté envers les pauvres du village qu'elle habitait, fut cause des regrets dont sa mort fut accompagnée. Après son décès, quelques uns de ses écrits furent recueillis et imprimés en 1793, sous le titre d'*Œuvres posthumes d'Ann-Elisa Bleecker*, en prose et en vers. Les Mémoires de sa vie, écrits par sa fille, ont été insérés au

commencement. On y trouve aussi la collection des *Essais*, composés par sa fille, madame Faugères.

FAUGÈRES (Maguerite); distinguée dans la littérature, fille d'Ann-Elisa Bleecker, née en 1771, passa les premières années de sa vie chez ses parens, retirés dans le village de Tomhanie, à 18 milles d'Albany, et fut très bien élevée par sa mère; mais elle la perdit dans l'âge où ses conseils lui étaient le plus nécessaires. Bleecker, qui jouissait d'une fortune considérable, passa à New-York, quand la guerre fut terminée, et vit avec plaisir sa fille parvenue à l'âge où ses grâces et son esprit attireraient de tous côtés les hommages; mais elle eut le malheur de mal placer ses affections. Son choix tomba sur un homme dissipé, et malgré les remontrances les plus vives de son père, elle épousa, en 1792, Peter FAUGÈRES, médecin à New-York. Elle ne fut pas longtemps sans se repentir d'avoir préféré les conseils d'une passion aveugle à ceux de la raison. Sa vie ne fut plus qu'un enchaînement de chagrins et de malheurs; dans l'espace de trois ou quatre ans, la grande fortune qu'elle avait apportée à son mari fut entièrement dissipée; l'affection de son père, tant qu'il vécut, lui procura des secours; mais en 1796, elle était réfugiée dans un grenier, avec l'auteur de ses maux et un enfant. En 1798, Faugères fut attaqué de la fièvre jaune et succomba. Son épouse se plaça à New-Brunswick, dans une pension de jeunes demoiselles, pour seconder l'institutrice. La multiplicité de ses talens et la douceur de son caractère la rendaient plus qu'aucune autre propre à ces fonctions. Une année après, elle passa à Brooklyn, où elle se chargea de l'éducation de plusieurs enfans des principales familles. Sa santé, qui s'affaiblissait, ne lui permit pas longtemps de se livrer à ce travail. Enfin, elle mourut en 1801, âgée de 30 ans, à New-York, chez un ami qui lui avait offert une retraite. Madame Faugères avait du goût pour la poésie. Beaucoup de ses productions, qui ont eu du succès, furent insérées dans le *Magazine* de New-York, et dans le *Museum Américain*. En 1793, elle publia les *Memoirs* (notice biographique) de sa mère, à la tête des Œuvres de cette dame. Plusieurs autres *Essais* par elle-même furent joints à ce volume. Sans avoir jamais mis le pied sur aucun théâtre, elle donna, en 1795 ou 1796, une tragédie intitulée; *Bélisaire*. Ses plus précieux manuscrits sont entre les mains de Mr. HARDIE, de New-York, qui a manifesté l'intention de les publier.—(*Dictionnaire Biographique.*)

STATILEGIE.

Un Français, M. BOURROUSE DE LAFFORE, vient d'attacher son nom à une nouvelle *Méthode de Lecture en peu de leçons*, déjà éprouvée à Turin et dans le midi de la France, par des expériences multipliées. L'auteur appelle cette méthode *Statilégie*. Le public reconnaissant lui a donné le nom de *Méthode Lafforienne*; c'est celui qu'elle mérite, c'est le seul qui lui restera.

Les résultats en sont si étonnans, qu'ils n'ont d'abord trouvé que des incrédules, et nous-mêmes nous ne voulons pas dissimuler que nous avons soupçonné quelque exagération dans les premiers récits de ses panégyristes. Comment ajouter foi à un prodige à moins que l'évidence n'en soit démontrée? Apprendre à lire en huit ou dix jours à des enfans de cinq à six ans, ou à des personnes totalement illétrées, mais chez qui un âge plus avancé rend les impressions plus difficilement transmissibles; donner même en quelques heures à l'inexpérience des premières années, ou à l'ignorance endurcie de la maturité, la connaissance parfaite des élémens et des signes de la langue écrite, voilà, nous l'avouons, ce qui nous semblait passer les bornes du possible. Cependant il n'y avait de franchi que celles de la vraisemblance; nous en avons en ce moment sous les yeux des preuves irréfragables.

Ce sont des procès-verbaux d'expériences faites publiquement dans les villes de Nîmes, le 12 mai dernier, d'Agen, le 26 du même mois, de Montpellier, le 10 juin suivant, en présence d'un concours nombreux des plus notables habitans, des autorités civiles, judiciaires, militaires, universitaires, et, ce qui est plus concluant encore, des professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, parmi lesquels on remarque MM. DELPECH et LALLEMAND qui, examinant la découverte de M. Delaffore, dans ses rapports avec la science qu'ils exercent et qu'ils enseignent, ont reconnu et se sont fait un devoir de publier que M. de Laffore, en mettant à contribution "la physiologie et l'anatomie, avait jeté les fondemens d'un système inébranlable." Ce sont ces mêmes savans qui n'ont pas balancé de déclarer "que la découverte de M. Laffore restera comme un monument, et que le jour où elle sera partout enseignée, sera certainement un beau jour dans les progrès de l'esprit humain."

Obligés de céder à des témoignages aussi unanimes et aussi imposans, nous formons des vœux bien sincères pour que M. Delaffore, en confiant à quelques personnes éclairées de la capitale le secret de ses procédés, nous mette bientôt à même de voir et d'entendre par nous-mêmes l'application de sa découverte. C'est de Paris, comme du cendre de l'instruction

et des lumières, qu'elle doit se propager avec rapidité jusqu'aux extrémités du royaume. Ce n'est qu'à Paris que le scepticisme le plus opiniâtre sera définitivement vaincu.—*Pap. Français*

INSTITUT DE FRANCE.—ACADEMIE DES SCIENCES.

COMBUSTIONS HUMAINES SPONTANÉES.

M. JULIA-FONTENELLE lit un mémoire intitulé: *Recherches chimiques et médicales sur les combustions humaines spontanées.*

Les observations qui font le sujet de ce mémoire méritent, à plus d'un titre, de fixer l'attention. En effet, outre l'intérêt qu'elles sont susceptibles de présenter par leur nature même, elles offrent un nouvel exemple d'un de ces phénomènes dont on a, dans ces derniers tems, révoqué en doute l'existence, uniquement parce que, très singuliers et peu susceptibles d'explication, ils sont d'ailleurs assez rares pour ne pouvoir être constatés autrement que par un ensemble de témoignages, et que ces témoignages, suffisants pour entraîner la conviction, peuvent toujours être rejetés par des esprits prévenus, ou qui, peu attentifs, ne se donnent pas la peine d'en peser la valeur.

Existe-il des combustions humaines spontanées? Telle est la première question qu'examine l'auteur. Cette question, il la résout par l'affirmative. Quinze observations de combustions humaines spontanées, qu'il rappelle successivement, lui permettent, non-seulement d'établir la réalité incertaine du phénomène, mais encore de faire connaître les principales circonstances qui accompagnent sa manifestation. Résumant ces circonstances, il faut remarquer:

1°. Que les personnes mortes de combustion spontanée faisaient, pour la plupart, un usage immodéré des liqueurs alcooliques;

2°. Que cette combustion est presque toujours générale, mais qu'elle peut n'être que partielle.

3°. Qu'elle est beaucoup plus rare chez les hommes que chez les femmes, et que les femmes chez lesquelles elle s'est développée étaient presque toutes âgées. Une seule malade était âgée seulement de 17 ans, et la combustion chez elle ne fut que partielle;

4°. Que le corps et les viscères ont été constamment brûlés, tandis que les pieds, les mains, et le sommet du crâne, ont presque toujours échappé à la combustion.

5°. Quoiqu'il soit démontré qu'il faut plusieurs voies de bois pour incinérer un cadavre par la combustion ordinaire,

l'incinération s'opère dans les combustions spontanées sans que les objets les plus combustibles placés dans le voisinage soient brûlés. Dans une observation très singulière, par la coïncidence d'une double combustion spontanée opérée sur deux personnes réunies dans une même chambre, on a vu cette double combustion ne pas produire celle de l'appartement ni des meubles.

6°. Il n'est pas démontré que la présence d'un corps enflammé soit nécessaire pour développer les combustions humaines spontanées; tout porte à croire le contraire.

7°. L'eau, bien loin d'éteindre la flamme, semble lui donner plus d'activité; et, quand la flamme a disparu, la combustion continue à s'opérer.

8°. Les combustions spontanées se sont montrées plus fréquemment en hiver qu'en été.

9°. On n'a point obtenu de guérison de combustions générales, mais seulement d'une partielle.

10°. Ceux qui éprouvent une combustion spontanée sont en proie à une chaleur interne très forte.

11°. La combustion se développe tout-à-coup, et consume le corps en quelques heures.

12°. Les parties du corps qui n'en sont point atteintes sont frappées de sphacèle.

13°. Chez les individus atteints de combustion spontanée, il survient une dégénérescence putride qui amène aussitôt la gangrène.

14°. Le résidu de cette combustion se compose de cendres grasses et d'une suie onctueuse, l'une et l'autre d'une odeur fétide qui se trouve également répandue dans l'appartement, qui en imprègne les meubles et qui frappe l'odorat à une grande distance.

L'auteur expose ensuite les deux théories de la combustion qui partagent actuellement le monde savant: celle de LAVOISIER, et celle qu'a proposée M. BERZELIUS dans ces derniers tems. Il passe alors aux théories proposées pour l'explication du phénomène qu'il a spécialement en vue.

La plupart des auteurs qui se sont occupés des combustions spontanées ont cru voir une relation intime entre leur manifestation et l'usage immodéré que faisaient des substances spiritueuses les individus qui en étaient atteints. Ils pensent que ces liqueurs, se trouvant continuellement en contact avec l'estomac, pénètrent à travers les tissus, et les imbibent jusqu'à saturation, de manière qu'il suffit ensuite de l'approche d'un corps enflammé pour en déterminer la combustion.

M. Julia-Fontenelle ne croit pas qu'on puisse s'arrêter à cette explication.

Il se
cette p
donné
cette s
humain
donne
vainem
qu'il a
et mêm
Une
posée.
decins,
en plus
portés
autres
l'appro
trique
chez le
KEPP et
spontan
de gaz h
Cette
observa
en prés
sur tout
aux extr
chaque
dégagea
ponction
de plus
les gaz i
M. Ju
à celles
pas deve
cause de
sur des
rendre c
tenant p
pur, dan
de carbo
Enfin,
dues nor
l'oxigène
matière p
10
tante.

Il se fonde 1^o sur ce que rien ne démontre la réalité de cette prétendue saturation des organes chez les personnes abandonnées à l'usage des boissons spiritueuses ; 2^o sur ce que cette saturation elle-même ne suffirait pas pour rendre le corps humain combustible ; et, pour démontrer cette assertion, il donne le résultat de plusieurs expériences, dans lesquelles il a vainement tenté de rendre inflammable de la chair de bœuf qu'il avait laissée plusieurs mois tremper dans de l'eau-de-vie, et même dans de l'alcool ou dans de l'éther.

Une autre explication des combustions humaines a été proposée. M. le docteur MARC, et avec lui plusieurs autres médecins, d'après le développement de gaz hydrogène qui a lieu en plus ou moins grande quantité dans les intestins, ont été portés à croire qu'une telle formation devait avoir lieu dans les autres parties du corps, et que ce gaz pouvait prendre feu par l'approche d'un corps enflammé, ou bien par une action électrique produite par le fluide électrique qui se serait développé chez les individus ainsi brûlés. D'après cela MM. LEGAT, KEFF et MARC supposent, chez les sujets atteints de combustion spontanée, 1^o un état idio-électrique ; 2^o le développement de gaz hydrogène ; 3^o son accumulation dans le tissu cellulaire.

Cette dernière manière de voir paraîtrait confirmée par une observation très curieuse de M. BAILLY. Ce médecin, faisant, en présence de plus de vingt élèves, l'ouverture d'un cadavre sur tout le corps duquel était un emphysème plus considérable aux extrémités inférieures que partout ailleurs, remarqua que, chaque fois qu'on y faisait des incisions longitudinales, il s'es dégageait un gaz qui brûlait avec une flamme bleue. La ponction de l'abdomen en donna un jet qui produisit une flamme de plus de six pouces de hauteur. Un fait remarquable, c'est que les gaz intestinaux, loin d'augmenter la flamme, l'éteignaient.

M. Julia-Fontenelle, se fondant sur des raisons analogues à celles qui lui ont fait rejeter la première hypothèse, ne croit pas devoir admettre la présence du gaz hydrogène comme cause des combustions spontanées. Il s'appuie, en particulier, sur des expériences dans lesquelles il a vainement tenté de rendre combustibles des tranches de viande fort minces, les tenant pendant trois jours plongées dans du gaz hydrogène pur, dans du gaz hydrogène percarboné, dans du gaz oxide de carbone, ou dans du gaz oxigène.

Enfin, suivant lui, les combustions humaines ne sont point dues non plus à une combinaison de la matière animale avec l'oxigène de l'air, quelles que soient les altérations que cette matière puisse subir ;

1^o. Parcequ'il ne se développe pas une température suffisante ;

2°. Parce qu'en admettant cette combustion comme réelle, le résidu serait un charbon qui ne pourrait être incinéré qu'à une température rouge, tandis qu'au contraire on n'a que de la cendre;

3°. Parce que l'un des produits des combustions humaines spontanées est une substance onctueuse, que ne donne jamais la combustion des substances animales;

3°. Parce qu'elle ne produit presque point de produits ammoniacaux, tandis qu'il s'en produit toujours dans toute combustion animale.

Après avoir ainsi rejeté toutes les hypothèses proposées jusqu'ici, M. Julia-Fontenelle en conclut que ce phénomène est le résultat d'une décomposition interne, et est tout-à-fait indépendant de l'influence des agens extérieurs; nous reproduirons textuellement ses conclusions:

“ Nous regardons, dit-il, ce qu'on nomme combustions humaines spontanées, non comme de véritables combustions, mais comme des réactions intimes et spontanées qui sont dues à des produits nouveaux auxquels donne naissance une dégénérescence des muscles, tendons, viscères, &c. Ces produits en s'unissant présentent les mêmes phénomènes que la combustion, sans dépendre aucunement de l'influence des agens extérieurs, soit en admettant l'effet des électricités opposées de Berzélius, soit en citant, par exemple, l'inflammation de l'hydrogène par son contact avec le chlore, l'arsenic, ou l'antimoine en poudre, projetés dans ce dernier gaz, &c.

“ On pourrait m'objecter cependant que quelle que soit la cause qui détermine cette combustion, le calorique dégagé doit être considérable, et, par conséquent, incendier tous les objets voisins. Nous répondrons à cela que toutes les substances combustibles ne dégagent pas, bien s'en faut, une égale quantité de calorique par la combustion. DAVY a démontré qu'une gaze métallique ayant 160 trous par pouce carré, et faite avec un fil de 1-60 de pouce de grosseur, se laisse traverser, à la température ordinaire, par la flamme du gaz hydrogène, tandis qu'elle est imperméable à celle de l'alcool, à moins que la gaze ne soit très fortement chauffée. D'après le même chimiste, une gaze chauffée au rouge laisse passer la flamme du gaz hydrogène sans se laisser traverser par le gaz hydrogène percarboné. Il est probable, d'après cela, que les produits dus à la dégénérescence du corps peuvent être combustibles, sans cependant dégager autant de calorique que les autres corps combustibles connus, et sans laisser de résidu comme ces deux derniers gaz; et, en dernière analyse, nous pensons que, chez quelques sujets, et principalement chez les femmes, il existe une diathèse particulière, laquelle, jointe à l'asthénie qu'occa-

siont
tueus
nous
cette
dance
affect
c'est-
néres
nouve
mine

“ I
soient
tout e
pour l

M.
intitulé
(ou bl
origina
peuple

L'au
cultivé
Monde
ne l'on
ticulier
comme
culière
Moreau
peut for
toire de
seconde
mal Fre

Nous
de dess
qu'il ne
quelque
Sans, de
petite ce
la regre

sionnent l'âge, une vie peu active, l'abus des liqueurs spiritueuses, peut donner lieu à une combustion spontanée. Mais nous sommes loin de considérer comme cause matérielle de cette combustion ni l'alcool, ni l'hydrogène, ni une surabondance graisseuse. Si l'alcool joue un rôle principal dans cette affection morbifique, c'est en contribuant à sa production, c'est-à-dire à produire, avec les causes précitées, cette dégénérescence dont nous avons parlé, laquelle donne lieu à de nouveaux produits très combustibles, dont la réaction détermine la combustion du corps.

“ Il est fâcheux que les observations publiées jusqu'ici ne soient pas plus complètes. Nous nous proposons de recueillir tout ce qui sera propre à nous éclairer sur un sujet si important pour la médecine légale.”

RECHERCHES SUR LE MAÏS.

M. MOREAU DE JONNES commence la lecture d'un mémoire intitulé: “ Recherches de géographie botanique sur le maïs (ou bled-d'inde), la synonymie de cette céréale, son pays originaire, l'étendue de sa culture, et son antiquité chez les peuples aborigènes du Nouveau-Monde.”

L'auteur a pour but de prouver: 1^o. que le maïs était cultivé en Amérique à l'époque de la découverte du Nouveau-Monde; 2^o que ni les Arabes, ni les Romains, ni les Grecs ne l'ont jamais connu dans l'ancien continent, et qu'en particulier la plante d'Afrique que quelques auteurs ont regardée comme identique au maïs n'était autre qu'une espèce particulière de millet. Ces différents points une fois établis, M. Moreau de Jonnes se propose de chercher quelles lumières peut fournir l'étude archéologique du maïs relativement à l'histoire de l'Amérique avant la conquête. Ce sera l'objet d'une seconde lecture dont nous entretiendrons nos lecteurs.—(*Journal Français.*)

LA LANGUE MIKMAQUE.

Nous voyons disparaître si rapidement les tribus sauvages de dessus le sol de l'Amérique, que nous avons à craindre qu'il ne reste pas même l'idée d'aucune de leurs langues, après quelques siècles. Mais, serait-ce donc une si grande perte? Sans doute: la perte d'une langue n'est pas une chose de si petite conséquence, que les savans ne puissent et ne doivent la regretter. On regrette tous les jours qu'on ne puisse dé-

couvrir le sens d'un écrit carthaginois qu'on dit être conservé dans une bibliothèque d'Europe. Dans quelques siècles d'ici, les savans chercheront peut-être en vain quelques traces des langues qui ont été si longtemps parlées en Canada. Si l'on regrette déjà que nous laissions perdre les anciens noms de nos lacs, rivières, montagnes, &c. pour y suppléer par des nouveaux, que sera-ce, si par notre négligence, nous laissons éteindre toute idée de ces langues? C'est cette réflexion d'un de vos écrits dans votre savante et intéressante *Bibliothèque Canadienne*, * Mr. BIBAUD, qui m'a donné la pensée de vous adresser un court précis de la logique du langage mikmaque, invitant ceux qui ont quelques connaissances dans les autres langues sauvages à en faire autant. Ces précis doivent être extrêmement courts, puis qu'ils ne sont en partie que pour satisfaire la curiosité des savans, qui aiment à avoir quelques idées même des langues qu'ils ne parlent point. Les préjugés que l'on conserve contre les tribus sauvages, à cause de leur manière de vivre, qui est si éloignée de nos coutumes; la rebutante malpropreté de plusieurs de leurs familles; la vie vagabonde et fainéante de plusieurs d'entr'eux, principalement de ceux qui courent les côtes nord et sud du fleuve St. Laurent, depuis Gaspé jusqu'à Québec, et qui ne sont souvent que de vils rebuts, chassés par sentence des chefs, des villages qu'ils déshonorent par leur mauvaise conduite; tout cela nous porte naturellement à croire que ces peuples ne peuvent rien posséder qui mérite le moins du monde la plus légère attention en leur faveur. Mais, ici comme ailleurs, il paraît que l'auteur des langues se plaît à confondre la vanité des superbes, en donnant des langues si riches, si énergiques, si abondantes, à des peuples que nous croyons si méprisables. Un avantage que pourrait nous procurer, un jour, ces analyses des langues sauvages, c'est qu'on parviendra peut être à les comparer avec les langues des peuples du nord de l'Asie, et qu'on pourra découvrir par là un problème qui nous est encore caché; c'est-à-dire d'où viennent les anciens habitans de l'Amérique; de quels peuples sont-ils descendus? Et en interrogeant l'histoire de ces peuples, on pourra peut-être découvrir à quelle époque cette partie du globe terrestre a commencé d'être habitée. Comme ces prétentions paraîtront peut-être chimériques à quelques uns, hâtons-nous de leur prouver qu'elles ne sont pas si vaines. D'après les relations des missionnaires jésuites, *sagma*, au Japon, signifie empereur; chez les Mikmaques, *sagma* est le pluriel de *sagmou*, et signifie chef ou prince. *Sanyapsi*, d'après les mêmes relations, signifie les pénitens; et *anyapsi* chez les

* Tome V, Numéro III, Pages 106 et suivantes.

• L
ils app
angl
To

Mikmaques, veut dire, je fais pénitence. Combien d'autres ressemblances ne pourrions-nous pas trouver, si nous étions à même de puiser dans les langues orientales? Je ne parlerai point des mœurs, des usages, de la physionomie de nos sauvages, et même de quelques parties de leurs habillemens; tous les voyageurs s'accordent à dire, dans leurs relations, qu'ils ont les plus grands rapports avec les peuples d'au-delà de l'océan Pacifique: quelques uns même prétendent qu'on a rencontré chez eux des sauvages du Canada. Mais enfin, quoiqu'il en soit, Mr. Bibaud, si vous jugez que mon ouvrage n'ennuie point trop vos lecteurs, je vais commencer.

Les sauvages Mikmaques distinguent deux genres dans leur langue: le genre noble pour les choses qui ont vie, et le genre ignoble pour les choses qui en sont privées. Ces deux genres influent non seulement sur les noms et les adjectifs, mais encore sur les verbes, comme nous le verrons.

Ils ont deux nombres, le singulier et le pluriel, pour les noms, adjectifs et pronoms; mais ils ont de plus le duel pour les verbes. Ils ont deux temps, le présent et le passé, pour les noms et adjectifs. Ils n'ont pas de pronoms possessifs, mais ils emploient l'initiale des pronoms personnels, avec une désinence particulière de leurs noms, pour exprimer la possession d'une chose. Il faut au moins un exemple pour éclaircir ces règles.

Les pronoms dont on prend l'initiale sont *ni*, je ou moi; *ki*, toi; *oula*, cela; *kinou* et *ninen*, nous; *kilau*, vous; *ouaguela*, ces choses. (*Négueum*, ou *négom* signifie, lui, elle; *néguela*, eux, elles). On dira donc, *n'ousse*, (*e* final muet,) mon père; *k'ousse*, ton père; *oussel* ou *ouss'l*, son père; *n'oussinou*, ou *n'oussinen*, notre père; *k'oussinou*, votre père; *oussioual*, leur père... Au temps passé, on dira, *n'oussak*, mon père; *n'oussinak*, nos pères; et de plus, en parlant des absents, on dira, *n'oussi-ououak*. Il faut observer que le *k'* accentué final ne se prononce pas; il est comme nos *s* au pluriel: dans le corps du mot, il ne se prononce pas non plus, mais il marque une forte aspiration, et a quelque rapport avec notre *h* aspirée.

Avant de passer plus loin, faisons remarquer la différence entre *ninen* et *kinou*. Cette différence est remarquable: le premier s'emploie quand on adresse la parole à une personne distinguée de celles qui parlent: des sauvages parlant à des Français, diront: *ninen elnouiek*; nous sommes sauvages, ou plutôt hommes; * mais en parlant entr'eux, ils diront: *kinou elnouïkou*. On aurait bien des langues savantes à parcourir

* Les sauvages s'appellent exclusivement hommes dans leurs langues: ils appellent les Français *ouenous*, qui vient de *oube* *elnou*, homme blanc; *anglécio elnou*, homme anglais, &c.

avant de trouver une distinction si délicate et si bien raisonnée.

Au passé, les noms propres se terminent en *ok*, comme *Piel*, *Pielok*, Pierre: les nobles en *ak*, comme, *n'oussak*, mon père; les ignobles en *ek*, comme, *oulagan*, *oulaganek*, plat. C'est un beau plat, *oula oulagan kelougit*; c'était un beau plat, *oula oulaganek keloulkebenek*.

La marque du pluriel dans les noms nobles est *k'*, mais, ce *k'* exige quelquefois le changement des lettres finales du mot: *epst*, une femme, *epigik*, des femmes; *sagmou*, un chef, *sagmak*, des chefs. Dans les noms ignobles, le pluriel est en *al*, *il*, *ek*, *oul*: *m'kechen*, un soulier, *m'kechenel*, des souliers. Cette *l* finale se prononce comme dans le mot anglais *able*.

Chich au bout d'un mot annonce un diminutif: *pibenaskaw*, un pain; *pibenacanchich*, un petit pain. *K'chi* devant le mot a un effet contraire: *pättiach*, un pêtre, *k'chipättiach*, un évêque; *chabéouit*, sage, *k'chichabéouit*, très sage.

Je ne parlerai point de leurs pronoms, qui suivent en tout les mêmes règles que les noms, comme, *tan*, lequel, pluriel, *tanit*, *tanak*, au passé noble, *tanek*, au passé ignoble; *tanek*, présent ignoble singulier, et *tanitel*, pluriel.

La langue mikmaque peut passer pour une des langues les plus riches en verbes; tous les noms et adjectifs sont susceptibles de devenir verbes: *koundeau*, pierre; *koundeoui*, je suis pierre. Ils ne peuvent même souvent exprimer les noms que par quelques personnes de leurs verbes, comme, un sage, *chabéouit*; il est sage, celui qui est sage: le créateur, *kijoulk*, il nous a créés; le sauveur, *ouchtaoulk*, celui qui nous a sauvés; le père, *ouéouiguit*, il est père &c.

On distingue les conjugaisons par le présent de l'indicatif: il y en a en *i* comme *kelougi*, *kelougin*, *kelougit*, je suis, tu es, il est beau, (en prononçant *lou* long; en le prononçant bref, il signifie, je parle); d'autres en *aye*, *eye*, *em*, *ou*, &c. Je n'entrerai point dans ces divisions; je me contenterai de donner un temps avec ses personnes, et ensuite la première personne singulière des autres temps.

INDICATIF PRESENT.

Sing. *Amalkaye*, je danse, *amalkau*, tu danses, *amalkal*, il danse.

Duel. *Amalkaykou* (*kinou*), nous dansons; *amalkayek* (*ninen*), nous dansons; *amalkayok*, vous dansez; *amalkagik*, ils dansent.

Plur. *Amalkaldikou* (*kinou*) nous dansons; *amalkaldiek* (*ninen*), nous dansons; *amalkaldio'*, vous dansez; *amalkaldigik*, ils dansent.

Imparfait. *Amalkayep*, je dansais.

Parfait. *Kigi amalkayep*, j'ai dansé.

Plus que parfait. *Kichkigi amalkayep*, j'avais dansé.

Futur. *Amalkadech*, je danserai.

Fut. passé. *Kigi amalkadech*, j'aurai dansé.

Second présent. *Amalkanel*, lorsque je danse.

Second passé. *Amalkanek*, lorsque je dansais. Ce temps est susceptible de prendre *kigi* et *kichkigi*, lorsque j'ai, j'avais dansé.

IMPERATIF. *Amalka*, danse.

SUBJONCTIF, présent. *N't amalkau*, que je danse. Ce temps prend l'initiale des pronoms ; mais si le verbe commence par une voyelle, ils ajoutent un *t*. Nous faisons la même chose dans la phrase interrogative, *Y a-t-il ?*

Imparfait. *Amalkag*, je danserais,

Plus que parfait. *Amalkachen*, j'aurais dansé.

Plus que parf. cond. *Amalkachen*, si j'avais dansé.

INFINITIF. Duel. *Amalkanik*, danser, ou danse.

Plur. *Amalkaldemk*, danser, ou danse.

Tous les temps du verbe reviennent à l'infinitif ; il serait trop long de les donner. Ces temps peuvent se rendre en français par *on* ; comme, *on a dansé*, *on aurait dansé*. Le gérondif, *amalkamkel*, *amalkaldimkel*, en dansant.

La plupart des verbes, (peu excepté, comme *amalkaye*), subissent une contraction dans les temps futurs, et même aux secondes personnes de l'impératif : *chaktem*, j'obéis, *chk'ettech*, j'obéirai ; *chk'eten*, obéis. Mais ce serait manquer au génie de cette langue de ne point parler des désinences en *chenek*, *chebenek* ; *chenik*, *chebenik* ; *chenika*, *chebenika*. Les troisièmes personnes duelles et plurielles des temps passés se terminent ainsi, de même que les adjectifs qui se rapportent à ces terminaisons ; ce qui donne aux Mikmaques une grande facilité de rimer les phrases de leurs discours, qu'ils partagent avec une telle mesure, que ces phrases rimées paraissent cadencées, et ont une espèce de rithme qui leur donne l'air et la grâce de la poésie.

La négation influe sur les verbes ; comme, *mou amalkau*, je ne danse pas ; *mou amalkaun*, tu ne danses pas ; *mou amalkaut*, il ne danse pas, &c.

Un verbe en mikmaque exprime par ses différentes désinences toutes les relations auxquelles il peut avoir rapport : par exemple, *nemideguei*, je vois, signifie l'action de voir en général : *mou nemidegau*, je ne vois pas. Si l'on ajoute un régime du genre ignoble, on dit, *nemidou*, je vois cela, cette chose ; *mou nemidou*, je ne vois pas. Avec un régime noble, *nemik*, je le vois ; *mou nemiouk*, je ne le vois pas.

Le verbe réfléchi, *nemichi*, je me vois ; *mou nemichiou*, je ne me vois pas : le passif, *nemikougi*, je suis vu ; *mou nemikougiou*,

Je ne suis pas vu. Le verbe réciproque mental, qui fait connaître que l'action se passe dans l'esprit ou l'imagination, *nemidelchi*, je crois voir; *mou nemidatchlou*, je ne crois pas voir; *elnoui*, je suis homme; *elnouidelchi*, je me crois homme. Le verbe personnel mental, qui exprime que l'action est modifiée en quelque chose dans la pensée: *nemidagi*, je vois dans ma pensée; *mou nemidagiou*, je ne vois pas dans ma pensée. *Etiei*, je vais; *elidagi*, je vais de la pensée, ou je convoite, je désire. On voit qu'il serait long de conjuguer un verbe en entier, d'après toutes ses désinences; mais ce sont ces désinences qui rendent cette langue si riche, et qui donnent occasion aux sauvages d'exprimer tant de choses en si peu de mots: par exemple, *tepchei*, j'écoute; *tepchedem*, j'écoute cela; *oulei*, je suis bien; de ces deux mots on forme *ouelchedem*, j'écoute cela avec plaisir. *Atkaye*, je demeure; *atkadem*, je demeure en un lieu; *kejalouei*, j'aime; de ces deux mots on forme *kejakadem*, j'aime à demeurer en tel lieu. *Ouelkadem*, signifierait la même chose; ou, je demeure avec plaisir en un lieu. Avec *tedli*, adverbe qui signifie, où, ici, on forme *tedlakadem*, je demeure ici: en sorte que ces deux mots, *kejakadem*, *tedlakademen*, signifient littéralement, j'aime à demeurer là où tu de demeures.

Mais comme les Mikmaques ont une manière très singulière d'exprimer le pronom régime des verbes, il faut en parler avant de terminer ce précis des règles de leur langue. Il n'y a que la désinence du verbe qui fasse connaître ces pronoms personnels régimes; car d'ailleurs ils ne sont aucunement exprimés. Il sera donc assez curieux de lire un temps de cette espèce de verbe.

Nemoul, je te vois; *nemoulouk*, je vous vois, il vous voit, ils vous voient; *nemichk*, il te voit; *nemoulek*, nous te, nous vous voyons; *nemichkik*, ils te voient; *nemin*, tu me vois; *nemiek*, tu nous vois, vous nous voyez; *nemit*, il me voit; *nemouik* (*kinou*); *neminamet* (*ninen*), il nous voit; *nemioik*, vous me voyez; *nemigik*, ils me voient; *nemoulkouik*, *neminamegik*, ils nous voient; *nemik*, je le vois; *nemit*, tu le vois; *nemiagel*, il le voit; *nemikou*, *nemiket*, nous le voyons; *nemioik*, ils le voient vous le voyez; *nemiattigel*, ils le voient.

Le régime indirect s'exprime de la même manière: *Eouikemoul*, je t'écris; mais il y a encore une désinence pour faire accord avec le régime direct pluriel: ce que je t'écris, *tan eouikemoul*; les choses que je t'écris, *tanet eouikemoulanel*: j'aime Dieu, *kijouk kejaln*; j'aime Dieu par-dessus toutes choses, *kijouk m'chet kok'ouat pagigiou-k'cha'nanet*. * Le mot *pagigiou*, plus, occasionne la contraction du verbe. On voit que cette

* Cette phrase fournit un exemple de leur amour pour la rime.

langue ne marche pour ainsi dire que par verbes. Si l'on a un nom pour régime d'un verbe, et qu'il y ait moyen d'y suppléer par un verbe, il ne faut pas manquer de l'employer : ainsi, j'écoute avec plaisir ton chant, se tourne par, j'écoute avec plaisir comme tu chantes ; *oulchedem dell-n'toun*.

On peut conclure, d'après les différentes désinences de leurs mots, que les sauvages se permettent souvent des inversions pour rendre leurs phrases plus élégantes ; et pour cela, lorsque le sujet et l'objet du verbe sont de la troisième personne, le régime prend une désinence qui fait connaître que le verbe le gouverne : Dieu a dit au pécheur, ou à celui qui pêche, *kijouk elachenel padanntouligel* ; ou, *padanntouligel elachenel kijouk* : le Seigneur a parlé au Seigneur, *Sagmail elachenel Sagmail* ; ou, *Sagmail Sagmail eldchenel*.

Voici la manière d'exprimer le génitif, ou la possession d'une chose : Le Dieu des Dieux, *Nixkamk ou nixkamoual* ; Dieux leur Dieu.

Mais en voilà suffisamment, je pense, pour satisfaire la curiosité des gens de lettres, sans être trop à charge à ceux qui ne se soucient pas d'acquérir la moindre connaissance de la logique d'une langue qui les intéresse peu, et qui pourraient peut-être m'accuser de vouloir les faire parler *mikmaque* malgré eux. Votre, &c. J. M. B.

HOMERE ET OSSIAN.

Que j'aime la mythologie
Du chantre d'Achille et d'Hector !
Qu'il a de grâce et de magie !
Tout ce qu'il touche devient or.

Tour-à-tour gracieux, terrible,
Voyez sortir de son pinceau,
De Polyphème l'ancre horrible,
Et la grotte de Calypso.

Toujours neuf, sans être bizarre,
Créant ses héros et ses dieux,
Que loin des gouffres du Tartare
Son vaste Olympe est radieux !

De Neptune frappant la terre,
Le trident s'ouvre les enfers.
Tes noirs sourcils, dieu du tonnerre,
D'un signe ébranlent l'univers.

Je m'attendris au doux sourire
 Qu'Andromaque a mouillé de pleurs.
 Le dieu qui foudroyait soupire,
 Et l'Ida se couvre de fleurs.

Du ton naïf heureux modèle,
 Qu'Homère est doux, intéressant,
 Quand d'Ulysse le chien fidèle
 Expire en le reconnaissant !

Il embellit la fureur même,
 Quand son Achille est sans pitié ;
 On frémit, on admire, on aime
 Le bras vengeur de l'amitié.

Homère au soleil de la Grèce
 Emprunte ses plus doux rayons ;
 Mais Ossian n'a point d'ivresse ;
 La lune glace ses crayons.

Sa sublimité monotone.
 Plane sur de tristes climats :
 C'est un long orage qui tonne
 Dans la saison des noirs frimats.

Parmi les guerrières alarmes,
 L'rainant son lecteur aux abois,
 Il parle d'armes, toujours d'armes ;
 Il entasse exploits sur exploits.

De mânes, de fantômes sombres,
 Il charge les ailes des vents ;
 Et le souffle des pâles ombres
 Se mêle au souffle des vivants.

Il n'a point d'Hébé, d'ambroisie,
 Ni dans le ciel ni dans ses vers :
 Sa nébuleuse poésie
 Est fille des rocs et des mers.

Son génie errant et sauvage
 Est ce diable qui, dans Milton,
 S'en va de nuage en nuage
 Roulant jusques au Phlégéton.

Les
 littéra
 CATO
 et SEN
 travail
 leurs e
 lunette
 le soir
 de CA
 ouvrier
 lisant d
 agréabl
 cardina
 par-des

La p
 ses trav
 excellen
 GROTIU
 BUCHAN
 gal ses t
 pendant
 ardeur
 divers l
 partie d
 LOUIS
 fermé d
 dut à ce
 siècle ig
 renferm
 des irrég
 fit, pend

Vive Homère ! que Dieu nous garde
 Et des Fingals et des Oscars,
 Et du sublime ennui d'un barde
 Qui chante au milieu des brouillards !

M. LE BRUN.

ANECDOTES LITTERAIRES.

AMUSEMENS DES GENS DE LETTRES.

Les gens de lettres, pour se délasser de la fatigue des travaux littéraires, se sont créés des amusemens souvent bizarres.—CATON s'ennivrait pour se reposer des soins du gouvernement ; et SENEQUE conseille cette petite distraction aux écrivains qui travaillent beaucoup !—SOCRATE et HENRI IV jouaient avec leurs enfans.—TYCHO-BRAHE s'amusait à polir des verres de lunettes. BARCLAY était homme de lettres le matin, et jardinier le soir. BALZAC se plaisait à dessiner.—ROHAUT et le comte de CAYLUS couraient les boutiques, pour voir travailler les ouvriers—Hugh BLAIR et le grand ARNAUD se délassaient en lisant des romans. MONTAIGNE se vante d'avoir trouvé une agréable société dans son chat. SCIPION aimait la danse, et le cardinal de RICHELIEU trouvait le plus grand plaisir à sauter par-dessus un mur.

DES GENS DE LETTRES EMPRISONNÉS.

La prison ne trouble pas toujours l'homme de lettres dans ses travaux.—BOECE était dans les fers, lorsqu'il composa son excellent ouvrage sur les consolations de la philosophie.—GROTIUS écrivit en prison son commentaire sur St MATHIEU.—BUCHANAN produisit, dans le donjon d'un monastère de Portugal ses belles paraphrases sur les *Psaumes de David*. PELISSON, pendant les années de son emprisonnement, poursuivit avec ardeur ses études de grec, de philosophie, de théologie, et fit divers bons ouvrages.—CERVANTES composa la plus grande partie du *Don Quichotte*, pendant sa captivité en Barbarie.—LOUIS XII, lorsqu'il était duc d'Orléans, fut longtemps renfermé dans la tour de Bourges : il s'y appliqua aux études, et dut à cette circonstance d'être un monarque éclairé dans un siècle ignorant.—MARGUERITE, femme de Henri IV, ayant été renfermée au Louvre, y composa une très judicieuse apologie des irrégularités de sa conduite. CHARLES I, roi d'Angleterre, fit, pendant sa détention, le *Portrait d'un Roi*, ouvrage esti-

mable, qu'il adressa à son fils.—HOWELL composa presque tous ses ouvrages dans la prison de Fleet : il dut à la fertilité de sa plume le moyen de subsister doucement dans les fers ; et ses livres sont pleins de tant d'agrémens, qu'on ne se douterait guère qu'il n'ait été faits en prison.—Le savant SELDEN, arrêté pour avoir acquiescé les dîmes ecclésiastiques et les prérogatives de la noblesse et des rois prépara ses meilleurs ouvrages pendant sa détention.—Le cardinal de POLIGNAC avait formé le plan de l'*Anti-Lucrèce*, où il réfute les argumens des sceptiques ; mais ses occupations publiques l'empêchaient toujours d'exécuter ce grand dessein. Deux exils lui laissèrent heureusement des loisirs ; et l'*Anti-Lucrèce* fut le fruit des disgrâces de son auteur.—C'est dans l'exil que J. B. ROUSSEAU composa son Ode au comte DULUC, le chef-d'œuvre du genre lyrique. Enfin, la *Henriade* fut esquissée, et en grande partie terminée, par VOLTAIRE, pendant son incarcération à la Bastille.—Plusieurs bons ouvrages furent composés dans les prisons, sous le règne de la terreur.

DE LA MORT DE QUELQUES HOMMES DE LETTRES.

Il y a eu aussi des morts poétiques et grammaticales.—L'empereur ADRIEN fit en mourant cette célèbre apostrophe à son âme, qui a été si heureusement traduite par POPE.—LUCAIN ayant reçu de NERON l'ordre de mourir, se fit ouvrir les veines, et expira en récitant un passage de sa *Pharsale*, où il avait décrit la mort d'un soldat blessé.—CHAUCER dit adieu à toutes les vanités humaines, dans une pièce intitulée : *Ballade faite par Geoffroi Chaucer, sur son lit de mort*.—Pendant que des fanatiques déchiraient Corneille DEWICH en lambeaux, ce grand homme s'éteignait en récitant la troisième ode du troisième livre d'*Horace*, qui contient des sentimens conformes à la situation où il se trouvait.—GILBERT, qui fut le plus malheureux, et qui serait devenu le plus grand des poètes de son temps, mourut en balbutiant une ode sacrée, qu'il composait pendant son agonie.—METASTASE fit deux belles stances, quelques minutes avant sa mort.

Les anecdotes qui suivent sont d'une teinte différente.—Le père BOUHOURS était, comme on sait, un grammairien qui donnait plus d'attention aux mots qu'aux choses. Au moment où il se mourait, il fit venir ses amis, et leur dit, en expirant : *Je vais, ou je vas mourir, car l'un et l'autre se disent*.—MALHERBE, à l'article de la mort, reprochait encore à ses domestiques leurs solécismes, et les reprenait sur des fautes de langue. Son confesseur lui dépeignant les douceurs de l'autre vie avec des expressions triviales, " Ne m'en parlez plus,

ch
ho
ma
ils
cha
leu
nati
plo
Les
que
les
pren
barc
ces
poés
sous
comm
trouv
les b
A
essay
que
HEL
devin
du lat
et ach
même
Le R
V, on
les pas
Tom

lui dit-il ; votre mauvais style m'en dégouterait."—LAMORTE-LE-VAYEN aimait beaucoup à s'occuper des pays lointains : il mourut en demandant à ses amis, d'une voix éteinte : Eh bien, quelles nouvelles avons-nous du Mogol ?—Le mathématicien LAGNY étant à l'agonie, et ne reconnaissant plus aucun de ceux qui entouraient son lit, un de ses amis s'avisa de lui demander quel était le quarré de douze ? Lagny, qui n'avait plus que le souffle, lui répondit, sans savoir peut-être ce qu'il disait, *Cent quarante-quatre* ; et il rendit l'âme. (*Dictionnaire de la Folie et de la Raison.*)

 POESIE.

Il est inutile de chercher l'origine de la poésie : on la retrouve chez tous les peuples sauvages ou policés. Avant que les hommes pussent transmettre à la postérité, les évènements remarquables de leur temps, en les plaçant en corps d'histoire, ils en composaient des espèces de poèmes lyriques, qu'ils chantaient à leurs enfans, afin de leur faire aimer la gloire de leur patrie, et de les attacher à elle par une espèce d'orgueil national. C'était aussi par des chants poétiques qu'ils imploraient la divinité, ou la remerciaient de sa munificence. Les premiers monumens de l'histoire hébraïque sont des cantiques sacrés : les poèmes d'HOMERE nous ont fait connaître les commencemens de la Grèce, et le barde OSSIAN a été le premier historien des Ecossais. Les Gaules ont eu aussi leurs bardes, qui chantaient au milieu des armées et dans les festins : ces poètes subsistèrent jusque sous nos premiers rois ; mais la poésie proprement dite ne jetta quelques lueurs en France que sous CHARLEMAGNE ; puis il n'en fut plus question jusqu'au commencement du douzième siècle, que les *trouvadours* ou *trouvères*, lui rendirent la vie, en allant chanter de tous côtés les belles et les héros.

ABELARD, si célèbre par ses amours et par ses malheurs, essaya un des premiers de faire des vers dans le langage vulgaire que l'on parlait en France, de son temps : il chanta cette HELOISE qu'il aimait si tendrement, et pour laquelle son sort devint si déplorable. La traduction de la vie d'ALEXANDRE du latin en français fut ensuite commencée par Lambert LICORS, et achevée par ALEXANDRE de Paris, qui, pour cet ouvrage même, donna son nom aux grands vers ou vers alexandrins. Le *Roman de la Rose* vint plus tard. Sous le règne de CHARLES V, on vit paraître les chants royaux, les ballades, les rondeaux, les pastorales et les virelais ; et VILLON, du temps de LOUIS XI,

donna aux vers français un tour plus aisé et plus naturel. Sous LOUIS XII, SAINT-GELAIS traduisit l'*Odyssée* d'Homère, l'*Énéide* de VIRGILE et les *Épîtres* d'OVIDE.

Arriva le règne de FRANÇOIS I: la poésie prit alors une forme à la fois plus régulière et plus gracieuse: on lit toujours avec plaisir les pièces légères de Clément MAROT, fruits d'un génie facile, qui devina les grâces convenables à notre langage. À partir de cette heureuse époque jusqu'à HENRI IV, la poésie profita peu de progrès. Enfin MALHERBE vint. . . .

Avec un goût sévère et un esprit qui avait de l'élévation, ce poète sentit que notre langue manquait de noblesse et de régularité; et c'est à lui donner ce double et précieux avantage qu'il s'attacha dans ses compositions. BOILEAU a tracé de main de maître cette révolution opérée dans la poésie française.

Enfin Malherbe vint, et le premier en France,

Fit sentir dans les vers une juste cadence:

D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,

Et réduisit la muse aux règles du devoir.

Par ce sage écrivain la langue réparée

N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée,

Les stances avec grâce apprirent à tomber,

Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Tout reconnu des lois; et ce guide fidèle

Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

Ainsi, sans être un de ces hommes que l'on place au premier rang, Malherbe prépara le beau siècle littéraire de Louis XIV; et la poésie noble n'eut peut-être pas encore paru avec tant d'éclat et de correction, si son goût difficile et son oreille délicate n'eussent trouvé et reconnu le vrai génie de notre langue. (*Petit Dict. des Inventions, &c.*)

CAVES DES MORTS, DES GUANCHES. *

Ce sont des lieux anciennement creusés dans les rochers, ou formés par la nature, qui servent de sépulcre aux Guanches. Leur étendue est plus ou moins grande, suivant la disposition du terrain. Les corps y sont conservés dans des peaux de chèvre, avec des courroies de même matière. Les coutures sont si égales et si unies, qu'on n'en peut trop admirer l'art. Chaque enveloppe est parfaitement proportionnée à la grandeur du corps; mais ce qui paraît vraiment surprenant, c'est que ces corps sont presque tous entiers. Ils sont placés dans

* Naturels de l'île de Ténériffe, dont l'origine n'est pas bien connue.

diverses caves, les uns de bout et les autres couchés sur des lits d'un bois que les Guanches savent rendre si dur, qu'il n'est pas possible de le percer. Embaumés par un procédé qui n'est connu que de ce peuple, les cadavres sont aussi légers que s'ils étaient de paille. Plusieurs voyageurs qui en ont vu qui étaient sortis de leur enveloppe, assurent qu'on y distingue parfaitement les nerfs, les tendons, et même les veines et les artères, qui paraissent comme autant de petites cordes.

Ce n'est pas sans beaucoup de difficultés que l'on peut parvenir à obtenir des Guanches la permission de visiter leurs cavernes sépulcrales, et l'on s'exposerait au danger de perdre la vie, si l'on risquait de le faire sans leur agrément; car le respect qu'ils ont pour les corps de leurs ancêtres est si grand, que la seule curiosité des étrangers passe chez eux pour une profanation: mais si en raison des services qu'on a pu leur rendre, ils consentent à conduire un étranger dans les tombeaux qui leur sont propres, rien ne peut les décider à laisser voir ceux où sont déposés les corps de leurs rois et des grands hommes qui ont illustré leur pays: si on les presse sur ce point, ils répondent qu'il y a effectivement plus de vingt caves destinées à ces seules sépultures; mais qu'elles sont inconnues, même parmi eux, à l'exception de quelques vieillards qui sont dépositaires de ce grand secret, et qui ne doivent jamais le révéler.—(Merveilles du Monde.)

LA SOURCE DE KNARESBOROUGH.

Cette source, qui a la propriété de pétrifier les objets avec lesquels elle se trouve en contact, est située au pied d'un rocher de pierre à chaux, à une petite distance de la rivière nommée *Nidd*. Après avoir coulé pendant l'espace d'environ soixante pieds, elle se divise et s'étend d'elle-même sur le sommet d'un rocher, d'où elle tombe ensuite, de trente ou quarante places différentes, dans un canal qu'on a creusé tout exprès pour la recevoir. Chaque goutte d'eau produit en tombant un son musical, qui provient sans doute de la courbe que décrit intérieurement le rocher, depuis sa base jusqu'à son sommet, qui offre une saillie de quinze pieds. Plusieurs arbrisseaux, parmi lesquels on distingue le *semper-vivum*, concourent à embellir le spectacle agréable que procure la chute multipliée de cette source.

L'eau qui coule goutte à goutte à travers la cavité du roc, dépose de belles particules de terre nitreuse, qui s'incrustent sur les feuilles, la mousse et les autres objets qu'elle rencontre

en tombant. Parmi les pétrifications auxquelles ces diverses incrustations donnent lieu, on remarque de très gros morceaux de mousse, sous les formes les plus curieuses, et des nids d'oiseaux avec les œufs, qui ont pris la consistance de pierre.—
Ibid.

LE METAPALO. (TUE-PIFU.)

Le Métapalo est un arbre qui croît dans les montagnes des Andes, du côté de Tarigagna. Il croît faible et mince, à côté d'un puissant arbre, auquel il se joint, et le long duquel il monte jusqu'à ce qu'il soit parvenu à le dominer. Alors il élargit sa houpe d'une manière extraordinaire, et jusqu'à dérober les rayons du soleil à l'arbre qui lui servit d'appui. Il se nourrit de sa substance jusqu'à ce qu'il l'ait consumé et détruit, et reste ainsi maître de la place. Alors il devient si gros, qu'on s'en sert pour faire de très grands canots, son bois y étant extrêmement propre, par la quantité de ses fibres et sa légèreté.—*Ibid.*

SUR LES GRANDS MODELES,

DONT L'ETUDE EST NEGLIGÉE AUJOURD'HUI.

A notre siècle, épris de beautés fantastiques,
Rappelons un instant les modèles antiques.

HOMERE le premier arrête nos regards :

C'est un soleil levé sur la route des arts.

VIRGILE, d'ornemens prodigue avec réserve,

Tient toujours dans ses mains le flambeau de Minerve,

Joignant la pureté de l'ensemble et du trait,

TERENCE offre des mœurs un fidèle portrait.

HORACE, nous donnant le précepte et l'exemple,

Guidé par Apollon nous conduit dans son temple.

TACITE charge encor ses tableaux rembrunis :

Quand il peint les tyrans, ils sont déjà punis.

Mais à l'antiquité restant toujours fidèles,

Nous pouvons parmi nous suivre d'autres modèles.

Par le même génie ils ont été poussés,

Et les anciens par eux sont souvent surpassés.

Le SOPHOCLE français, notre premier grand-homme,

Elève à sa hauteur POMPEË, AUGUSTE et Rome.

RACINE, qu'EURIPIDE eût nommé son vainqueur,

Seul a su pénétrer tous les secrets du cœur.

M.
surtou
a beau
très fo
dessus
vertes
surfac
que l'
cepend
l'écou
de cel
Pou
incisio
rieure,
chacun
10 à 1
un coi

Un
instrum
et l'effe
avec ce
qu'on p
force d
de la fl
tous leu
c'est qu
que son
Cette
celle dé
la desc

La raison et le goût, par le moderne Horace,
 En vers législateurs son gravés au Parnasse.
 MOLIERE, successeur du MENANDRE romain,
 D'un regard plus profond sonde le cœur humain,
 Et couvrant la raison d'un voile diaphane,
 Joint le goût de Térence au sel d'ARISTOPHANE.
 Inspiré par la grace et par le sentiment,
 Ce LA FONTAINE, au sein d'un abandon charmant,
 Semble même ignorer les trésors qu'il fait naître:
 C'est Psyché caressant l'amour sans le connaître.

M. FAYOLLE,

INVENTIONS.

M. SMART, convaincu de l'utilité des toits presque plats, surtout à Londres et dans d'autres grandes villes, où le terrain a beaucoup de valeur, a imaginé de placer sur les poutres de très fortes lattes, laissant peu d'intervalle entr'elles, et d'établir dessus un lit de briques avec ciment. Ces briques sont recouvertes par un lit de tuiles et maintenues avec du mastic, et leur surface supérieure est enduite de deux couches d'huile de lin, que l'on verse bouillante dessus le toit, qui paraît droit, et a cependant une inclinaison suffisante vers le bord, pour faciliter l'écoulement de l'eau. Le prix de cette toiture est la moitié de celui du plomb; son seul inconvénient est son poids.

Pour construire ce toit, l'auteur fait dans les poutres une incision longitudinale; il coupe au milieu la languette supérieure, et ayant fait une incision presque à l'extrémité de chacune des languettes, il la relève pour former un angle de 10 à 16 degrés avec la pièce principale, et les maintient par un coin placé entre elles.

Un artiste de Boston, nommé Adam STEWART a inventé un instrument auquel il donne le nom de *Syrène*, dont l'harmonie et l'effet sont, dit-on, prodigieux: il a les touches du piano, avec cette différence, qu'elles sont assez rapprochées pour qu'on puisse en faire vibrer onze à la fois. Le son s'élève à la force de celui d'un grand orgue, et descend jusqu'à la douceur de la flûte et de l'harmonica. Il embrasse quatre octaves avec tous leurs demi-tons; et, ce qui étonnera peut-être plus encore, c'est que l'espace qu'il occupe n'est que d'un demi-pied cube, et que son poids n'excède pas quatorze livres.

Cette découverte annoncée a peut-être quelque analogie avec celle déjà connue en France, dont nous avons vu quelque part la description suivante:

“ L'auteur a imaginé de monter des tubes en verre et des gobelets en cristal, sur une sorte de piano, et d'opérer à volonté, par un ruban saupoudré de résine et humecté, un frottement sur un ou plusieurs de ces tubes ou gobelets.

“ Une pédale sert à mettre le ruban sans fin en mouvement, et les touches du piano font appuyer le ruban et produire des sons très agréables et très forts à toutes les notes correspondantes.

Mr. Robert WARD, de New-York, a inventé une nouvelle espèce d'obus, auquel il a donné le nom de *Torpedo*, et dont l'effet doit être des plus destructifs. Il prétend qu'un petit navire pourra, armé d'une seule pièce de 24, chargée d'un de ces obus, attaquer et détruire le plus fort bâtiment de guerre. La forme de ce projectile est conique; sa base est armée d'ailes tranchantes, qui lui donnent, au moyen de la force d'impulsion qu'il reçoit, le pouvoir de traverser l'épaisseur du navire dans les flancs duquel il doit éclater; et comme l'explosion sera, à volonté, produite ou simultanément, ou, par une mèche invisible, à feu plus ou moins lent, il sera impossible de se garantir de ses effets. Une souscription était ouverte pour l'achat d'un vieux bâtiment sur lequel on pût faire l'essai de ce nouveau foudre de guerre.—(*Journal Français.*)

EXPÉDIENT D'UN NOTAIRE.

En certain bourg, au bon homme Lucas,
Messire Artus passait un bail à ferme,
Et prétendait au bout de chaque terme,
Outre le prix, avoir un cochon gras.
Pour un cochon, je n'y répugne pas,
Dit le fermier, mais gras, c'est autre chose:
Qué sais-je, moi, ce qu'il arrivera;
Le grain, peut-être, ou le gland manquera:
Point ne me veux soumettre à telle clause.
Artus répond que point n'en démordra.
Messieurs, leur dit le notaire équitable,
Vous pouvez prendre un milieu; l'on mettra,
Qu'au sieur bailleur le preneur donnera,
Bon an, mal an, un cochon raisonnable.

LA MONNAYE.

N
quab
(dan
Rivi
roche
de ci
L'écc
tout
grillé
qu'on
était
était
et ce
solide
par la
grand
roc d
dur po
poudre
en le b

Un
avoir
entier
certain
trèrent
de la
prairie
une co
avec de
ment,
au-dess
vignes,
des noi
trouven
exciten
New-Y

Le 5
ques vi
les che
gueule
avait sa
a été tr

CURIOSITES NATURELLES.

Nous avons devant nous le détail manuscrit d'un fait remarquable qui a eu lieu récemment dans le comté de Buckingham, (dans la Virginie). En exploitant les carrières d'ardoise de la *Rivière James*, on a tiré du milieu d'une masse solide de rocher, un morceau d'écorce de pin de huit pouces de longueur, de cinq de largeur, et de trois quarts de pouce d'épaisseur. L'écorce était aussi parfaite et aussi saine, que si elle eût été tout récemment prise de l'arbre, excepté qu'elle était un peu grillée, ternie, et avait, à l'extérieur, une apparence cendreuse, qu'on aurait cru provenir du charbon, ou de l'ambre, et qui était peut-être occasionnée par la mine. Ce morceau d'écorce était enseveli dans le roc, à environ onze pieds de son sommet, et ce roc était lui-même couvert de huit ou dix pieds de terre solide et de glaise, qui probablement n'avait jamais été remuée par la main de l'homme. Il faut que cette écorce ait une grande antiquité. Le propriétaire voulait préserver le lit de roc dans lequel elle reposait; mais il était trop solide et trop dur pour être séparé autrement que par la force explosive de la poudre; et malheureusement la mine le détruisit entièrement, en le brisant en petits fragmens.—(*Journal de Richmond.*)

Un agent de Mr. Disbrow a employé la perforation, pour avoir de l'eau, à Providence, Etat de Rhode-Island, avec un entier succès. En un endroit, au bout d'un quai, à quelques centaines de verges du rivage primitif, les travailleurs pénétrèrent d'abord à travers la terre de rapport, ensuite à travers de la fange, à la profondeur de vingt pieds, puis par une prairie marécageuse, d'où il fut tiré d'excellente tourbe; puis par une couche de sable, de petits cailloux et de gravois quartzeux, avec de l'eau imprégnée de couperose et d'arsenic; et finalement, à trois ou quatre pieds plus bas, et à trente-cinq pieds au-dessous du lit de la rivière, par un vignoble fournissant des vignes, des grappes et des semences de raisins, des glands, des noisettes, des graines d'une variété de fruits inconnus; et trouvèrent enfin une source d'eau pure. Ces découvertes excitent beaucoup d'intérêt parmi les curieux.—(*Journal de New-York.*)

Le 5 Août, comme les travailleurs ôtaient les tuiles de quelques vieilles maisons à Basingstoke, ils découvrirent, pris entre les chevrons, les restes desséchés d'un chat tenant dans sa gueule un rat pareillement desséché. Il paraît que le chat avait sauté sur le rat, et qu'étant tombé dans la situation où il a été trouvé, il n'avait pu s'en tirer, et était conséquemment

mort de faim. Le temps a desséché les corps des deux animaux comme des momies égyptiennes. Ils sont présentement en la possession de M. Thomas WAINWRIGHT, l'ingénieur dessinateur polygraphe de Basingstoke. Ils sont bien dignes de l'inspection des curieux.—(*Journal de Londres.*)

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S:

A Montréal, le 15 du présent mois de Septembre, Mr. Louis COURSOLES, de St. Jude, à Dlle. Hélène DORION, de Montréal;

A Québec, le même jour, Edouard CARRON, écuyer, Avocat, à Dlle. JOSEPHINE DEBLOIS;

Au même lieu, le 23, Mr. Nicholas JULIEN à Dlle. Hélène FLUET.

DE'CE'DE'S:

Le 1er. du présent mois de Septembre, à la Rivière du Loup, Dame Reine RAINBAULT, veuve de feu A. GAGNON, écuyer, N. P.

Le 7, à St. Jean, Dlle. Marguerite MARCHAND, fille de Mr. J. G. Marchand, de Plattsburg, âgée de 16 ans;

Le 10, à Montréal, Pierre HUGUET-LATOUE, écuyer, âgé de 56 ans;

Le même jour à St. Laurent, Mr. J. Bte. HERIGAULT, Chirurgien, âgé de 38;

Le 13, à St. Valentin, Dame Josephite R. VERBONCEUR, épouse de Mr. H. GAUVIN;

Le 17, à Montréal, Dlle. Sophia SEWELL, fille de S. SEWELL, écuyer;

Le 21, à Berthier, Mr. G. H. ROLLAND D'ARMINAULT, N. P. âgé de 24 ans;

Le 23, à Québec, John GONDIE, écuyer, Avocat;

Le 24, à Montréal, Elisabeth Catherine Elise Ariane, enfant de Joseph ROY, écuyer, âgée de 3 ans;

Le 30, au même lieu, Mr. J. M. HUPE', âgé de 74 ans.

L
Tom
Ve
qui M
d'un
Mont
sauva
avait
Le co
dans l
beau
avec l
cette
Tsour
une ac
avaien
Les
Baron
milles
Kondi
Il éta
piéd à
quois
l'on a
étaient
de can
Sur
l'endro
lorsqu
et effr
soixan
suivre
jusqu'à
se mit
Iroquo
leur de
de furi
Tom

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII.

OCTOBRE, 1828.

NUMERO V.

HISTOIRE DU CANADA,

Vers la fin d'Aout (1697), le sieur de Lamotte-Cadillac, à qui M. de Callières avait fait savoir les bruits qui couraient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montréal, avec un grand nombre de Français et trois cents sauvages, Hurons, Outaouais, Sakis et Pouteouatamis, qu'il avait eu l'adresse d'engager à venir au secours de la colonie. Le comte de Frontenac se trouvait alors dans cette ville, et dans l'audience qu'il donna à ces guerriers, il leur témoigna beaucoup de satisfaction de leur zèle, et surtout de l'ardeur avec laquelle ils avaient poursuivi les Iroquois pendant toute cette campagne. Ils avaient en effet tué ou pris plus de cent Tsonnonthouans, depuis le printemps, et il venait de se passer une action de vigueur, où des sauvages de ces quatre tribus avaient eu part.

Les Iroquois s'étant mis en campagne pour aller rejoindre le Baron, qui était allé s'établir près d'Orange, avec trente familles de sa tribu, quatre de leurs découvreurs rencontrèrent Kondiaronk, ce fameux chef huron dont il a déjà été parlé. Il était à la tête de cent cinquante guerriers, et avait mis pied à terre dans le fond du lac. Deux des découvreurs iroquois furent tués; les deux autres furent faits prisonniers, et l'on apprit d'eux, que leurs gens n'étaient pas loin; qu'ils étaient au nombre de deux cent cinquante; mais qu'ils n'avaient de canots que pour soixante au plus.

Sur cet avis, Kondiaronk s'avança avec toute sa troupe vers l'endroit où on lui avait dit que les ennemis étaient campés: lorsqu'il en fut à une portée de fusil, il feignit d'être surpris et effrayé de leur nombre, et de prendre la fuite. Aussitôt soixante Iroquois se jettèrent dans leurs canots pour le poursuivre: Kondiaronk poussa au large et fit force de rames jusqu'à ce qu'il fût à deux lieues de terre. Alors il s'arrêta, se mit en bataille, essuya, sans tirer, la première décharge des Iroquois, qui ne lui tuèrent que deux hommes; puis, sans leur donner le temps de recharger, il fondit sur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs canots furent percés ou

fracassés. Trente sept furent tués, quatorze furent pris, et les autres se noyèrent.

Kondiaronk avait rendu un autre service aux Français, en avertissant les Miamis de se défier du Baron, qui sous prétexte de vouloir faire alliance avec eux, ne songeait qu'à les trahir, et en empêchant ses compatriotes de suivre ce chef dans la Nouvelle-York. Il était descendu à Montréal avec M. de Lamotte, et il eut la première part aux caresses du gouverneur général, suivant que s'exprime Charlevoix: Mais, continue cet historien, les sauvages ne se repaissent pas de fumée, et ceux-ci n'étaient point venus à Montréal pour recevoir des compliments; ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglais.

M. de Frontenac, qui savait à peu près tout ce qu'ils avaient dans l'âme, leur déclara que s'il y en avait parmi eux qui eussent quelque sujet de se plaindre, ils pouvaient s'ouvrir à lui en toute liberté, qu'il leur ferait faire toute la satisfaction qu'ils pourraient souhaiter; mais il ajouta qu'ils devaient bien se garder de prendre le change, en s'affaiblissant mutuellement; et qu'il était de leur intérêt de continuer à pousser vivement les Iroquois, qu'il était lui-même bien résolu de ne point épargner.

Alors ONANGUICÉ, chef des Pouteouatamis, prit la parole au nom de tous, et dit qu'on leur promettait ordinairement beaucoup plus qu'on n'avait apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avait souvent assurés qu'on ne les laisserait pas manquer de munitions, et que néanmoins il y avait plus d'un an qu'on ne leur en avait point fourni; que les Anglais n'en usaient pas de même avec les Iroquois, et que si l'on continuait à les abandonner de la sorte, ils ne paraîtraient plus à Montréal.

Le général leur réponcit qu'il était vrai qu'ils n'avaient pas reçu cette année ce qu'on avait coutume de leur fournir annuellement; mais qu'ils n'y perdraient rien; qu'il avait eu besoin de tout son monde pour un grand projet de guerre, dont il ne pouvait pas s'ouvrir à eux dans le moment; mais que dès qu'il pourrait disposer d'un certain nombre de Français, il s'empreserait de leur faire porter toutes les choses dont ils pourraient avoir besoin. Cette réponse parut satisfaire les sauvages, et M. de Frontenac les congédia, sans exiger d'eux aucun service, parce qu'apparemment on était rassuré alors au sujet des entreprises des Anglais contre le Canada.

Ce général était presque uniquement occupé de l'entreprise pour laquelle il avait au ordre de tenir ses troupes prêtes, et qui était encore un mystère pour lui, lorsque le 7 Septembre, M. DES URSINS mouilla devant Québec. Cet officier lui remit une lettre du marquis de NESMOND, par laquelle il apprit qu'il

s'ag
de l
affai
15 C
prép
mar
lui.

D
Nesi
vaiss
Ang
cher
de l

join
Cett
aller
rang
de la
plus
Ang
du c

lui-n
laiss
à sa
subo
com
danc

Si
Ang
conq
et ap
qui,
Nou

M
pouv
outr
de so

Il
prop
tive,
fit p
ne p
qu'al
ne sé
Nesi
les l

s'agissait de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de PONTCHARTRAIN avait formé le projet, mais que c'était une affaire manquée. Dans une lettre qu'il écrivit au ministre, le 15 Octobre suivant, le comte de Frontenac lui mande que ses préparatifs étaient si avancés, qu'il aurait pu se mettre en marche huit jours après avoir reçu les ordres qu'il attendait de lui.

D'après le plan de M. de Pontchartrain, le marquis de Nesmond, à qui l'on donnait une escadre de douze ou treize vaisseaux de guerre, devait, après avoir achevé de chasser les Anglais de Terre-Neuve, se rendre à Pentagoët, et de là détacher un vaisseau pour aller à Québec, donner avis au comte de Frontenac de sa marche, afin que ce général pût l'aller joindre avec les quinze cents hommes qu'il avait dû tenir prêts. Cette jonction faite, et les troupes embarquées, l'escadre devait aller à Boston, sans perdre de temps, et cette ville prise, ranger la côte jusqu'à Pescadoué, ruinant, suivant la manière de faire la guerre alors en Amérique, toutes les habitations le plus avant qu'il se pourrait dans les terres, de sorte que les Anglais ne pussent les rétablir de longtemps. Le grand âge du comte de Frontenac ayant fait douter qu'il pût conduire lui-même ses troupes et ses milices à cette expédition, on lui laissait la liberté, ou de marcher en personne, ou de substituer à sa place le chevalier de Vaudreuil, qui, dans ce cas, serait subordonné en tout au marquis de Nesmond, au lieu que le comte de Frontenac, s'il venait, devait commander, sans dépendance, les troupes de terre.

Si après la prise de Boston et le ravage de la Nouvelle Angleterre, il restait encore du temps pour faire quelque autre conquête, la flotte avait ordre d'aller à Manhatte (New-York,) et après la prise de cette ville, y laisser les troupes du Canada, qui, en s'en retournant dans la colonie, ravageraient encore la Nouvelle York.

M. de Nesmond était parti trop tard de Larochelle, pour pouvoir exécuter tant et de si grandes entreprises; et il fut en outre retenu plus de deux mois sur mer par les vents contraires: de sorte qu'il n'arriva à Plaisance que le 24 Juillet.

Il tint un grand conseil de guerre pour délibérer s'il était à propos d'aller d'abord à Boston: tous opinèrent pour la négative, et leur principale raison fut que quelque diligence qu'on fit pour avertir le comte de Frontenac, les troupes du Canada ne pourraient arriver à Pentagoët avant le 10 Septembre; et qu'alors la flotte, qui n'avait que pour cinquante jours de vivres, ne serait plus en état de rien entreprendre. Sur cela, M. de Nesmond dépêcha le sieur des Ursins, à Québec, avec trois les bâtimens destinés pour le Canada, qui étaient venus à

Plaisance sous son escorte. Il resta encore quelque temps dans ces parages, dans l'espoir de prendre au moins quelques vaisseaux anglais; mais il fut contraint de s'en retourner en France, sans avoir eu occasion de tirer un seul coup de canon.

Le Canada vit se former, cette année, un projet qui aurait eu sans doute un heureux succès, si celui qui en fut le principal auteur, avait été secondé autant qu'il méritait de l'être. Il y avait déjà plusieurs années que quelques négocians s'étaient associés pour établir des pêches sédentaires en Canada; mais ils n'avaient pu encore convenir d'un lieu sûr et commode pour une pareille entreprise. Le sieur Riverin, dont il a déjà été parlé, homme entendu, actif et entreprenant, et que les obstacles ne rebutaient point, vint enfin à bout, après bien des difficultés, de faire accepter le havre du *Mont-Louis*, situé sur la côte méridionale du fleuve St. Laurent, et à peu près à moitié chemin entre Québec et la pleine mer.

On ne pouvait choisir un endroit plus convenable sous tous les rapports, d'après la description suivante qu'en fait Charlevoix.

“ Ce havre est l'embouchure d'une jolie rivière; le mouillage y est bon, et l'on n'y est exposé, dans la rade, qu'au seul vent du nord, qui souffle rarement en été. La rivière peut recevoir des bâtimens de cent tonneaux: ils y sont à l'abri de tous les mauvais temps, et à couvert des ennemis, (objet important alors), parce qu'on n'y peut entrer que quand la marée est haute; et que quand elle est basse, il n'y reste pas deux pieds d'eau, quoique dans la rivière même ils pussent être toujours à flot. D'ailleurs, cette entrée est facile à défendre, ayant, d'un côté, des montagnes inaccessibles, et de l'autre, une langue de terre qui fait une presque île d'une portée de mousquet de largeur au plus, et sur laquelle on peut construire un fort. Cette même langue de terre est aussi très propre à sécher le poisson, très abondant sur cette côte, depuis le *Cap des Rosiers*, qui est à l'entrée du fleuve, jusqu'à la rivière de *Matane*, c'est-à-dire dans l'espace de près de quatre-vingts lieues. On peut même faire la pêche des baleines encore quinze lieues plus haut. Pour ce qui est du terrain de *Mont-Louis*, il est propre à produire du froment, et toutes sortes de grains, et l'on y trouve de fort bons pâturages. Tous les navires qui montent à Québec passent à la vue de *Mont-Louis*, et l'on retirerait beaucoup d'utilité de ce poste, en le peuplant, pour secourir les bâtimens qui pourraient se trouver en peine, et manquer d'eau et de vivres, dans une navigation aussi longue et aussi périlleuse que celle du fleuve St. Laurent. Avec cela, on y avait découvert une carrière d'ardoise; il y a beaucoup de salpêtre, et un sauvage apporta, un jour, au sieur Riverin, un

mo
une
lier
péc
cho
que
étab
F
rene
prov
vent
Mai
de s
aucu
cont
Il ne
petit
née e
tout
cet h
U
les a
de l'
atten
fusser
servir
Québ
moins
dont
Il
ces b
jours
facile
dre su
voir c
mois
tons l
et apr
rait, il
pour
des o
homm
démarr
prêt p
que le
en raq

morcau de cuivre très pur, qu'il assurait avoir trouvé dans une ravine, entre deux montagnes. Enfin, quelques particuliers s'étant avisés d'aller pêcher dans ce hâvre y firent une pêche très abondante, quoiqu'ils manquassent de bien des choses nécessaires pour ce travail; et ce fut sur leur rapport que les associés du sieur Riverin consentirent à y faire leur établissement."

Plusieurs habitans étaient déjà partis en chaloupe pour s'y rendre, et un bâtiment chargé de sel et de toutes sortes de provisions était dans la rade de Québec, n'attendant qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsque, vers la fin de Mai, le comte de Frontenac reçut l'ordre, dont il a été parlé, de se tenir en garde contre les Anglais, et de ne permettre à aucun vaisseau de descendre le fleuve. Il fallut obéir, et ce contretemps dégouta entièrement les associés de M. Riverin. Il ne se rebuta pourtant pas lui-même: il sut encourager le petit nombre d'habitans qui étaient déjà à Mont-Louis; et l'année suivante, la pêche et la récolte y furent si abondantes, que tout le monde reprit cœur. Mais la suite ne répondit pas à cet heureux commencement.

Une bonne partie des troupes et des milices avait été sous les armes depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne, d'abord préparées à recevoir l'ennemi, qu'on attendait, ensuite à exécuter les ordres de la cour, quels qu'ils fussent; mais, remarque Charlevoix, si ces préparatifs ne servirent ni à repousser une seconde fois les Anglais de devant Québec, ni à faire sur eux des conquêtes, ils continrent du moins les Iroquois, et procurèrent aux habitans une tranquillité dont ils avaient presque perdu le souvenir.

Il ne restait plus, continue notre historien, qu'à humilier ces barbares de manière à les mettre entièrement et pour toujours hors d'état de troubler la colonie; et la chose paraissait facile avec les forces qu'on avait sur pied; mais avant de prendre sur cela une dernière résolution, M. de Frontenac voulait voir ce que produiraient les propositions qu'il avait faites, au mois de Novembre, aux quatre cantons supérieurs. Ces cantons lui avaient envoyé des députés pour lui demander la paix; et après leur avoir déclaré à quelles conditions il la leur accorderait, il leur avait donné jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, pour prendre leur résolution, en les obligeant de lui donner des otages. Il projeta ensuite d'envoyer cinq à six cents hommes contre les Agniers, qui seuls n'avaient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui; mais lorsque tout était prêt pour cette expédition, il changea d'avis, sous le prétexte que les neiges n'étaient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes.

Ce qui contribuait surtout à entretenir le comte de Frontenac dans l'espérance d'une paix prochaine avec les Iroquois, c'est qu'ils avaient essuyé plusieurs échecs dans la campagne précédente. Un parti d'Iroquois s'étant mis en campagne pour surprendre les Outaonais, fut découvert et entièrement défilé par les Hurons. Un autre parti s'étant approché de Cataragouy, sous la conduite de la Chaudière-Noire, ce fameux chef Onnontagué dont nous avons déjà eu occasion de parler, fut surpris, près de la baie de *Quinté*, par un parti d'Algonquins, qui en tua la moitié, parmi lesquels fut le chef lui-même, et prit sa femme et quelques autres prisonniers. Les Abénaquis s'étaient aussi rendus maîtres d'un fort situé à six lieues seulement de Boston.

Oureoubaré arriva à Québec à peu près dans le même temps qu'on y apprenait ces nouvelles. Il assura que son canton de Goyogouin était sincèrement disposé à la paix. Peu de temps après son arrivée, ce chef tomba malade d'une pleurésie qui l'emporta en peu de jours. Il fut enterré avec les mêmes honneurs que l'on rendait aux capitaines des compagnies. Il fallait, dit Charlevoix, que ce sauvage eût dans le caractère quelque chose de fort aimable; car toutes les fois qu'il paraissait, soit à Québec, soit à Montréal, le peuple lui donnait mille témoignages d'amitié. M. de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il avait toujours compté sur son crédit pour la conclusion de la paix avec les Iroquois. Oureouharé était chrétien depuis plusieurs années; et c'est de lui qu'on a dit, que son confesseur lui parlant, dans sa dernière maladie, des opprobres et des ignominies de la passion de JESUS-CHRIST, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria: "Que n'étais-je là! je les aurais bien empêché de traiter ainsi mon sauveur."

Au mois de Février, quatre Anglais arrivèrent d'Orange à Montréal, apparemment pour traiter de l'échange des prisonniers; et ce fut par eux qu'on eut la première nouvelle de la paix entre les puissances de l'Europe. Cette nouvelle fut confirmée, au mois de Mai, par l'arrivée du colonel SCHULLER, major d'Orange, et du ministre DELLIUS, qui ramenaient une vingtaine de prisonniers français. Ils présentèrent au comte de Frontenac une lettre du chevalier de BELLAMONT, gouverneur général de la Nouvelle-York, laquelle était datée de New-York, le 22 Avril, et portait en substance:

Qu'il lui envoyait les articles de la paix qui avait été publiée à Londres, au mois d'Octobre; que MM. Schuiller et Dellius, porteurs de sa lettre, lui amenaient tous les prisonniers français qui s'étaient trouvés entre les mains des Anglais dans la Nouvelle-York; que quant aux prisonniers qu'avaient faits les Iroquois, il enverrait ordre qu'ils fussent mis en liberté au

pl
s'i
de
soi
tel

le
ma
de
Ho
qui
de
mau
le c
qu'i
rede
en p
capt
dern
pour
qu'il
négo
comm
fusse
ordre
ne po
de co
pour
de co
qu'il a
de l'A
et fort
prison
quelqu
sur ce
MM
viron
avaient
dirent
qui lui
dant le
Bellam
anciens
lui décl
étaient e
que pou

plutôt, avec une escorte pour les mettre à l'abri de tout danger, s'il était nécessaire; qu'il ne doutait pas que, de son côté, M. de Frontenac ne fit relâcher tout ce qu'il avait de prisonniers, soit Anglais, soit sauvages sujets du roi de la Grande-Bretagne, tels qu'étaient les Iroquois.

M. de Frontenac lui répondit, par une lettre datée de Québec, le 8 Juin, que quicqu'il n'eût pas encore reçu du roi son maître la confirmation de la paix, il ne ferait aucune difficulté de remettre à MM. Schuiller et Dellius les Anglais et les Hollandais qui étaient prisonniers dans son gouvernement, et qui voudraient bien s'en retourner; qu'il n'avait jamais refusé de faire ces échanges, même au fort de la guerre, malgré le mauvais traitement qu'avaient éprouvé de la part des Anglais le capitaine de Villieu et plusieurs autres prisonniers français; qu'il ne pouvait comprendre qu'il eût chargé ses envoyés de redemander les Iroquois prisonniers dans la Nouvelle France; en promettant de faire mettre en liberté les Français qui étaient captifs chez eux; que ces peuples étant, depuis l'automne dernier, en pourparler avec lui, et lui ayant laissé des otages, pour sûreté de leur parole, c'était à ceux qu'il avait à faire; qu'il était inutile de se donner la peine de se mêler de cette négociation, puisque les Iroquois avaient toujours été regardés comme sujets du roi de France, même avant que les Anglais fussent devenus maîtres de la Nouvelle York; qu'il avait des ordres si précis de ne se point départir de ce principe; qu'il ne pouvait se dispenser d'y obéir, jusqu'à ce qu'il en eût reçu de contraires; qu'au reste, il avait pris de bonnes mesures pour empêcher les sauvages domiciliés dans la colonie française de continuer leurs hostilités contre les habitations anglaises; qu'il avait donné le même avis aux Cannibas et autres sauvages de l'Acadie, mais que comme ils étaient fort éloignés de lui, et fort irrités de ce qu'on retenait plusieurs de leurs gens prisonniers à Boston, il appréhendait qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse, si l'on ne se hâtait de les satisfaire sur ce point.

MM. Schuiller et Dellius partirent avec cette réponse. Environ deux mois après, des Iroquois du Sault Louis, qui avaient été voir leurs parens dans le canton d'Agnier, descendirent à Québec, et apprirent à M. de Frontenac des nouvelles qui lui firent beaucoup de plaisir. Ils lui rapportèrent que pendant le séjour qu'ils avaient fait dans leur pays, le chevalier de Bellamont y avait tenu un grand conseil, où avaient assisté les anciens des cinq cantons; que les Agniers avaient débuté par lui déclarer qu'ils étaient les maîtres de leurs terres; qu'ils y étaient établis longtemps avant que les Anglais y eussent paru; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la nation

lui appartenait en propre, ils allaient jeter au feu tous les papiers qu'on leur avaient fait signer, en diverses occasions; ce qu'ils firent sur-le-champ. Ils proposèrent néanmoins à M. de Bellamont d'arrêter les sauvages du Sault St. Louis qui étaient chez-eux, jusqu'à ce que le gouverneur du Canada leur eût renvoyé tous les Iroquois qu'il retenait. Il n'osa pas consentir à cette proposition, craignant sans doute que l'odieuse de la perfidie ne retombât sur lui. Il leur dit même que pour avoir la paix avec les Français, ils devaient la demander par une députation générale de toute la nation; qu'il voulait bien les aider à obtenir cette paix nécessaire à leur conservation; mais que pour cela, il était à propos qu'ils lui remissent tous leurs prisonniers, qu'il se chargerait de faire conduire à Montréal. Il ajouta qu'il savait que de tout temps ils avaient fait la guerre aux tribus qui se disaient alliées des Français; qu'il leur laissait la liberté de la continuer ou de faire la paix; mais qu'il leur défendait toute hostilité contre les Français ou les sauvages domiciliés parmi eux.

Sur ce que les sauvages lui ajoutèrent que les anciens avaient agréé la proposition du chevalier de Bellamont; de lui livrer tous leurs prisonniers, mais sans déterminer le temps où cela se pourrait faire, M. de Frontenac comprit que le gouverneur anglais et les Iroquois se ménageaient mutuellement et se défiaient les uns des autres; que les derniers étaient bien aises de s'appuyer du premier pour faire leurs conditions meilleures; et que le chevalier voulait profiter de l'occasion pour établir le droit de souveraineté de la Grande-Bretagne sur les Cantons. Il crut qu'il ne serait pas impossible de se servir de ces dispositions des uns et des autres pour les diviser; et que le moyen le plus probable d'y parvenir était de gagner les Iroquois, en leur persuadant que les Anglais voulaient disposer en maîtres de leur pays et de leurs personnes.

Dans cette vue, ayant appris que des Agniers étaient venus au Sault St. Louis, pour y visiter aussi leurs parens, non seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien traiter, mais il les fit même inviter à aller à Montréal, où, par son ordre, on n'oublia rien pour les bien régaler, et leur témoigner le plaisir qu'on avait de les voir. "C'était, dit Charlevoix, quelque chose de bien flatteur pour ces sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux puissances, dont chacune pouvait les détruire en moins d'une campagne, et dont ils avaient su mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, et en quelque façon, respecter de l'une et de l'autre."

Une seconde lettre du chevalier de Bellamont, datée de New-York, le 13 Août, confirma M. de Frontenac dans la

pensée
où l'on
de la
avaient
démarr

Du p
arriva
mens f
l'entrep
se rom
exprit f
succès,
d'ailleu
supposé
route,
barqua
mera, la
l'ouest,
une mer
telots eu
revoir;
pleuraie
tres, fai
adressai
sable d
dont ses
Colomb
talens d
mander
persuasi
de parve
qui, plu
leurs pla
l'assuran
qui avai
relevait
poir des
en prolo
TOME

pensée qu'il n'y avait rien de mieux à faire, dans les conjonctures où l'on se trouvait, que de travailler à inspirer aux Iroquois de la défiance des Anglais, ou plutôt à augmenter celle qu'ils avaient déjà, de telle sorte qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable aux intérêts des Français.

A Continuer.

DECOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

VOYAGE DE CHRISTOPHE COLOMB.

Du port de Palos, COLOMB cingla droit aux Canaries, où il arriva après dix jours d'une navigation dont les moindres évènements furent recueillis avec un intérêt que la grandeur de l'entreprise peut seule justifier. Le gouvernail de la *Pinta* se rompit dès la seconde journée. Les matelots, gens d'un esprit faible, virent dans cet accident le présage d'un mauvais succès, et témoignèrent déjà les craintes les plus vives. Chacun, d'ailleurs, reconnut l'insuffisance des navires, pour un voyage supposé devoir être long et dangereux. Avant de se remettre en route, Colomb les fit soigneusement réparer et fortifier; il embarqua des provisions fraîches, et le 6 Septembre, partit de Gomera, la plus occidentale des îles Canaries. De là, faisant voile à l'ouest, et laissant de côté les chemins déjà frayés, il s'élança dans une mer jusqu'alors inconnue. Lorsque, le second jour, les matelots eurent perdu de vue la terre, ils s'imaginèrent ne jamais la revoir; les uns, découragés et abattus, regrettaient leur patrie, pleuraient leurs parens, et passaient leur temps à prier; d'autres, faisant entendre les accens d'un plus violent désespoir, adressaient de vifs reproches à Colomb, qu'ils rendaient responsable de leur vie, en l'accusant d'une ambition démesurée, dont ses compagnons seraient les déplorables victimes. Mais Colomb, par un mélange aussi heureux que rare, joignait aux talens d'un grand navigateur, les talens nécessaires pour commander aux hommes, et manier les esprits: tantôt insinuant et persuasif, tantôt ferme sans être impérieux, il dut à ses discours de parvenir à consoler, à apaiser, à maintenir ses subordonnés, qui, plus d'une fois, pendant le voyage, renouvelèrent et leurs plaintes et leurs menaces. La gravité de son maintien, l'assurance qu'il montrait dans les dangers, inspiraient à ceux qui avaient dans l'âme quelque élévation, une confiance qui relevait leur courage; quant aux autres, plus nombreux, l'espoir des richesses qui les attendaient nourrissait leur cupidité, en prolongeant leur persévérance.

Colomb veillait à la fois, et sur tous les gens de ses équipages, et sur l'exécution de toutes les manœuvres : toujours placé sur le pont, il semblait se reprocher quelques heures que la fatigue le contraignait de donner au sommeil ; sans cesse il observait le mouvement des marées, la direction des courans, le vol des oiseaux, les poissons, les plantes marines, et tous les corps flottant sur la mer. Ses compagnons, s'éloignant de plus en plus des terres, et ne voyant plus aucun signe qui pût en faire soupçonner le voisinage, ne cessaient de manifester leurs craintes. Colomb employait différents moyens pour les rassurer ; entr'autres, il leur déclarait chaque jour, un nombre de lieues moindre que celui qu'ils avaient réellement parcouru. Mais l'effroi devint général, lorsque, le 14 Septembre, à la distance de près de trois cents lieues à l'ouest des Canaries, on s'aperçut que l'aiguille aimantée ne se dirigeait plus exactement vers l'étoile polaire ; mais à un degré plus ouest, différence qui croissait à mesure qu'on avançait. Abandonnés du seul et précieux guide que la nature a donné à l'homme, pour l'aider à se diriger sur les mers, nos navigateurs se crurent perdus sans ressource, au sein d'un océan sans bornes. Dans cette circonstance, Colomb déploya autant de présence d'esprit que d'adresse ; il rendit à l'espérance ses gens consternés, en donnant de cet effet une explication qui leur parut fort claire ; tandis que lui-même ne pouvait s'en rendre compte. Ce phénomène, qui n'inquiète plus aujourd'hui, n'est pas encore expliqué.

À quatre cents lieues environ des îles Canaries, la mer offrit l'aspect d'une vaste prairie ; les plantes qui la couvraient se trouvaient en quelques endroits si touffues, qu'elles arrêtaient la marche des vaisseaux. Ici l'explication de Colomb parut aux matelots perdre toute sa clarté ; ils pensèrent être arrivés au terme de toute navigation possible, et qu'infailliblement ils allaient périr. L'amiral mit, au contraire, un motif d'encouragement dans ce qui faisait le désespoir de ses gens ; selon lui, ces herbes épaisses étaient le signe certain du voisinage de quelque terre. Les navigateurs s'efforçaient de partager la sécurité de leur chef, lorsqu'un vent frais vint heureusement les dégager de ces plantes importunes. On aperçut en même temps, et pour la première fois, quelques oiseaux étrangers voltiger autour des vaisseaux, et diriger leur vol vers l'ouest. Chacun reprit courage, et l'on convint de la justesse des conjectures de l'amiral. Mais cette favorable disposition des esprits ne devait pas subsister longtemps.

Colomb, d'après ses calculs, se trouvait, le 1er. Octobre, à sept cent soixante-dix lieues à l'ouest des Canaries : selon son usage, il n'en déclara que deux tiers environ à ses gens. Mal-

gré o
de to
l'impr
du vo
réalis
peuse
incom
infini
de jou
plus t
ouver
pour
certai
usurp
rasser
donne
se trou
généra
qui ass

Colo
mais il
le visag
succès
chacun
à celui
l'opuler
pellait

Pend
quelque
espéran
alarmes
sembla
Colomb
furent
manifes

Cont
cependa
qui suffi
solennel
conditio
encore t
son entr
murmur
Dès ce
d'oiseau
noint s'e

gré cette précaution, il ne put empêcher le terreur de s'emparer de tous les équipages. On se croyait, plus que jamais, dans l'impossibilité de faire quelque découverte; les pronostics tirés du vol des oiseaux et d'autres circonstances, ne s'étaient point réalisés; les assurances données par l'amiral avaient été trompeuses; enfin tout espoir s'était évanoui à l'aspect d'une mer incommensurable, qui ne semblait promettre qu'une navigation infinie et des dangers sans nombre. Les murmures s'accrurent de jour en jour; les discours des plus résolus entraînent les plus timides, et bientôt les trois vaisseaux furent en rébellion ouverte contre l'amiral, traité de misérable aventurier, qui, pour exécuter un plan chimérique, conduisait à une perte certaine les infortunés sujets d'un prince crédule, dont il avait usurpé la protection. On alla jusqu'à proposer de se débarasser de Colomb, en le jettant à la mer. Sa mort, disait-on, donnerait la liberté de penser au retour, tandis que les vaisseaux se trouvaient encore en état de tenir l'eau. Toutefois, l'avis général fut que l'amiral serait contraint de prendre un parti qui assurât le salut de tous.

Colomb n'ignorait pas le complot qui se tramait contre lui; mais il affectait de n'en avoir aucune connaissance: l'air calme, le visage gai, mais l'agitation dans l'âme, il s'entretenait des succès qu'il avait obtenus, de ceux qu'il espérait: il parlait à chacun selon son caractère, adressant à celui-ci des consolations, à celui-là des reproches; il exagérait aux yeux des uns, l'opulence qui, bientôt, serait leur partage; aux autres, il rappelait leurs promesses faites devant Dieu et le roi.

Pendant qu'il s'occupait ainsi de comprimer leurs clameurs, quelques indices du voisinage des terres firent renaître quelques espérances, qui ne tardèrent pas à être suivies de nouvelles alarmes. La rébellion éclata enfin avec violence. On s'assembla tumultueusement sur le pont; on se livra à des menaces. Colomb tenta vainement de calmer les esprits; ses discours furent accueillis par des cris d'impatience et de rage, qui ne manifestaient que trop l'oubli du respect et de la subordination.

Contraint de composer avec les rebelles, Colomb conserva cependant assez de pouvoir sur eux, pour en obtenir un délai, qui suffit à l'accomplissement de son projet. Il leur promit solennellement de se conformer à ce qu'ils exigeaient de lui, à la condition qu'ils continueraient de le suivre et de lui obéir encore trois jours: passé ce terme, il s'engageait à abandonner son entreprise, et à les ramener en Espagne. On écouta sans murmurer sa proposition, et l'on n'eut pas lieu de s'en repentir. Dès ce moment, parurent, en grandes quantités, des troupes d'oiseaux: on put même en remarquer d'espèces habituées à ne point s'écarter de terre. Un matelot de la *Pinta* aperçut un

roseau flottant, qui semblait fraîchement coupé, et une pièce de bois travaillée de main d'homme. Les gens de la *Nigna* trouvèrent une branche d'arbre avec des baies rouges très fraîches. L'air devenait plus doux, plus chaud; les nuages, autour du soleil, offraient un aspect différent; pendant la nuit le vent était inégal et variable. Tous ces signes, remplis de charmes et d'intérêt pour Colomb, ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût très près de terre. Le soir du 11 Octobre, après une prière générale, il fit carguer les voiles, tenir les trois vaisseaux en panne, et veiller toute la nuit, de peur d'être poussé à la côte. Vers dix heures, apercevant dans le lointain une lumière, il appelle deux de ses principaux officiers, et tous trois reconnaissent que cette lumière, en mouvement, était portée d'un lieu à un autre. A minuit, on entendit crier de la *Pinta*: *Terre! terre! terre!*

Il est impossible de peindre la satisfaction, le bonheur que portèrent ces cris dans l'âme de nos navigateurs; ils allaient enfin voir cette terre désirée, et leurs tourmens étaient oubliés. Toutefois, après tant d'espérances trompées, quelques uns n'osaient encore se flatter d'un véritable succès; mais toutes les inquiétudes se dissipèrent avant la nuit. Au point du jour, on vit distinctement, à deux lieues au nord, une île plate et verdoyante, garnie de bois, arrosée de plusieurs ruisseaux, et présentant l'aspect d'un pays délicieux. Aussitôt la sécurité régna dans tous les cœurs: on se félicitait mutuellement; on s'embrassait, en versant des larmes de joie. Unis par les mêmes sentimens, les trois vaisseaux rendirent au ciel des actions de grâces dans un *Te Deum* chanté avec l'expression de la reconnaissance. Colomb devint ensuite l'objet de tous les hommages. On lui devait de grandes réparations: aussi, passant d'une extrémité à l'autre, ses gens, qui naguère l'avaient outragé, ne mirent plus de bornes à leur admiration; ils le regardèrent comme un homme inspiré par la divinité, et seul capable d'accomplir un dessein au-dessus des vues humaines. Se jettant à ses genoux, ils sollicitèrent de sa bonté un pardon qu'ils promirent de mériter par leur respect, leur soumission et la sincérité de leur repentir.

A ces démonstrations touchantes succède un tableau d'un autre genre: toutes les chaloupes garnies d'hommes, et dans un appareil militaire, s'avancent vers l'île, enseignes déployées, au son d'une musique guerrière. Attirés par la nouveauté de ce spectacle, les naturels accourent en foule sur la côte, et, par leurs gestes, par leurs regards, expriment à la fois leur étonnement et leur admiration. Colomb, richement vêtu et l'épée à la main, débarque, et le premier respire dans le Nouveau-monde. Ses compagnons le suivent: tous, à l'exem-

ple de leur chef, se prosternent et baisent la terre; on élève un crucifix, et de nouvelles actions de grâces sont adressées à Dieu. Colomb procède ensuite, par un acte solennel, et en sa qualité de grand-amiral de la couronne de Castille et de Léon, à la prise de possession de l'île, au nom du roi Ferdinand son maître: il la nomme *San-Salvador* (Saint-Sauveur.) * et prend, en conséquence de son traité, le titre et l'autorité de vice-roi. (*Beautés de l'Histoire d'Amérique.*)

TOPOGRAPHIE.

Lettre d'un des individus du parti qui a exploré le Saguenay et le pays adjacent jusqu'au lac St. Jean, datée de Tadoussac, Septembre 1828.

Je vous ai déjà transmis les renseignemens précieux et exacts qui m'ont été communiqués par Mr. GAUVREAU, de la Malbaie, au sujet des havres et de la navigation du Saguenay, ainsi que des terres et particularités des bords de cette rivière, et qui s'accordent presque en tout avec ce que j'ai observé de mes propres yeux. Je vais maintenant vous informer du résultat de mes observations immédiates et de mes opinions, à l'égard de l'étendue de pays qui vient d'être explorée, depuis le poste de *Chicoutimy* sur le Saguenay, jusqu'à celui de *Metabitschouan* sur le lac St. Jean, et tout autour de ce beau lac. Et pour commencer par *Chicoutimy*, je vous dirai que, selon moi, ce poste est si éminemment propre à devenir un des principaux entrepôts d'une population étendue, dans la colonisation future de cette partie du Bas-Canada, et d'une importance essentielle pour la ville et le district de Québec, tant à cause de la quantité de terres fertiles qui se trouvent dans les environs, qu'à cause de la facilité de communiquer par eau dans toutes les directions, encore augmentée par la marée, qui s'élève à ce poste à près de vingt pieds, que quiconque est capable d'apprécier la valeur et l'avantage de telles ressources (à peine à cent milles de la capitale et du boulevard du pays par un chemin sur terre facile à pratiquer), ne peut qu'être étrangement surpris de voir qu'un si beau territoire, qui l'emporte en étendue et en fertilité sur plusieurs des états souverains de l'Europe (en Allemagne

* Les naturels la nommaient *Guanahani*. Dans ce premier voyage, (car il en fit encore trois ensuite), Colomb découvrit plusieurs autres des îles *Lucayes*, ou de *Bahama*, et celles de *Cuba* et d'*Hayti*. Il nomma cette dernière *Hispaniola* (Petite Espagne): elle a été plus connue ensuite sous le nom de *Saint-Domingue*, qui était celui de sa première et principale ville.—(Note de l'Éditeur.)

et en Italie), ait été jusqu'à présent entièrement négligé, et pour ainsi dire sacrifié, pour la misérable somme d'environ mille louis, ou au plus, et tout compté, de moins de deux mille livres, courant, de rente annuelle, en faveur d'une compagnie de coureurs de bois (*Indian traders*).

L'homme impartial, capable de se former une juste idée de la valeur et de l'importance future de cette belle et sûre rivière, de cette seconde, sinon de cette principale clef du Bas-Canada, ne saurait se rendre raison du peu de cas qu'en a fait jusqu'à présent le gouvernement local, ou doit en chercher l'explication dans la sagacité et l'adresse de la compagnie de traitans qui a joui jusqu'à cette heure exclusivement des profits provenant de la traite des pelleteries avec les sauvages, et dans l'influence qu'on sait que cette compagnie possédait, au temps de son opulence et de sa splendeur.

Les histoires merveilleuses et étonnantes que l'on débitait sur le Saguenay, comme inaccessible et innavigable, étaient bien propres à faire croire qu'il était destiné, comme autrefois Carybde et Sylla, à être éternellement la terreur et l'effroi de tous les navigateurs. Le Saguenay, suivant ce qu'on nous disait, de même que l'inférieur Acheron, n'avait point de fond à mille brasses de profondeur : ses tempêtes étaient des ouragans ; ses écueils étaient plus dangereux que ceux de Scylla et d'Eddystone, que Tuskar et le Rocher Terrible ; ses mascarets et ses tourniquets ressemblaient à celui de Maelstrom ; ses joyeux marsouins et ses onctueux vœux de mer étaient autant d'affreux *kracken* des mers de Norwège. Les vaisseaux ne trouvaient point d'ancre (parce qu'ils n'en cherchaient point), mais étaient obligés de s'attacher avec des cables aux énormes arbres des rivages ; tandis qu'il est maintenant connu qu'en dépit et à la face de toutes ces prétendues horreurs, un parti nombreux, tout composé de marins de rivière, et dont une ou deux divisions se sont confiées à de frêles canots d'écorce, usés de vieillesse et faisant eau, de dix-huit pieds au plus de longueur, avec deux pagayeurs seulement pour les conduire, a exploré tout récemment, et parcouru en tout sens, ce noble bras de mer, (peut-être le véritable *Bras-d'Or* futur de ce pays).

Je ne prétends point par cette remarque blâmer aucunement la conduite des présents locataires ou fermiers de ces postes, de qui je dois dire, pour leur rendre la justice qui leur est due, qu'ils ont fourni au parti en question trois canots neufs, grands et solides. Mais le fait dont je viens de parler fut la conséquence de la nécessité où nous fûmes de nous partager en cinq différentes divisions, pour nous mettre en état d'explorer tout le pays dans un temps donné. Il est vrai qu'en remontant cette étonnante rivière, sur sa rive septentrionale, la nouveauté, la

gra
har
got
ble
nui
da:
not
inti
con
ses
terr
a d
me
C
cor
par
peu
Ha
jusq
Bel
gab
ce r
part
et l
ame
et a
tan
I
faci
cett
miè
un
bea
néce
mu
C
blec
et
com
enti
tan
pos
qua
pos
bon
Por

grandeur, la sublimité sauvage de ses paysages et de ses hauteurs hardies, combinées avec les effets décourageants d'un avant-goût particulièrement désagréable, provenant du temps horriblement mauvais que nous avions essuyé, dans les premières nuits de notre campement mal choisi sur le rivage, ne tendaient pas à nous désabuser des idées défavorables que nous nous étions faites sur le sujet; mais une connaissance plus intime de ses ressources, en cas de danger ou de difficulté, combinées avec la fréquence, la distance et l'inaccessibilité de ses lieux de refuge et de sûreté, a entièrement dissipé toutes terreurs vaines et mal fondées. La rive méridionale surtout a d'excellents havres pour des vaisseaux de toutes sortes, comme on le peut voir par la description qu'en fait Mr. Gauvreau.

On verra par la communication de ce monsieur, fortement corroborée, comme elle l'est, et authentiquée en quelque sorte, par le journal de Mr. PROULX (l'arpenteur), qu'on trouverait peu de difficulté à ouvrir un chemin du fond de la baie des *Ha-ha* (excellent havre et beau site pour un établissement), jusqu'à la rivière des *Aulnais*, et conséquemment jusqu'à la *Belle-Rivière*, (qui sont toutes deux, comme vous savez, navigables pour des canots et des bateaux), au lac St. Jean. Par ce moyen, on éviterait la totalité, ou du moins une grande partie des portages et des rapides de cette belle chaîne de lacs; et les produits futurs de cette vaste étendue de pays seraient amenés à ce poste avec facilité, et de là transportés par eau, et avec la marée, à Québec, ou ailleurs, suivant les circonstances.

Il est, dans le fait, évident qu'on pourrait, avec la plus grande facilité, pratiquer un chemin d'hiver direct et commode, pour cette communication éminemment utile, même dans les premières années d'un certain nombre d'établissements. Ce serait un moyen puissant d'ouvrir un débouché aux ressources de ce beau district et d'y envoyer de Québec tous les articles de nécessité; d'où il résulterait un grand avantage pour la communauté entière.

C'est un fait notoire qu'en cette année 1828, la récolte du bled, au-dessus de Québec, y compris le district de Montréal et le Haut-Canada généralement, jusqu'à présent regardés comme les principales ressources pour les céréales, a presque entièrement manqué, le grain ayant été gâté par la nielle; tandis que depuis la Malbaie, en descendant, même jusqu'au poste sur le lac St. Jean, le bled s'est trouvé d'une bonne qualité généralement. Il est vrai qu'il n'en a été semé à ce poste qu'une petite quantité, mais il s'est trouvé d'une très bonne qualité. C'a été également le cas à la Pointe ou au Port au Persil, à environ sept lieues au-dessous de la Malbaie;

et j'ai dans les mains des preuves incontestables de ces deux faits. Certainement cette circonstance devrait être un motif de plus pour induire à promouvoir l'établissement et à hâter la culture de ce beau pays, si récemment exploré. On a trouvé que les côtes et les rivages du lac St. Jean abondaient en carrières inépuisables de pierre à chaux et en couches étendues de belle marne, ces deux principes bien connus de fertilisation.

Ajoutez à cela qu'il y a une variété d'autres considérations importantes qui demandent l'attention prompte et immédiate d'un gouvernement vigilant et d'une législature sage et libérale, sur ce sujet. Les ports de Tadoussac et du Saguenay seuls méritent bien qu'on s'en occupe, comme étant capables d'admettre les plus gros vaisseaux, en toute sûreté, et plus tard l'automne, et comme étant situés au-dessous des grands dangers et difficultés de la navigation du fleuve, avec l'avantage d'avoir en vue, de jour et de nuit, le phare de l'*Île-Verte*, (qui, dans l'opinion de juges compétents, serait beaucoup mieux placé sur l'*Île-Rouge*), en même temps qu'on y est à l'abri de tout danger jusque tard en Décembre.

L'établissement et la culture des beaux districts en question, pourrait, à quelque époque future de l'histoire du pays, dans le cas possible, sinon probable, où une armée ennemie se serait rendue maîtresse du pays intermédiaire entre Québec et Montréal, fournir des approvisionnements considérables, tant par terre que par eau, et en parfaite sûreté, à la garnison de Québec, et par là sauver la colonie; car il est à peine possible que l'un ou l'autre de ces canaux de communication pût être interrompu par une force ainsi située au-dessus; et le promontoire ou l'isthme du *Rocher*, qui se trouve entre deux, et qui commande en même temps et le port de Tadoussac et l'étroite entrée du Saguenay, paraît susceptible d'être rendu à peu près imprenable.

L'écrivain qui appuie sur les avantages importants et manifestes qu'offrent ces beaux districts, auxquels jusqu'à présent les voyageurs et autres semblent n'avoir fait aucune attention, et sur la nécessité impérieuse de les occuper et de les coloniser promptement, court sans doute le risque d'être regardé comme un visionnaire bâtisseur de châteaux en Espagne; et comme un rêveur d'El Dorado et de Pays de Cocagne, s'il se hazarde à pronostiquer l'importance future de ces vastes contrées. Il est néanmoins manifeste et très évident que la Grande-Bretagne a peu connu jusqu'à présent l'immense valeur, l'étendue et l'importance de ces colonies, non plus que la facilité démontrable de les gouverner et de se les attacher par les plus forts et les plus indissolubles de tous les liens, ceux de l'intérêt, de la commodité et de la sûreté mutuels.

La
sont s
Russi
pour
mes d
pour
ront p
tous l
que le
portio
Qui s
Peters
Mosco
un As
rivière
Ces
espéra
les voi
fermée

Le c
lan, vi
de l'act
constat
reçoive
dessein
nos adr
qu'on v
en gar
relation
moigna
invoque
L'étu
conduit
de mail
la prop
cette pr
peuvent
un vast
en péril
les mail
miente
sammen

La fertilité et la diversité du climat et du sol de ces provinces sont si parfaitement analogues et semblables à ce qui se voit en Russie, qu'il n'est pas besoin d'un grand effort d'imagination pour s'attendre, qu'à quelque époque future, les grandes sommes d'argent que l'Angleterre donne annuellement à ce pays, pour chanvre, filasse, fer, bois, grain, suif, toile, &c. pourront passer par ce canal plus naturel, pour l'avantage mutuel de tous les sujets britanniques; et il paraît extrêmement probable que les districts nouvellement explorés auront leur part proportionnée des heureux effets qui résulteront de ces échanges. Qui sait si les siècles futurs ne verront pas un nouveau Petersbourg dans Québec, une Riga dans Tadoussac, une Moscou sur le lac St. Jean, une Odessa dans Montréal, et un Astracan dans Kingston, ou quelque ville future sur la rivière des Outaouais ou le canal de Welland,

Ces jeux d'imagination sont sans doute hors de la portée des espérances où des vœux que pourrait former le présent siècle de les voir réalisés; mais de plus grandes improbabilités sont renfermées dans le sein du temps.

LES POMPIERS INCOMBUSTIBLES.

Le célèbre professeur ALDINI, membre de l'Institut de Milan, vient de découvrir un moyen de préserver les pompiers de l'action des flammes. Cette importante découverte a été constatée par des expériences publiques: nous souhaitons qu'elle reçoive en France une prompt application, et c'est dans le dessein de la recommander à l'attention de nos savans et de nos administrateurs que nous croyons devoir publier les détails qu'on va lire. L'intérêt en fera excuser la longueur; nous en garantissons l'exacitude, car nous la puisons dans une relation circonstanciée écrite par l'inventeur lui-même. Son témoignage est le plus respectable de tous ceux que nous puissions invoquer.

L'étude de la physique et de la chimie appliquée aux arts a conduit M. Aldini à se convaincre que les hauberts ou jaques de mailles, dont nos aïeux faisaient usage à la guerre, avaient la propriété d'intercepter l'action directe de la flamme; mais cette propriété était insuffisante, car les mailles métalliques ne peuvent empêcher la communication de la chaleur, qui dans un vaste incendie acquiert assez d'intensité pour mettre la vie en péril à une certaine distance du foyer. Il a fallu combiner les mailles avec des substances cohibantes du calorique. L'amiante est de toutes ces substances celle qui est le plus puissamment douée de cette qualité. M. Aldini a donc fait fabri-

quer des armures complètes en mailles formées de métal et d'amiante.

Restait à éprouver l'efficacité de ce préservatif. M. Aldini en a fait l'expérience dans son laboratoire à Milan, en présence d'une députation municipale, de plusieurs membres de l'Institut impérial et de plusieurs officiers du génie ainsi que du capitaine des pompiers. Cette expérience a eu lieu le 3 décembre 1827, et il en a été dressé un procès-verbal dont l'original est déposé dans les archives de la ville. Ce procès-verbal constate que les pompiers vêtus de l'armure exposèrent impunément leurs mains, leurs pieds, même leur visage, à l'action de la flamme, sans ressentir la moindre gêne dans la respiration, sans même éprouver une augmentation sensible de chaleur. Ils demeurèrent au milieu du feu pendant cinq minutes, espace de tems suffisant pour sauver un homme et mettre en sûreté des objets précieux. On employa dans cette expérience des gants, des bottes et des bonnets mis en articulation par des mailles de métal combinées avec de l'amiante. On vit des pompiers manier des braises, des corps ardents, marcher pendant cinq minutes sur une grille de fer sous laquelle étaient des fagots enflammés. Ainsi les lois de la physique donnent l'explication de l'heureux résultat de quelques-unes de ces épreuves auxquelles la barbarie du moyen âge soumettait les accusés.

Les mailles construites par les soins de M. Aldini sont légères, flexibles, et articulées de manière à laisser au pompier la liberté et la célérité de ses mouvemens. Il peut, au besoin, s'en dépouiller, et les suspendre à l'ouverture d'une chambre incendiée pour empêcher le passage du feu et la communication de la chaleur dans les pièces voisines.

Au moyen d'une préparation particulière donnée à l'amiante, M. Aldini a obtenu d'un morceau de ce singulier minéral, long d'un décimètre seulement, des fils aussi déliés que ceux de la soie et longs d'un mètre. Il ne peut cependant se dissimuler que des tissus de cette nature sont fort coûteux; il a donc cherché à substituer à l'amiante d'autres substances, rendues incombustibles au moyen de divers procédés chimiques; et il espère pouvoir bientôt résoudre ce problème.

L'auteur de cette belle découverte a aussi trouvé que les réseaux métalliques n'ont pas seulement la propriété d'arrêter le passage des flammes, mais encore de les éteindre.

Une maladie grave interrompit les travaux auxquels l'illustre savant se livrait sans relâche. Cependant, le 29 mars dernier, il renouvela ses expériences dans sa propre maison. Précédemment, il avait été obligé de se lancer le premier au feu, malgré son grand âge, pour encourager les pompiers. Cette fois les pompiers le dispensèrent de cette épreuve, et s'y sou-

mir
les
cha
quel
de l
pier
Pete
D
avril
air;
ville
autre
à la r
à sar
une
trajet
épro
trave
flam
expé
du m
profe
physi
qu'au
Le c
les an
const
qui y
M.
calori
en a t
être l
vulga
nent l
systè
être p
garni
flam
contre
L'il
sera p
que je
que je

mirent sans hésiter. L'un d'eux traversa trente fois de suite les flammes, au milieu d'une épaisse fumée, qui, dans une chambre voûtée, incommodait fort les spectateurs, parmi lesquels se trouvaient M. de CHAMP-LA-GARDE, consul général de France à Milan; M. MAGNACARETTO, lieutenant des pompiers, et M. MYLIUS, directeur de l'Académie impériale de Petersbourg.

D'autres expériences eurent lieu à Pavie les 31 mars et 1er avril derniers, non plus dans un endroit fermé, mais en plein air; elles furent exécutées par le corps des pompiers de cette ville. Un d'eux traversa les flammes douze fois de suite, un autre vingt-quatre fois. Ce dernier entra dans le feu, tenant à la main une cage, afin d'y faire des expériences sur les animaux à sang chaud. La cage fut déposée au milieu du feu pendant une minute entière, et reprise par le pompier, dans le dernier trajet, sans que les animaux qui y étaient renfermés eussent éprouvé la moindre souffrance. L'espace enflammé qu'il fallait traverser était à peu près de sept mètres de longueur, et la flamme s'élevait quelquefois au-dessus de deux mètres. Cette expérience a été faite dans le local de la clinique, en présence du maire, des professeurs et des étudiants de l'université. Les professeurs MM. HILDEBRAND et PLATNER examinèrent l'état physiologique des pompiers après les épreuves, et reconnurent qu'aucun trouble n'avait été porté dans l'économie animale. Le célèbre professeur M. SCARPA examina très attentivement les armures, et indiqua plusieurs changemens à faire dans la construction du masque d'amiante, et dans la forme des lunettes qui y sont adaptées.

M. Aldini a fait plusieurs applications utiles de son appareil calorifuge; il a perfectionné la lampe de sûreté de DAVY et en a tellement simplifié la construction, qu'elle pourra désormais être livrée à un prix modique, et employée aux usages les plus vulgaires. Quatre Mémoires lus à l'institut de Milan contiennent la description de plusieurs modes d'application du même système, tels qu'un tabouret isolateur du calorique, lequel doit être posé sur des corps enflammés, et un bouclier angulaire garni d'un réseau métallique pour détourner la direction des flammes, sans dérober au pompier la vue des objets qu'il rencontre.

L'illustre savant se rend lui-même un témoignage qui ne sera pas contesté. "Je me flatte, dit-il, qu'on se persuadera que je ne cherche pas à m'attirer une admiration stérile, et que je n'ai d'autre but que de me rendre utile à la société."

LE GYMNOTE ELECTRIQUE.

Parmi les animaux les plus dignes de fixer l'attention du physicien, le *gymnote*, auquel on a donné jusqu'à présent le nom d'*électrique*, doit occuper un des premiers rangs. L'explication des effets remarquables qu'il produit, dans un grand nombre de circonstances, se lie nécessairement avec la solution de plusieurs questions des plus importantes pour les progrès de la physiologie et de la physique proprement dite.

Quoique l'épithète d'*électrique* ait déjà été donnée à cinq poissons d'espèces très différentes, le *gymnote*, que nous allons décrire, est celui qui a le plus frappé l'imagination du vulgaire, excité l'admiration du voyageur et étonné le physicien. Quelle a dû être en effet la surprise des premiers observateurs, lorsqu'ils ont vu un poisson, en apparence très faible, assez semblable, d'après le premier coup d'œil, à une anguille ou à un congre, arrêter soudain, et malgré d'assez grandes distances, la poursuite de son ennemi ou la fuite de sa proie, suspendre à l'instant tous les mouvemens de sa victime, les dompter par un pouvoir aussi invincible qu'irrésistible, les immoler avec la rapidité de l'éclair, au travers d'un très large intervalle, les frapper comme par enchantement, les engourdir et les enchaîner, pour ainsi dire, dans le moment où ils se croyaient garantis par l'éloignement, de tout dans danger, et même de toute atteinte.

C'est surtout auprès de Surinam qu'habite le *gymnote électrique*; il paraît même qu'on n'a encore observé le véritable *gymnote* que dans l'Amérique méridionale, dans quelques parties de l'Afrique occidentale et dans la Méditerranée. Cet animal parvient ordinairement jusqu'à la longueur d'un mètre, un ou deux décimètres (un peu plus de trois pieds,) et la circonférence de son corps, dans l'endroit le plus gros, est alors de trois à quatre décimètres; il a donc onze ou douze fois plus de longueur que de l'argeur. Sa tête est percée de petits trous ou pores très sensibles, qui sont les orifices des vaisseaux destinés à répandre sur sa surface une liqueur visqueuse: des ouvertures plus petites, mais analogues, sont disséminées, en très grand nombre, sur son corps et sur sa queue. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit enduit d'une matière gluante très abondante. Sa peau ne présente d'ailleurs aucune écaille facilement visible. Son museau est arrondi; sa mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure; ses dents sont nombreuses et acérées, et l'on voit des verrues sur son palais, ainsi que sur sa langue, qui est large. Les nageoires pectorales sont très petites et ovales; celles de l'anus s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, dont le bout, au lieu de se terminer en pointe, paraît comme tronqué. Quant à la couleur du

gym
raie
L
n'ép
men
les
de
exp
ma
para
jouis
prog
épro
vien
elles
C
men
un g
les o
célèb
plusi
n'ont
dissa
prépa
produ
quell
Le
subst
engor
au m
de l'a
lesqu
une c
éloign
No
citant
gymn
s'étan
vu en
BOLD,
bles,
saisiss
produ
peine
comm
volta

gymnote électrique, elle est noirâtre, et relevée par quelques raies étroites et longitudinales d'une nuance plus foncée.

Lorsqu'on touche cet animal avec une seule main, on n'éprouve pas de commotion, ou on n'en ressent qu'une extrêmement faible; mais la secousse est très forte lorsqu'on applique les deux mains sur le poisson, et qu'elles sont séparées l'une de l'autre par une distance assez grande; ainsi que dans les expériences électriques. Le coup reçu par le moyen des deux mains peut être assez fort pour donner aux deux bras une paralysie de plusieurs années. Mais, pour que le gymnote jouisse de tout son pouvoir, il faut qu'il se soit, pour ainsi dire, progressivement animé. Les premières impressions qu'il fait éprouver ne sont pas ordinairement les plus fortes; elles deviennent plus vives à mesure qu'il s'évertue, s'agit, s'irrite: elles sont terribles lorsqu'il est livré à une espèce de rage.

Cependant on assure que certaines personnes, et particulièrement les femmes qui ont une fièvre nerveuse, peuvent toucher un gymnote électrique sans ressentir de secousses; et d'après les observations faites dans la Caroline méridionale, par un célèbre physicien, Henry COLLINS FLAG, il est constant que plusieurs Nègres, plusieurs Indiens, et d'autres personnes, n'ont pu arrêter le cours de la vertu électrique ou engourdissante du gymnote de Surinam, ni interrompre une chaîne préparée pour son passage, tandis que cette interruption a été produite par une femme qui était atteinte d'une maladie à laquelle plusieurs médecins donnent le nom de *fièvre hectique*.

Les métaux, l'eau, les corps mouillés, et toutes les autres substances conductrices de l'électricité, transmettent la vertu engourdissante du gymnote. Voilà pourquoi on est frappé au milieu des fleuves, quoiqu'on soit à une assez grande distance de l'animal: voilà pourquoi encore les petits poissons, pour lesquels cette secousse est beaucoup plus dangereuse, éprouvent une commotion dont ils meurent à l'instant, quoiqu'ils soient éloignés de plus de cinq mètres de l'animal torporifique.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet article, qu'en citant un fait arrivé tout récemment, au jardin du roi, où un gymnote avait été apporté d'Amérique. Plusieurs savans s'étant plu à répéter sur cet animal, le premier qu'on eût encore vu en France, les expériences du célèbre voyageur, M. de HUMBOLD, et tous ayant éprouvé des secousses plus au moins sensibles, M. le docteur JANIN DE ST. JUST voulut voir si, en saisissant et pressant l'animal avec les deux mains, l'effet qu'il produirait sur lui serait plus ou moins considérable. Mais à peine eut-il commencé cette épreuve, qu'il ressentit plusieurs commotions d'une force extraordinaire, et telles que la pile de volta n'en fit jamais éprouver à personne. Mais une circons-

tance remarquable et qui lui fit éprouver un danger réel, c'est qu'il lui devint impossible de rendre la liberté à l'animal, dont les mouvemens ébranlaient toute son organisation. Une contraction involontaire le lui faisait même serrer avec une force bien supérieure à celle qui lui est naturelle, et plus il serrait, plus les secousses électriques devenaient violentes; elles lui arrachèrent même des cris qui effrayèrent tous les assistans, au nombre desquels se trouvaient MM. ALIBERT, GEOFFROY, ST. HILAIRE, SERRE et LARREY. On craignait pour sa vie, et il n'est pas douteux que si cet état se fût prolongé, il n'eût amené bientôt la mort. On ne savait quel secours porter au docteur Janin: Lâchez! lâchez! lui criait-on; mais il n'était pas maître de suivre ce conseil. Heureusement il lui vint dans l'idée de replonger le gymnôte dans son baquet; ses mains ne furent pas plutôt mouillées, que le contact de l'eau, excellent conducteur du fluide électrique, lui rendit la liberté de se débarrasser de son ennemi.

C'est ainsi que le docteur a échappé à une mort certaine, s'estimant trop heureux d'en être quitte pour de vives douleurs dans toutes les parties du corps, et particulièrement dans les épaules. Ces douleurs ont duré plusieurs jours, et ont même rendu impossible, pendant vingt-quatre heures, tout mouvement du bras droit, lequel était douloureux au toucher, comme s'il eût été atteint d'un violent rhumatisme.—(Merveilles du Monde, 1825.)

LANGUE MUSICALE.

L'Académie royale des Beaux-Arts vient de publier un rapport sur la langue musicale, inventée par M. SUDRE. Ce musicien a développé la méthode de sa langue musicale devant la commission chargée d'en faire l'examen. M. Sudre l'a parlée sur son violon, l'a écrite avec des signes musicaux, et la traduction en a été faite à l'instant par son élève DELDEVEZ, âgé de onze ans: Plusieurs expériences ont été répétées; toutes ont réussi; l'enfant a toujours traduit ce qui lui était transmis musicalement par son maître, et cette traduction a été toujours conforme à ce que plusieurs membres de l'Institut avaient dicté. La commission, dont les membres étaient MM. CHERUBINI, LESUEUR, BERTON, CATEL, BOYELDIEU, de PRONY, ARAGO, FOURIER et RAOUL-ROCHETTE, a reconnu que l'auteur avait parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé, celui de créer une véritable langue musicale. La commission a donc pensé, qu'offrir aux hommes un nouveau moyen de se com-

Inunio
éloign
rendu
ploi d
et ser
corps
saires
instru
pense
de du
Il r
officie
pour p
recevr
le fera
des m
à min
réussi
hauteu
le moy
il sera
langag
donnée
L'in
d'un je
est plu
faire e
offrirai
de rhy
télégra

Com
mieux
eux qu
choisir
poèmes
que: d
qui all
naient
passans
l'idée d
de villa

communiquer leurs idées, de se les transmettre à des distances éloignées et dans l'obscurité la plus profonde, était un service rendu à la société, et que surtout dans l'art de la guerre, l'emploi de ce langage, pourrait, en certains cas, devenir très utile, et servir de télégraphe nocturne, dans les circonstances où les corps militaires ne peuvent se communiquer les ordres nécessaires à l'exécution de tels ou tels mouvemens. Plusieurs instrumens à vent seraient propres à l'emploi de ce moyen; je pense pourtant qu'un jeu d'orgue portant seulement une gamme du jeu de clairon donnerait les résultats les plus satisfaisans.

Il n'est pas d'état-major dans lequel on ne rencontre un officier sachant la musique, et dix leçons suffisent à un musicien pour parler, écrire et traduire la langue de M. Sudre. L'officier recevrait l'ordre de son général, le traduirait musicalement, et le ferait transmettre d'une rive ou d'un camp à l'autre, par un des musiciens de son corps. Cette expérience a été faite; à minuit, du pont des Arts au pont Royal, et elle a parfaitement réussi; il est inutile de dire qu'en rase campagne; où sur des hauteurs, la portée du son serait infiniment plus longue. Par le moyen des différentes combinaisons des sons et des valeurs, il sera très facile d'obtenir des variétés de transmissions de ce langage, afin de prévenir les inconvéniens d'une transmission donnée en signes dont tout le monde aurait l'intelligence.

L'invention de M. Sudre est ingénieuse et simple; j'ai parlé d'un jeu de clairon renfermant une octave; cette petite échelle est plus que suffisante pour exprimer tout ce que l'on voudra faire entendre: je pense même que les trois sons, *ut, mi, sol* offriraient assez de combinaisons au moyen de l'immense variété de rythmes que l'on pourrait introduire dans les phrases télégraphiques.—*Journal Français.*

THEATRE.

COMEDIE.—Nous devons la comédie aux Grecs, ou pour mieux dire, nous leur devons toute notre littérature: ce sont eux qui nous ont servi de modèles, et nous ne pouvions mieux choisir. On fait remonter la naissance de la comédie aux poëmes informes que chantaient les vendangeurs, dans l'Attique: déguisés en satyres, en silènes, et montés sur les charriots qui allaient du pressoir à la vigne, ces vendangeurs se tournaient mutuellement en ridicule et adressaient des injures aux passans. Ces jeux grossiers donnèrent à quelques poëtes l'idée de composer des ouvrages propres à faire rire, et d'aller de village en village les réciter, élevés sur des charriots ou sur

dés tréteux. La licence de ces poëmes força les magistrats à défendre l'entrée des villes à ces nouveaux acteurs; cette défense fut cause que la comédie était encore inconnue à Athènes, dans le temps même où la tragédie avaient déjà atteint sa perfection. Enfin, on l'admit dans cette ville, et même du temps de PERICLES, on proposa des prix aux acteurs et aux poëtes comiques. Cet encouragement lui fit prendre une face nouvelle: elle devint un poëme régulier, à l'imitation de la tragédie; mais elle conserva sa première licence, et au lieu de peindre les mœurs en général, elle s'attaqua aux principaux citoyens et aux magistrats eux-mêmes.

Ce genre de pièces comiques, qui s'appelle *l'ancienne comédie*, subsista jusqu'au temps où ALCIBIADE gouverna la république. Il fut alors défendu aux auteurs de nommer dans leurs ouvrages aucun homme vivant. pour se conformer à la loi, les poëtes choisirent en effet des noms supposés; mais ils désignèrent si bien les personnes qu'ils voulaient livrer au ridicule, et ils firent faire des masques si ressemblants; que le public ne manquait jamais de prononcer le nom que l'acteur n'avait pas le droit de faire entendre. Ce nouveau genre fut appelé *la moyenne comédie*. Il fallut encore réprimer cette licence; et, heureusement pour l'art, les auteurs furent obligés d'étudier et de peindre l'homme en général: ce fut alors que la comédie exista véritablement.

Les Romains imitèrent la comédie des Grecs; et ce fut LIVIUS ANDRONICUS qui, le premier, l'an 514 de la fondation de Rome, fit représenter des pièces régulières. Avant cette époque, on n'avait d'autre spectacle comique que les vers fescennins, chansons grossières et satiriques, que l'on accompagnait de danses et de postures indécentes. PLAUTE, qui vint après LIVIUS ANDRONICUS, porta la comédie à un haut point de perfection. TERENCE fit mieux encore: ses pièces sont plus châtiées et mieux écrites; mais elles ont moins de comique et de force.

En France, l'origine de la comédie, ou plutôt du théâtre, peut remonter jusqu'à CHARLES V. Le premier essai s'en fit à St. Maur, bourg des environs de Paris; et comme le sujet était la passion de Jésus-Christ, les acteurs prirent le titre de *confrères de la passion*. Ils obtinrent pour leur établissement des lettres en date du 4 Décembre 1402. FRANÇOIS I confirma leurs privilèges en 1518. Ces pièces religieuses eurent de la vogue pendant un siècle et demi: on commença alors à jouer des sujets profanes et des bouffonneries. Etienne JODELLE est le premier qui traita les sujets sérieux, à la manière des Grecs et des Romains, sous Charles IX et HENRI III. Jean BAIF et LAFERUSE marchèrent sur ses traces. GARNIER, qui vint

après,
CORN
MOLIE
qu'il s
d'appr

TRA
hymne
Les A
de mu
premie
le temp
nomma
épisode
les acc
ESCHY
des ma
représe
PHOCLE
encore
manière
et les p
l'homme

Les I
Rome 5
Leurs p
des pièc
tage de
Romain
Nos p
n'étaient
Cornell
d'un vif
qui ne p
dions da
bientôt d
le Cid."
et il le p
ouvrant
concurr
vainque
théâtre l
de ces p
avait été
de la gra
monieux.
bien infé

TOME

après, les surpassa sans cependant aller bien loin. Ce fut CORNEILLE qui donna sa véritable forme à la comédie, et MOLIERE, qui vint après, atteignit à un tel degré de perfection, qu'il semble aux meilleurs poètes qu'il n'est plus possible que d'approcher plus ou moins de cet inimitable peintre de l'homme.

TRAGEDIE.—La tragédie, ne fut, au commencement, qu'un hymne que l'on chantait, en dansant, en l'honneur de Bacchus. Les Athéniens introduisirent dans cette cérémonie des chœurs de musique et des danses réglées. Thespis y fit entrer le premier, un acteur qui récitait qu'on ne se reposa pas le temps aux musiciens et aux danseurs de se reposer. On nomma les récits de cet acteur *épisodes*. Peu à peu ces épisodes formèrent la tragédie; et les chœurs n'en furent plus que les accompagnemens. Environ cinquante ans après Thespis, ESCHYLE mit deux acteurs dans les épisodes, en leur donnant des masques, des habits convenables aux personnages qu'ils représentaient, et des cotturnes ou chaussures élevées. SOPHOCLE et EURIPIDE vinrent ensuite. Ils perfectionnèrent encore la tragédie et en firent un spectacle touchant, par la manière dont ils surent mettre en jeu les plus grandes passions et les plus grands sentimens qui puissent occuper le cœur de l'homme.

Les Romains ne connurent la tragédie qu'environ l'an de Rome 514, c'est-à-dire 160 ans après Sophocle et Euripide. Leurs premiers poètes tragiques ne furent que les traducteurs des pièces grecques. QUINTILIEN parle avec beaucoup d'avantage de la *Médée* d'OVIDE; mais de toutes les tragédies des Romains nous n'avons que celles de SENEQUE.

Nos premières tragédies, quoi qu'imitées des auteurs grecs, n'étaient que des ouvrages informes et sans esprit. Ce fut Corneille qui tira notre théâtre de la barbarie, et il le fit briller d'un vif éclat; lorsqu'il donna le *Cid*, en 1643. Cette pièce, qui ne pouvait être comparée avec rien de ce que nous possédions dans notre langue, devint l'objet de l'admiration générale; bientôt on dit, par forme de proverbe, "cela est beau comme le *Cid*." Cependant Corneille pouvait s'élever plus haut encore, et il le prouva en donnant *Cinna*, *Rodogune* et *Polyeucte*. En ouvrant la carrière, il semblait n'avoir laissé aucun espoir à un concurrent; RACINE se présenta; et se plaça bientôt à côté du vainqueur. Ses moyens étaient différens: il peignit sur le théâtre les passions avec un art et dans des termes qui firent de ces pièces l'école du bon goût en tous genres. Corneille avait été sublime, mais incorrect; Racine eut de l'élevation et de la grandeur, quand il en fallut, et fut toujours pur et harmonieux. CREBILLON, qui vint ensuite, quoique d'un mérite bien inférieur à ces maîtres de la scène, eut aussi ses beaux



momens ; et si son but fut de rendre la tragédie terrible, il y réussit au moins d'une manière qui lui fut glorieuse. Surpasser de tels hommes était un honneur auquel il eût semblé téméraire de prétendre ; cependant VOLTAIRE se plaça au-dessus de Crébillon, et mérita quelquefois d'être comparé à Corneille et à Racine.

OPERA.—L'opéra prit naissance à Venise, et nous fut apporté à Paris, en 1669, par l'abbé PERRIN. LULLI et QUINAULT, l'un par l'agrément de sa musique, et l'autre par la beauté de ses poèmes, portèrent nos opéras à un haut point de perfection.— (*Petit Dictionnaire des Inventions &c.*)

SUR LE SALON DES TABLEAUX DE 1777.

Il est au Louvre un galetas
Où, dans un calme solitaire,
Les chauves-souris et les rats
Viennent tenir leur cour plénière.
C'est là qu'Apollon, sur leurs pas,
Des beaux-arts ouvrant la carrière,
Tous les deux ans tient ses états,
Et vient placer son sanctuaire.
C'est là, par un luxe nouveau,
Que l'art travestit la nature :
Le ridicule est peint en beau ;
Les bonnes mœurs sont en peinture,
Et le bourgeois en grand tableau
Près d'Henri quatre en miniature.
Chaque figure, à contre-sens,
Montre une autre âme que la sienne :
St. Jérôme y ressemble au Tems,
Et Jupiter au vieux Sylène.
C'est là qu'un commis ignoré,
Narcisse épais et subalterne,
Croit dans un beau cadre doré
Nous montrer l'homme qui gouverne.
C'est là qu'on voit des *ex-voto*,
Des Amours qui font des grimaces,
Des caillettes *incognito*,
Des laiderons qu'on nomme Graces,
Des perruques par numéro,
De beaux pantins sous des cuirasses,
Des inutiles du haut rang,
Des importans de bas mérite ;

L
pas
J'en
rien
ne t
part
un p
origi
flexi
rien
parti
ou e
prem
d'aut
d'êtr
à pr
et je
main
chos
d'un

Et
Sci
Da

Plus d'un Midas en marbre blanc ;
 Plus d'un grand homme en terre cuite ;
 Jeunes morveux bien vernissés,
 Vieux barbons à mine enfumée...
 Voilà les tableaux entassés
 Sous l'angar de la Renommée ;
 Et selon l'ordre et le bon sens,
 Tout s'y trouve placé de sorte,
 Qu'on voit l'abbé Terray dedans,
 Et que Sully reste à la port.

M. DE VILLETTE.)

MES PENSE'ES.

Les pensées, ou plutôt les réflexions qui suivent, ne datent pas d'aujourd'hui, mais d'il y a environ dix ans. Quoiqua j'en doive dire ce que j'en disais alors, que les unes n'offrent rien de neuf, et les autres rien de bien saillant, j'espère qu'on ne trouvera pas mauvais que je les transporte, du moins en partie, dans un journal qui est probablement destiné à vivre un peu plus longtemps que celui où elles ont été publiées originairement. Mais, pourra-t-on me dire, si parmi ces réflexions, quelles qu'elles puissent être, il y en a qui n'offrent rien de neuf, comment pouvez-vous dire qu'elles vous appartiennent? Il y a deux manières de posséder, en propre, ou exclusivement, et en commun. Ce qui est dit ici pour la première fois n'appartient qu'à moi; ce qui a déjà été dit par d'autres, sans que je le sache, m'appartient aussi sans cesser d'être la propriété de mes devanciers. On dirait peu de chose à présent, si l'on voulait ne dire que ce qui n'a jamais été dit, et je ne vois de véritable plagiaire que celui qui copie, le livre à la main, ou de mémoire, et sans citer. Enfin, si pour si peu de chose, je pouvais me croire auteur, je citerais les vers suivants d'un poète dont je ne me rappelle pas le nom :

Dis-je quelque chose assez belle,
 L'antiquité toute en cervelle
 Me dit: Je l'ai dit avant toi.
 C'est une plaisante donzelle:
 Que ne venait-elle après moi?
 J'aurais dit la chose avant elle.

Et qu'un poète Canadien a rendus ainsi en vers latin.

Scripsero si quid, vel si quid dixero pulchrum.

Illa statim objiciunt dicta fuisse prius.

Dirère antiqui. . . Dixissem at ego prius, avô

Hi si vixissent posteriore mihi.

Il est des choses qui, considérées en grand ou en gros, paraissent admirables ; mais qui, examinées dans leurs détails, font horreur ou pitié ; comme il est des objets difformes et sans proportions, qui, vus de loin, paraissent beaux et réguliers.

Il est assez ordinaire de voir des gens condamner une chose par la seule raison qu'on en peut abuser ; il n'est peut-être pas moins ordinaire d'en rencontrer qui s'imaginent, ou qui feignent de s'imaginer, que quand on réforme l'abus, on retranche la chose.

De tous les vices qui déshonorent l'espèce humaine le plus affreux et le moins excusable, à mon avis, c'est la cruauté.

L'amour de la vengeance est naturelle à l'homme ; sans cela, le pardon des injures ne serait pas une vertu : mais cet amour est poussé à un excès révoltant chez l'homme incivilisé ; et les annales des peuples barbares présentent un tissu d'horreurs qui font dresser les cheveux.

Il fut un peuple chez qui l'homicide involontaire était une souillure dont il fallait se purifier au plutôt : il en est un ou deux présentement chez qui le meurtre prémédité et l'assassinat de guet-à-pens semblent être regardés comme des délits d'un ordre inférieur.

Il y a cette différence entre le suicide et le duelliste, que l'un est un fou qui se tue, et l'autre un fou qui veut se faire tuer ou se faire pendre.

Injuriez publiquement un homme méchant, il deviendra pire ; attribuez à ce même homme des vertus qu'il n'a pas, il en prendra les dehors. Il ne faut donc pas toujours condamner les orateurs et les poètes qui ont quelquefois loué de bons hommes qui paraissaient être, au contraire, très blâmables. Si HORACE et OVIDE eussent reproché à AUGUSTE ses proscriptions, ils l'eussent peut-être fait redevenir OCTAVE : quand CICERON veut sauver MARCELLUS, il loue JULES-CÉSAR de sa grande clémence. Il y a à peu près la même différence entre l'écrivain qui loue à propos, et celui qui flatte à tout propos, qu'entre un bienfaiteur et un malfaiteur.

Quand on ne voit pas fleurir un état envers lequel la nature n'a pas été tout-à-fait ingrate, il y a probabilité que cet état est mal gouverné ; mais quand ce même état a prospéré, la probabilité se change en certitude. Ainsi, dès qu'on sait que l'Espagne a été autrefois un royaume florissant, et qu'elle est aujourd'hui le plus misérable des pays de l'Europe, on peut conclure, sans craindre de se tromper, que le régime politique y est souverainement mauvais, ou que les administrateurs y sont souverainement imbécilles.

Il fut un temps, qui n'est pas encore bien éloigné, où les Français tenaient à gloire d'être gouvernés par le monarque

Je p
d'é
U
tiqu
plé
libr
ce j
peu
de d
U
ques
qu'il
on e
ce g
bien
mété
je po
ou un
term
J'a
d'An
botan
sieurs
botan
enseig
Les
lorsqu
homin
me s'
possèc
tel van
valez-
Je ne n
deman
il me s
Les
leurs i
moins
mérite
chemin
XIV r
Bossu
récente
et privi
ses att
encore,
de Tro

le plus absolu de l'Europe; c'est à dire, où ils se glorifiaient d'être le peuple le plus serf de ce continent.

Un journaliste anglais disait dernièrement, d'un ton emphatique, qu'encore que ses compatriotes ne jouissent pas de la plénitude de la liberté, ils étaient néanmoins infiniment plus libres que les peuples esclaves du continent de l'Europe. Si ce journaliste eût dit que les Anglais étaient plus libres que les peuples les plus libres de l'Europe, il aurait eu au moins l'air de dire quelque chose.

Un grand-juge d'Angleterre, qu'on d'Écosse, disait, il y a quelques années, qu'un sujet britannique était l'être le plus noble qu'il y eût sur la terre. (*A british subject is the noblest being on earth.*) Je souhaiterais fort, comme sujet britannique, que ce grand-juge eût dit la vérité, et que tout le monde en fût bien persuadé; car quand même je serais réduit à exercer le métier de dérotteur de bottes, ou de ramonneur de cheminées, je pourrais toujours aller de pair avec un archiduc d'Autriche ou un grand-duc de Russie; et même, suivant la force des termes, avec quelque chose de mieux.

J'ai lu dernièrement que les professeurs d'une université d'Angleterre ont refusé d'admettre dans leur corps un savant botaniste, parce qu'il n'était pas de leur religion. Ces messieurs étaient apparemment persuadés que la religion et la botanique sont étroitement liées entr'elles; ou que pour bien enseigner la botanique, il faut être d'une certaine religion.

Les Anglais s'expriment d'une manière assez singulière, lorsqu'ils parlent de la fortune de quelqu'un: pour dire qu'un homme est riche de tant; ils disent qu'il *vaut* tant, comme s'ils ne le prisent qu'à proportion des richesses qu'il possède, et comptaient pour rien toutes ses autres qualités: un tel *vaut* 20,000 louis; cet homme ne *vaut* pas 10 louis. Combien valez-vous, disait un officier de justice à un de nos paysans? Je ne me vends pas, monsieur; je ne suis pas un nègre.—Je vous demande combien *vaut* votre bien.—Ah! ah! reprend le rustre, il me semble que ce n'est pas la même chose!

Les Français, avant la révolution qui a changé presque toutes leurs idées pour le mieux, avaient un préjugé qui n'était guère moins ridicule. Quelques richesses, quelques talens, quelque mérite qu'eût un homme, s'il ne pouvait montrer sur un parchemin un titre de noblesse, c'était un homme de rien. Louis XIV ne voulut pas, dit-on, donner l'évêché de Beauvais à BOSSUET, de peur de faire duc et pair un homme de noblesse récente. Le bon FENELON lui-même croyait la noblesse titrée et privilégiée si nécessaire dans un état, qu'il la transporte avec ses attributs, ses grades, et quelque chose de plus marqué encore, au sein d'une colonie naissante, du temps de la guerre de Troie.

De tous les auteurs qui ont fleuri en Europe, depuis le 5e jusqu'au 15e. siècle, il n'en est aucun qui présentement pût passer pour un grand écrivain. La nature s'est-elle donc reposée pendant mille ans? Non, mais, durant tout ce temps, elle a semé dans un terrain hérissé de ronces et d'épines, qui ont arrêté l'essor et le développement du génie et des talens. Ce ne sont pas les talens qui ont manqué aux siècles; ce sont les siècles qui ont manqué aux talens. RABELAIS, né au dix-huitième siècle, eût été un Voltaire: VOLTAIRE, né au quinzième, n'eût été qu'un Rabelais.

Les personnes qui n'ont pas étudié sont très portées à croire que les savans leur en imposent, quand ils leur disent des choses qui leur paraissent extraordinaires. Cependant ces personnes auraient souvent les moyens de connaître par elles-mêmes qu'on ne les trompe pas, du moins autant qu'elles auraient pu se l'imaginer. Prenons pour exemple la grosseur du soleil: quand on dit devant un homme qui n'a pas fait d'études, ou quand il lit sur un almanac, ou ailleurs, que le soleil est un million de fois, (pour me servir d'un nombre rond,) plus gros que la terre, il traite d'absurde ce qu'il entend ou ce qu'il lit; ou le plus grand effort qu'il puisse faire, c'est de feindre de le croire. Pour rendre un tel homme un peu moins incrédule, je lui apprendrai comment je le suis devenu moi-même, avant que j'eusse ouvert un seul livre d'astronomie, ou que je fusse en état d'y rien comprendre. Me trouvant un jour, de grand matin, sur le bord du fleuve St. Laurent, je vis le soleil se lever derrière une grande maison, de l'autre côté, et il me parut en déborder les pignons. Voilà donc déjà pour moi le soleil plus grand qu'une maison. Une autre fois, je le vis se lever derrière la montagne ronde qui est à quelques lieues au-delà de la rivière Richelieu. J'en conclus sans peine que d'un lieu plus élevé, l'on pouvait voir le soleil derrière une montagne beaucoup plus grosse que le *Mont-Johnson*, et conséquemment, que ce luminaire devait être d'autant plus grand qu'il était plus éloigné; ou généralement, qu'il ne faut pas juger de la grandeur des objets par leur apparence, mais par leur plus ou moins d'éloignement.

Un ancien philosophe (ANAXAGORE, à ce que je crois), avançait que le soleil était à peu près de la grandeur du Péloponnèse. Le peuple riait sans doute de voir qu'il le fit si grand; tandis que les savans d'aujourd'hui rient de ce qu'il le faisait si petit. Un écrivain du moyen âge, dont j'ai oublié le nom, donnait au même luminaire la grandeur d'un climat. Celui-ci, sans rencontrer plus juste que l'autre, s'exprimait plus mal encore. Cependant ces hommes n'étaient peut-être ni aussi ridicules ni aussi empiriques qu'on serait tenté de le penser.

ils c
error

La
sortie
nier

certa
deux

desce
aurai

pas e
du nô

pas p
sans

Newt
aussi

n'aur
lui qu

Si l
autres

ancien
les sci

les sav
chez

ainsi,
les A

langu
Presq

decine
Ces m

sont p
tion d

Le mo
aucun

la scie
traire,

devant
metron

dis-je,
des tri

Grec, n
logie, d

inventi
qu'il en

Il y
les éru

en gre

ils calculaient sans doute la grosseur du soleil d'après l'idée erronée qu'ils s'étaient faite de sa distance.

La plus grande absurdité qui se soit dite en physique, est sortie de la bouche du plus grand physicien de l'avant-dernier siècle. NEWTON a dit, à l'occasion du passage d'une certaine comète auprès du soleil, que sa chaleur avait dû être deux mille fois plus intense que celle du fer rouge incandescent. S'il eût dit deux fois, au lieu de deux mille, il y aurait encore eu de l'absurdité. La comète en question n'était pas engloutie dans le feu du soleil, qui ne doit pas être différent du nôtre; et quand même elle y eût été ensevelie, elle n'aurait pas pu devenir plus chaude que le fer rouge incandescent, sans être réduite en cendre, ou sans s'en aller en fusion. Si Newton prouvait son assertion par un calcul, ce calcul était aussi concluant que celui par lequel on prouve qu'Hercule n'aurait pu atteindre à la course une tortue qui aurait eu sur lui quelques pas d'avance.

Si les Grecs modernes pouvaient redevenir ce qu'ils étaient autrefois, en morale, en politique, et rapprendre à parler leur ancienne langue, ils surpasseraient probablement bientôt dans les sciences tous les autres peuples de l'Europe; ou du moins les savans seraient beaucoup plus nombreux parmi eux que chez toute autre nation. La raison qui me porte à penser ainsi, c'est que les Grecs ne seraient pas, comme les Français, les Anglais, &c. obligés d'apprendre, pour ainsi dire, une langue scientifique avant de se livrer à l'étude des sciences. Presque tous nos termes de géométrie, d'astronomie, de médecine, d'architecture, de géographie, &c. sont des mots grecs. Ces mots qui, parmi nous ne sont entendus que des savans, sont populaires chez les Grecs. Nous n'apprenons la signification de ces termes que par l'étude, et au moyen de définitions. Le mot *trigonométrie*, par exemple, ne porterait à mon esprit aucune idée, si l'on ne m'avait appris que par ce mot l'on entend la science qui a pour objet la mesure des triangles. Au contraire, le mot *trigónometria*, prononcé pour la première fois devant un Grec, qui sait que *trigónos* veut dire triangle, et *metron*, mesure; ou *metrión*, je mesure; le mot *trigónometria*, dis-je, lui donnera de suite une idée claire, celle de la mesure des triangles. Rien de plus clair et de plus populaire pour un Grec, même ignorant, que les mots de *cosmographie*, de *mythologie*, d'*hémisphère*, d'*exagone*, &c. et même ceux de nouvelle invention de *microscope*, de *pyromètre*, de *télégraphe*, &c. parce qu'il en connaît les racines et l'étymologie.

Il y a deux ou trois siècles, tous les savans, ou plutôt tous les érudits, avaient la manie d'écrire en latin: s'ils avaient écrit en grec, du moins lorsqu'il s'agissait de sciences, je ne les

trouverais ni pédants ni ridicules. S'il était bon qu'il y eût une langue universelle, au moins pour les savans, il serait sans doute à désirer que ce fût la plus belle et la plus facile à manier; si l'on veut bien me passer l'expression, qu'il y a jamais eue; et qu'il y aura probablement jamais.

La langue grecque est douce et harmonieuse autant qu'on peut le désirer; mais cette douceur et cette harmonie ne lui otent rien de la force nécessaire pour exprimer le grand, le sublime et le pathétique au suprême degré. Qu'on lise, par exemple, l'*Apocalypse* en grec, après l'avoir lu en français; et ce livre, qu'on aura dû trouver terrible dans la dernière de ces deux langues, se paraîtra bien davantage dans la première. Le son grave et tonnant de l'on précédé du s, si souvent répété de suite, porte à l'âme une espèce de terreur religieuse qu'aucune traduction ne sauroit inspirer au même degré.

Dans ce qui concerne l'art oratoire, la grammaire, &c. nous avons plus emprunté des Latins que des Grecs; mais la plupart des mots qui n'ont pas de racines françaises ou celtiques sont encore étrangers pour le peuple. *Parlement*; action de parler, est entendu de tout le monde; mais *élocution* ne l'est pas de même, parce qu'on ne dit pas en français *éloquer*. *Manducation* est encore pour le peuple un mot barbare; parce qu'on ne dit pas *manduquer*: *mangement*, ou *mangeaison* seraient les seuls dérivés français et populaires, si l'usage les avait consacrés. Le peuple sait ce que signifie le mot *éducation*, parce qu'on l'a souvent à la bouche; mais il croit qu'il vient d'*éduquer*; et qu'on peut aussi se servir de ce dernier.

Pourtant en fait de mots scientifiques et oratoires, nous sommes plus avancés que les Anglais: nous avons au moins donné aux nôtres une terminaison française; au lieu qu'une grande partie des leurs sont purement grecs ou latins.

Un certain ALBURIUS, né à Rome, s'attacha tellement aux manières grecques, dans un voyage qu'il fit à Athènes, qu'il ne voulut plus passer pour Romain. Quelques Romains, pour se moquer de cet imbécille, ne lui adressaient la parole qu'en grec. Combien y a-t-il parmi nous d'*Alburius* qui n'ont pas été chercher leur manie au-delà de la mer! J'ignore si ces gens ont honte de leurs compatriotes; mais je sais que leurs compatriotes ont bien sujet de se moquer d'eux.

L'empereur de Russie exhorte les seigneurs de son empire à affranchir leurs paysans. Un de nos journalistes attribue cette démarche d'ALEXANDRE au voyage qu'il a fait en Angleterre. N'y a-t-il que l'Angleterre où les paysans soient libres? Ne sont-ils pas tels en France, en Suisse, en Hollande, en Suède, &c?

La prophétesse KUDANNA vit tranquillement sur ses terres

en Li
ajoute
général
elle a
Qu
AMBR
d'épou
a éprou
nature
Qu
la mè
souven
Je n'en
flaman
espagn
Paris
à Cag
des P
françai
françai
Les
spécule
cureur
de quer
Comm
ancien
répond
Un c
profess
un avo
chemin
ce n'es
mais c'
d'avoca
Un
les nom
et d'He
c'est qu
ceux q
des hon
prononc
Warwic
de Buck
TOUR

en Livonie, et répand librement sa doctrine : nouvelle preuve, ajoute-t-on, de l'entière liberté de conscience et de la tolérance générale qui règnent en Russie. Cette tolérance générale est-elle aussi le fruit du voyage d'Angleterre ?

Quelques journalistes américains avouent que l'infortuné AMBRISTER était attaché à la tribu des Séminoles par les liens d'époux et de père, sans cesser de le croire digne du sort qu'il a éprouvé. Ces écrivains sont apparemment persuadés que la nature a abandonné ses droits pour étendre ceux de leur nation :

Quand le souverain et le peuple ne parlent pas naturellement la même langue, est-ce au peuple à apprendre la langue du souverain, ou au souverain à apprendre la langue du peuple ? Je n'en sais rien ; mais je crois que CHARLES-QUINT parlait flamand à Gand, français à Besançon, allemand à Vienne, et espagnol à Madrid ; je crois que NAPOLEON parlait français à Paris et italien à Milan ; que le roi de Sardaigne parle italien à Cagliari, et à Turin, mais français à Chambéry ; que le roi des Pays-Bas parle hollandais à Amsterdam, et flamand ou français à Bruxelles ; je crois enfin que le roi d'Angleterre parle français dans les îles de Jersey et Guernesey.

Les professions en apparence les plus utiles sont celles qui spéculent davantage sur les maux du genre humain : le procureur compte, pour faire fortune, sur le plus grand nombre de querelles et de procès ; le médecin sur celui des maladies. Comment vont les affaires, disait quelqu'un à la femme d'un ancien bedeau d'une de nos paroisses ? Assez mal, monsieur ; répondit-elle ingénument ; il ne meurt personne.

Un des membres de notre chambre d'assemblée, avocat de profession, disait, il y a quelques années, qu'un juge qui insulte un avocat lui paraissait plus coupable qu'un voleur de grand chemin qui assassine un passant. Ce qu'il y a de plus étonnant, ce n'est pas qu'un avocat ait pu faire une telle exagération, mais c'est qu'une assemblée, qui n'était pas toute composée d'avocats, ait pu garder son sérieux en l'entendant.

Un auteur anglais regrette qu'on ait changé sans nécessité les noms de *Sorel* et d'*Ile St. Jean* en ceux de *William Henry* et d'*Ile du Prince Edouard* : ce que je regrette surtout, moi, c'est qu'on ait donné à la plupart de nos comtés des noms que ceux qui les habitent ne peuvent pas prononcer. Comment des hommes qui ne savent pas un mot d'anglais pourraient-ils prononcer comme il convient les noms pour eux barbares de *Warwick*, d'*Effingham*, de *Huntingdon*, de *Northumberland* et de *Buckinghamshire* ?

M. D.

LE LANGAGE DES FLEURS.

OCTOBRE.

CAPILLAIRE.—*Discretion.* Jusqu'à ce jour, les botanistes ont en vain étudié cette plante, qui semble dérober à leurs savantes recherches le secret de ses fleurs et celui de ses fruits. Elle ne confie qu'au zéphyr les germes invisibles de sa jeune famille. Ce dieu choisit seul le berceau de ses enfans; il se plaît quelquefois à former, de leurs ondoyantes chevelures, le sombre voile qui dérobe aux regards l'ancre où dort, depuis le commencement des siècles, la naïade solitaire; d'autres fois, il les porte sur ses ailes, et les fait rayonner en étoiles de verdure au sommet des tours d'un vieux château, ou bien il les dispose en légers festons, et en décore les lieux frais et ombreux aimés des bergers. Ainsi la fougère met en défaut la science; elle cache sa secrète origine aux yeux les plus pénétrants; mais elle s'empresse de répondre par des bienfaits, à la main qui l'interroge.

GERANIUM ECARLATE.—*Sottise.* Madame la baronne de STAËL se fâchait toutes les fois que l'on tentait d'introduire dans sa société un homme sans esprit. Un jour, un de ses amis risqua pourtant de lui présenter un jeune officier suisse, de la plus aimable figure. Cette dame, séduite par l'apparence, s'anima, et dit mille choses flatteuses au nouveau venu, qui d'abord lui sembla muet de surprise et d'admiration. Cependant comme il l'écoutait depuis une heure sans ouvrir la bouche, elle commença à se méfier un peu de son silence, et lui adressa tout à coup des questions tellement directes, qu'il fallut bien y répondre. Hélas! le malheureux n'y répondit que par des sottises. Madame de Staël se tourna alors, fâchée d'avoir perdu sa peine et son esprit, vers son ami, et lui dit: En vérité, monsieur, vous ressemblez à mon jardinier, qui a cru me faire fête en m'apportant, ce matin, un pot de geranium; mais je vous préviens que j'ai renvoyé cette fleur, en le priant de ne plus l'offrir à mes regards. Eh! pourquoi donc, demanda le jeune homme, tout ébahi.—C'est, monsieur, puisque vous voulez le savoir, que le geranium est une fleur bien vêtue de rouge: tant qu'on la regarde, elle plaît aux yeux; mais lorsqu'on la presse légèrement, il n'en sort qu'une odeur importune. En disant ces mots, madame de Staël se leva et sortit, laissant, comme on pense bien, les joues du jeune sot aussi rouges que son habit, ou que la fleur à laquelle il venait d'être comparé.

BELLE DE NUIT.—*Timidité.*

Solitaire amante des nuits,
Pourquoi ces timides alarmes,

Lith
de la
comme
à la cra
M. Bo
l'applic
ment,
portant
procède
public,
l'huile
correcti
que plu
passés
de ving
tures so

Quand ma muse au jour que tu suis,
S'apprête à révéler tes charmes ?
Si, par pudeur, aux indiscrets
Tu caches ta fleur purpurine,
En nous déroband tes attraits,
Per mets du moins qu'on les devine.

Lorsque l'aube vient éveiller
Les brillantes filles de Flore,
Seule tu sembles sommeiller
Et craindre l'éclat de l'aurore.
Quand l'ombre efface leurs couleurs,
Tu reprends alors ta parure ;
Et de l'absence de tes fleurs
Tu viens consoler la nature.

Sous le voile mystérieux
De la craintive modestie,
Tu veux échapper à nos yeux,
Et tu n'en es que plus jolie.
On cherche, on aime à découvrir
Le doux trésor que tu recèles ;
Ah ! pour encor les embellir,
Donne ton secret à nos belles.

CONSTANT DUBOS.

VARIÉTÉS.

Lithographie perfectionnée, ou Lithochromie.—La perfection de la lithographie a été regardée, pendant quelque temps, comme se bornant à produire de très belles imitations de dessins à la craie et au crayon. En Allemagne, il y a quelque temps, M. BOISSIERE a produit des peintures à couleurs mêlées, par l'application successive de différentes pierres : mais dernièrement, M. MALAPEAU, de Paris, a fait une amélioration importante dans cet art, qui fait des progrès rapides. Par un procédé facile et peu coûteux, (mais qui n'est pas connu du public,) il fait avec la pierre des gravures avec des couleurs à l'huile qui possèdent un degré considérable de beauté et de correction. Tout ce qui a transpiré concernant le procédé, est que plusieurs rouleaux avec différentes couleurs à l'huile sont passés successivement sur la pierre, quelquefois au nombre de vingt-sept, et qu'alors l'impression est faite. Les peintures sont offertes à des prix plus bas que ceux que l'artiste

le plus humble mettrait à ses productions les plus hâtives ; et l'on peut se procurer pour une somme très modique des galeries de peintures exécutées de cette manière. Il se fera sans doute par la suite des améliorations ; et s'il en est ainsi, l'invention contribuera beaucoup à étendre le goût des arts.

Peinture sur verre.—Ainsi qu'on l'a déjà dit, les procédés de la peinture sur verre n'étaient pas un secret perdu ; il ne fallait que daigner s'en occuper. On peut, depuis quelques semaines, voir dans l'église de Ste. Elisabeth, rue du Temple, cinq beaux et grands vitreaux ainsi exécutés, sous la direction de l'un de nos amateurs les plus distingués, M. le comte de Noé, d'après les cartons de M. Abel de PUJOL, qui ne le cèdent en rien pour la beauté des couleurs, et sont, comme de raison, supérieurs de beaucoup, par l'adresse de l'exécution, à ce que faisaient nos pères.

Ces vitreaux sont un don de la ville de Paris : M. le comte de CHABROL, auquel nous devons déjà d'avoir fait revivre, en France, l'art beaucoup plus important de la fresque, s'est plu à encourager aussi la peinture sur verre.—Nous savons de plus qu'on s'occupe, en ce moment, de grands essais sur ce genre d'industrie, à la manufacture de Sèvres. Si l'art du peintre-verrier a encore des progrès à faire, c'est là sans doute qu'il se perfectionnera.

On lit dans le *Dictionnaire des Arts du Dessin*, publié il y a moins de trois ans, que les peintres habiles ont depuis longtemps renoncé à la peinture sur verre ; ce qui était vrai encore alors, et ne l'est déjà plus, tant est rapide ce singulier mouvement qui, nous agitant en tous sens, nous ramène aux vieilles choses avec la même vitesse qu'il nous porte vers de nouvelles, semblable aux flots d'une mer houleuse.

Nouvelles récentes de l'Astrolabe.—Nous avons déjà eu l'occasion d'annoncer à nos lecteurs que des nouvelles heureuses de l'*Astrolabe* étaient arrivées en Europe, et de calmer les justes inquiétudes que les amis des sciences devaient concevoir sur le sort de l'expédition commandée par le capitaine DUVILLE. Aujourd'hui nous pouvons donner quelques détails sur les richesses scientifiques recueillies par cette expédition. Les lettres parties de l'*Astrolabe* sont datées de Hobart-Town, Terre de Van-Diemen, 21 décembre 1827.

M. le capitaine Durville adresse à l'Académie des Sciences une suite d'expériences sur les températures de la mer à différentes profondeurs. Ces expériences ont été faites avec les thermomètres de BUNTEN, dont nos navigateurs n'ont qu'à se louer. Tous les instrumens de Buntén, disent-ils, sont

excellents. Ces expériences de températures sont poussées jusqu'à des profondeurs considérables, telles que 4, 5, 7 et même 820 brasses. (Je tâcherai, dit le capitaine, d'en avoir au moins une à 1000 brasses, s'il se présente une occasion favorable pour la tenter."

MM. QUOY et GAYMART adressent à l'Académie un troisième envoi contenant des observations zoologiques faites pendant l'année 1827. Il est composé d'un atlas de 213 planches in 40, formant plus de 1400 dessins d'animaux de toute espèce dont les couleurs, les formes, et la nature même, étaient susceptibles de s'altérer par la conservation. Tous ont été décrits et dessinés vivans ou peu d'instans après leur mort.

Les mollusques testacés ont spécialement fixé l'attention de nos naturalistes. Les zoophytes pélagiens les ont fait augmenter d'un tiers le nombre des médusaires connues, et ont porté à onze genres la famille des diphides établie par eux.

C'est surtout à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques que nos naturalistes ont fait les plus précieuses rencontres. Le port de Dorey leur a offert les genres *paramela* et *hangaroo*; et à l'île d'Amboine, ils ont obtenu quelques renseignemens sur l'animal de l'*Argonaute*.

Sans les dangers qu'a courus l'*Astrolabe*, les richesses scientifiques seraient encore bien plus considérables.* Pourtant les objets envoyés en Europe sont contenus dans plus de 700 bocaux.

"Nous prions l'Académie, disent MM. Quoy et Gaymart, de vouloir bien conserver dans ses archives cet envoi, qui joint aux précédents, forme un ensemble de 267 planches, et de plus de 1050 dessins."

Outre les lettres adressées à l'Académie entière par le capitaine Durville et par MM. Quoy et Gaymart, il est donné lecture de quelques autres lettres adressées à des particuliers, MM. CUVIER, GEOFFROY-ST-HILAIRE, et de BLAINVILLE, donnent lecture de celles qui leur ont été adressées.

Celle de M. Geoffroy-Saint-Hilaire contient des détails sur les dangers que l'*Astrolabe* a courus depuis la relâche au port de Jackson. "Cinq fois, disent les auteurs, nous avons vu de près la perte de l'expédition, et trois fois notre destruction totale, tant est difficile la géographie des lieux que nous avons parcourus! Mais ces contrariétés font trouver plus agréables les relâches qui les suivent, &c."

* Il est consolant de penser que ces dangers et la perte d'ancre qui en fut le résultat n'ont pas nui à la géographie générale de l'expédition ni empêché de faire le vaste archipel de Vité (Fidjé des géographes), les îles Loyalty, le sud de la Nouvelle-Bretagne, et tout le nord de la Nouvelle-Guinée, c'est-à-dire un développement de côtes de 900 lieues, et la reconnaissance de 70 à 80 îles nouvelles.

Dans la lettre à M. Blainville, les jeunes naturalistes chargent leur ancien professeur, dans le cas où ils ne reviendraient jamais en Europe, du soin de recueillir et de publier leurs observations. L'Académie entend ces dispositions avec des marques d'un vif intérêt.—(*Journal Français.*)

Découverte de la quadrature du cercle.—Ce problème important, qui occupe les savans depuis près de quatre mille ans, a enfin été résolu par un jeune garçon de treize ans, nommé JAMES GRAHAM, qui demeure à Mount-charles, comté de Donegal. Cette découverte a été rigoureusement examinée par plusieurs messieurs d'une éminente habileté, et l'on a trouvée aussi complète et aussi bien établie qu'aucun problème scientifique jusqu'à présent connu, d'après les principes les plus clairs de la géométrie d'EUCLIDE. Cette découverte extraordinaire formera une nouvelle époque dans la science de la géométrie, et mettra au jour des merveilles qui étonneront les savans de l'Europe. Il est fort à désirer que quelque seigneur, ou quelque monsieur, d'une disposition d'esprit libérale, ou quelqu'une des sociétés formées pour avancer et encourager les connaissances utiles, prenne cet enfant par la main, et obtienne pour lui la récompense due à un mérite si extraordinaire, et fasse publier ce phénomène scientifique pour satisfaire la curiosité du monde savant.—(*Journal Irlandais.*)

Bronchotomie.—Il y a quelques semaines, à Tryeburg, Maine, un petit garçon, dans la trachée-artère duquel s'était introduit un trognon de pomme, a été sauvé par l'opération appelée bronchotomie, et qui consiste à ouvrir la trachée-artère.

A Stockbridge, Massachusetts, il y a quelques jours, un trognon de pomme a été tiré de la trachée-artère d'une petite fille, par le Dr. BREWSTER. Il fit une incision d'un pouce de longueur dans la partie charnue du cou, et ouvrit la trachée-artère: il inséra au-dessous de l'obstruction un tube par lequel l'enfant put respirer: le trognon de pomme fut ensuite extrait au moyen d'une éponge attachée par une ficelle au bout d'une sonde, qui entra dans la trachée-artère au-dessus du tube et sortit par la bouche. Sans cette opération, l'enfant n'aurait pu vivre que quelques heures: il y a maintenant tout lieu de croire qu'elle sera bientôt guérie.—(*Journal Américain.*)

Musique.—Traité Élémentaire de Musique, particulièrement adapté au Piono Forté; par T. F. MOLT.

Nous avons vu avec beaucoup de plaisir un ouvrage sous le titre ci-dessus, en forme de dialogues, dans les langues anglaise et française, par un maître de musique qui réside parmi nous.

depuis un nombre d'années, et qui est avantageusement connu du public comme un professeur très expert dans cet art enchanteur.

Dans ce traité, c'est une mère qui entreprend d'enseigner la musique à son enfant. Le dialogue préliminaire explique les premiers principes d'une manière satisfaisante, dans un langage clair, simple et familier, et qui rend l'ouvrage supérieur, sous ce rapport, à tous ceux du même genre que nous avons vus. Dans le second dialogue, l'enfant commence à copier sur une ardoise les différents symboles, caractères, &c. au lieu de les apprendre machinalement à mesure qu'ils se présentent; et par ce moyen elle les grave plus profondément dans sa mémoire.

La théorie et la pratique vont de pair sans devenir fatigantes; l'émulation de l'enfant est réveillée, et le style est soutenu de dialogue en dialogue, dans le progrès des principes simples et préliminaires à des choses plus abstraites d'elles-mêmes. L'auteur a consulté, dans la compilation, un nombre d'ouvrages des premiers maîtres, et en ajoutant à leur expérience celle qu'il a acquise lui-même à un haut degré, il a non-seulement atteint le but qu'il s'était proposé en composant son livre; mais il a encore présenté à ceux qui ont déjà fait quelques progrès dans ce bel art, un ouvrage d'une grande utilité, en autant que plusieurs sujets y sont traités d'une manière absolument neuve, et que d'autres serviront éminemment à rafraîchir la mémoire.

Ce traité, par sa grande simplicité, a l'avantage de mettre les familles en état d'apprendre les premiers principes de la musique à leurs enfans, sans le secours d'un maître.

Nous ne pouvons passer sous silence la partie typographique de l'ouvrage: le papier et l'impression sont excellents, et les planches, au nombre de douze, sont extrêmement bien exécutées.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à l'auteur tout le succès que son habileté et sa diligence lui méritent à si justes titres.—

(*Gazette de Québec.*)

LA NOUVEAUTE',

Aux lieux où règne la folie,
Un jour la nouveauté parut:
Aussitôt chacun accourut;
Chacun disait: Qu'elle est jolie!

Ah ! madame la nouveauté,
Demeurez dans notre patrie ;
Plus que l'esprit et la beauté
Vous y fûtes toujours chérie.

Lors, la déesse à tous ces fous
Répondit : messieurs, j'y demeure ;
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.

Le jour vint. Elle se montra
Aussi brillante que la veille :
Le premier qui la rencontra,
S'écria : Dieux ! comme elle est vieille !

OFFMAN.

MARIAGES ET DECES.

MARIÉS :

Le 1er. du présent mois d'Octobre, à Québec, F. H. FISHER, écuyer, de Londres, à Dlle Louise Sophie DESBARRATS, fille de feu P. E. DESBARRATS, écuyer ;

Le 6, à St. Thomas, Rivière du Sud, Mr. Raymond BOURDAGES, à Dlle Clarisse BOUCHER, fille de L. BOUCHER, écuyer ;

Le 9, à LaPrairie, Edmond, HENRY écuyer, à Madame veuve RAYMOND.

DE'CE'DE'S :

A Batiscan, le 1er de ce mois, Jean GUILLET, écuyer, âgé de 63 ans ;

A St. Jacques, le 3, Mr. François ALLARD, Notaire, âgé de 36 ans ;

A la Petite Rivière, près Québec, le 7, Madame LEE, épouse de Thomas LEE, écuyer ;

A Québec, le 15, Dlle Josephite HAMEL, âgée de 54 ans ;

Aux Trois-Rivières, le 21, à l'âge de 40 ans, P. J. Godefroy de TONNANCOUR, écuyer, Avocat, *Cotoner* p^{our} le district, et Lieutenant Colonel de milice ;

A Montréal, le 25, Laurent VIGER, écuyer, Avocat, âgé d'environ 29 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VII. NOVEMBRE, 1828. NUMERO VI.

HISTOIRE DU CANADA,

Comme cette lettre, ainsi que la réponse qu'y fit le comte de Frontenac, jettent quelque nouveau jour sur les vues et les prétentions que l'on avait alors de part et d'autre, au sujet des sauvages, nous les transcrivons l'une et l'autre, du moins en substance.

“ Je ne fais que d'arriver des frontières, dit le chevalier de Bellamont à M. de Frontenac, où j'ai eu une conférence avec nos cinq tribus d'Indiens que vous appelez Iroquois. Ils m'ont prié avec instance de les continuer sous la protection du roi, mon souverain, ayant protesté en même temps une inviolable sujétion et fidélité à sa majesté, et s'étant plaints des outrages que leur ont faits vos Français et vos sauvages du Canada, nonobstant le traité de paix dans lequel ils se croyaient compris, en vertu de la fidélité qu'ils doivent au roi, comme ses sujets. Ils m'ont aussi représenté que vos gens ont pris ou enlevé quatrevingt-quatorze des leurs, depuis la publication de la paix; ce qui me surprend d'autant plus qu'on a toujours regardé les Iroquois comme sujets de la couronne d'Angleterre; ce qui se peut faire voir à tout le monde par des preuves solides et authentiques.

“ Le roi, mon maître a trop de pénétration dans les affaires et le cœur trop grand, pour renoncer à son droit, et moi j'ai ses intérêts trop à cœur pour laisser faire à vos gens la moindre insulte à nos Indiens, et surtout pour souffrir qu'ils les traitent en ennemis. C'est pourquoi, je leur ai recommandé d'être sur leurs gardes, en cas qu'ils soient attaqués, et de faire main-basse sur les Français comme sur les sauvages, leur ayant fourni tous les secours dont ils avaient besoin. Vous voyez, monsieur, que je ne fais pas difficulté de vous révéler tout mon procédé, dont je suis assuré d'être avoué du roi mon maître.

“ Au reste, si vous ne faites cesser les actes d'hostilité de votre côté, on s'en prendra à vous de toutes les suites qui pourront arriver, et je laisserai à juger à tout le monde qui aura le plus de tort, ou de vous ou de moi; vous pour avoir rallumé la guerre; moi, pour défendre nos Indiens contre vos entreprises.

“ Ces sauvages voulaient bien me mettre entre les mains tous les prisonniers qu'ils ont faits sur vous pendant la guerre, et dont le nombre était de plus de cent, à condition que je leur assurasse que de votre côté vous relâcheriez tous ceux des leurs que vous retenez ; mais je n'ai pas voulu me charger de tout cela que je n'eusse su encore une fois votre résolution. Je vous envoie pourtant quatre prisonniers français, que nos Indiens avaient amenés à Orange, avec mon passeport pour les conduire en Canada. Si vous consentez à un échange de prisonniers de part et d'autre, vous ferez bien de m'en avertir, afin que je fusse assembler ceux des vôtres qui sont entre les mains de nos Indiens.

“ L'on me mande que les vôtres ont tué deux Anglais, auprès d'un village nommé *Alfade*, comme ils étaient occupés à faire leur récolte sans armes, se croyant en sûreté à cause de la paix. On ne saurait entendre parler de semblables cruautés sans horreur, et toutefois l'on tient que la récompense que vous donnez à vos alliés, et qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure, les y encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, en mauvaise part, si je vous dis que cela semble tout à fait contraire au christianisme.

“ Deux Onnontagués sont venus m'avertir que vous aviez envoyé deux révoltés leur tribu, pour dire aux cantons supérieurs, qu'au cas qu'ils ne vinssent pas en Canada dans quarante-cinq jours, vous marcheriez dans leur pays à la tête d'une armée, pour les y contraindre par la force. Et moi, de mon côté, j'envoie aujourd'hui mon lieutenant gouverneur avec des troupes réglées pour s'opposer aux hostilités que vous entreprendrez. Je veux même, s'il est besoin, armer tout ce qu'il y a d'hommes dans les provinces de mon gouvernement pour vous repousser, et tâcher de faire représailles du dommage que vous ferez à nos Indiens.”

La lettre de M. de Frontenac, en réponse à celle du gouverneur anglais, est datée du 21 Septembre. Il lui dit :

“ Je n'aurais pas été si longtemps sans envoyer savoir de vos nouvelles, et sans répondre aux honnêtetés qu'il vous a plu me faire par MM. Schuïller et Delliùs, si les vaisseaux que j'attendais de France fussent plutôt arrivés ici.

“ Les dépêches que j'ai reçues de la cour m'ont appris, comme de votre côté vous avez dû le savoir, que les rois, nos maîtres avaient résolu de nommer, chacun de leur part, des commissaires pour régler les limites des pays sur lesquels devait s'étendre leur domination en ces contrées. Ainsi, monsieur, il me semble qu'avant de le prendre sur le ton que vous faites, vous auriez dû attendre la décision que les commissaires en auront faite, et ne pas vous ingérer de vouloir traverser

cette affaire, qui étoit déjà commencée, et qu'on peut regarder comme domestique, puisque c'est un père qui tâche de ramener ses enfans, par toutes sortes de voies, à leur devoir, en commençant par celles de la douceur, résolu d'user des plus sévères, au cas que les premières n'aient point d'effet. C'est une chose que vous devez regarder comme entièrement séparée des traités de paix et d'amitié que les rois nos maîtres ont faits ensemble, et vous n'y pouvez entrer sans faire connaître qu'au lieu d'employer toutes sortes de moyens pour tâcher d'entretenir la correspondance entre les deux nations, vous cherchez des prétextes pour donner atteinte aux traités qui ont été conclus, et dont je doute que vous fussiez autorisé par sa majesté britannique. Car pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la parole qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût savoir que la paix fût faite entre les deux couronnes, et pour laquelle ils m'ont donné des otages, je ne fais que suivre la route que j'avais déjà prise; mais vous, monsieur, vous vous détournez de la vôtre, en prétextant des prétentions qui sont nouvelles et qui n'ont aucun fondement.

“ En effet, vous voudrez bien que je vous dise que je suis assez informé des sentimens des Iroquois, pour savoir qu'il n'y a pas une des cinq nations qui voulût être sous la domination d'Angleterre, et que vous n'avez aucune preuve pour les convaincre de votre droit; au lieu que celles que nous avons, et que l'on remettra entre les mains des commissaires, sont si incontestables, que je doute qu'on y puisse faire la moindre réplique. Ainsi, monsieur, je suis résolu d'aller toujours mon chemin, et je vous prie de ne point faire de démarches pour me traverser, parce qu'elles vous seraient inutiles, et que toute la protection et le secours que vous me déclarez leur avoir déjà donné, et leur vouloir continuer, contre les termes du traité, ne me feront jamais beaucoup de peur, et ne m'obligeront point de changer mes desseins; au contraire, ils m'engageront plutôt à les presser davantage, quelques suites funestes qu'ils puissent avoir. Ce sera vous, monsieur, qui en répondrez et du côté du roi votre maître, et du côté du ciel.

“ On vous a mal informé, lors qu'on vous a dit que les Français, et les sauvages habitant parmi nous avaient fait des outrages aux Iroquois. Il est bien vrai que les Outaouais, et en particulier les Algonquins, ont fait un coup considérable sur les Onnontagués, parce que cette nation, aussi bien que les autres, s'étoit déclarée ne vouloir point la paix avec eux. Cependant, j'ai lieu de croire que si les Iroquois ne m'ont point ramené tous les prisonniers qu'ils ont faits sur nous, c'est parce que vous vous y êtes formellement opposé. Lorsqu'ils se rangeront à leur devoir, et qu'ils auront effectué leur parole, je leur rendrai ceux qui sont ici.

“Je m'étais assez expliqué au sujet des sauvages de l'Acadie; et j'ai toujours appréhendé que si on ne leur rendait au plutôt ceux de leur nation qui sont retenus prisonniers à Boston, de si mauvaise foi, ils ne formassent quelque entreprise contre votre colonie. Je suis pourtant fâché du coup que vous me mandez qu'ils ont fait; ce qui m'oblige de leur envoyer un second ordre pour faire cesser tout acte d'hostilité; mais je vous prie de leur renvoyer leurs gens, sur lesquels vous ne m'avez fait aucune réponse. Vous voyez que je vous parle avec autant de franchise et de liberté que vous faites.”

On voit que les deux gouverneurs poussaient loin leurs prétentions au sujet des Iroquois. Mais ce n'était pas seulement, suivant Charlevoix, sur le pays et les personnes de ces sauvages que M. de Bellamont étendait les siennes. On lui avait persuadé, et le ministre Delliüs l'avait déclaré en termes formels, au chevalier de Callières, à son passage à Montréal, que les Anglais ayant succédé à tous les droits des Hollandais, lorsqu'ils leur avaient cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac et tout ce que est au sud de ce poste, devaient leur appartenir. Le gouverneur de Montréal demanda au ministre sur quoi il appuyait cette prétention, et où il avait appris que la Nouvelle Belgique, avant d'être devenue la Nouvelle York, s'étendit à tous les pays dont il parlait? “Pour nous, ajouta-t-il, il nous sera aisé de mettre dans la dernière évidence que nous avons découvert et possédé le pays des Outaouais, et même celui des Iroquois, avant qu'aucun Hollandais y eût mis le pied, et que le droit de possession établi par plusieurs titres en divers endroits des Cantons, n'a été interrompue que par la guerre que nous avons été obligés de faire à cette nation, à cause de leurs révoltes et de leurs insultes.” M. Delliüs vit bien, à la manière dont lui parlait M. de Callières, qu'il était inutile d'insister davantage, et le chevalier de Bellamont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article, dans ses lettres au comte de Frontenac.

Il réussit un peu mieux du côté de l'Acadie. Le chevalier de Villebon, dans une lettre qu'il écrivit à M. de Pontchartrain, le 3 Octobre de cette année, mandait à ce ministre que les Anglais songeaient à rebâtir le fort de Pemkuit, et à peupler les deux bords du Kennebec; qu'il n'avait pas assez de forces pour s'opposer ouvertement à ces deux entreprises, mais qu'il tâcherait de les faire échouer, au moyen des sauvages. Il ajoutait que les Anglais continuaient à faire la pêche le long des côtes de l'Acadie; que les habitans du Port Royal avaient écrit au gouverneur de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, et qu'un nommé LE BORGNE, fils ou neveu de celui qui était entré autrefois dans les droits du sieur d'Aunay

de
les
cinc
l'éte
C
règl
de
flexi
ne f
born
anté
euss
rever
roi e
franç
Geor
Pent
de V
Soud
La
parce
rien r
prote
voulu
Po
mois
nous
dont
le 28
mais
de l'av
cité d
avait v
d'avoir
secour
parts
esprit
ment
jalousie
ment
l'admin
Les
n'était
gageme
prendre
Mars

de Charnisé, se portant pour seigneur de tout le pays, depuis les Mines jusqu'à l'Île Verte, se faisait donner par les Anglais cinquante écus pour chaque bâtiment qui venait trafiquer dans l'étendue de son prétendu domaine.

On comptait à la cour de France et en Canada, que dans le règlement des limites, auquel on travaillait, on se releverait de ces différentes prétentions. Mais on ne faisait pas de réflexion que celui qui possède a un grand avantage sur celui qui ne fait que prétendre à la possession. En effet, quoique les bornes méridionales de la Nouvelle France eussent été fixées antérieurement au Kennebec, et qu'assez récemment les Anglais eussent été chassés de Peinkuit, cependant, comme ils y étaient revenus, MM. DE TALLARD et D'HERBAULT, commissaires du roi de France, furent obligés de rapprocher les frontières françaises en deça de cette rivière, et de les fixer à celle de St. George, située presque à égale distance du Kennebec et de Pentagoët; et cette disposition fut confirmée en 1700, par M. de Villieu de la part de sa majesté Très-Chrétienne, et par M. SOUDRICK, de la part du roi d'Angleterre.

La Baie d'Hudson demeura toute entière aux Français, parce qu'ils en étaient les possesseurs actuels. Mais il ne fut rien réglé quant au pays des Iroquois, parce que ces sauvages protestèrent de leur indépendance, et qu'apparemment on ne voulut, ni d'une part ni de l'autre, s'en faire des ennemis.

Pour revenir à M. de Frontenac, il y avait à peine deux mois qu'il avait écrit au chevalier de Bellamont la lettre que nous venons de rapporter, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger se déclara d'abord, et dont il mourut, en effet, le 28 Novembre. Il était dans sa soixante dix-huitième année; mais, dit Charlevoix, dans un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservait toute la fermeté et toute la vivacité d'esprit de ses plus belles années. Il mourut comme il avait vécu, chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir soutenu, et même fait prospérer, sans presque aucun secours de France, une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine. Un esprit qui se laissait facilement prévenir, et qui revenait difficilement de ses préventions; une humeur un peu atrabilaire, et une jalousie peu digne d'une grande âme, contrastaient singulièrement avec le caractère ferme, noble et élevé qui lui mérita l'admiration des Français et des sauvages.

Les Iroquois n'eurent pas plutôt appris que M. de Frontenac n'était plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'engagement qu'ils avaient pris avec lui. Néanmoins ils voulurent prendre quelques mesures avant de se déclarer. Au mois de Mars suivant, ils envoyèrent des députés à Montréal; ils

pleurèrent à leur manière la mort d'Ononchio, et ils présentèrent à M. de Callières, qui était chargé du commandement général, trois prisonniers français, en lui promettant que tous les autres lui seraient renvoyés, s'il voulait mettre en liberté tous ceux de leur nation qu'il retenait encore.

Ils le prièrent ensuite de leur donner M. de Maricourt et deux sauvages domiciliés pour aller avec eux à Orange, où se ferait l'échange des prisonniers, et où la paix se conclurait. Ils lui témoignèrent encore qu'ils désiraient que le P. Bruyas, un de leurs anciens missionnaires, fût de ce voyage, et que le P. de Lamberville revint de France pour résider parmi eux, comme autrefois. Enfin ils lui représentèrent qu'ils ne pourraient mettre en lui une entière confiance, tant qu'il tiendrait sur le feu la chaudière de guerre, et qu'il n'arrêterait point la hache de ses alliés.

M. de Callières leur répondit que la chaudière demeurerait sur le feu jusqu'à ce que la paix fût conclue; qu'il voulait en traiter à Montréal, et non pas à Orange, et qu'il n'entendrait à aucune proposition de leur part, qu'ils n'eussent satisfait à toutes les conditions auxquelles ils s'étaient engagés avec le feu comte de Frontenac; qu'alors M. de Maricourt et le P. Bruyas iraient avec eux, et qu'il écrivait en France, pour y solliciter le retour du P. Lamberville. Ils parurent satisfaits de cette réponse, à laquelle pourtant on s'aperçut qu'ils ne s'étaient pas attendus, et ils se bornèrent à demander sûreté pour aller et venir librement. Ils obtinrent soixante jours de trêve, et l'échange de quelques prisonniers, qu'ils redemandaient avec de vives instances, et en partant, ils promirent d'être de retour avant le mois de Juin.

L'arrivée des premiers vaisseaux de France apprit au chevalier de Callières que le roi l'avait nommé pour succéder au comte de Frontenac, et la joie que toute la colonie en témoigna ne le flatta pas moins que le choix de son souverain. Il avait eu un rival dans M. de Champigny, et peut-être ne lui fût-il préféré que parce que son envoyé avait fait plus de diligence que celui de l'intendant. Tous deux étaient dignes de la place, et, dit Charlevoix, il n'est pas aisé de dire lequel aurait été plus agréable aux habitans du Canada. Le zèle, le désintéressement, l'équité, la douceur de M. de Champigny, le rendaient très propre à gouverner une colonie où il y avait assez de bras pour exécuter ce qu'un chef sage et aimé, comme il l'était, aurait résolu dans le conseil; mais le chevalier de Callières joignait aux mêmes avantages celui de pouvoir se montrer à la tête des troupes, qui avaient marché plus d'une fois sous ses ordres, et qui admiraient également son courage, sa prudence et sa sagacité. Le gouvernement de Montréal, qui devenait vacant,

pa
de
act
pro

che
Fra
les
ouv
par
con
pos
Mon
Ces
son
tom
angl
C
à M.
gouv
d'affa
étaier
concl
mont.
M. de
rendr
trouv
leur p
leur p
Ils
tout r
à Mon
beauc
Bellan
d'Ang
mièren
les reg
monar
de leur
la Nou
difficile
paix au
Cett
avait a
muler
Anglais

par la promotion de M. de Callières, fut donné au chevalier de Vaudreuil, que ses manières nobles et engageantes, son activité, et la confiance des gens de guerre rendaient très propre à occuper un poste de cette importance.

Au commencement de l'hiver, M. de Callières reçut, par le chevalier de Bellamont, une lettre par laquelle le roi (de France) lui ordonnait de faire cesser tout acte d'hostilité entre les Français et les Anglais. Cette lettre avait été adressée ouverte au général anglais; et le roi d'Angleterre avait adressé pareillement au chevalier de Callières, celle qu'il écrivait, en conformité, à M. de Bellamont. M. de Callières jugea à propos de l'envoyer à Boston par M. de LA VALLIÈRE, major de Montréal, et de faire accompagner cet officier par le P. Bruyas. Ces députés étaient chargés de retirer tous les Français prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, et leur avait été recommandé de voir dans quelle disposition était le gouverneur anglais au sujet des Abénaquis et des Iroquois.

Ces derniers avaient tout récemment envoyé une députation à M. de Callières, pour le complimenter sur sa promotion au gouvernement général; mais les députés n'avaient point parlé d'affaires. Il paraissait néanmoins qu'en général les Cantons étaient assez disposés à la paix; et qu'ils ne différaient de la conclure que par la considération des Anglais. M. de Bellamont, qui connaissait les engagements qu'ils avaient pris avec M. de Frontenac, et qui n'avait pas renoncé au dessein de se rendre arbitre de la paix, leur ayant demandé de le venir trouver à Orange, ils le refusèrent. Surpris de ce refus, il leur envoya des personnes de confiance, qui vinrent à bout de leur persuader de trainer l'affaire en longueur.

Ils n'exécutèrent donc point la promesse qu'ils avaient faite tout récemment au chevalier de Callières d'envoyer des députés à Montréal avant le mois de Juin: ce général n'en fut pas beaucoup surpris; mais pour renverser les batteries de M. de Bellamont, il envoya à Onnontagué une copie de lettre du roi d'Angleterre à ce général; et en cela, il avait pour but, premièrement, de faire connaître aux Iroquois que les Anglais ne les regardaient plus que comme des sujets de leur roi, car ce monarque en parlait sur ce ton dans sa lettre; en second lieu, de leur apprendre qu'ils ne devaient plus attendre de secours de la Nouvelle York, et que conséquemment, il ne lui serait pas difficile de les réduire par la force, s'ils refusaient de faire la paix aux conditions que son prédécesseur leur avait proposées.

Cette démarche de M. de Callières produisit l'effet qu'il en avait attendu: à la vérité, les Cantons aimèrent mieux dissimuler le ressentiment que leur causaient les prétentions des Anglais que de se brouiller avec eux; et se contentèrent de

leur déclarer qu'ils voulaient bien être leurs frères, mais non pas leurs sujets; mais après avoir tergiversé encore quelque temps, et cherché à se venger de leurs pertes sur ceux des alliés des Français qu'ils en croyaient les auteurs, ils songèrent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'il était encore en leur pouvoir de le faire avec honneur et avec avantage.

En conséquence de cette résolution, deux députés furent envoyés au gouverneur général. Ils arrivèrent à Montréal le 21 Mars 1700. Ils n'étaient revêtus d'aucun pouvoir; mais ils étaient chargés d'annoncer une députation générale des Cantons pour le mois de Juillet. Ils donnèrent pour ce retardement des excuses dont M. de Callières ne se montra pas très satisfait.

Trois mois après, un bon nombre d'Outaouais débarquèrent à Montréal, où se trouvait alors M. de Callières. Ils lui dirent (ce qu'il savait déjà), que les Iroquois étant venus chasser sur leurs terres, ils les avaient attaqués, et en avaient tué vingt-huit, tant hommes que femmes; mais que les autres leur ayant représenté qu'ils avaient cru pouvoir chasser partout, puisque toute hostilité était suspendue de la part des Français et de leurs alliés, ils leur avaient promis de ne point faire de mal aux prisonniers, jusqu'à ce que la volonté de leur père Ononchio leur fût connue.

M. de Callières, après les avoir écoutés tranquillement, leur dit qu'ils ne lui disaient pas toute la vérité; qu'il était informé qu'après le coup qu'ils avaient fait sur les Iroquois, ils avaient envoyé quelques uns de leurs prisonniers aux Cantons, pour négocier avec eux sans sa participation; que c'était mal débiter avec lui, que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante, et après les assurances qu'il leur avait données de ne rien conclure avec les Iroquois, que de concert avec eux; qu'il espérait qu'à l'avenir ils seraient plus avisés et plus circonspects, et ne le mettraient plus dans le cas de leur faire des reproches bien fondés.

Le 18 Juillet, deux députés du canton d'Onnontagué, et quatre de celui de Tsonnonthonan arrivèrent à Montréal. Ils furent présentés par M. de Maricourt au gouverneur général, qui voulut bien leur donner une audience publique. Ils y furent conduits en cérémonie, et en se rendant chez M. de Callières, ils pleurèrent les Français morts pendant la guerre, et prirent leurs âmes à témoins de la sincérité de leur procédé.

Dès qu'ils eurent été introduits dans la salle du conseil, où le gouverneur général était avec toute sa cour, ils déclarèrent qu'ils venaient de la part des quatre cantons supérieurs, dont ils avaient les pouvoirs; que ce n'était pas la première fois qu'ils traitaient sans les Agniers, et que si, parmi eux, il n'y avait

personne des cantons de Goyogouin et d'Onneyouth, c'est que Corlar leur ayant envoyé Peter Schuiller, pour les dissuader de descendre à Montréal, les députés de ces deux cantons étaient allés savoir de lui, quelle raison il avait de s'opposer à ce voyage.

Ils se plaignirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans défiance, sur ce qu'on leur avait assuré que la paix était faite entre les Français et les Anglais, et que leurs alliés y étaient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois et les Miamis de l'autre, les avaient attaqués, et leur avaient tué cent cinquante hommes.

Enfin, ils demandèrent que le P. Bruyas et MM. Maricourt et JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux ; rien n'étant plus capable, dirent-ils, de convaincre les Cantons qu'Onontheio voulait sincèrement la paix, que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoutèrent que ces trois envoyés ne repartiraient point de leur pays, sans en avoir retiré tous les prisonniers français qui y étaient encore retenus.

A Continuer.

BIOGRAPHIE.

BURGOYNE.—(John), Anglais, lieutenant-général en Amérique, fils naturel de lord BINGLEY, entra de bonne heure dans le service. En 1762, il eut le commandement d'un corps de troupes envoyé en Portugal pour la défense de ce royaume contre les Espagnols. A son retour en Angleterre, il devint conseiller privé, et fut nommé membre du parlement. Dans la guerre américaine, envoyé dans le Canada en 1775, dans l'année 1777, on lui confia le commandement de l'armée du Nord, qui aurait dû être donné à Sir Guy CARLETON, qui connaissait beaucoup mieux la situation du pays.

L'objet de la campagne de 1777 était d'ouvrir une communication entre New-York et le Canada, et par ce moyen de séparer la Nouvelle Angleterre d'avec les autres états. Burgoyne proposa d'abord de se mettre en possession de la forteresse de *Ticonderoga*, avec une armée d'environ 4,000 Anglais et 3000 Allemands. Il quitta le fort *St. Jean*, le 16 Juin, et remonta jusqu'au lac Champlain, où il prit terre, près de *Crown Point*, auquel endroit il rencontra les Indiens et leur donna le festin de la guerre. Il leur adressa un discours qui avait pour objet de s'assurer de leurs dispositions amicales, ainsi que de leur coopération. Il avait également pour objet de mitiger leur féroce nature. Burgoyne saisit cette circonstance pour

les bien convaincre de la différence qu'il y a entre l'ennemi sur le champ de bataille et l'ennemi désarmé, ainsi que celle qui se trouve entre l'ennemi et les habitans sans armes. Il promet des récompenses pour chacun des prisonniers qu'ils auraient respectés, mais aucune pour ceux dont on lui présenterait les crânes, ou dont la figure aurait été balafnée par eux. La tentative et le désir de créer quelques limites et de réprimer la manière de faire la guerre usitée parmi les sauvages, font honneur à l'humanité de Burgoyne; mais il n'est pas facile de justifier ses liaisons avec un allié dont la fureur, une fois excitée, ne pouvait être réprimée que bien difficilement.

Il publia, le 29 Juin, un manifeste qui avait pour objet de jeter l'alarme parmi les habitans des pays à travers lesquels il serait forcé de passer; et le termina en disant; "J'ai la confiance d'être innocent aux yeux de Dieu et des hommes; en dénonçant et en exécutant la vengeance de l'état contre ceux qui en sont devenus volontairement le rebut. Le messager de la justice et du courroux les attend dans le champ de bataille; la famine, la dévastation et toutes les horreurs qui s'attachent à leurs pas, ainsi qu'une persécution militaire qui régnera à mon cœur, mais qui fait partie de mon devoir, les priveront de tous les chemins qui les rendraient à leur domicile."

Le 1er. Juillet, il commença par investir Ticonderoga, où le général SAINT-CLAIR, était stationné avec environ 3,000 hommes effectifs de troupes réglées, parmi lesquels plusieurs n'avaient pas de bayonnettes. Les ouvrages étaient étendus et incomplets; ils auraient exigé dix mille hommes pour leur défense. L'armée anglaise était plus forte qu'on ne l'avait espéré. Quand l'investissement eut été achevé presque en entier, le général Saint-Clair convoqua un conseil de guerre: il y fut résolu qu'on évacuerait le fort le plutôt possible. En conséquence, on se prépara à la retraite dans la nuit du 5 Juillet. Le lendemain matin, Burgoyne se mit à sa poursuite, avec une grande division de l'armée, et se rendit sur deux frégates et dans des bateaux armés, et les suivit jusqu'à la chute du *Skeensborough*; mais ayant éprouvé une opposition par les ouvrages qui avaient été construits dans cet endroit, il retourna à la baie du Sud, où il débarqua. Cependant il suivit les Américains à partir de *Skeensborough* jusqu'au fort *Edward*, sur la rivière d'Hudson; où, après avoir conduit son armée avec des fatigues et des travaux incroyables à travers des déserts, il arriva le 30 Juillet. S'il était retourné à Ticonderoga, et qu'il se fût embarqué sur le lac *St. George*, il lui aurait été possible de gagner le fort *St. George*, où il y avait une route ferrée assez large pour que les voitures les plus lourdes y pussent passer, et qui conduisait au fort *Edward*. Mais il dédaignait tout ce qui aurait eu l'air

d'un mouvement rétrograde, quoique ce moyen fût le seul propre à lui faciliter la route vers le lieu de sa destination, plus promptement et avec beaucoup moins de difficultés.

A son approche, le général SCHUYLER, qui avait été joint par Saint Clair, vers le banc de l'ouest de la rivière d'Hudson, se retira à Saratoga. Le colonel SAINT-LEGER avait été destiné à se rendre du Canada à Albany par une route différente. Il devait remonter le fleuve St. Laurent jusqu'au lac Ontario, et de là descendre le *Mohawk*; en conséquence, il avait atteint la source de cette rivière, et il devait investir le fort *Schuyler*, nommé autrefois le fort *Stanwix*, quand la connaissance de ses opérations fut donnée à Burgoyne, qui s'aperçut aussitôt de la nécessité d'un mouvement rapide vers le bas de la rivière d'Hudson, afin de l'aider dans son projet, et d'effectuer la jonction des deux armées. Mais ce projet ne pouvait être exécuté sans l'aide de bœufs attelés, de voitures de transport et de provisions. Pour se les procurer, il détacha le colonel BAUM, avec environ 600 hommes, vers *Bennington*, ville située à environ 24 milles à l'est de la rivière d'Hudson, où des provisions considérables avaient été déposées pour l'armée américaine du nord. Mais Baum fut défait à *Wallon Creek*, à environ sept milles avant Bennington, le 16 Août; et le colonel BREYMAN, qui s'était avancé pour le secourir, à la tête d'environ 500 hommes, fut obligé de faire sa retraite.

Ce fut le premier échec que l'armée du nord éprouva. Ce désastre fut, peu de jours après, suivi par un autre: le colonel Saint-Leger ayant été abandonné par les Indiens alliés, qui furent alarmés de l'approche du général ARNOLD, et du bruit de la défaite de Burgoyne, fut obligé de lever le siège du fort Schuyler, avec une si grande précipitation, que l'artillerie, avec une grande partie des bagages, les munitions et les approvisionnements tombèrent au pouvoir des Américains. Comme il se hâtait de retourner dans le Canada, Burgoyne fut coupé, et déçu de l'espérance qu'il avait d'être renforcé par une jonction; et les forces américaines furent à même de se concentrer, afin de s'opposer à ses entreprises.

Le général GATES arriva le 19 Août, pour remplacer Schuyler, et pour prendre le commandement de l'armée américaine du nord. Sa présence, avec les événemens récents, fit arriver sous ses drapeaux une milice nombreuse, et inspira à son armée le désir et l'espérance de prendre toute l'armée anglaise. Burgoyne ne put commencer de se mettre en marche, à cause de la nécessité de transporter des provisions du fort St. George, et chaque instant de retard augmentait les difficultés de sa marche. Ayant établi un pont de bateaux sur la rivière d'Hudson, il passa cette rivière le 13 et 14 de Septembre, et

alla camper sur les hauteurs et dans les plaines de Saratoga. Gates s'avança aussitôt vers lui, et campa à trois milles de *Stillwater*. Burgoyne ne craignait pas de donner une bataille : il s'approcha dans ce dessein, et le 19, il y eut un engagement terrible. L'action commença vers les trois heures, et ne finit qu'à la nuit, quand les Américains, sous le commandement d'Arnold, se retirèrent dans leur camp. La perte du côté des Américains, en tués et blessés, fut environ de 3 à 400; la perte des Anglais fut de près de 600 hommes. Burgoyne connut alors que l'ennemi qu'il avait à combattre était capable de se battre en rase campagne, avec une intrépidité et cet esprit d'ensemble que l'on n'attend que des vétérans.—Comme il avait renoncé à toutes les communications avec les lacs, il s'aperçut alors de la nécessité d'une diversion en sa faveur, par l'armée anglaise de New-York. Il écrivit de suite à ce sujet, à Sir William HOWE et au général CLINTON, de la manière la plus pressante; mais ils ne lui accordèrent aucun secours effectif. Dans le même temps, il fut abandonné par les Iudiens ses alliés; ils avaient été déçus dans leurs espérances de pillage, et leur enthousiasme était refroidi: ces hordes du désert, dont il se vantait, dans ses proclamations, qu'il n'aurait qu'à élever les bras en l'air, et frapper des mains, et qu'ils exécuteraient sa vengeance, étaient maintenant sourdes à toutes les considérations de l'honneur, et ne pouvaient être émues par aucunes considérations que celles de la détresse dans laquelle leur défaite pouvait tout à coup les plonger. Les difficultés s'augmentaient autour; de lui son armée était réduite à environ cinq mille hommes, et ils n'avaient que la demi-ration de vivres, et comme les magazins de fourrage étaient épuisés, ses chevaux périssaient en grand nombre. L'armée américaine était tellement augmentée qu'il lui était devenu très difficile d'effectuer une retraite sûre. Dans cette extrémité, il prit la résolution d'examiner s'il aurait la possibilité d'avancer, ou celle de déloger les Américains, et de les forcer de camper à une plus grande distance, de telle manière qu'il pût faire sa retraite, dans le cas où il se verrait forcé à cette triste extrémité.

Dans cette intention, il détacha un corps de quinze cents hommes, qu'il commanda en personne: il avait sous ses ordres les généraux PHILIPPS, REIDSEL et FRAZER. Ce détachement, parti le 7 Octobre, était à peine à un demi-mille des Américains, quand il fut attaqué sur sa gauche, d'une manière terrible et furieuse, par les ordres de Gates, qui avait aperçu les mouvemens des Anglais. En même temps, Arnold attaqua vivement la droite, sous les ordres de Burgoyne, qui, après avoir perdu plusieurs pièces de campagne et une grande partie

de son artillerie, rentra dans son camp. Les Américains le suivirent, et livrèrent un assaut aux ouvrages qui le défendaient, dans toute leur étendue de la droite à la gauche. Les fortifications se trouvèrent prises vers la fin du jour, et le colonel Brooks, qui avait délogé la réserve, composée de troupes allemandes, occupa tout le terrain qu'il avait gagné. Dans cette action, Burgoyne perdit un grand nombre de ses meilleurs officiers, parmi lesquels étaient le général Frazer et le colonel Breyman; il y eut beaucoup d'hommes tués, et plus de 200 furent faits prisonniers, avec neuf canons de cuivre. On lui enleva tous les équipemens et les effets de camp de la brigade allemande. Après le désastre du jour, il profita de la nuit pour changer sa position, et pour se défendre avec avantage, dans un camp très fort, sur les hauteurs. Cependant, dans la crainte de s'y voir attaqué de tous les côtés, dans la matinée du lendemain, il commença sa retraite sur Saratoga, où il arriva le 10. Dans sa marche, il réduisit en cendres toutes les maisons des habitations.

Ce mouvement avait été prévu, et déjà une armée, postée sur ses derrières, était prête à lui couper la retraite. Nul autre moyen de franchir ce mauvais pas ne lui fut laissé que celui d'abandonner son artillerie et ses bagages, et de passer à gué la rivière d'Hudson, pour se sauver au fort St. George, par des routes impraticables pour les voitures de transport. Il fut encore privé de cette dernière ressource par les précautions de Gates; qui avait placé de forts détachemens dans tous les endroits guéables; de sorte qu'il ne pouvait y passer qu'avec de l'artillerie. Dans cette situation embarrassante, quand son armée se trouva réduite à environ 3500 combattans, et qu'il n'y avait aucun moyen de se procurer des provisions, pour renouveler celles qui étaient presque épuisées, il convoqua un conseil de guerre. Il y fut décidé à l'unanimité que l'on entrerait en négociation avec le général Gates. Les troupes de Burgoyne furent d'abord requises de poser leurs armes à terre dans leur camp, et de se rendre volontairement prisonniers de guerre; mais cette demande ayant été aussitôt rejetée, le général américain ne crut pas nécessaire d'insister sur la rigueur de cette proposition. La convention fut signée le 17 Octobre, et l'armée anglaise dans la même journée, sortit de son camp avec tous les honneurs de la guerre. Il fut stipulé qu'elle aurait la liberté de s'embarquer pour l'Angleterre, et qu'elle ne servirait pas contre les Etats-Unis, pendant tout le temps de la guerre. Le nombre total des prisonniers s'éleva à 5752. En juillet, l'armée de Burgoyne était composée de 9000 hommes: l'armée de Gates, en y comprenant 1600 malades, se montait à 13,200. L'armée de Burgoyne fut escortée

jusqu'à *Cambridge*, dans le *Massachusetts*, où elle demeura jusqu'en Novembre de l'année suivante, époque à laquelle le congrès décida qu'elle serait envoyée à *Charlottetown*, dans la *Virginie*. Cette détention de l'armée avait pour motif la crainte où l'on était que la convention ne fût rompue, et l'on voulut attendre la nouvelle de sa ratification par la Grande-Bretagne.

Burgoyne lui-même avait obtenu la permission de se rendre en Angleterre, sur parole, où il arriva en mai 1778. Il y fut reçu froidement, et ne put obtenir la permission de se présenter devant le roi, qui lui fit même ordonner de se rendre en Amérique, comme prisonnier; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas d'obéir. Il finit par obtenir la liberté de se justifier, par le récit de sa conduite et de ses opérations militaires. Bientôt après cette apologie, il renonça à son traitement militaire, qui se montait à 240,000 francs par année.

Vers la fin de 1781, au moment où la majorité du parlement paraissait déterminée à continuer la guerre, Burgoyne se réunit au parti de l'opposition, et il fit une motion pour que l'on renonçât à une guerre injuste et inutile. Il savait qu'il était impossible de conquérir l'Amérique. "La passion, l'intérêt et la politique, dit-il, peuvent obtenir des succès momentanés et partiels; mais quand nous voyons le triomphe d'un principe s'étendre sur un continent tout entier, et les Américains résolus à mépriser toutes les difficultés, et à envisager la mort sans la craindre, même pendant plusieurs années, ce ne peut être que par la plus étrange vanité et le comble de la présomption, que nous pourrions nous laisser persuader qu'ils ne sont pas en droit de se défendre."

Depuis la paix jusqu'à sa mort, arrivée le 2 août 1792, Burgoyne continua de mener une vie consacrée aux muses et aux plaisirs. On a de lui *la Vierge du Chêne*, divertissement; *le Bon ton*, et *l'Héritière*, comédie qui a joui pendant quelque temps de la faveur du public. L'intrigue de cette pièce est bien conçue.—(*Dictionnaire Biographique.*)

HISTOIRE NATURELLE.

LES FOURMIS,

Article extrait en substance des Merveilles du Monde.

Ainsi que les abeilles et les quèpus, les fourmis se réunissent dans une enceinte, où elles se logent, travaillent et vivent en commun. Leur demeure est une ville où les rues aboutissent

à différents magasins. Lorsqu'elles vont en maraude, elles y mettent une combinaison qui n'est point ordinaire aux autres animaux. Des coureurs sont envoyés à la découverte, et, sur les avis qu'ils rapportent, des détachemens plus ou moins nombreux, en raison de la quantité et de la qualité du butin, se mettent aussitôt en devoir d'aller s'en rendre maîtres. Ni la distance, ni la difficulté du terrain ne sauraient les rebuter. Si un premier détachement ne suffit pas, on en fait partir un second, et même un troisième. Le premier remet ce qu'il rapporte au second, dès qu'il le rencontre, et le second au troisième; et ce travail continue jusqu'à ce que tout soit conduit dans les magasins publics.

Mais ce qui prouve encore mieux l'intelligence que ces insectes ont reçue de la nature, c'est le soin avec lequel ils éloignent ou approchent leurs petits de la superficie de la terre, selon que le temps est froid ou chaud, sec ou pluvieux. Après la pluie, ils les étalent aux rayons du soleil, et à une douce rosée, après une longue sécheresse. Aux approches de la nuit, de la pluie ou du froid, ils reprennent leurs nourrissons avec leurs pattes, et les descendent si avant en terre, qu'il faut souvent creuser à plus d'un pied de profondeur pour pouvoir les découvrir.

La vie des fourmis est de quatre à cinq ans. Les plus vieilles acquièrent des ailes et vont chercher leur vie sur les arbres.

Outres les fourmis que l'on voit ordinairement en Europe, il en est une autre espèce qui habite l'Afrique, et qui surpasse les abeilles, les guêpes et les castors dans l'art de bâtir. Ces insectes, qu'on appelle *termès*, *fourmis blanches*, *poux de bois*, ou *vagabundes*, vivent en société, et sont composés de trois sortes d'individus, les mâles, les femelles et les ouvriers, que l'on distingue encore par les noms de *travailleurs* et de *soldats*.

On compte cinq espèces de termès, le *belliqueux*, le *mordant*, l'*atroce*, le *destructeur* et le *termès des arbres*. Le lieu qu'ils choisissent pour bâtir leurs nids, diffère. Les uns les établissent sur la surface de la terre, ou partie dessus et partie dessous. Les autres les placent sur les branches des arbres.

Les termès belliqueux élèvent des édifices dont la hauteur perpendiculaire est de dix à douze pieds au-dessus de la surface de la terre, et dont la figure extérieure approche de celle d'un pain de sucre. Ils sont si solides, que l'homme, et même des taureaux sauvages ne sont pas capables de les détruire en montant dessus. Il est à remarquer que si l'on compare ces édifices avec ceux qui sont l'ouvrage des hommes, on verra qu'ils sont pour ces insectes, qui ont à peine un quart de pouce de longueur, ce que serait pour nous des monumens cinq fois

plus grands que la plus haute pyramide d'Égypte. Chacun de ces édifices est divisé intérieurement en un grand nombre d'appartemens, savoir : la *chambre royale*, les *nourriceries* et les *magasins*. Ces derniers sont toujours pleins de petites masses de gomme ou jus épaissi de plantes. Quant aux pièces qu'occupent les œufs et les petits, elles sont entièrement composées de parcelles de bois unies ensemble par des gommés. Ces chambres sont irrégulières, et la plus grande n'a pas un demi-pouce. Elles sont placées auprès de celle de la mère, qui se trouve directement sous le sommet du cône, à peu près de niveau avec la surface de la terre, et à une distance égale de tous les côtés du corps-de-logis. Toutes les pièces qui l'environnent composent un labyrinthe inextricable. Des galeries plus larges que le calibre d'un gros canon sont pratiquées dans les pièces les plus basses, et aboutissent, en descendant sous terre, à une profondeur de trois ou quatre pieds. C'est là que les travailleurs vont chercher le gravier fin qu'ils convertissent dans leur bouche, en un argile solide, et dont ils construisent ensuite la pyramide, ainsi que tous les bâtimens, à l'exception des nourriceries.

Le nid du termès *mordant* est d'une forme cylindrique. Il n'a environ que deux pieds d'élévation, et se trouve couvert d'un toit en forme de cône. On l'appelle *nid en tourelles*. Quant au termès fatal, ses édifices sont moins bien travaillés extérieurement. Ceux du termès des arbres sont sphériques et construits, soit dans les arbres, soit sur les toits des maisons. On en voit quelquefois d'aussi spacieux qu'une barrique de sucre. Ils sont composés de parcelles de bois, de gommés et de suc d'arbres, avec lesquels ces insectes forment une pâte qui leur sert à construire des cellules.

On trouve dans les nids des termès *belligueux* cent travailleurs pour un soldat. Les premiers ont à peine trois lignes de longueur, et vingt-cinq pèsent environ un grain. Les seconds sont plus gros et longs d'un demi-pouce. Leur office est de percer et de blesser. Ils s'en acquittent parfaitement.

Mais l'insecte que l'on regarde comme arrivé à l'état le plus parfait est celui qui a des ailes. Cette espèce diffère des travailleurs et des soldats, non-seulement par des ailes, mais encore par la forme du corps. Dès qu'il est entièrement développé, il a environ huit lignes de longueur; ses ailes en ont seize et ses yeux sont très saillants. C'est immédiatement après la saison des pluies qu'ils émigrent pour aller fonder d'autres colonies. Ils choisissent toujours un temps humide pour se mettre en route, mais qu'il en est peu qui échappent aux dangers du voyage! Les oiseaux, les insectes, les reptiles carnivores, et jusqu'aux Africains, leur déclarent une guerre ouverte. De

plusieurs milliers qui voltigent dans les airs, après avoir quitté le lieu de leur naissance, il en reste à peine quelques couples, que les travailleurs et les soldats sauvent de la rage de leurs ennemis, en les enfermant dans la chambre royale, où une petite ouverture, suffisante pour eux et les soldats, est ménagée. De ce moment rien ne manque à ce couple privilégié. Les travailleurs fournissent à leur subsistance, ainsi qu'à celle de leur grande famille, tandis que les soldats les gardent et les défendent contre toute espèce d'atteinte.

A mesure que la ponte à lieu les travailleurs emportent les œufs et les placent dans les nourriceries, et, dès que les petits sont éclos, ils en prennent un soin extraordinaire, jusqu'à ce qu'ils les aient mis en état de partager les travaux et les charges du gouvernement.

Le désastre que le termès, et particulièrement le *destructeur*, commet, est au-dessus de toute expression. Ces insectes savent tout découvrir, tout annéantir, et une maison qui a le malheur d'être attaquée par eux, peut être, si l'on n'y prend garde, ruinée, en très peu de temps, de fond en comble. Ils sont d'autant plus dangereux, qu'ils s'avancent sous terre jusqu'aux fondemens des maisons et des magasins, qu'ils y percent tout qu'ils y rencontrent, et que souvent on ne s'aperçoit du mal que lorsqu'il n'y a plus de remède. D'après cela, on concevra facilement que lorsqu'ils parviennent à entrer dans un magasin, aucune caisse ni aucunes marchandises ne sont à l'abri de leur dévastation. Les métaux ou le verre sont les seuls objets qui peuvent leur résister.

Ce qu'il y a de vraiment curieux, et même d'infiniment amusant, en prenant toutefois quelques précautions, c'est d'attaquer l'édifice de ces insectes, et d'y faire une brèche. Aussitôt on aperçoit un soldat qui vient à la découverte; deux ou trois autres le suivent de près, et bientôt une armée entière se précipite sur la brèche, pour en défendre l'entrée. Pendant ce temps là, la plus grande agitation règne dans l'intérieur de l'édifice, et les murs en sont fortement frappés dans toutes les directions. Il arrive quelquefois que les plus braves d'entre les soldats se jettent sur les assaillants; et dans ce cas, malheur à ces derniers, car indépendamment de la piqure des termès, qui est très douloureuse, ils s'accrochent, du premier coup, à leur ennemi, ne lâchent jamais prise, et se laissent arracher le corps par morceaux plutôt que de fuir. Dès qu'on s'éloigne le calme se rétablit, les soldats rentrent dans la ville, et les travailleurs, la bouche remplie de mortier, s'empressent, à l'envi les uns des autres, de refermer la brèche, et ne quittent l'ouvrage que lorsqu'il est entièrement terminé.

Il existe encore une espèce de termès, infiniment plus rare

que les *belliqueux* : ce sont les termès voyageurs. Ils marchent en colonnes serrées, sur douze ou quinze de front. Ces colonnes sont composées de travailleurs au milieu desquels on aperçoit quelques soldats. Pendant qu'ils cheminent de la sorte, avec la plus grande vitesse, d'autres soldats sont répandus des deux côtés des colonnes, à la distance d'un ou deux pieds, faisant des patrouilles, et veillant à ce qu'aucun ennemi ne vienne troubler la marche des travailleurs. Mais ce qu'il y a de bien plus extraordinaire, c'est de voir encore d'autres soldats juchés sur les feuilles des plantes voisines, à douze ou quinze pouces de terre, et placés ainsi en vedettes, afin de pouvoir avertir de tout ce qui se passe aux environs. Chaque fois que cette garde vigilante frappe des pieds sur la feuille, tout le corps d'armée lui répond par un sifflement. Cette marche guerrière, ou si l'on veut, cette marche militaire, se termine toujours par la rentrée de tout le corps de troupes dans la terre, par deux ou trois trous qui ont été vraisemblablement pratiqués par l'avant-garde, lorsqu'ils ne sont pas le commencement d'un chemin couvert qui conduit à la ville des termès voyageurs.

Il y a aussi, d'après le rapport de STEDMAN, des fourmis d'un pouce de longueur, et extrêmement noires, qui dépouillent, en très peu de temps, un arbre de toutes ses feuilles, qu'elles découpent ensuite en petits morceaux, de la forme d'une pièce de six sous, pour les emporter sous terre. Rien n'est plus amusant que de voir ces armées de fourmis, chacune avec son morceau de feuille verte, suivre continuellement la même route. Il paraît certain que ces feuilles servent de nourriture à leurs petits.

LE VER DE TERRE ET LE VER À SOIE.

Il fend l'air, cet heureux reptile ;
 Il était mon mon égal ; le voilà volatile.
 Je l'ai vu tisserand, ce nouvel oisillon,
 Qui s'élève aujourd'hui d'une aile triomphante !
 Il déploie au soleil sa robe étincelante ;
 Il fut un ver obscur, ce brillant papillon !
 Ainsi le ver de terre, à la douleur en proie,
 De son voisin, le ver à soie,
 Contemplait les destins nouveaux.
 Est-ce à toi d'envier le prix de mes travaux,
 Reprit l'insecte ailé ? Je me souviens sans cesse
 Qu'à mériter mon sort j'ai passé ma jeunesse,
 Tandis que dans la fange, enfoncé sans pudeur,
 Dans un honteux loisir tu mettais ton bonheur.

Je sais qu'à réparer le tort de ma naissance,
 J'employais mes premiers momens ;
 Par d'utiles sueurs j'épurais ma substance :
 Je jouis dans l'été des peines du printemps.
 Si je ne dois qu'à moi mes dignités nouvelles,
 Crois-tu par-là me ravaler ?
 Apprends qu'il est doux de voler,
 Et qu'il est glorieux d'avoir formé ses siles.

 INSTITUT DE FRANCE.—ACADEMIE DES SCIENCES.

NOUVELLES RECENTES DE L'ASTROLABE.

M. FREYCINET lit une lettre de MM. QUOY et GAYMART qui réferme de nouveaux détails sur la campagne de l'*Astrolabe*.

Les deux naturalistes commencent par rappeler en peu de mots les détails qu'ils ont donnés dans leurs lettres datées de la Nouvelle-Zélande et de Tongatabou. Ces lettres étant parvenues en leur tems à l'Académie, nous avons donné connaissance à nos lecteurs de leur contenu, et nous y renvoyons pour les détails qu'elles contiennent sur les dangers qu'ont courus nos navigateurs. Les dernières nouvelles datées de Tongatabou nous apprenaient que nos marins paraissaient en sûreté dans cette île, sous la protection des trois grands chefs qui s'y partagent actuellement l'autorité.

Dès que l'*Astrolabe* fut arrivée au mouillage de *Pang Haimodou*, les chefs et leur suite, qui avaient constamment vécu à bord, furent récompensés de leur bonne conduite. Une abondance excessive de toutes sortes de vivres fit oublier à l'équipage ses fatigues. Les insulaires étaient alors très avides de grains de verres, surtout des bleus. Pour trois grains, ils donnaient une poule ; pour une bouteille vide, ils en donnaient cinq. La meilleure intelligence régnait entre eux et l'équipage, et tout s'était bien passé le jour qui devait être la veille du départ, au moment où les lettres arrivées en Europe furent expédiées.

Après le départ des lettres, il en fut bien autrement. Les naturels, le matin, avaient tous quitté brusquement l'équipage pour aller, disaient-ils, célébrer une fête sur la petite île voisine de *Pang-Haimodou*. Un de nos canots, monté par huit hommes et M. FARAGUET, élève, y faisait du sable. Ils l'enlèvent, et entraînent de force nos matelots. Ils furent bientôt au travers des rescifs, et il fut impossible au grand canot, armé et envoyé de suite, d'avoir autre chose que l'embarcation, qu'il

ne purent faire passer sur les bas-fonds. Aucun motif n'ayant pu donner lieu à un pareil acte d'hostilité, on ne peut l'attribuer qu'à la légèreté de caractère de ces insulaires, ou bien au désir du chef TOUFA d'avoir des Européens auprès de lui pour le servir, comme PALOU, qui a des Anglais; car c'était Toufa qui avait ordonné l'enlèvement.

Le départ fut retardé. M. DURVILLE se trouva fort embarrassé pour ravoier les hommes. On ne pouvait agir sur les naturels qui avaient tous disparu; on chercha à les intimider, en envoyant brûler les maisons de la côte. A peine était-on débarqué, qu'on fut reçu à coups de fusil tirés au travers des broussailles. Un malheureux caporal de marine (Richard,) s'étant imprudemment avancé dans le bois, fut environné et percé de coups dès qu'il eut tiré: il expira deux heures après. Ce moyen n'ayant produit aucun effet, le commandant attendit un jour, et appareilla pour aller attaquer à coups de canon le village sacré nommé *Mafanga*, qui contient les tombeaux des chefs et les temples dédiés aux esprits. C'est un sanctuaire dans une île sacrée par elle-même (Tonga-Tabou,) sanctuaire toujours respecté jusque-là même dans les guerres les plus terribles. Les précautions qu'il fallut prendre pour arriver sans s'échouer dans ce lieu demandèrent deux jours, pendant lesquels les insulaires s'occupèrent à y élever des redoutes bien entendues, sur lesquelles nos canons ne purent rien pendant deux jours, quoiqu'à tiers de portée. Les insulaires ripostèrent par des coups de fusil; tout ce qui pouvait combattre dans l'île se trouvait réuni sur ce point: l'honneur d'une pareille défense y appela même ceux qui se disaient nos amis. La constance à les tenir toujours en armes était le seul moyen à employer pour obtenir nos hommes. Cependant le tems était mauvais, et la position de la corvette si près d'un rescif pouvait n'être pas sans danger d'y échouer, ce qui aurait pu entraîner le massacre de l'équipage. Nos prisonniers, pour lesquels nos navigateurs avaient eu tant de crainte au premier coup de canon, n'eurent aucun mal. "Nous les voyions se promener sur la plage, nous conversions même avec eux à l'aide du porte-voix, mais dès qu'un d'eux s'approchait trop dans la mer, on tirait sur lui pour le faire revenir. Enfin, l'élève fut rendu, et quelques jours après tous les hommes, moins un, qui se joignit à un autre déserteur.

L'*Astrolabe* appareilla, et quitta cette île, où elle ne devait séjourner que cinq jours, et où les circonstances malheureuses l'avaient retenu un mois entier. Le plus mauvais tems accompagna l'expédition dans l'île *Fidjès*. Cet archipel immense compte plus de 200 îles, dont quelques unes, à l'est, sont entourées de rescifs qui s'étendent prodigieusement loin. "Nous

n'avons, disent les auteurs, aperçu aucun port facile sur toutes celles de ces îles que nous avons approchées, et un naturel intelligent nous a assuré qu'il n'y en avait d'autres que ceux que les chercheurs de bois de sandal trouvaient au milieu des rescifs : aussi y font-ils souvent naufrage. Nous recueillîmes quatre hommes du navire espagnol de Manille, la *Conception*, qui avait péri il y a trois ans ; une vingtaine d'autres, restant de l'équipage, se sont sauvés sur la grande *Viti*, à Imbaò, où ils sont encore avec des Américains. Parmi ces Espagnols était un jeune homme de Guame, qui continue de servir avec nous. Si vous trouvez convenable de publier cette note, elle peut quelque jour être utile à ces malheureux, vivant parmi des peuples féroces toujours en guerre d'île à île, et dévorant leurs prisonniers.

C'est là que cette horrible coutume est portée au plus haut degré. Quoique si près de Tonga, ils n'appartiennent pas à la race polynésienne, et tiennent de celles des Papous, avec de plus belles formes. Ils nomment leurs îles *Vitis*. Le bois de sandal ne se trouve que dans deux d'entre elles. C'est la géographie la plus périlleuse qu'ait encore faite l'*Astrolabe*.

“Le mauvais tems, dont l'expédition fut constamment tourmentée dans la Louisiade, força M. Durville de modifier le plan de sa campagne. Il renonça au sud de la Nouvelle-Bretagne opposée à celle qu'avait faite M. D'ENTRECASTEAUX. Les plus grandes contrariétés l'accompagnèrent : il eut constamment le plus mauvais tems.

“Arrivés au détroit de Dampier, malgré le soin de passer à 10 milles dans l'est de l'endroit où D'Entrecasteaux s'était trouvé engagé, nous rencontrâmes encore des hauts-fonds. Nous étions dessus, que le soleil avait empêché la vigie de les apercevoir. La brise était fraîche ; en arrivant et lofant, nous passâmes en touchant deux fois. L'*Astrolabe* resta quelques jours à Dorey. Là, nouvel incident : un homme de l'équipage fut grièvement blessé d'un coup de flèche, non par les paisibles Papous, mais par un des féroces habitans des montagnes, qu'ils nomment *Alfaquis*, &c.”...

“Nous avons appris à Amhoine, où il a plu pendant soixante jours, que le mauvais tems a régné dans presque tout l'hémisphère austral, pendant 1827. Il est heureux que nos relâches s'opèrent dans des lieux où la désertion n'est guère possible ; car les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés ont singulièrement diminué l'ardeur de beaucoup de nos matelots, &c.

“Nous avons été témoins d'une chose curieuse, c'est une noce de riches Chinois. Elle dure quarante jours aussi après un enterrement : c'est pour eux ce qu'il y a de plus ruineux, &c.”

“ Nous voilà partis pour contourner la Nouvelle-Hollande, afin de reprendre le détroit de Torrès par l'est. Après avoir passé Timor, nous avons eu une série de vents d'ouest qui, nous contrariant beaucoup, donnaient quelquefois des envies à M. Durville de tenter le passage dans cette direction. Nous ne doutons pas qu'on ne puisse quelquefois réussir. Quand nous parlons du détroit, ce n'est pas par la route ordinaire, mais le long de la Nouvelle-Guinée.”

Le 16 décembre, l'*Astrolabe* mouilla dans le canal de D'Entrecasteaux, et, deux jours après, à Hobart-Town, jolie petite ville assise sur la côte ouest de la rivière du nord; c'est le chef-lieu du gouvernement. Elle a beaucoup de rapports avec Sydney, et est peut-être mieux pourvue de denrées et de vivres frais propres aux navigateurs. Derrière elle est une assez haute montagne nommée, comme au cap, la *Table*. Il en descend des raffales d'une violence extraordinaire qui font fortement incliner les navires à l'ancre, et qui enlèvent de la surface de la mer des tourbillons de vapeur d'eau semblables à ceux de poussière sur la terre. Nulle part nous n'avions encore vu ce phénomène.

L'intention de M. Durville était d'achever, en passant la Nouvelle-Zélande, et de prendre ensuite des vivres au port Jackson pour aller à Torrès; mais les documens recueillis sur le lieu où aurait péri LAPÉYROUSSE le décidèrent à prendre une autre direction. Nous ne reproduirons pas ici les détails déjà si connus des relations faites par le capitaine DILLON. Ce capitaine a conduit à Calcutta l'homme qui a connu à Tucopia ou Malicolo deux vieux Français échappés au naufrage et au massacre des deux équipages; il a de plus rapporté une épée portant un chiffre. Ces renseignements avaient déterminé deux hommes graves, le docteur TETLER et M. CHAIGNEAU, Français, à faire partie de l'expédition du capitaine Dillon. Malheureusement ce capitaine vient de commettre des actes qui doivent le faire considérer à peu près comme fou, celui par exemple d'avoir tourmenté et maltraité le docteur Tetler, placé par la compagnie comme historien de cette expédition philanthropique, au point qu'en arrivant à Hobart-Town, il a été civilement condamné à deux mois de prison et à 50 louis d'amende. Ce que nous vous disons là, nous l'avons lu imprimé, et de plus nous le tenons du grand juge. M. Tetler a débarqué; enfin arrivé à la Nouvelle-Zélande, le capitaine Dillon ne sait plus que devenir, et a écrit que la mousson ne lui permettait pas d'aller aux îles du Saint-Esprit; il allait retourner à Calcutta.

Eatr

“ L
centr
des r
tres v
qui no
tir po
qu'à m

“ L
je suiv
Niger.
j'embr
voyage
montag
Cankau

SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE.

La société de Géographie, bien convaincue de tout l'intérêt qui s'attache dans le public, au voyage de M. CAILLÉ à Tombouctou, s'est empressée de publier les détails qu'elle a recus jusqu'à ce jour dans un supplément au No. 66 de son bulletin. Nous le donnons textuellement :

“ L'importance des nouvelles suivantes qui viennent de parvenir à la Société de Géographie, la met dans le cas d'ajouter un supplément au bulletin du mois d'octobre. Ces nouvelles sont contenues dans une lettre de M. DELAPORTE, vice-consul, gérant par intérim le consulat général de France à Tanger, membre de la Société, adressée à M. JOMARD, membre de l'Institut, vice-président de la commission centrale, et datée du 27 Septembre dernier, dont voici l'extrait :

“ M. A. Caillé, déjà mentionné dans un des numéros du bulletin de la Société de Géographie, a parcouru l'intérieur de l'Afrique depuis le Rio Nugnez jusqu'à Tanger, passant par Tombouctou. Il s'embarque aujourd'hui sur une goëlette, de guerre de l'Etat pour se rendre à Toulon. La Société de Géographie prendra sans doute le plus grand soin de ce voyageur, qui a traversé l'Afrique en réclamant partout l'hospitalité que je me suis empressé de lui offrir moi-même.

“ Je m'estime heureux d'avoir été le premier qui l'ait embrassé. Il se console des fatigues qu'il a essuyées par l'idée qu'il est le seul Européen qui soit parvenu jusqu'à ce jour à terminer avec succès une entreprise dans laquelle ont succombé tant de courageux voyageurs.”

Extrait de deux lettres de M. A. Caillé à M. le Président de la Commission centrale.

Toulon, 10 Octobre 1828.

“ Etant au Sénégal, en 1824, je projetai d'explorer l'Afrique centrale, de visiter les villes de Jenné et de Tombouctou, objet des recherches des Européens, qui a coûté la vie à tant d'illustres voyageurs, enfin de surpasser, s'il était possible, les Anglais qui nous avaient devancés. Je me décidai en conséquence, à partir pour l'intérieur à l'aide de mes seules ressources, persuadé qu'à mon retour le gouvernement saurait apprécier mes services.

“ Le 19 avril 1827, je quittai Cacandy sur le Rio-Nugnez; je suivis une caravane de marchands Mandingues allant sur le Niger. Grâce au costume arabe et à la religion du pays, que j'embrassai, les nombreuses difficultés attachées à ce pénible voyage ont été aplanies. J'ai franchi sans obstacles les hautes montagnes de la Sénégambie et du Fouta-Dhialon, les pays de Cankau, de Wasoulo, &c., et je suis arrivé à Eimé, village

habité par des Mandingues mahométans, situé dans la partie sud du Bambara, où je séjournai cinq mois, retenu par une maladie très grave.

“Le 9 Janvier 1828, je repris mon voyage; je visitai l'île et la ville de Jenné, et je m'embarquai sur le Niger sur une embarcation d'environ 60 tonneaux, destinée pour Tombouctou; j'y arrivai après un mois d'une pénible navigation. Cette ville est située à cinq milles au nord de Kabra, dans une plaine de sable mouvant, où il ne croit que de frêles arbrisseaux. J'y séjournai quatorze jours; j'étudiai les mœurs et les usages des habitans, le commerce et les ressources du pays, et je pris toutes les informations que je pus me procurer. Ensuite je me dirigeai au nord pour traverser le grand désert, et j'arrivai à El-Arawan. Cette ville est située à six jours au nord de Tombouctou: c'est l'entrepôt du sel qui est transporté à Sansasanding et à Yamina. Elle est située sur un sol aride et sans aucun arbrisseau. Le vent brûlant de l'est y règne continuellement. Je continuai ma route au nord, et j'arrivai au puits de Télique, à huit jours d'El-Arawan.

“De là je m'enfonçai dans le désert, au N.-N.-O. Tout le sol est composé de sable mouvant et de roches de quartz gris jaspé de blanc. Après deux mois de marche et des plus pénibles privations dans cet horrible désert, j'arrivai enfin à Tafilet; je passai à Fez, Mesquinez, Rabat et Tanger, où je fus accueilli par M. Delaporte, vice-consul de France, qui me procura tous les soins qu'exigeait ma position. Peu après je m'embarquai sur une goëlette qui me conduisit à Toulon, où je suis en convalescence.”

Après avoir entendu ces communications, la commission centrale a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 17 octobre, qu'il serait envoyé sur-le-champ à M. A. Caillé, une première indemnité pécuniaire.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE MEMOIRES,

Publiés par la Société de Géographie.

Le Vénitien MARCO POLO, le père de la géographie orientale et de la science des voyages, a reçu les premiers et justes hommages de la Société. Elle publie une traduction de son ouvrage, en français du quatorzième siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi: cette copie, la plus soignée et la plus complète de toutes, est doublement précieuse, puisqu'elle intéresse à la fois l'histoire de la géographie et celle de notre vieux langage. On promet un commentaire sur cette édition vraiment nouvelle. Faisons des vœux pour que les géographes, les naturalistes, les navigateurs, les philologues, se hâtent de

répondre à l'appel de la Société, qui, pour interpréter ce vénérable reste du moyen-âge, réclame la co-opération de leur expérience et de leurs recherches !

Les autres travaux déjà publiés concernent la Cyrénaïque et la Pentapôle, quelques récits d'un Marabou sur l'intérieur de l'Afrique, un itinéraire de Constantinople à la Mecque; les pachaliks de Bagdad, d'Orfa et d'Alep, accompagnés d'une notice de M. G. BARBIER du BOGAGE; les provinces méridionales de la Perse, décrites par M. de HAMMER, dans un Mémoire traduit par M. de NERCIAT, &c. Gardons-nous bien de vouloir donner même une idée rapide de l'importance et de la nouveauté de ces documens géographiques, ornés la plupart de cartes et de plans; imitons plutôt le voyageur qui, dans un pays trop riche en curiosités de la nature et de l'art, réduit à choisir, se résigne à savoir moins, dans l'espérance de savoir mieux, et s'attache presque involontairement à ce qui lui semble plus extraordinaire et plus inattendu. Ainsi, dans cette abondante moisson de descriptions et de faits, il est tout simple que l'antique Orient tienne une grande place: il a son histoire, ses souvenirs, sa longue suite de siècles, ses monumens expliqués par ses annales. Ne trouvera-t-on pas, au contraire, qu'il y a quelque chose de paradoxal à fixer l'attention des gens instruits sur les antiquités de cette jeune Amérique, née d'hier, et qui ne nous paraît avoir véritablement existé que depuis l'expédition de Colomb? Est-il possible que de grands peuples y aient vécu sans nous, qu'on y ait élevé sans nous des villes opulentes, de superbes édifices, et qu'elle ait ses ruines comme l'Europe, l'Afrique et l'Asie, ses aînées dans l'histoire du Monde?

C'est là cependant ce que nous apprennent les autorités les plus imposantes, dont M. WARDEN, ancien consul des États-Unis, a rassemblé les témoignages dans deux notices fort intéressantes, l'une sur les fameuses ruines de Palanqué, l'autre sur les antiquités de divers États de l'Union. Ne parlons que de ces faits encore peu connus.

Dans toute la partie de l'Amérique septentrionale arrosée par l'Ohio, depuis le lac Erié et l'Illinois jusqu'au golfe du Mexique, et le long du Missouri jusqu'aux monts rocheux, la terre porte évidemment l'empreinte du passé, et révèle l'existence d'une grande et puissante population, dont l'histoire est perdue pour jamais. D'immenses tertres, dont les Indiens modernes ne connaissent point l'usage, remplis d'ossements humains, qui paraissent avoir appartenu à des peuplades étrangères; des armes telles qu'on n'en a point fabriqué sur ce continent depuis la découverte; des restes de villes fortifiées de circonvallations en terre, de citadelles construites de briques et de ciment, de vastes murailles où des arbres d'une grosseur prodigieuse ont pris

racine depuis des siècles; des constructions régulières, des chambres voûtées, des inscriptions en langage qu'on n'entendait déjà plus au tems des premiers voyageurs, tout annonce l'antique existence d'un peuple très différent de ceux que les Européens trouvèrent dans les mêmes contrées: et ces profondes marques des anciens tems, dont les pays situés à l'est des monts Alleghany n'offrent pas le moindre vestige, semblent nous dire que nous sommes loin de tout savoir sur ce que les hommes ont fait avant nous, et que nos prétendues histoires *universelles*, malgré tant de recherches curieuses, seront toujours incomplètes.

Ces traces d'antiquité se rencontrent quelquefois jusque dans les provinces maritimes du Nord. Le rocher de Dighton, dans l'Etat de Massachusetts, a surtout exercé l'esprit aventureux des savans des deux Mondes. Les uns se sont contentés de reconnaître dans l'inscription la forme des caractères phéniciens, et la preuve des expéditions commerciales des Carthaginois en Amérique; les autres ont été plus hardis, et se sont imaginé qu'ils lisaient fort clairement sur ce rocher le nom de *In, fils d'Indios*, qui vivait, disent-ils, du tems de l'empereur chinois Yao, l'an du monde 2296, quarante-huit ans après la submersion de l'île Atlantide.

Tout récemment, à Fayetteville, sur l'Elk, non loin d'une fortification en ruines, on a trouvé une espèce de monnaie romaine qui serait du second siècle de notre ère; car elle porte, en fort style numismatique, d'un côté le nom d'ANTONIN-LE-PIEUX, et de l'autre celui de MARC-AURELE. Voilà, certes, une médaille qui prouve fort peu de chose, parce qu'elle prouverait trop; mais il n'en est pas moins singulier de l'avoir trouvée là.

Il y a plus d'intérêt encore dans la description des ruines découvertes près de Palanqué, dans la province de Guatimala, restes majestueux d'édifices cachés pendant des siècles sous des forêts impénétrables, et inconnus jusqu'à nos jours à tous les historiens du Nouveau-Monde. Ces ruines témoignent d'un état de société bien plus florissant que celui des peuples qui habitèrent la vallée de l'Ohio. Des aqueducs, qui paraissent être de construction romaine; des bas-reliefs, où l'on a cru retrouver des sujets fabuleux de l'antiquité classique; des emblèmes, analogues à ceux de l'ancien Monde, ont fait penser au capitaine DAZ RIO, un des plus exacts observateurs de cet autre Herculanium, que des Phéniciens, des Grecs, des Romains, avaient pu étendre leurs conquêtes ou leur commerce jusqu'à ces régions éloignées, et y laisser quelques notions affaiblies de leurs arts et de leurs croyances. D'autres ont voulu reconnaître, dans les traits confus de leurs idoles, l'Isis et

l'Osiris des Egyptiens, quoique ces bizarres figures me paraissent ressembler beaucoup plus aux dieux de l'Inde, et que cette ressemblance s'accorde mieux avec l'idée probable que l'Amérique a été peuplée par le nord-ouest. D'autres n'ont pas craint de fixer, année par année, et presque jour par jour, l'époque certaine où l'Hercule libyen vint débarquer à l'île Atlantide (suivant eux l'île d'Haïti,) des bords de laquelle il fit partir une nouvelle colonie pour le continent américain. M. Warden ne se prononce pas. Il ne faut pas être bien téméraire pour dire hautement qu'il a raison.

Quelque opinion que l'on adopte sur ces débris d'une civilisation si long-tems effacée, il est certain qu'ils existent, et qu'ils ont été décrits par des hommes dignes de foi. ROBERTSON avait donc tort de croire que la conquête espagnole avait détruit tous les anciens monumens de l'Amérique, et en avait enseveli les ruines mêmes. Les voyages de MM. de HUMBOLDT, BULLOCK, &c., l'ont réfuté victorieusement, et nous ont appris que le Nouveau-Monde avait aussi ses antiquités. On pense même que plusieurs de ces magnifiques restes, dès l'époque de la conquête, se perdaient déjà dans la nuit des tems, et que la végétation riche et féconde, qui rend aujourd'hui presque méconnaissables les palais, les bains, les temples, les avait déjà recouverts et soustraits à une destruction nouvelle. Ces débris ont quelque chose de plus triste que ceux de notre ancien Monde, et le nom de *monumens* leur convient à peine, puisqu'ils ne se rattachent à aucun fait connu, et ne sont les représentans d'aucune histoire. Ceux de la Grèce et de Rome ont pour interprètes les immortels écrits de ces deux grands peuples, et nous suivons à travers les siècles leurs longues vicissitudes. Ceux de l'Égypte, ceux de Palmyre ont sans doute des annales plus obscures et plus confuses, mais cependant les traditions du passé ne se taisent pas tout à fait sur leur origine et leurs destinées. Il n'est pas jusqu'aux vieux sanctuaires de l'Inde dont on ne puisse espérer de dissiper un jour l'obscurité mystérieuse. Ici point d'espérance: le peuple qui a bâti ces temples, adoré ces idoles, et non seulement le peuple, mais ses livres, ses annales, tout a disparu. L'Amérique, surtout dans le nord, n'offre plus à l'inutile curiosité du voyageur que des signes d'une langue à jamais perdue, que des ruines sans souvenir.

On sait combien les modernes, depuis RUDBECK jusqu'à BAILLY, ont imaginé de systèmes sur l'Atlantide de PLATON, île plus grande, dit-il, que l'Asie et l'Afrique ensemble, et qu'il place vis-à-vis les colonnes d'Hercule. Il raconte, dans le *Timée*, que les rois de ce vaste continent, déjà maîtres d'une partie de l'Afrique et de l'Europe, voulurent conquérir Athènes, qui sauva sa liberté par une victoire. " Les siècles, ajoute-t-il,

amenerent ensuite le jour inévitable, la nuit désastreuse où, dans un tremblement de terre, au milieu des inondations, tous les guerriers d'Athènes furent entraînés sous les abîmes, et l'île Atlantique, recouverte à jamais par les flots. Aujourd'hui cette mer est inaccessible, et la fange du continent englouti arrête les navigateurs qui veulent visiter ces ruines. Voilà le récit que le vieux CAITIAS avait entendu faire à SOLON." Nous voyons dans Proclus que Platon lui-même avait lu ce récit, en caractères hiéroglyphiques, sur les colonnes égyptiennes; IAMBLIQUE ajoute que c'étaient celles d'Hermès-Trismégiste. On s'accorde assez à croire que cette tradition n'est pas entièrement fabuleuse, que l'île engloutie a pu exister dans l'Océan Atlantique, et que les Canaries ou les Antilles en sont peut-être des débris. La mémoire de quelque grande catastrophe semblable paraît s'être conservée parmi certaines peuplades sauvages de l'Amérique du nord: sans cesse repoussées dans les déserts par les états civilisés de l'Union, elles s'attendent à voir successivement périr toutes leurs tribus; mais elles se flattent que leurs ennemis disparaîtront à leur tour, comme jadis les Athéniens périrent avec les Atlantes qu'ils avaient vaincus. "Quand les hommes blancs, disent leurs sages, auront fini de tuer les hommes rouges, le grand Esprit donnera le signal de la vengeance; la tortue gigantesque qui porte sur son dos notre terre, secouera son fardeau, comme elle a déjà fait une fois; les blancs périront dans ce nouveau déluge, et le grand Esprit rendra la terre aux peuples rouges.

Ces rapports sont singuliers: je pourrais en rassembler quelques autres plus sensibles encore, si j'examinais la question traitée dans un ouvrage dont M. Warden ne parle pas, et qui parut à Boston sous ce titre: *L'Amérique connue des anciens*. Pour ne pas essayer de tout dire, quand je puis à peine indiquer rapidement quelques faits, je me borne à un rapprochement qui ne s'est, je crois, présenté encore à personne, et que je livre aux réflexions des savans.

La topographie de Mexico est assez connue: cette ville, dit Robertson, est située dans une plaine entourée de montagnes; les eaux qui descendent des hauteurs se réunissent dans différents lacs, dont les deux plus grands communiquent l'un avec l'autre; c'était sur les bords de l'un d'eux et sur quelques îles voisines qu'était bâtie la capitale du Mexique. On arrivait à la ville par des chaussées de pierre et de terre, d'environ trente pieds de large. Comme les eaux des lacs inondaient la plaine dans la saison des pluies, ces chaussées s'étendaient très loin... Du côté de l'est il n'y avait point de chaussée, et on ne pouvait arriver à la ville qu'en canot. A chaque chaussée il y avait des ouvertures de distance en distance, par lesquelles les eaux

communiquaient d'un côté à l'autre, et sur ces ouvertures des inadiers recouverts de terre, qui servaient de ponts. La construction de la ville n'était pas moins remarquable. Non seulement les temples, mais les maisons du monarque, des personnes de distinction, étaient d'une rare magnificence...

Lisez maintenant le *Critias* de Platon. Je ne puis traduire toute sa description de la capitale de l'Atlantide; en voici du moins quelques traits: "Neptune commença par environner de fossés remplis d'eau le terrain où il fonda sa ville, et il les entrecoupa de langues de terre plus ou moins larges... Ces bassins furent autant de barrières destinées à rendre la ville inaccessible... On fit des coupures aux diverses chaussées et on y construisit des ponts, de manière qu'une trième pouvait passer d'un bassin dans l'autre... Les rois de l'Atlantide possédèrent de si grandes richesses, qu'elles n'avaient été égalées par celles d'aucun prince, et qu'il serait difficile qu'elles le fussent jamais, &c." Cette ressemblance est peut-être fortuite; mais n'est-il pas possible aussi que les navigateurs phéniciens aient porté jusqu'en Egypte, quelques notions sur un autre hémisphère, et que, de ces bruits lointains, Platon ait formé sa description poétique d'un continent qui ne se retrouvait plus, et qu'il pouvait croire détruit?

Tout est conjecture dans l'ancienne histoire de l'Amérique, puisque la découverte est récente, et qu'à l'époque même de cette découverte, une immense dévastation a fait périr sur cette terre malheureuse presque tous les témoignages du passé. Mais la conjecture est moins hasardeuse quand elle s'appuie, non sur le rapport de quelques mots, de quelques usages, mais sur le sol même; quand elle peut suivre pour guide le voyageur impartial, éclairé, qui, sous d'épaisses forêts, nous montre encore la trace des villes, des fortifications, des tertres funéraires, et nous transmet l'image des inscriptions, des pierres sculptées, des armes de bronze, ouvrages d'un peuple oublié. Les mœurs changent, l'analogie du langage est trompeuse; mais de grands travaux, de magnifiques débris attestent hautement que l'industrie et les arts ont régné autrefois dans ces solitudes, qui ne sont plus aujourd'hui traversées que par de misérables peuplades, sans annales, sans traditions. C'est à l'aide des probabilités de la science moderne, marchant pas à pas, avec une lenteur scrupuleuse, à travers ces vestiges d'une obscure antiquité, qu'on pourra successivement augmenter les connaissances, ou du moins les vraisemblances historiques.

UNE FAUTE DE GEOGRAPHIE, &c.

Un riche négociant de Paris ayant vu chez un de ses amis servir quelques morceaux d'un fromage raffiné et crémeux, les trouva d'un goût exquis, et s'informa du nom de la contrée qui les produisait. L'ami nomma Neufchâtel. "Parbleu! s'écria le négociant, j'y ai un correspondant; je lui en commanderai un envoi." Rentré chez lui, il expédie une lettre, où il demandait douze douzaines de ces fromages.

Il les avait complètement oubliés, lorsqu'un jour qu'il traitait une société nombreuse, son maître d'hôtel arrive tout effaré lui dire d'une voix entrecoupée: "Monsieur... monsieur... les fromages sont arrivés.—Bon, répond indolemment son maître, servez-en une demi-douzaine sur une assiette, et mettez le reste dans l'armoire.—Comment, monsieur, que j'en mette une demi-douzaine sur une assiette?—Eh! certainement.—Et le reste dans l'armoire?—Ne voulez-vous pas les servir tous?—Dieu m'en préserve, monsieur! des fromages grands comme des meules de moulins!—Que voulez-vous dire! vous perdez la tête.—Regardez par la fenêtre, monsieur; il y en a six charrettes toutes pleines qui viennent d'entrer dans la cour."

Toute l'assemblée se leva, courut aux fenêtres, et vérifia la justesse du rapport. Notre négociant avait pris Neufchâtel en Suisse, pour Neufchâtel en Normandie. Il quitta la facture, les frais de transport, se défit à perte de ses fromages, et conclut de ce malentendu qu'il aurait mieux fait d'employer son argent à se donner quelques notions de géographie.—*Journal Français.*

—L'anecdote qui précède nous appelle une singulière méprise d'un genre à peu près semblable.

Un négociant de New-York avait écrit à son correspondant d'Amsterdam de lui envoyer une certaine quantité de pièces d'étoffe de soie d'une espèce particulière appelée en anglais *moleskin* (peau de taupe). Le correspondant hollandais traduisit l'ordre littéralement et comprit qu'on lui demandait une égale quantité de peaux de taupes. N'en trouvant aucune à vendre dans toute la ville, il offrit un bon prix aux jardiniers et habitans de la campagne aux environs pour chasser et tuer toutes les taupes qu'ils pourraient trouver. On lui en apporta une quantité suffisante dont il fit enlever les peaux, qui furent préparées avec soin et emballées avec toute la précision hollandaise. L'envoi arriva en cet état à New-York. Qu'on juge de la surprise de notre négociant ici, à l'ouverture des caisses, de les trouver remplies non de pièces de soie, mais de peaux de taupes.—*Journal Américain.*

VOYAGE EN AFRIQUE.

M. MAFFAT, le missionnaire, a pénétré dans l'Afrique méridionale jusqu'à 300 milles au-delà de Lattakou, où il a trouvé une contrée extrêmement populeuse, gouvernée par un nommé MAKABBA; voici le récit qu'il fait de cette partie de son voyage :

“ Arrivés au sommet de la colline, nous découvrimes à nos pieds la capitale des Wankits, et au Nord une multitude de villes répandues dans la vallée. Notre guide nous conduisit, à travers une rue tortueuse, à l'habitation de Makabba, qui nous attendait à la porte d'une de ses maisons, et nous accueillit avec beaucoup d'empressement; il parut à la fois surpris et satisfait de voir que nous étions sans armes, observant, avec un gros rire, qu'il s'étonnait que nous eussions osé nous aventurer ainsi dans une ville commandée par un brigand tel qu'il passait pour l'être.

“ Au coucher du soleil, il nous envoya sa femme favorite, avec un sac plein de lait caillé, en nous promettant pour le lendemain matin le régal d'un bœuf. Je lui fis présent, en retour, de quelques grains de verre et d'autres bagatelles, ainsi que d'un chapeau, qu'un des Oriques l'engagea à mettre sur sa tête; ce qu'il fit, mais pour l'ôter au même instant et le placer sur celle d'un autre, afin, dit-il, de pouvoit juger de sa beauté. Nous fûmes toute la nuit éveillés et alarmés par le cri des hyènes, dont il y a là trois espèces, des bariolées, des tachetées, et une autre variété très petite.

“ Je visitai la ville, qui est fort-grande, et couvre au moins huit fois autant de terrain qu'aucune de celles que j'eusse encore vues parmi les Bechuanas; sa population doit donc être considérable, et les missionnaires trouveraient ici un vaste champ à exploiter. Les femmes de Makabba, qui sont en grand nombre, ont chacune un établissement séparé, consistant en trois ou quatre maisons, une grange à blé et un magasin à provisions. Ces maisons et leurs dépendances sont mieux distribuées et soignées qu'on ne les trouve d'ordinaire; les cours et les planchers sont tenus avec une admirable propreté, et celle de tous leurs ustensiles n'est pas moins remarquable. La place où les assemblées publiques ont lieu forme un cercle de 170 pieds de diamètre, entouré de pieux serrés dont la hauteur est de 8 pieds. C'est en dehors et tout autour de ces pieux que le bétail est parqué; plusieurs milliers de bœufs et de moutons peuvent y être rassemblés.

“ Makabba n'est plus jeune, quoique sa mère vive encore; il est grand, fort et bien portant, mais a les traits d'un Hottentot, et le regard cauteleux; il est aisé de juger, par sa conversation, que la politique africaine lui est familière. De toutes les tribus environnantes, il ne craint que les Makouas, ou nations civi-

lisées. Il est perpétuellement en guerre avec les Baquéens, tribu populeuse, qui s'étend au N. E. et à l'E...et au-delà de laquelle se trouvent les Mangwattos, peuple renommé par son industrie et sa richesse. Après les Mangwattos viennent les Magaletséliens, qui paraissent dans cette direction, finir la chaîne des aborigènes du pays; car on trouve ensuite une nation d'hommes demi-blancs, qui font usage de luge, et dont les mœurs sont extrêmement féroces."

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

M. CHAMPOLLION, jeune, qui va s'embarquer à Marseille pour l'Égypte, ayant examiné une précieuse collection de manuscrits, en la possession de M. SALLIEN, habitant d'Aix, a découvert deux rouleaux de papyrus contenant "L'Histoire et les Guerres du règne de Sésostris le Grand." Ces manuscrits sont datés de la neuvième année du règne de ce monarque! Sésostris Rhames, ou le Grand, suivant les calculs des chronologistes allemands, vivait du temps de Moïse, et était fils, à ce qu'on suppose, du Pharaon qui périt dans la Mer Rouge, en poursuivant les Israélites. Ce document remarquable, qu'après un laps de près de trois mille ans, M. Champollion a découvert, comme par miracle, peut contenir des détails dont on imagine l'intérêt, sur quelques uns des grands incidents de l'histoire sacrée. Le 2 de ce mois, la Société Académique d'Aix a reçu le rapport de M. Sallien relativement à cette découverte. Il a été découvert un troisième rouleau, qui traite ou de l'astronomie ou de l'astrologie, mais plus probablement de ces deux sciences combinées. Il n'a pas encore été ouvert; mais on espère qu'il jettera de nouvelles lumières sur les notions qu'avaient du système céleste les Égyptiens et les Chaldéens, les premiers peuples qui se soient dévoués à cette étude.—*Journal Français.*

Le *Précurseur de Lyon* parle, dans les termes suivans, du papier-linge, inventé ou importé avec perfectionnement par M. MONTGOLFIER, de Beaujeu :

"Ce nouveau produit est destiné à opérer une révolution complète dans nos ménages; car peut-être le moment n'est pas éloigné où les tissus de lin et de coton disparaîtront presque complètement, pour faire place au papier de Montgolfier. Nous avons vu des nappes et des serviettes damassées, aussi belles que la toile ouvrée, et presque aussi solides. Ces serviettes ne coûtent que cinq ou six centimes, et lorsqu'elles sont salies, on les prend à moitié prix. On voit quelle économie il en résulte,

non seulement pour le blanchiment, mais encore pour le capital que nécessite l'approvisionnement. Des draps très grands et tels qu'en eût voulu ANNE d'Autriche, pour qui c'était un tourment de coucher dans la batiste, se vendent à un prix proportionné. Mais ce qui passe toute croyance, c'est la fabrication d'un tulle brodé, très propre à faire des rideaux, des draperies, des robes de bal, et qui ne se vend que 20 ou 25 cent. le mètre carré.

“ Ces prodiges sont surpassés peut-être par des papiers de tenture, qu'au toucher même on a peine à distinguer des plus riches étoffes de soie. Teints à la cuve, ils ne ressemblent en rien à nos papiers peints, à couleurs terreuses et ternes, et le cylindre les décore d'arabesques gracieux et du meilleur goût. Si le prix de ces papiers n'était pas si modéré (il ne s'élève pas à plus d'un fr. le rouleau de neuf aunes à une ou deux couleurs,) bientôt les boudoirs les plus élégants n'auraient pas d'autres tapisseries.

“ A ces produits M. Montgolfier joint la fabrication d'un papier-marquain uni et gaufré, qui, par la solidité et l'éclat des couleurs, sera inévitablement employé à une foule d'usages, et que nous croyons éminemment propre à remplacer le parchemin pour les actes publics, et le veau, la basane, &c., pour la couverture des livres. Ce papier peut recevoir, au sortir de la cuve, les empreintes les plus élégantes, sans que le prix soit augmenté; l'eau n'altère ni son éclat ni son nerf; et si, comme on nous en a donné l'assurance, il peut être livré à 50 cent. l'aune carrée pour servir de tapis, bientôt, ainsi qu'en Angleterre, l'on ne verra plus chez nous une chaumière dont le sol ne soit préservé de l'humidité par cette merveilleuse invention. Ce sera un véritable service rendu à l'humanité, et nulle part plus qu'à Lyon on n'aura des grâces à rendre à M. Montgolfier.”

NOUVELLE POMPE A VENT.— Nous avons déjà signalé cette utile invention du capitaine BROWNELL. D'après un grand nombre d'expériences faites en dernier lieu, en présence d'habiles constructeurs et de marins expérimentés, cette machine a été reconnue comme réunissant l'avantage d'une grande simplicité à celui d'une énergie extraordinaire d'action. Son principe est le même que celui des moulins à vent ordinaires. La partie supérieure, à laquelle s'adaptent les ailes, est mobile, afin de pouvoir toujours la présenter convenablement au vent, dont une force ordinaire est suffisante pour lui faire expulser, quand elle est appliquée aux deux pompes, 7000 galons d'eau par heure.

Une expérience on ne peut plus conclusive eut lieu à bord d'un brick de 130 tonneaux, que l'on perça d'un trou de 18 pouces à fond de cale, et auquel on n'appliqua le jeu des deux

pompes que lors que l'eau eut monté de 18 pouces dans le navire : le travail des pompes épuisa cette eau en 5 ou 6 minutes, bien que le trou eût été laissé ouvert.

L'inventeur a aussi adapté une roue à sa machine, pour pouvoir faire usage des pompes, même dans le cas de calme plat, ou d'avaries aux ailes.

Les frais que demande l'établissement de ce système de pompes ne dépasseront pas 500 francs, ou moitié à peu près de ce que tout capitaine ou armateur ne craint pas de donner pour l'ornement de la chambre; et pour cette modique somme on obtient une sécurité additionnelle considérable pour le navire et la cargaison, et surtout pour la vie des braves marins.—*Journal Américain.*

EXPERIENCE NAUTIQUE.—M. LEMAIRE d'Angerville a fait vendredi le troisième essai de son appareil pneumatique. Le plongeur est resté sous l'eau environ 24 minutes; il y a scié une planche et racommodé une boîte à laquelle on avait simulé une voie d'eau.

L'appareil consista en un réservoir d'air que le plongeur porte sur le dos, à peu près comme les marchands de tisanne portent leur fontaine. A ce réservoir sont adaptés deux conduits qui aboutissent au masque placé sur la figure; l'un des conduits donne l'air au nez; il se termine par une soupape en taffetas gommé; l'autre permet la respiration par la bouche. Au réservoir sont attachés différents poids en plomb destinés à servir de lest et à maintenir le plongeur dans une situation perpendiculaire; pour revenir à la surface de l'eau le plongeur peut se débarrasser à volonté de tout ou partie du lest. Enfin une espèce de cuirasse, composée de lames de cuivre, se rattache au réservoir et couvre la poitrine; elle est revêtue d'un cuir souple et empêche la trop forte pression de la colonne d'eau. Le masque, attaché par des courroies, couvre le nez et les oreilles et laisse les yeux libres.

Le procédé de M. Lemaire doit, pour être vraiment utile, subir de notables modifications. La masse d'air condensée dans le réservoir nous a semblé s'échapper avec violence. Le réservoir lui-même est trop lourd, trop gênant, et ne permet le travail qu'avec une extrême fatigue.

Le plongeur communique avec l'extérieur par des flotteurs qu'il laisse échapper et sur lesquels il écrit au moyen d'une ardoise ce dont il peut avoir besoin. Un flotteur particulier fait connaître le point où il se trouve et vers lequel on doit diriger les objets qu'il demande.—*Journal Français.*

NOUVELLE ESPECE DE TAN.—Une commission nommée à Trèves pour examiner des cuirs préparés par un sieur JEAN RAPEDIENS, tanneur à Bern Castel, département de la Moselle,

a constaté que ces cuirs étaient d'une qualité supérieure, que les chaussures confectionnées avec pourraient durer un tiers de plus qu'avec les cuirs ordinaires; la commission a également reconnu que par le nouveau procédé, on pouvait gagner quatre mois sur le temps nécessaire pour la préparation des cuirs forts.

Tous ces avantages sont éprouvés par une espèce de tan fourni par la plante connue sous le nom de Myrtille. (*Vaccinium Myrtillus*.) On doit la récolter de préférence au printemps, parce que dans cette saison elle se dessèche et se prépare plus facilement. On ne l'arrache point, attendu que cette plante étant vivace, l'année suivante, on en obtient la reproduction. Quand elle est coupée elle n'éprouve par l'humidité aucune altération, au lieu que le tan perd 10 pour 0-0 de sa valeur s'il est mouillé.

Trois livres de ce tan suffisent pour la fabrication d'une livre de cuir : il en faut six de chêne pour obtenir le même résultat. Si tous ces faits sont constants, ils sont de nature à attirer l'attention des industriels, qui trouveraient dans cette découverte une économie sensible et de tems et de matière.—*Journal Français*.

On nous annonce de Napoli di Romanie que M. Etienne SYNETAS, natif de l'île de Chio, a découvert l'antidote de la peste. En 1818, étant à Troie pour des affaires de commerce, il fut atteint de cette maladie; il essaya son antidote sur lui et sur trente-sept Turcs, qui étaient également atteints; trente-cinq furent sauvés. Ce résultat lui apprit qu'il fallait administrer le médicament qu'il emploie dans les vingt-quatre heures qui suivent le développement de la maladie. Ses occupations, une certaine timidité, et la crainte des Turcs, l'ont empêché de publier cette précieuse découverte.

Dès qu'il eut appris que ce fléau désolait la Grèce, il présenta un rapport au président, et il lui proposait d'essayer de nouveau son remède, et de le publier s'il réussissait, en demandant pour récompense la liberté de sa patrie (l'île de Chio,) qui, d'après les premières dispositions, ne paraissait pas devoir être comprise dans le nouvel état de la Grèce. Le président l'a envoyé à Argée, où se trouvaient cinq malades, qui furent tous guéris. Maintenant M. Synétas parcourt les autres pays infectés. Son remède a toujours le même succès.—*Journal Français*.

MES PENSEES.

L'indifférence et l'apathie qui règnent nécessairement, du moins à l'extérieur, dans un état despotique et chez un peuple asservi, sont hors de place sous un gouvernement constitutionnel et chez un peuple libre : si un tel peuple est indifférent sur ses droits, il n'est pas digne de la liberté.

Le peuple canadien n'est vraiment libre que depuis qu'il sait user de ses privilèges. Ceux qui ne jugent de ce peuple que par ce qu'il était il y a cinquante ans, ne peuvent pas lui rendre justice. Il n'y aurait peut-être pas un peuple plus industrieux, plus sensé, plus vertueux, et plus respectable à tous égards, que le peuple canadien, s'il avait l'instruction qui lui convient. Ce peuple, qu'on insultait naguère impunément, on semble le respecter aujourd'hui ; et ce respect qu'on a maintenant pour lui, il le doit en grande partie à ses papiers publics.

Les papiers périodiques, pourvu qu'ils soient bien conduits, ne peuvent manquer de produire un bien considérable dans un pays comme le nôtre, où le peuple a besoin d'instruction, et où les livres instructifs sont encore rares. Un bon journal vaut seul un grand nombre de livres.

Il y a partout des hommes qui ont *naturellement* l'esprit juste et le sens droit ; mais généralement parlant, on remarque une grande différence entre l'homme qui lit et celui qui ne lit pas, lors même que toutes choses sont égales d'ailleurs : le premier est ordinairement libéral, officieux et poli ; le dernier, égoïste, impoli et revêche. C'est surtout dans la classe des cultivateurs que cette différence se fait le plus remarquer. L'habitant de nos campagnes qui sait seulement lire et écrire, est, pour l'ordinaire, un homme sensé dans ses discours autant que raisonnable dans sa conduite : avec les gazettes et le peu de livres qu'il peut se procurer, il se fait un fond de connaissances qui le met en état de se rendre utile à ses voisins et à ses amis.

"Les enfans des paysans de France," ai-je entendu dire à des personnes respectables et nullement suspectes sur ce point, "n'ont pas à beaucoup près autant de facilité et d'ouverture d'esprit que les enfans des cultivateurs canadiens." Mais malheureusement, dans celles de nos paroisses de campagne où il y a des écoles, la plupart des parens en retirent leurs enfans, avant qu'ils soient assez instruits pour continuer à s'instruire d'eux-mêmes. D'autres sont si économes, pour ne rien dire de plus, en fait d'éducation, qu'ils croiraient se ruiner, s'ils dépensaient quelques piastres pour procurer à leurs enfans quelques livres utiles ou agréables, ou la lecture des journaux. De là vient que nombre de eunes gens n'appercevant pas à quoi l'éducation pourrait leur servir, ne s'en occupent plus après

qu'ils sont sortis de l'école, et oublient entièrement ce qu'ils y ont appris. On entend pourtant dire à plusieurs de ces parens, et autres, qu'ils donneraient beaucoup pour savoir ce qu'ils ignorent; mais il y a apparence que c'est plutôt du bout des lèvres que du fond du cœur qu'ils le disent; c'est devant des personnes instruites qu'ils parlent ainsi, apparemment pour leur faire compliment.

On peut abuser de l'instruction comme de tous les autres dons de la nature ou de la providence; mais elle est bonne de soi; et s'il en résulte quelquefois du mal, c'est la faute de l'homme, et non celle de la chose.

L'ignorance est plus passive qu'active: mais elle n'en est pas moins dangereuse, selon les occasions et les circonstances; il suffit souvent d'un exemple, d'un conseil, pour mettre l'homme ignorant hors du sentier de la vertu.

Dire d'un peuple qu'il n'est pas mûr pour la liberté, c'est dire à peu près qu'il doit rester toujours asservi; puisque ce n'est pas sous un régime despotique qu'il pourra se mûrir, ou se mouler pour la liberté. Un peuple qui a une constitution libérale doit être mis au niveau de cette constitution, afin qu'il puisse la priser ce qu'elle vaut, et en jouir sans en abuser; c'est à dire que l'instruction doit aller de pair avec l'émancipation, si elle n'a pu la devancer.

Ce que Mr. JOHN LAMBERT dit de l'ignorance de quelques membres canadiens de notre assemblée me paraît fort exagéré: s'il s'était contenté de dire qu'il y avait des membres qui ne savaient que lire et écrire, on aurait pu le croire; mais quand il dit qu'il y en a qui ne savent ni lire ni écrire, cela passe la vraisemblance.

On a exagéré, en parlant de l'ignorance des habitans de ce pays, comme on a fait en parlant de la rigueur de ses hivers. A en croire certains voyageurs, il fait aussi froid ici que dans la Sibérie, et nos cultivateurs sont aussi ignorants que les paysans russes. L'ignorance est grande, sans doute, dans nos campagnes, mais je ne vois pas qu'elle soit si extraordinaire et si unique dans le monde, même civilisé, qu'elle doive passer en proverbe et appâter à rire aux étrangers. Y a-t-il beaucoup de pays au monde où les simples cultivateurs soient généralement bien instruits? Ils ne l'étaient point du tout en France, avant la révolution; et ils le sont très peu encore en Angleterre, en Irlande, en Espagne, en Allemagne, &c. Toute la différence qu'il y a entre les paysans de ces contrées et nos agriculteurs, c'est que chez ceux-là l'instruction paraît stationnaire, tandis qu'ici elle fait évidemment des progrès rapides.

Dans tout pays, le peuple, et surtout la classe des paysans, n'a jamais parlé, et ne parlera jamais qu'une seule langue; et

c'est dans sa langue maternelle qu'il doit apprendre les premiers rudimens de l'éducation. Le dessein de faire changer de langue à un peuple, ou de l'obliger à savoir deux langues, n'est jamais entré, et n'entrera jamais dans la tête d'un législateur sensé.

Rien ne dépare tant un idiome que les mots et les tours barbares qu'on y introduit mal à propos; et les personnes qui ont à cœur la pureté de leur langue devraient réprouver de tout leur pouvoir, et tourner en ridicule, cette manie d'anglifier le français, qui paraît devenir plus générale de jour en jour. On ne peut s'empêcher d'être surpris, en voyant comme on défigure, dans ce pays, la première comme la plus universelle des langues de l'Europe. Les étrangers se font gloire de bien parler le français; et cette langue est présentement, dans presque tous les pays de l'Europe, une branche essentielle de l'éducation; et nous, qui avons l'avantage de la parler naturellement, nous en faisons assez peu de cas pour la défigurer. Combien de fautes ne remarque-t-on pas dans la manière dont prononcent cette langue des personnes, qui, vu l'éducation qu'elles ont reçue et les maîtres sous lesquels elles ont étudié, devraient la prononcer parfaitement bien. Que de fautes de construction, et d'anglicismes surtout, d'autres ne font-ils pas, en écrivant?

M. D.

WOLFE ET MONTCALM.

Lorsqu'une rivalité interminable entretient l'inimitié entre deux nations, leurs guerres sont sanglantes, opiniâtres, et les deux partis cherchent à se distinguer par des actions héroïques. La bataille de St. Abraham en Canada, en offre l'exemple. Les Anglais, jaloux de la prospérité dont la colonie française jouissait dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, résolurent d'attaquer Québec. Cette ville était défendue par cinq à six mille hommes, sous les ordres du marquis de MONTCALM. Le général WOLFE assiégea la place avec huit mille hommes de troupes, une artillerie formidable, et se rendit maître des hauteurs qui dominaient la ville du côté où elle était le moins fortifiée. Le marquis de Montcalm voyant le danger auquel il allait se trouver exposé, se décida à livrer bataille, et elle eut lieu.

Les deux armées combattirent avec une égale valeur. Le général Wolfe d'abord blessé au poignet, ensuite à l'aîne, se tint constamment à la tête de ses troupes, et ce ne fut qu'au moment où il reçut un coup de feu dans la poitrine, qu'il consentit à se faire transporter sur les derniers rangs. Pres d'expirer, il ne pensait point à la mort, et n'était occupé que du succès de la journée. Tout à coup ces cris répétés, *ils fuient*,

ils furent ! retentissent à son oreille. Il soulève sa tête, et demande avec inquiétude qui sont les fuyards. "Ce sont les Français, lui dit-on. Les Français ! répondit-il, avec l'accent de la joie, je meurs content." Un moment après il n'existait plus.

Cependant le combat continue avec un acharnement incroyable. MONCKTON succède à WOLFE; mais atteint comme lui à la poitrine, il est forcé de céder le commandement au général TOWNSEND. Alors le marquis de Montcalm reçoit une blessure mortelle, et la victoire si longtems incertaine se décide pour les Anglais. Montcalm apprenant cette fatale nouvelle, s'applaudit de sa blessure, et s'écrie : "Je rends grâces à la providence, je ne serai pas témoin de la reddition de Québec." Il mourut en effet avant que cette ville ne tombât au pouvoir de l'ennemi.

Le corps du général Wolfe fut porté en Angleterre, et enterré à Westminster, dans la sépulture des Rois. Celui de Montcalm resta en Canada, et fut déposé dans un trou que fit une bombe dans l'église des Ursulines de Québec; l'Académie des Belles-lettres de Paris, composa l'inscription qui fut placée sur sa tombe.—*Beautés de l'Histoire Militaire.*

LE BIBLIOMANE.

C'est elle... Dieux ! que je suis aise !
 Oui... c'est... la bonne édition :
 Voila bien, pages neuf et seize,
 Les deux fautes d'impression
 Qui ne sont pas dans la mauvaise.

EPIGRAMMES.

Bas à quelqu'un, tout le long d'une allée,
 Certain auteur sa pièce récitait,
 Dont l'autre ayant la cervelle troublée,
 Bas contre lui de son côté pestait ;
 Lorsqu'un passant, coupant leur promenade,
 Au devant d'eux fit un grand bâillement :
 Paix ! à l'auteur souffla son camarade,
 Un peu plus bas, cet homme vous entend.

En grasseyant, la divine Chloé
 Disait un jour : Qu'importe un œil, un né ?
 Est-ce le corps, c'est l'ame que l'on aime ;
 L'étui n'est rien. Voilà dans l'instant même
 Que de l'armée arrive son amant ;
 Taffetas noir étendu sur sa face
 Y couvre un né qui fut jadis charmant,
 Ou bien plutôt n'en couvre que la place.
 Il voit Chloé, veut voler dans ses bras :
 Chloé recule et sent mourir sa flamme.
 Mon dieu ! dit-elle, est-il possible, hélas !
 Qu'un né de moins change si fort une ame !

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S :

A Québec, le 12, par l'archidiacre protestant de Québec, le révérend E. W. SEWELL, fils de l'honorable J. SEWELL, à Dlle. SUSAN, fille de l'honorable M. J. GRANVILLE STEWART, nièce de l'évêque protestant de Québec ;

Au même lieu, le 20 par Messire FORTIER, J. HALLER. M. D. de St. Antoine, à Dlle. Marguerite BLUMHART, de Québec ;

A Montréal, par Messire ROUX, V. G., le 17, W. C. H. COFFIN, écuyer, Prothonotaire pour le district des Trois-Rivières, à Dlle. LUCE GUY, fille de Louis écuyer ;

A Chambly, le 24, par Messire MIGNAULT, Mr. Aug. DEMERS à Dlle. Marie-Anne Antoinette BREUX, fille de Noël BREUX, écuyer.

DE'CE'DE'S :

Le 15, à Lachenaie, Mr. L. J. BEAUMONT, âgé de 76 ans ;

Le 16, à Québec, Pierre CASGRAIN, écuyer ; Seigneur de la Rivière Ouelle, &c.

Le 23, à Montréal, Mr. GEORGE, enfant de W. D. SELBY, écuyer, M. D.

Le 27, à la Pointe-Claire, Pierre VALOIS, écuyer, Capitaine de milice.

